PI

LETTRES

CHOISIES

DU RÉVÉREND PÈRE

PIERRE-JEAN DE SMET

DÉPOSÉ

APPROBATION DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES

IMPRIMATUR

Mechliniæ, 26 Junii 1878.

P. C. C. BOGAERTS, Vic. Gen.

LETTRES

CHOISIES

DU RÉVÉREND PÈRE

PIERRE-JEAN DE SMET

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

MISSIONNAIRE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

QUATRIÈME ET DERNIÈRE SÉRIE

TROISIÈME ÉDITION

SOIGNEUSEMENT REVUE ET CORRIGÉE D'APRÈS LES MANUSCRITS
DE L'AUTEUR
ET AUGMENTÉE DE NOMBREUSES NOTES

BRUXELLES
M. CLOSSON ET Cie, ÉDITEURS
26, RUE DE JONCKER, 26
1878

IMPRIMERIE P. ET J. LEFEVER

RUE DES ORPHELINS, 30 ET 43, A LOUVAIN

PRÉFACE

Nous terminons par ce volume la publication intéressante des **OEUVRES COMPLÈTES** de l'illustre Père De Smet.

Avant de prendre pour le moment [1] congé de nos lecteurs, nous tenons à mettre sous leurs yeux quelques extraits des dernières lettres, de notre regretté compatriote. — Dans la pensée de leur auteur, ces pages, d'un caractère intime, n'étaient point destinées à

[1] Nous publierons prochainement la VIE de notre grand missionnaire.

voir le jour. Nous pensons toutefois, que sans indiscrétion aucune, il nous est permis d'en citer l'un ou l'autre trait. Ils prouveront, une fois de plus, l'étonnante énergie de volonté, que l'apôtre des Peaux-Rouges savait mettre au service d'un zèle sublime : car, alors même qu'il sentait déjà les approches fatales de la mort, *responsum mortis*, son ardeur pour le salut des âmes ne connut point de défaillance ; le feu sacré qui embrasait son cœur, ne s'éteignit chez lui qu'avec le dernier souffle de vie.

Voici ce qu'il nous écrivait, peu de temps avant de terminer sa fructueuse carrière :

« Saint-Louis (Missouri) 10 décembre 1872.

« Mon Révérend et cher Père Deynoodt. »

« .... J'ai reçu le saint Viatique, il y a environ quinze jours. Je reprends peu à peu mes forces ; le médecin me croit hors de danger, et il m'a permis d'offrir le saint

Sacrifice de la messe, le jour même de l'Immaculée Conception. J'ai pu, le soir de la fête, conférer le sacrement de Baptême à un infidèle sexagénaire, habitant de Saint-Louis. Je lui avais donné préalablement l'instruction nécessaire, et fait comprendre le prix inestimable de la grâce dont il allait être l'objet. Ce ne fut pas sans peine..........

« ..... En vous écrivant j'éprouve une très-grande fatigue, car mon œil gauche est totalement paralysé et hors d'usage..... et puis notre hiver est si rude ! Il surpasse tout ce que nous avons subi en ce genre depuis ma première arrivée à Saint-Louis, il y a un demi-siècle. Ce sont des brouillards, des neiges, des froids sans pareils. Vieux, malade, brisé, accablé, comme je le suis, d'infirmités, j'attends avec patience mon heure dernière, *expecto donec veniat immutatio mea....* » Suivent des détails tout personnels...

Qui n'admirerait cette active charité pour le

prochain, et cet oubli de soi dans un vieillard de soixante-treize ans, aux prises avec les souffrances et les angoisses d'une maladie mortelle ! Oubliant ses propres maux, il ne songe, jusqu'à la dernière heure de son existence, qu'à se rendre utile aux autres! Quelle indomptable courage ! quelle grandeur d'âme vraiment chrétienne, quelle force et quelle générosité !

...... Il m'écrivait de nouveau, peu de temps après :

« Je vous suis très-reconnaissant de l'intérêt que vous voulez bien prendre à la nouvelle édition de mes LETTRES, et vous remercie de la bonne opinion qu'il vous plait d'avoir de moi. Je serais fort heureux, si cette publication pouvait réaliser quelque bien, à la plus grande gloire de Dieu, A. M. D. G........ »

Dans une autre lettre que je reçus du vénéré Père, le 15 avril 1873, cinq semaines avant son décès, se trouvent les lignes que voici :

« Je suis vraiment confus, et en même temps très-reconnaissant de ce que vous faites en ma faveur, et le Seigneur, je l'espère bien, vous en récompensera au centuple. Le but que vous vous êtes proposé, en préparant cette nouvelle édition de mes LETTRES, est excellent ; il pourra nous procurer quelques bonnes vocations, pour la propagation de l'évangile dans ces vastes contrées de l'Amérique du nord. Que le Ciel en soit béni !......... Dans le pitoyable état de santé où je me vois réduis, j'ai bien besoin de vos prières et de celles de tous nos bons Pères, à qui, je vous en supplie, veuillez me recommander instamment.......

« .... Votre Révérence me fait l'honneur de croire que je suis ici un homme très-populaire ; qu'elle demeure assurée que je suis loin de l'être ; en tous cas, si je le suis devenu, c'est sans l'avoir jamais mérité.......

« .... J'espère qu'on s'intéressera à mes amis les chefs Sioux, dont je vous ai envoyé

quatre photographies, ainsi que le portrait de leur Robe-Noire (Macketakonia, en langue indienne).... »

...... Si nous citons ces fragments tirés de la correspondance du bien-aimé et glorieux apôtre et défenseur des pauvres Sauvages, c'est uniquement afin de faire ressortir l'élévation et la noble simplicité de caractère de ce Belge désormais célèbre dans le monde entier ; c'est pour faire ressortir cette admirable figure, toute rayonnante de calme et de sérénité, en face de la mort. Ne dirait-on pas un patriarche des premiers âges, qui s'en va, plein d'années et de mérite, dormir paisiblement le long sommeil de ses Pères ?

Oui ! la mémoire du Père De Smet doit être rangée parmi les illustrations les plus pures dont notre patrie s'honore. Du sein de sa tombe lointaine, par delà l'immensité de l'Océan, ce digne enfant de la Belgique, projette sur son pays une lumière dont l'éclat subsistera

à jamais. *Defunctus adhuc loquitur*. De même que l'astre du jour, au sein de son splendide couchant, laisse après lui les traces empourprées de son passage, de même aussi le nom béni de l'incomparable Père De Smet, demeure environné de la brillante auréole de gloire, que lui ont valu ses travaux remarquables, et ses grandes vertus.

François DEYNOODT,
S. J.

Bruxelles, Collége Saint-Michel, 5 juillet 1878.

RÉV

Fort Bufo

Je tr
m'empr
une id
à trave
Missou
pleins
ne sero
jour pa
maniè
Mes
sans d

LETTRES CHOISIES

DU

RÉVÉREND PÈRE P. J. DE SMET

QUATRIÈME SÉRIE

I

CONSEILS DES SAUVAGES RÉVOLTÉS.

Fort Buford, à l'embouchure de la Roche-jaune, 2,240 milles
au-dessus de Saint-Louis, 8 juillet 1867.

Je trouve quelques moments de loisir, et je m'empresse de saisir la plume pour vous donner une idée de mes occupations et de mes courses, à travers les grandes plaines, et sur l'impétueux Missouri, qui, en cette saison de l'année, coule à pleins bords. J'espère que les détails qui suivent ne seront pas sans intérêt pour vous. Je les écrirai, jour par jour, comme ils se présenteront ; de cette manière, vous voyagerez en esprit avec moi.

Mes lettres du 30 avril et du 15 mai vous sont sans doute parvenues. Dans la première, je vous

ai donné mon itinéraire de Saint-Louis à Sioux City, et de là à l'agence yanktonne, près du fort Randall. A l'agence, j'ai eu la consolation de régénérer dans les saintes eaux du baptême, au delà de 200 petits enfants et quelques adultes. Plusieurs jouissent déjà des joies éternelles. Heureux innocents ! Ils semblaient attendre mon arrivée pour aller prendre place dans l'habitation céleste, parmi les anges et les saints du Seigneur.

L'interprète yankton, M. Alexis Gion, m'a donné, pendant mon séjour dans la tribu, un petit appartement dans sa maisonnette en charpente. J'ai passé, en cet asile hospitalier, bien des moments heureux ; surtout, j'ai eu la consolation d'y offrir chaque jour le saint sacrifice de la messe. Les deux dimanches que j'ai passés parmi les Yanktons, une chapelle a été improvisée, où catholiques et protestants, blancs, métis et sauvages s'empressaient d'assister au service divin. Tous m'ont comblé d'attentions et d'égards.

17 *mai*. — Le vapeur *Grosse-Corne*, après trente-trois jours de navigation depuis Saint-Louis, arrive à l'agence yanktonne, et débarque, en bon ordre, mon chariot, mon petit nécessaire de voyage, mes deux mules et mon cheval de selle. Ces trois animaux, en mettant pied à terre après un si long emprisonnement, se livrent à des cabrioles sans fin. Le parfum attrayant de l'herbe fraîche leur cause un délire de joie ; ils se jettent les quatre fers en l'air, se roulent à droite, à gauche, sur le

gazon, se cabrent, bondissent, jouent si fort qu'ils étaient bien près de faire un mauvais parti aux spectateurs, réunis pour admirer leurs sauts et leurs exploits. Toutefois, ces farceurs d'animaux n'oubliaient pas de se restaurer : en peu de temps, ils avaient tous les trois la panse arrondie, semblables à des sacs remplis d'avoine.

Le capitaine du bateau a mérité des remercîments pour les soins qu'il avait fait prendre de mes bêtes. Malgré sa vigilance, une seule fois le cheval détaché de son licou, parvint à quitter le bateau, tandis que celui-ci était en marche, et alla tranquillement se baigner. Ce ne fut qu'une heure après que l'on s'aperçut de son escapade. Le bateau descendit aussitôt le fleuve, à la recherche de mon coursier ; on le retrouva, sain et sauf, près d'une côte à pic infranchissable, sans quoi il nous aurait planté là et gagné la forêt ; les matelots le ramenèrent à bord.

Il a fallu trois jours pour rendre nos quadrupèdes traitables. L'une des mules agissait en véritable tête dure, et se révoltait chaque fois qu'on lui passait la bride au-dessus de ses longues oreilles. Après plusieurs essais et toujours sans résultat, le conducteur, pour punir l'animal revêche et prendre lui-même un peu de relâche, lui laisse la bride, mais il ôte le mors ; la mule paraît satisfaite et le conducteur n'a plus besoin de recourir au fouet pour la tenir en repos.

21 *mai*. – Je quitte l'agence yanktonne, ainsi

que le bon chef Pananniapapi et sa bande. Ma petite caravane est composée d'un interprète sioux, d'un guide, d'un garde de chevaux et d'un chasseur. Pendant sept milles, la route traverse une terre élevée, à travers de belles et riantes prairies légèrement ondulées. On passe ensuite dans les basses terres, ou le vallon du Missouri. Là, le chef yankton, appelé *Corne de fer*, et sa petite bande cultivent les champs. Je donne le baptême à tous les petits enfants. Six milles plus loin, au *Sentier de bois à proue*, j'en baptise encore plusieurs autres. Nous eûmes beaucoup de difficulté à traverser le ruisseau bourbeux vis-à-vis du fort Randall : tout le bagage devait être porté sur les épaules jusqu'à l'autre bord ; il fallut employer tous les bras pour aider les deux mules et le cheval à retirer le chariot vide de la vase tenace. Trois milles plus loin, sur le bord de la rivière Missouri et sur la terre du chef Mâgaska, ou *Cygne*, nous campâmes la nuit, à une distance de dix-sept milles du point de notre départ.

22 mai. — Je régénère dans les saintes eaux du baptême une famille métisse, père, mère et sept enfants, qui s'étaient préparés depuis plusieurs années pour obtenir cette faveur. Les parents reçoivent le sacrement de mariage, selon le rituel romain. Soixante-quatorze enfants de la bande de Mâgaska reçoivent aussi le baptême. Toute la matinée est employée à ces saintes cérémonies. Nous quittons le camp vers midi et regagnons la

haute plaine. Plusieurs ondées de pluie rendent la route glissante, vaseuse. Après huit milles de chemin, nous dressons notre tente sur le bord du ruisseau *Louison*, d'une onde coulante et claire comme le cristal. Pour le voyageur qui quitte l'eau bourbeuse du Missouri, cette vue et ce contraste sont très-agréables.

Dans cet endroit, une hôtellerie solitaire, consistant en deux cabanes de bois, avait été érigée et était habitée par un Canadien, sa femme métisse et plusieurs de leurs enfants. Tous paraissent heureux de me voir. Plusieurs autres Canadiens, qui s'occupent à abattre du bois le long de la rivière Missouri, pour le vendre aux bateaux à vapeur, ayant été avertis de ma présence, avaient amené leurs enfants sur mon passage. Toutes mes heures, jusque tard dans la soirée, se passent en instructions, dont ces hommes semblaient avides ; ils y prêtent la plus grande attention. Dix petits enfants me sont présentés pour le baptême ; une femme métisse reçoit, avec les saintes eaux du baptême, la bénédiction nuptiale.

23 *mai*. — Vers les dix heures du matin, je quitte les bords du Louison, reprenant notre marche par des routes vertes et ondulées. Une ondée printanière vient rafraîchir agréablement l'atmosphère. Après une course de dix-neuf milles, nous dressons notre tente sur le bord du ruisseau *Pratt* et à côté de l'hôtellerie *Hamilton*. L'hôte est une de mes anciennes connaissances ; aussi

me comble-t-il de bontés. Il met à ma disposition tous les produits de sa ferme ; son poulailler nous fournit les œufs nécessaires pour faire un assez bon dîner le lendemain, vendredi. Chez Hamilton, comme chez son voisin du *Creek Louison*, on s'était rassemblé ; on m'attendait pour conférer le baptême à deux adultes et à treize petits enfants. C'était une belle offrande à faire à Dieu, la veille de Notre-Dame Auxiliatrice, et le jour de la fête du martyr de la Compagnie de Jésus, le bienheureux André Bobola [1].

[1] La famille du bienheureux André Bobola était une des plus anciennes et des plus distinguées de la Pologne. Originaire de Bohême, elle avait changé de patrie entre les années 1229 et 1333. Son fondateur fut Jacques Bobola, chevalier de Jérusalem, vaillant et pieux guerrier, qui combattait d'une main et réédifiait de l'autre les temples du Seigneur. — André naquit en 1590. Il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Vilna, le 2 juillet 1611. L'année 1616, une classe de grammaire lui fut confiée. — En 1618, il commença ses études de théologie ; il devint prêtre le 22 mars 1622, le jour même où le pape Grégoire XV célébrait à Rome la canonisation de saint Ignace et de saint François-Xavier. Le 2 juillet 1630, il fit la profession solennelle des quatre vœux. En 1651, le bienheureux était supérieur de la résidence (maison de missionnaires) à Bobrouisk, ville située à l'embouchure de la Brobouüa, sur la Bérésina, à cent soixante et un kilomètres nord-est de Minsk. Il fut pris par les Cosaques près de Mohilno. Ces barbares exercèrent sur lui des cruautés horribles, et lui infligèrent, entre autres, des tortures que la bienséance se refuse à retracer ; les bourreaux étaient au nombre de quatre. Après une lente tuerie qui avait duré au delà d'une heure, l'âme du bienheureux prit son

21 *mai*. — J'offre le saint sacrifice de la messe de grand matin. Après avoir fait honneur aux œufs de notre hôte, nous reprenons notre marche pour faire vingt-deux milles. La route traverse d'immenses et beaux plateaux, qui présentent d'innombrables parterres, où, pendant cette agréable saison de l'année, la belle petite marguerite abonde et est vraiment la reine de ces lieux. Elle s'y montre dans toute sa splendeur, sous les couleurs les plus vives et les plus variées ; elle passe du blanc de neige au pourpre, au rouge, au bleu, au jaune le plus foncé.

Nous arrivons à Bijou, vers les trois heures de l'après-midi, et campons près d'une fontaine claire

vol vers les cieux, le 16 mai 1657, vers trois heures de l'après-midi. La Sacrée Congrégation des Rites n'a pas craint d'affirmer que « jamais pour ainsi dire, un si cruel martyre n'avait « été proposé aux discussions de la docte assemblée. » *Tam crudele vix aut ne vix quidem in hac sacra Congregatione propositum fuit tale martyrium.*

Benoît XIV publia, le 9 février 1755, un décret par lequel il déclarait constant le martyre du P. Bobola et la cause de ce martyre. Grégoire XVI, le 25 janvier 1835, approuva comme miraculeuse la conservation du corps du saint missionnaire. Pie IX approuva trois autres miracles, le 5 mai 1853 ; le 24 juin, il déclara qu'on pouvait faire la solennité de la Béatification. Enfin par un bref du 5 juillet, il permit aux ecclésiastiques du diocèse de Luck et à tous les Pères de la Compagnie de Jésus de célébrer annuellement dans leurs églises la fête du bienheureux, le 23 mai, jour de l'octave de son glorieux martyre. — (*Note de la présente Édition*.)

et fraîche. Ces côtes très-élevées servent de points de repère dans ces parages ; on les voit à une distance de trente milles. Partout dans ces hautes plaines, on rencontre un bon nombre de bassins naturels ou réservoirs, petits et grands, qui méritent bien le nom de lacs, puisqu'ils ont une étendue de trois à six milles. Ils sont remplis à chaque printemps, lors de la fonte des neiges et pendant les saisons pluvieuses. Les canards, les outardes, les bécassines et autres oiseaux aquatiques y abondent ; ils y font leurs nids dans les roseaux et les hautes herbes.

Nous passons à côté de plusieurs grandes demeures de *Chiens de prairies*, espèce de marmotte. Elles sont répandues sur une étendue de plusieurs milles. Leurs habitants se tiennent sous le sol et paraissent vivre en bonne harmonie avec le chat-huant, le faucon des prairies et le serpent à sonnettes. A l'approche du chasseur, on les voit parfois entrer tous dans un même trou. Autrefois, ces belles plaines nourrissaient de nombreux troupeaux de buffles, de cerfs, de chevreuils ; aujourd'hui que la route militaire les traverse, les grands animaux ont disparu. Nous vîmes dans le lointain quelques cabris, et le long du chemin un grand nombre de bécassines, des poules de prairie, des pigeons sauvages et une variété de petits oiseaux.

Le chef sioux de la tribu des Brûlés, Katanka-Wakan, ou l'*Esprit-bœuf*, nous rejoint en route, et nous campons ensemble au pied des côtes, à

Bijou. Un pionnier canadien y a bâti sa cabane. J'y baptise ses cinq petits enfants.

25 *mai*. — La nuit est froide ; l'eau se glace dans ma tente. Nous quittons les côtes, à Bijou, dès six heures du matin, et reprenons notre route. Nous traversons une même série de plateaux, des parterres de fleurs variées, et des prairies légèrement ondulées, où les bassins d'eau sont fréquents. Ces eaux s'évaporent ordinairement pendant les grandes chaleurs de l'été. Vers midi, nous nous arrêtons sur les bords du lac Rouge. Nous avons pour dîner des bécassines et des pigeons sauvages. Nous rencontrons une famille solitaire de la tribu des Brûlés. Je confère le baptême à cinq de leurs petits enfants. Pendant toute la route, nous remarquons un grand nombre d'oiseaux de différentes espèces. Notre tente est dressée sur le bord du ruisseau *American Creek*.

26 *mai*. — Je célèbre le saint sacrifice de la messe de grand matin, ayant trente milles à parcourir. On quitte de bonne heure ; la surface du pays est la même que les deux jours précédents. Chemin faisant et sans s'éloigner de la route, un chasseur tue quinze pigeons et plusieurs bécassines. Nous traversons quatre petits ruisseaux : *Crow*, *Prickly*, *Ash*, *Elm* ou *Box Elder ;* et arrivons au fort Thompson, vers les sept heures de l'après-midi. Nous y dressons notre tente, à une petite distance du Missouri. Je fais ma visite aux officiers du fort, et nous passons une soirée très-agréable.

Les officiers de l'armée américaine sont, en général, des *gentlemen* dans toute la force du terme. Ils me témoignent la plus grande cordialité et pourvoient à tous mes besoins.

27 mai. — Je trouve au delà de cent vingt loges d'Indiens dans le voisinage du fort Thompson, appartenant principalement aux tribus des Brûlés, des Deux-Chaudières et des Yanktonnais. L'objet de ma mission de la part du gouvernement leur avait déjà été annoncé ; ils me reçoivent avec affabilité et confiance. Je convoque les principaux chefs et les braves en conseil. Comme les noms qu'ils portent peuvent vous intéresser, à cause de leur singularité, je vous en donne quelques-uns ; d'ailleurs, ce sont mes enfants spirituels et mes amis ; je prends plaisir à vous les faire connaître. Les voici : *Mazoéàté*, ou la Nation de fer ; *Istamanza*, les Yeux de fer ; *Tawàgoekeza-numpa*, les Deux lances ; *Tchêtauska*, l'Épervier blanc ; *Mantowa-Koua*, l'Ours en chasse ; *Gougouncpia*, le Collier d'osselets ; *Mantâtska*, l'Ours blanc. Trente-six chefs et braves assistent au conseil. J'ouvre la séance par une prière solennelle au Grand-Esprit, pour implorer son assistance sur tous les membres présents et sur chacune des tribus qu'ils représentent. Ils lèvent les mains au ciel pendant toute l'invocation. Je leur expose ensuite, au long et au large, l'objet de ma mission, les désirs et les vues du gouvernement à leur égard. Je tenais à les raffermir dans leurs bonnes dispositions, à les

tenir séparés des bandes hostiles, pour leur propre sécurité et celle de leurs familles, et pour les amener à conclure une paix durable et permanente. Dans leurs discours et leurs réponses, les chefs font des promesses solennelles d'écouter l'avis de leur *Grand-père* (le Président des États-Unis), et de conserver la paix avec les Blancs. Ils m'exposent naïvement leur situation délicate et critique. D'un côté, ils font valoir le voisinage et les rapports avec des gens de guerre, qui sont de leur propre sang, leur parenté ; et les invitations de ceux-ci à faire prendre le casse-tête contre les Blancs, pour la défense du pays qui les a vus naître ; invitations toujours accompagnées d'insultes et de menaces. D'un autre côté, — je continue de vous citer leurs propres paroles : — « Des commissaires du gouver-
« nement et des agents nous arrivent chaque année ;
« ils sont affables et prodigues en discours et
« en promesses, de la part de notre Grand-père. A
« quoi doit-on attribuer que tant de belles paroles
« et de si pompeuses promesses n'aboutissent à
« rien, rien, rien ? » Ils entrent ensuite dans une série de détails sur les injustices et les méfaits des Blancs, et terminent en disant : « Nous conti-
« nuons d'espérer que nos paroles arriveront à
« l'oreille de notre Grand-père, qu'elles entreront
« dans son cœur et qu'il nous prendra en pitié.
« La présence de la Robe-noire augmente aujour-
« d'hui notre espoir et notre confiance. »

Le conseil dura plusieurs heures, avec tous les

pronostics d'un bon et heureux résultat. Mon instruction religieuse, qui suivit le grand conseil, fut écoutée avec la plus grande attention. Comme j'avais parlé de l'importance du sacrement de la régénération, les divers chefs haranguèrent aussitôt leurs camps, et les mères s'empressèrent de me présenter leurs petits enfants, au nombre de plus de cent soixante, « pour les dédier au Grand-Esprit » par le baptême.

La vie des Indiens est dure ; le climat ici est très-rigoureux. Un grand nombre d'enfants succombent avant l'âge de raison, ne pouvant résister aux fatigues, aux misères et aux maladies connues pour nous, et sans remède parmi eux.

C'est un vrai jour de fête que de baptiser ces pauvres petits innocents : le baptême aura ouvert le ciel à un grand nombre que j'ai eu le bonheur de rencontrer dans mes longues excursions. J'ai l'intime conviction qu'ils intercèdent pour moi auprès de Dieu.

Le conseil et les cérémonies du baptême se sont prolongés bien avant dans la soirée. La journée était belle. Je rends grâce au ciel et à la bienheureuse vierge Marie de toutes les faveurs reçues.

28 *mai.* — Je dis la messe tard dans la matinée et fais une instruction au fort Thompson. La garnison y est principalement composée d'Irlandais, d'Allemands, de Français, tous catholiques. C'était la première visite qu'ils recevaient d'un prêtre. Aussi, un bon nombre s'empressent de profiter de

ma présence pour s'approcher des sacrements. Je passe une partie de la journée avec eux, et j'emploie le reste en conférences avec les Sauvages ; ce qui était le principal objet de ma mission.

29 *mai*. — Je m'aperçois de grand matin qu'une mule et mon cheval se sont échappés pendant la nuit. Je ne suis pas sans inquiétude : peut-être que les Indiens hostiles, qui parcourent souvent ces parages, surtout dans les ténèbres, les ont enlevés. J'ai recours au bon saint Antoine, et, à ma grande joie, les deux fugitifs me sont ramenés peu de temps après ma prière. Le déjeuner était prêt. A sept heures du matin, nous étions en marche. Le pays que nous traversons offre le même aspect ; différentes espèces de fleurs continuent d'abonder, tandis que le chant et le gazouillement de nombreux oiseaux égayent quelque peu ces tristes et désertes plaines. Nous dînons sur le bord du petit ruisseau Chaîne-de-Roche : les pigeons, les bécassines, les canards viennent se présenter au chasseur et forment notre repas. Une curiosité assez remarquable pour être citée se trouve à la Chaîne-de-Roche, près du ruisseau : on y voit, sur une face du roc vif, cinq traces profondes et parfaites de pied d'homme. Cet endroit est renommé dans les légendes indiennes ; plus tard je tâcherai de vous en donner toute l'histoire. Vers le coucher du soleil, nous campons au *Chapel Creek*, près de trois loges indiennes. J'y trouve d'anciennes et bonnes connaissances ; ils me comblent d'amitié

et s'empressent de me présenter neuf de leurs petits enfants pour le baptême.

30 *mai.* — Jour glorieux de l'Ascension ; j'offre la sainte messe pour la conversion des tribus indiennes. Au départ, à sept heures du matin, le chariot s'embourbe dans la vase profonde du *Chapel Creek.* Comme au ruisseau fangeux du fort Randall, il faut décharger et mettre sur les épaules tous les effets. On parvient avec peine et à force de bras à dégager notre véhicule de sa situation embarrassée ; de nouveau nous nous mettons en marche pour faire vingt-cinq milles. Nous traversons une région montagneuse, remplie de moellons, pour la plupart arrondis par les eaux. Pendant que nous dînons au *Medicine Creek*, plusieurs familles siouses, qui sont en voyage, traversent le ruisseau et profitent de ma présence pour obtenir, en faveur de huit de leurs enfants, les bienfaits du baptême. La route passe en vue du Missouri et entre dans le bas vallon de la rivière. Nous campons au vieux fort Sully, aujourd'hui abandonné ; vers les cinq heures de l'après-midi, je me trouve au milieu de deux cent vingt loges d'Indiens, qui me reçoivent avec toutes les démonstrations de la plus vive cordialité.

31 *mai.* — Comme au fort Thompson, je convoque les chefs et les braves au grand conseil. Permettez que je vous donne une seconde liste de nos nestors des plaines. Leurs noms, comme aux temps anciens, sont caractéristiques et significa-

tifs ; ils ont trait à quelque action remarquable de leur vie. Pour la plupart, ce sont des noms illustres parmi les tribus du Grand-désert. Les voici : *Nâgi-Wakan*, ou l'Esprit par excellence ; *Tchêtangi*, l'Épervier jaune ; *Zizikadanakian*, l'Homme qui plane au-dessus de l'oiseau ; *Tokayâketé*, Celui qui tua le premier ; *Matowayouwi*, l'Homme qui dispersa les ours ; *Tokaoyouthpa*, l'Homme qui prit l'ennemi ; *Wawantaneanska*, le grand Mandan ; *Wagha-Tshawkaeyapi*, l'Homme qui sert de bouclier ; *Tchatêpêta*, le Cœur de fer ; *Ezzanimaza*, la Corne de fer ; *Wâmedoupiloupa*, l'Aigle à queue rouge, et un grand nombre d'autres.

Au premier appel ils accourent au conseil. Je présente aux principaux chefs une médaille miraculeuse de la sainte Vierge, qu'ils reçoivent avec empressement et la plus sincère reconnaissance. Ils se rappellent les faveurs reçues du ciel lors du choléra, et accordées au chef Pananniapapi et à sa bande, par l'intercession de Marie.

Dès qu'ils comprennent l'objet de ma visite, ils prêtent la plus grande attention à mes paroles. Ils se plaignent amèrement de la mauvaise foi des Blancs, des commissaires et des agents du gouvernement, toujours si prodigues de promesses, et toujours si lents à les exécuter, quand toutefois ils en viennent là. Cette conduite leur pèse ; ils se proposent d'attendre encore et de patienter. Dans leurs discours et leurs entretiens particuliers ils se déclarent favorables à la paix avec les Blancs,

prêts à demander à leurs jeunes guerriers d'enterrer le casse-tête, et de s'éloigner des bandes de guerre. Ils expriment aussi un vif désir de se fixer sur des réserves et de cultiver la terre. Mais jusqu'à ce que les champs leur procurent l'abondance, ils veulent continuer à mener la vie nomade et à parcourir paisiblement les plaines à la recherche d'animaux, de racines et de fruits.

Jusqu'ici, tout ce que j'ai observé et pu apprendre parmi les différentes bandes d'Indiens, me fait augurer favorablement de leurs bonnes dispositions à vivre en paix avec les Blancs, et à faire des efforts pour détourner les jeunes gens de commettre des déprédations. Ils demandent, et exigent avec droit, qu'on leur fasse justice ; que les annuités accordées par les traités leur parviennent ; qu'on cesse tout de bon de les nourrir de belles paroles ; qu'on les protége contre les Blancs qui viennent semer l'iniquité et la misère dans leur pays ; enfin, ils supplient humblement leur Grand-père le Président de leur accorder des instruments aratoires, des semences, des charrues et des bœufs pour labourer la terre. Je le répète, si nos Sauvages s'indignent contre les Blancs, c'est que depuis longtemps les Blancs les ont beaucoup fait souffrir.

A la fin du grand conseil, les mères, avec leurs petits enfants, au nombre de cent soixante-quatorze, m'attendaient pour le baptême.

J'ai envoyé plusieurs exprès dans l'intérieur du

pays pour annoncer aux bandes hostiles mon intention de les visiter. J'attends leur réponse d'ici à deux mois. J'ose espérer quelque résultat ; j'offre mes pauvres prières au Seigneur pour le bon succès de ma mission pacifique, d'où dépendent mes courses futures. Dans ces entrefaites, je continuerai mes visites parmi les Peaux-rouges, vers les parages des forts Rice, Berthold, et Union. Les exprès m'attendront au vieux fort Sully. Pour aller et venir de Sully à Union et *vice versâ*, les distances sont de 1,430 milles.

1er *juin*. — Pluie à verse, pendant toute la nuit, brouillard épais et temps froid. Vers midi, le soleil perce et il fait bientôt une chaleur étouffante.

Je passe toute la journée avec les principaux chefs en entretiens sur la religion et sur la situation actuelle, critique et dangereuse des tribus indiennes des plaines, vis-à-vis du gouvernement américain. A l'instar des Blancs, les Indiens ont proclamé une espèce de loi martiale ; les chefs guerriers seuls assument toute autorité.

Aujourd'hui, j'ai conféré le baptême à trente-trois petits enfants de la bande des Brûlés.

2, 3, 4 *et* 5 *juin*. — Ces quatre journées sont principalement employées en conférences avec les Indiens. Les chaleurs sont très-grandes. Les départs et les arrivées ne discontinuent pas. Le *Petit soldat*, second chef des Yanktonnais, se joint au camp ; sa tribu compte au delà de quatre cents loges ou *têpies*. Il écoute avec attention les instruc-

tions religieuses que je lui donne et les messages que le gouvernement m'a chargé de leur adresser. Le *Petit soldat* m'entretient, à son tour, des dispositions amicales de sa tribu envers les Blancs, qui, en ce moment, nous attendaient dans le voisinage du fort Rice.

Pendant ces quatre jours, j'ai administré le baptême à trente-neuf petits enfants indiens.

Dans la soirée du 5, un terrible ouragan, accompagné d'une suite continuelle d'éclairs, qui transforment la nuit en jour, et d'une roulade de gros coups de tonnerre pareille à une décharge de mille canons, éclate au-dessus de notre camp. On eût dit l'approche du dernier jour. A cette occasion, deux beaux vers flamands se présentent à ma mémoire :

De velden dreunden door een dorren donderslag,
Nooit zag de wereld een vervaerlyker dag.

L'ouragan dure plusieurs heures. Un grand nombre de *têpies* indiennes sont renversées. Les chariots partent soudainement, entraînés par le vent. La violence des coups faillit emporter ma tente : il faut trois hommes forts pour la tenir debout. La scène se termine par un déluge de pluie et de grêle, qui inonde toute la contrée.

6 *et* 7 *juin*. — Baptême de deux enfants. Arrivée des généraux Sully et Parker, envoyés extraordinaires du gouvernement pour prendre des informations spéciales au sujet des plaintes des

Sauvages contre les Blancs, et des injustices dont ils ont été continuellement victimes. MM. Sully et Parker sont des généraux distingués de l'armée américaine, également reconnus par leur bravoure et leur probité. Nous avons ensemble une longue conversation sur l'objet de nos missions respectives, et il est résolu que je les accompagnerai jusqu'au-dessus de la Roche-jaune. Nous réunirons nos efforts afin de ramener les tribus à la paix.

8 *juin*. — Baptême de dix petits enfants. Un grand conseil est convoqué par les deux généraux. Tous les chefs et les braves y assistent. A la demande des officiers américains, je fais un petit discours préliminaire aux Sauvages pour attirer leur attention et leur donner confiance. Je leur dis que leur Grand-père, le Président, désire connaître tous leurs griefs, afin d'y apporter, une bonne fois, le remède efficace. Les deux généraux parlent ensuite et donnent des détails sur leur mission parmi les Indiens; ils promettent que toutes les harangues prononcées en conseil seront fidèlement envoyées à Washington, afin d'être soumises au Président. Chaque chef, au nom de sa bande, manifeste toute sa pensée. Le conseil se termine dans la plus parfaite harmonie par un grand festin, auquel tous, petits et grands, vieux et jeunes, assistent et font honneur par un excellent appétit. Je vous donnerai plus tard quelques-uns des discours qui ont été improvisés par les chefs ; ils sont admirables de bon sens et d'éloquence.

9 *juin*. Dimanche. — Un grand nombre d'Indiens viennent assister au service divin et à l'instruction. La réunion était composée de Blancs, de métis, et d'Indiens de différentes bandes. Deux mariages sont célébrés. Le service divin est à peine terminé, lorsque le grand chef guerrier Mazakampeska, ou la *Coquille de fer*, avec plusieurs de ses braves, se présente dans le camp et nous fait sa visite. Un conseil est aussitôt tenu. La Coquille de fer, après des préambules trop longs pour être rapportés ici, déclare « qu'il désire la tranquillité et la paix pour son pays ; mais, pour l'établir, trois conditions lui paraissent absolument nécessaires. Faites sortir d'abord, dit-il, tous vos soldats du pays ; fermez toutes vos grandes routes à travers les côtes noires ; empêchez les bateaux à vapeur de monter dans le haut Missouri, afin que les buffles et les autres animaux ne soient point troublés. » C'est la *conditio sine quâ non* de Mazakampeska.

Le général Sully lui fait entendre « que les soldats ont été attirés dans le pays par les massacres qui ont eu lieu dans le Minnesota, et dans les plaines du Missouri ; que, si ces meurtres et ces massacres continuent, le nombre des soldats sera augmenté et couvrira tout le pays comme les sauterelles couvrent leurs terres. Qu'on enfouisse le casse-tête, ajoute le général, et les soldats retourneront d'où ils sont venus. » Le général dit qu'il est arrivé pour entendre les plaintes des Indiens et

en faire le fidèle rapport à leur Grand-père. Le chef répond et promet de se servir de son influence pour amener les jeunes gens à la paix.

Vers les trois heures de l'après-midi, nous partons pour le nouveau fort Sully, par une belle route. Nous parcourons une distance de 25 milles en trois heures. Le vapeur *Graham* s'y trouvait avec cinq compagnies de soldats destinés aux différents forts. Nos arrangements sont aussitôt pris : nous laissons au fort nos voitures, nos animaux et nos bagages, et nous prenons place sur le bateau à vapeur.

10 *juin*. — Le bateau part de grand matin et fait à peine 20 milles pendant la journée. Tout le temps est employé à couper et à transporter du bois pour alimenter les fournaises. Elles sont si gourmandes qu'elles consument chaque jour vingt-cinq cordes de ce combustible; cela équivaut à une mesure de huit pieds de longueur sur quatre pieds de profondeur, et de quatre de hauteur. Le *Graham* a une longueur de 249 pieds. C'est un palais flottant et le plus grand navire qui soit jamais monté dans le haut Missouri.

Ma qualité d'envoyé extraordinaire du gouvernement m'accorde le titre de major, singulièrement associé, il faut en convenir, à celui de Jésuite. Toutefois, il a cela de favorable qu'il me donne plus d'accès auprès des soldats, dont un grand nombre sont catholiques. Je leur accorde, non comme major, mais comme prêtre, tous mes

moments disponibles. Le dimanche, je dis la messe en public, dans le salon spacieux des dames ; et, chaque jour, j'offre le saint sacrifice dans ma chambrette privée, avec la consolation de pouvoir distribuer la sainte communion à plusieurs. Je me trouve à bord au milieu des exercices d'une petite mission : mes journées se passent à faire le catéchisme, à instruire et à confesser les soldats, qui s'empressent de se rendre auprès de moi. Chemin faisant, je baptise une dame et ses petits enfants.

16 *juin*. — Nous arrivons au fort Rice, à 260 milles de distance du fort Sully. Les vents contraires et le besoin de bois qu'il nous faut couper, sont de grands retards pour le bateau. A Rice, sur les deux bords de la rivière, environ 530 loges se trouvent campées et attendent notre arrivée. Toute la tribu des Yanktonnais, de 380 loges, s'y trouve réunie. Les autres camps sont des parties d'autres bandes : Unckpapas, Pieds-noirs, Sioux et autres.

17 *et* 18 *juin*. — Ces jours se passent en conférences et en conseils, auxquels tous les chefs et les principaux des braves assistent. Je vous donnerai plus tard des détails sur ces différentes réunions. J'en fais l'ouverture, à la demande des généraux Sully et Parker, qui font connaître aux chefs américains les intentions du gouvernement à leur égard. Les chefs sont admirables dans leurs discours et dans leurs réponses, à la fois

sages et éloquents, ainsi que dans leurs dispositions à vouloir maintenir la paix avec les Blancs. Nos rapports avec les Indiens font augurer favorablement du succès, et nos séances durent jusque tard dans la soirée. Les camps étant éloignés du fort et sur l'autre bord de la rivière, j'ai seulement l'occasion et le temps de baptiser quinze de leurs petits enfants. On me mène auprès d'un pauvre petit qui est à l'agonie, et meurt quelques instants après avoir reçu le baptême.

J'ai l'espoir de rencontrer les Indiens des mêmes camps à mon retour du fort Union, et de les entretenir principalement de la religion, dont ils paraissent très-avides.

19 *juin*. — Nous quittons le fort Rice, de grand matin. La distance du fort Berthold est de 175 milles. Nous y arrivons sans le moindre incident.

23 *juin*. — Dans le trajet, quatre cabris sont tués par les chasseurs. Mon temps, sur le bateau, est employé à entendre les confessions des soldats catholiques et à les préparer à s'approcher des sacrements. Un Bruxellois, nommé Charles Smet, est du nombre ; c'était pour lui et pour moi une grande consolation de pouvoir nous entretenir dans la langue maternelle. Il n'avait rien perdu de son accent. Un couple irlandais, la servante du général et un sergent profitent de ma présence pour recevoir la bénédiction nuptiale.

Nous passons quelques heures, à Berthold, en

conseil avec le chef des trois tribus réunies, les Arrikaras, les Mandans et les Minitaries ou Gros-ventres. Ils sont toujours restés fidèles au gouvernement. Un conseil final aura lieu à notre retour au fort Berthold. Je vous en entretiendrai plus tard.

24 juin. — Le vapeur continue sa course. On voit la première bande de buffles. Un grand nombre de passagers sautent à terre pour aller à la poursuite de ces animaux. Un seul buffle est tué. Un des chasseurs, encore novice en cette sorte de chasse, se perd ; et, malgré toutes les recherches et les coups de canon, il n'est pas retrouvé.

28 juin. — Nous arrivons à Buford, près de l'ancien fort Union, à l'embouchure de la Roche-jaune. Cet endroit est situé à 255 milles du fort Berthold, et à 2,240 milles de Saint-Louis. Le fort Buford contient cinq compagnies de soldats. J'y partage mon temps à écrire, et à me rendre utile aux soldats et à trente loges d'Assiniboins. Je baptise un soldat et quarante-sept enfants indiens ; et je donne la bénédiction nuptiale à trois couples.

7 juillet. — Arrivée des chefs assiniboins et grand conseil. Tous se déclarent amis des Blancs et promettent de ne pas se rendre aux sollicitations des ennemis. Nous attendons l'arrivée des Corbeaux et des chefs Sanctees, pour leur annoncer et leur expliquer les désirs du gouvernement. Ensuite, je descendrai la rivière jusqu'au

fort Rice ou celui de Sully, et gagnerai l'intérieur du pays pour visiter les bandes ennemies, si la chose est praticable. Jusqu'ici le nombre des baptêmes conférés monte à 857.

Priez pour moi et présentez mes sentiments de respect à tous mes confrères.

Je suis, etc.

P. J. De Smet, S. J.

II

UN CAMP SAUVAGE.

Université de Saint-Louis, 23 août 1867.

« Je suis de retour à Saint-Louis, après plus de quatre mois d'absence de ma mission. Ma visite aux tribus indiennes du Haut-Missouri, grâce aux bonnes prières de mes chers confrères, et de mes connaissances, a eu des résultats très-heureux. J'ai eu la grande consolation de régénérer dans les saintes eaux du baptême près de 900 petits enfants indiens et une cinquantaine d'adultes. Des milliers de Sauvages, appartenant aux diverses tribus siouses, ont fait des promesses solennelles de maintenir la paix avec les Blancs. Leurs discours et leurs promesses ont été envoyés à Washington. Je vous enverrai quelques-unes de ces

harangues, assez remarquables pour des Sauvages.

« De nouveaux commissaires de paix ont été envoyés parmi les tribus hostiles, avec plusieurs grands généraux à leur tête. La commission m'a prié de les rejoindre et de retourner avec eux parmi les Indiens ; mais, après un voyage de 6,000 milles et au delà, et au fort de l'été, avec le thermomètre Fahrenheit à 100 degrés, je me sentais à bout de forces, et le médecin a déclaré que j'avais absolument besoin de repos. Je n'ai donc pu accepter l'offre honorable. »

Dans une lettre, datée de Saint-Louis, le 21 septembre 1867, le P. De Smet écrivait ces lignes :

« L'âge gagne sur moi du terrain très-sensiblement : mon embonpoint et ma vigueur s'en vont avec rapidité. Toutefois, je vous dirai en flamand : *Kraeken de beenen, het hert is goed* (les os craquent, mais le cœur est bon). Je désire passer encore une ou deux années parmi les tribus indiennes, surtout parmi celles qui sont hostiles aux Blancs. Un grand nombre de chefs me prient, en ce moment, de me rendre chez eux ; ils paraissent disposés à faire la paix ; mais la saison est trop avancée, et ma santé est si faible que je ne pourrais accéder à leurs vœux. Ce serait un nouveau voyage de mille lieues. Je suis forcé de le remettre au printemps prochain. »

Dans une lettre un peu plus récente, datée de Saint-Louis, le 18 décembre 1867, le P. De Smet disait :

« Dès que la saison le permettra, je me propose, avec la grâce de Dieu, de quitter Saint-Louis pour les vastes plaines du *Far West*. Les tribus hostiles que je n'ai pu rencontrer dans le courant de l'été dernier m'invitent à venir les voir, tout au commencement du printemps prochain. Je veux répondre à leur attente, car j'ai l'espoir de leur être utile. Si ces Sauvages ne se soumettent pas, une guerre à outrance sera la suite de leur insoumission. Les généraux Sherman [1] et Harney, commissaires du gouvernement auprès des Indiens, m'ont prié de les accompagner dans leur expédition. Je ferai mon possible pour devancer ces messieurs ; car une Robe-noire au milieu des épaulettes semblerait chose étrange à ces Indiens hostiles, et leur serait peu agréable. »

Les lignes suivantes du P. De Smet ne peuvent manquer d'intéresser le lecteur.

Université de Saint-Louis, janvier 1868.

Lorsqu'on met le pied dans un camp indien, qu'il y ait 100 à 200 loges, ou 800 à 1,000 âmes,

[1] Le général Sherman est aujourd'hui généralissime de l'armée des États-Unis. C'est lui qui finit la guerre de la Sécession (avril 1865), en forçant le général Lee à capituler avec une poignée de soldats qui lui restaient, glorieux débris de l'héroïque armée des Confédérés. (*Note de la présente Édition.*)

peu importe le nombre, on est frappé de l'ordre et de la tranquillité qui y règnent.

Parmi les sauvages, comme partout ailleurs, les enfants s'amusent de tout cœur à leurs jeux innocents : tir à l'arc, jeu de balle, course, etc.

Les femmes sont à leurs occupations de ménage : elles font la cuisine, coupent le bois, cherchent l'eau, travaillent les peaux des animaux tués à la chasse ; elles les sèchent, les tannent, les ratissent, les peinturent, les rendent souples et les ornent de broderies de diverses manières. Ajoutez à cela le soin de leurs petits *papous*, ou enfants. En un mot, on trouve les femmes toujours occupées.

Les hommes soignent les chevaux, font des arcs et des flèches, préparent et sèchent le *kinnêkinick*, herbe à fumer [1], s'employent à quelque besogne utile ou à fabriquer des objets de pure fantaisie. Leur occupation de prédilection, c'est de fumer le calumet, de manger une bonne grillade de buffle ou de chevreuil, de prendre un petit somme, de deviser sur les nouvelles du jour et sur les mouvements futurs du camp.

Quoique en plus petit nombre que dans les pays civilisés, les camps indiens ont aussi leurs muscadins et leurs fainéants, leurs *bons à rien* qui tuent le temps à se barbouiller le visage de diffé-

[1] *Kinnêkinick* est un mot indien, qui signifie un mélange de feuilles sèches de vinaigrier et d'écorce intérieure de saule rouge.

rentes couleurs et à s'orner de pied en cap, plantés devant le miroir qu'ils ne quittent presque pas.

Voilà l'ordre habituel ; mais il y a des variantes. Ainsi, à l'arrivée d'un personnage qu'ils veulent honorer, tout prend vie et se met en mouvement ; le monde est sur pied pour recevoir l'hôte nouveau ; il doit passer nécessairement par une longue suite de poignées de mains. Plus tard, il est honoré d'une sérénade accompagnée de l'exercice de la danse. Ces danses sont très-vives et très-variées, et, si le séjour du personnage se prolonge, on lui en offre toute la série. Je vais vous donner une idée de cet amusement.

Un grand cercle de danseurs se forme. Ils sont hideusement barbouillés. Les musiciens commencent à battre leurs tambours et leurs tambourins, et tous les danseurs accompagnent la musique d'un chant lent et mesuré, qu'ils varient par des cris perçants, des grognements, des hurlements, pour donner du ton à la cadence. Lorsque les voix de femmes s'y mêlent, la partie vocale de l'exécution est douce, plaintive et assez mélodieuse. Une fête dansante est la combinaison de danses diverses. Voici les principales : la danse du chef, celle du mendiant, du buffle, du maïs, des morts, du mariage ; la danse du retour de la guerre, avec les prisonniers et leurs sacrifices. Cette dernière est partout la plus importante et la plus variée ; c'est l'image fidèle d'un champ de bataille indien. Elle représente le départ des guerriers,

leur arrivée dans le pays ennemi, l'attaque, l'enlèvement de la chevelure, la rentrée triomphante dans la tribu et les tortures des prisonniers. Ces danses se font avec un grand enthousiasme ; l'ardeur et l'entrain des sauvages danseurs forment un contraste frappant avec le repos stoïque de leur vie ordinaire.

La *danse au gazon* a été instituée par le bon chef Panamniapapi, avant sa conversion à la foi. Il est le grand chef de la tribu des Yanktons, qui compte près de 3,000 âmes et appartient à la nation siouse. Parmi les Indiens, chaque tribu a ses sociétés ou associations ; la principale parmi les Yanktons est appelée *Pêjimakinnanka*, ou *la bande au gazon*. Tous les braves, ou *hommes de cœur*, comme disent les Indiens, appartiennent à cette sorte de confraternité ; ils prennent l'engagement solennel : — 1° D'éviter toute querelle entre eux, et de soumettre à l'arbitrage et à la décision de deux ou trois hommes sages et prudents tous les différends qui pourraient surgir ; c'est leur cour suprême, improvisée pour les cas qui se présentent, et de laquelle il n'y a point d'appel. Le résultat est généralement heureux : les sociétaires vivent dans une bonne entente et une grande harmonie. — 2° La société s'engage à donner aide et assistance au faible, à protéger l'orphelin et la veuve, à secourir dans leurs besoins le malade et l'étranger.

Le gazon est parmi eux l'emblème de la charité.

C'est le gazon qui nourrit leurs chevaux et autres animaux domestiques, qui engraisse les buffles, les cerfs, les orignals, les grosses-cornes, les cabris des plaines et des montagnes. Les chevaux portent tout l'avoir de l'Indien dans ses déplacements journaliers, et il les monte pour le voyage et la chasse. La chair des animaux sauvages le nourrit, les peaux lui servent de vêtements d'hiver et d'été, de lit et de couverture ; les robes de buffle surtout servent à la construction de leurs esquifs et canots, de leurs tentes ou loges ; elles leur procurent les cordes et tout ce qui est nécessaire pour la confection de leurs selles et de leurs brides. La *bande au gazon* partage avec plaisir les produits de la chasse avec l'orphelin et la veuve, le vieillard, le pauvre et l'étranger.

C'est au printemps lorsque le gazon est tendre, que les danses de cérémonie ont lieu. Les insignes ou la marque distinctive de la société, sont une touffe de gazon tressée que chaque membre porte attachée à la ceinture sous forme d'une longue queue. Au premier signal donné par le chef de file, tous les confrères sont sur pied, soigneusement peinturés et dans leurs plus beaux costumes. Ils forment un grand cercle, brandissent leurs armes, lances, casse-têtes, arcs, flèches ou tout autre instrument qui a servi dans un exploit ou dans quelque action héroïque, à la guerre ou à la chasse. Tous les mouvements sont cadencés au son du tambourin, de la flûte, de la calebasse

remplie de petits cailloux. Tout en dansant et sautant, chaque confrère s'accompagne de gestes, fait des cabrioles, chante son *dowampi*, complainte qui raconte les hauts faits de sa bravoure et les rêves de son cœur. Les refrains, que tous chantent ensemble, sont remplis de sarcasmes contre la poltronnerie et l'avarice. Chaque danseur a sa pirouette propre et ses poses particulières. Ils font des sauts étonnants, battent des pieds la terre à la faire trembler sous leurs pas ; ils finissent par tournailler en tous sens. J'ajouterai que l'ensemble forme une admirable confusion, réglée sur les sons étourdissants d'une musique impossible.

Permettez-moi de faire une remarque finale. Les danses parmi les Sauvages, sauf celle de la chevelure, qui donne vraiment des frissons, sont généralement très-modestes et innocentes. Il n'y a jamais mélange d'hommes et de femmes : les hommes se tiennent entre eux, et les femmes forment un cercle entre elles. Les danses indiennes l'emportent assurément en convenance sur les exercices chorégraphiques de maint pays civilisé.

Je vous donne ci-joint un petit dessin barbouillé de la *danse au gazon*, fait sur les lieux mêmes. Le chef Pananniapapi s'y trouve debout, derrière le Sauvage qui bat le tambour.

La danse est toujours suivie d'un festin. Comme les invités sont nombreux, il a lieu dans la plaine, à l'endroit même où la réjouissance s'est faite. Les cercles se forment autour des chaudières

bouillantes et des grillades au feu. Chaque hôte porte avec soi son assiette ou son plat. Le maître des cérémonies, choisi pour la circonstance, est celui qui a reçu à la guerre les blessures les plus dangereuses. *Eg-gha-katamâtscha*, ou le *Cerf chétif*, se trouve aujourd'hui à la tête de l'association. Dans un combat contre les ennemis, il a reçu une balle qui lui a traversé le bras droit et la poitrine. Dans la danse c'est lui qui se lève le premier et donne le pas ; après la danse, c'est encore lui qui touche le premier la chaudière bouillante et la grillade au feu. Chaque associé de la bande se sert après lui, et ensuite se servent tous les invités. Chacun fait honneur à son morceau. On boit la soupe et le café au milieu de conversations joyeuses et des plus animées.

Je suis etc.....

P. J. De Smet, S. J.

III

ÉLOQUENCE DES SAUVAGES.

Université de Saint-Louis, 19 mars 1868.

Je vais de nouveau quitter les États-Unis, ce vaste pays où les ouvriers apostoliques sont trop rares, vu l'accroissement rapide et prodigieux de la population. Lorsque l'ère 1900 s'accomplira, l'Amérique du nord, d'après la progression actuelle, aura atteint le chiffre de cent millions d'habitants.

J'espère rencontrer bientôt le digne chef Pananniapapi. Vous aurez de ses nouvelles. Je suis très-occupé en ce moment à faire mes préparatifs de départ. Je dois pourvoir à tous les besoins de nos missions dans les Montagnes-Rocheuses, aujourd'hui territoire de Montana et d'Idaho ; et ces besoins sont très-grands. Chaque

année y voit augmenter le nombre des églises. Je partirai, dans la huitaine, pour des contrées bien dangereuses. Je suis autorisé par le gouvernement à me rendre au milieu des Indiens révoltés, dans l'intérêt de la paix et de la tranquillité du pays. C'est une rude entreprise qui demande beaucoup de prières. Tâchez donc de me les procurer auprès des bonnes âmes, et ne m'oubliez pas dans vos saints sacrifices à l'autel. Si je parviens à ma destination, je vous écrirai.

Université de Saint-Louis, 20 mars 1868.

Selon la promesse que je vous ai faite, je vous envoie quelques discours adressés aux commissaires du gouvernement dans le courant de l'automne dernier. Je les ferai précéder de deux extraits, d'ancienne date, mais qui peuvent être appliqués littéralement aux Sauvages de nos jours.

En 1644, le P. Jérôme Lallemant, frère de l'illustre martyr des Iroquois, écrivit, du Canada, à son supérieur, en France, ces lignes que je traduis de l'anglais :

« Bien des personnes sont portées à désespérer
« de la conversion de ce peuple ; elles l'envisa-
« gent comme un ramassis de barbares, n'ayant
« de l'homme que l'apparence et incapables d'être
« convertis à la foi. Ce jugement est bien témé-
« raire ; j'ose affirmer, en toute vérité, que, sous
« le rapport de l'intelligence, ils ne sont nulle-

« ment inférieurs aux natifs Européens ; et si « j'étais resté en France, je n'aurais jamais cru « que, sans instruction, la nature pût produire une « éloquence aussi virile, et donner à ces sau- « vages un jugement aussi sûr dans leurs propres « affaires, comme j'ai l'occasion de tant admirer « parmi les Hurons. »

Le Père Charlevoix nous dit : « La beauté de « leur imagination égale la vivacité qui se fait « remarquer dans tous leurs discours ; leur répli- « que est très-prompte, et leurs harangues sont « remplies de passages émouvants, qui auraient « provoqué des applaudissements dans l'ancienne « Rome et à Athènes. Leur éloquence possède « une force, une vigueur et une énergie que l'art « ne saurait donner, et que les Grecs eux-mêmes « admiraient dans les barbares. »

Aux États-Unis on traite les Indiens des Grandes-plaines de l'Ouest comme des Sauvages, toujours prêts à verser le sang humain. Ma propre expérience me fait démentir cette assertion. Depuis environ trente ans, j'ai passé et repassé dans le territoire du *Far West*, sans avoir été une seule fois attaqué, et sans avoir reçu une seule parole injurieuse de la part des Peaux-rouges. Partout ils m'ont traité avec affabilité, cordialité et respect ; partout la meilleure loge m'était offerte, et ils m'accordaient volontiers les meilleurs morceaux de leur chasse, pourvoyant avec abondance à tous mes besoins. Ils sont assidus et attentifs

aux instructions religieuses et témoignent un très grand respect pour la parole de Dieu. Vous jugerez de leur intelligence par leurs discours.

I. — Dernières paroles du Chef Côte-d'Ours.

Ce sont les dernières paroles du fameux *Côte-d'Ours* à ses amis, son frère, et son jeune fils de huit ans. Il est mort dans les parages du Fort-Rice, l'année dernière, quelque temps avant l'arrivée du Père De Smet dans ce pays.

« Frère, une voix de la région des esprits m'appelle ; mais, avant de vous quitter, je désire que vous tous entendiez mes paroles.

Je sais que vous êtes bien disposé, et, si vous voulez suivre mon conseil, qui est, comme il l'a toujours été, que vous nourrissiez des sentiments d'amitié envers les Blancs, et que vous agissiez conformément au désir que notre Grand-père (le président des États-Unis) vous a fait connaître par ses agents ; les grands hommes parmi les Blancs seront vos amis et viendront à votre secours en cas de besoin.

Et d'abord, par dessus tout, quand je ne serai plus, je vous prie de ne pas vous inquiéter concernant la place où je serai enseveli, d'après les coutumes ordinaires de notre race. Le lieu de mon dernier repos, auquel le Grand-Esprit et mes meilleurs amis, les Blancs, ont eu soin de

pourvoir, sera visité tranquillement ; quand vous y viendrez, souvenez-vous de mes paroles, et lorsque mon peuple viendra vous rejoindre, dites à tous et jusqu'au dernier d'entre eux, où je repose et ce que je vous ai dit. Mon esprit entendra vos paroles ; que nul ne pense que mes seuls désirs n'aient point été pour le bien de tous. Le temps leur apprendra, tandis que mon corps s'en ira en poussière, combien ils sont redevables aux Blancs, et combien le bonheur de notre race dépend des Blancs.

Quant à ceux qui sont assez insensés pour croire qu'ils peuvent vaincre et gouverner les Blancs, je souhaite que leur arcs demeurent sans force, que leur bras levé tombe et perde son énergie, et que le cri de guerre cesse à l'instant. Écoutez bien les paroles des Blancs et mes derniers aveux ; moi je ne connais et n'éprouve que les meilleurs sentiments pour les Blancs.

Mon fils ne peut pas comprendre mes paroles ; mais vous, mon frère, vous le pouvez. Quand il aura grandi, répétez-lui souvent mes recommandations ; mon esprit sera avec vous tous.

Ensevelissez-moi au milieu des Blancs. Que mon esprit, après ma mort, puisse s'associer au leur, comme il était avec eux de mon vivant.

Mon père m'appelle et me dit : « Viens ! viens ! »

II. — Défi porté par le Bouclier-de-fer.

Le discours suivant fut prononcé par un chef Sioux, nommé *Bouclier-de-fer*, et adressé aux généraux Parker et Sully, en présence du R. P. De Smet. Un fier et audacieux défi fut lancé aux États-Unis en ces termes :

« Quand le Grand-père envoie des hommes honnêtes comme vous dans mon pays, j'aime à m'entretenir avec eux, à entendre ce qu'ils ont à me dire, et à répondre par eux au Grand-père. C'est pour cela que je suis venu aujourd'hui en ces lieux. Il en est un parmi vous que je connais ; c'est un homme de Dieu ; moi et mon peuple nous l'aimons.

Vous me dites que le Grand-père aime ses enfants les *Peaux-rouges*, qu'il veut être juste à leur égard et les rendre heureux.

Dans les temps passés, nous étions tous heureux et nous n'avions aucune difficulté : nous vivions en paix. Pourquoi ? Parce que ceux qui venaient nous parler et tenir conseil avec nous étaient des hommes honnêtes ; ils ne nous trompaient point. Pourquoi le Grand-père nous a-t-il député ensuite des gens qui nous ont menti et nous ont trompés, si réellement il nous aime tendrement comme vous le dites ? Quand les Blancs nous disent la vérité et sont fidèles à leurs promesses, nous les aimons et nous pouvons vivre avec eux ; mais quand ils

viennent mentir et faire le contraire de ce qu'ils disent, nous les détestons et nous nous battons avec fureur contre eux.

Depuis l'époque où de tels hommes sont venus parmi nous, tout a été mal ; plus rien n'est bon, ni prospère ; le climat même, qui auparavant était agréable, est devenu mauvais. Ce sont ces hommes-là qui chassent et détruisent nos animaux, lors même qu'ils n'en ont pas besoin. Aucun Indien n'aime cela. Ces hommes-là, quand ils viennent au milieu de nous, se conduisent mal avec les jeunes filles, et rendent mes jeunes gens jaloux. Quand ils nous quittent ensuite, ils n'emportent pas leurs enfants, mais ils les abandonnent à mon peuple, pour qu'il en prenne soin ; et personne parmi les Indiens n'aime cela également.

Si le Grand-père désire mettre fin à ces désordres, et voir les choses marcher comme autrefois ; s'il veut vivre heureux et en paix avec ses enfants les Peaux-rouges, il faut qu'il nous envoie des hommes honnêtes et intelligents, avec lesquels nous puissions parler.

Nous ne venons jamais sur vos terres pour y porter le trouble ; mais vous venez toujours sur les nôtres pour semer le malheur au milieu de nous. Pourquoi faites-vous cela ? Les Blancs ont construit quatre routes à travers mon pays, et ont chassé au loin tous mes animaux. Vous me cachez et me soustrayez la poudre et le plomb. Pourquoi en agissez-vous ainsi ? Quand j'aperçois du gibier,

j'ai besoin de le tuer pour me nourrir avec ma famille ; c'est le moyen de pourvoir à mes besoins journaliers et à ceux des miens. Les animaux sont devenus si rares aujourd'hui que je ne puis plus les tuer avec mon arc et mes flèches. Encore une fois, j'ai besoin de poudre et de plomb.

Je ne puis pas vivre à votre manière ; mes habitudes sont différentes des vôtres, et je ne saurais me faire à votre régime, ni mon peuple non plus. Nous ne pouvons pas vivre en contact avec vous. Depuis que les Blancs viennent ici pour nous tromper et nous raconter des mensonges, je suis honteux de mettre le pied dans la maison d'un Blanc ou de recevoir sa visite. Les soldats, eux aussi, se sont mal conduits au milieu de nous. Si le Grand-père veut nous débarrasser de ses soldats et nous laisser seulement les marchands dont nous avons besoin, nous serons heureux et le climat redeviendra bon. Il faut qu'il renonce à tous les chemins de fer que ses gens ont construits sur mon territoire. Ce territoire est le mien. Il ne vous appartient pas, et nous ne voulons aucunement vous en faire l'abandon. Nous ne voulons pas habiter les terres que vous nous imposez : nous voulons demeurer ici. Moi et mon peuple, nous pouvons aussi bien nous battre et mourir pour défendre ce qui est à nous, que quitter notre pays et crever de faim. Nous sommes prêts à tout faire, et à scalper autant de têtes que nous pourrons, si le Grand-père ne retire pas ses soldats et ne nous rend pas nos terres.

Mon peuple est là qui m'attend. Si je m'en retourne vers lui souriant et heureux, il sourira aussi et sera heureux ; mais si je m'en retourne fâché et mécontent, il sera également fâché et mécontent. C'est ce que j'ai à dire au Grand-père. »

III. — Harangue de Santanka pour la paix.

Santanka est le chef des Kiowas. Son discours s'adresse aux commissaires du gouvernement envoyés pour faire la paix, en octobre 1867.

« Commissaires du Grand-père,

« Je suis heureux de vous rencontrer. Les harangues multipliées de mon peuple vous auront sans doute étourdis et fatigués. Un grand nombre se sont présentés pour vous parler, et leurs dires vous auront rempli les oreilles. Je me suis tenu à l'écart, au dernier rang, sans prononcer un mot, tout en me considérant cependant comme le grand chef de la nation Kiowa ; mais d'autres plus jeunes que moi désiraient parler, je les ai laissé faire. Néanmoins, avant de m'en retourner, ainsi que je l'ai résolu, je viens vous dire que les Kiowas et les Comanches ont conclu la paix avec vous, et qu'ils ont l'intention de la maintenir. Si elle nous accorde prospérité, nous la chérirons naturellement davantage. Si, au contraire, l'adversité et la pauvreté doivent la suivre et devenir notre partage, nous ne serons pas les

premiers à violer la paix ; nous resterons fidèles à notre contrat et il demeurera debout.

Ci-devant, nous avons fait la guerre contre le Texas, dans la persuasion où était mon peuple que le Grand-père n'en serait point offensé ; car les Texiens avaient renoncé à son alliance et étaient devenus ses ennemis. Vous nous dites aujourd'hui qu'ils ont fait la paix et sont rentrés dans la grande famille. Les Kiowas et les Comanches ne laisseront plus désormais de traces sanglantes dans le pays des Texiens ; leur parole sera sacrée et durable, à moins que les Blancs ne transgressent les premiers leurs engagements, et ne provoquent de nouveau les horreurs de la guerre. Nous resterons fidèles à nos promesses. Nos contrats sont peu nombreux et nous n'en perdrons pas la mémoire.

Il paraît que le Grand-chef des Blancs n'est pas capable de conduire ses braves ; le Grand-père semble désarmé en présence de ses enfants. Il perd patience quelquefois et se fâche, lorsqu'il voit les torts et les injustices que son peuple commet contre les Peaux-rouges. Sa voix se fait entendre comme le mugissement des vents violents ; mais cette voix s'affaiblit peu à peu, et le calme le plus profond couvre toutes nos plaintes.

Nous espérons plus que jamais dans l'avenir. Si tous parlaient et agissaient comme vous l'avez fait, le soleil de la paix ne s'éclipserait plus. Nous avons fait la guerre aux Blancs, mais jamais

par plaisir, seulement par nécessité, forcés que nous étions à prendre les armes.

Avant que le moment de craindre arrivât, aucun Blanc qui se rendait dans notre village n'en sortait affamé. Nous avions plus de joie de partager avec lui nos provisions, que lui n'éprouvait de bonheur à recevoir le bienfait de l'hospitalité. Dans ce temps déjà bien éloigné de nous, l'inquiétude et les soupçons nous étaient tout à fait inconnus. Le monde nous semblait assez vaste pour contenter les Blancs et les Peaux-rouges. Les immenses plaines semblent se resserrer aujourd'hui, et le Blanc devient jaloux de son frère à la peau rouge. D'abord il venait à nous pour faire le commerce ; de nos jours, il ne nous arrive que pour se battre. Il venait jadis en voyageur ; à présent il vient en soldat. Anciennement il avait pleine confiance dans notre amitié, et notre fidélité lui servait de bouclier ; maintenant il construit des forts et les arme de canons. Alors il nous procurait des armes et de la poudre pour faire la chasse aux animaux ; nous l'aimions, parce qu'il se confiait dans notre loyauté ; aujourd'hui il nous soupçonne et nous force à nous joindre à ses ennemis. Il s'enveloppe dans un nuage de rancune et de jalousie et nous dit : « Retire-toi ; » comme dirait un maître en colère contre son chien.

Nous rendons grâces au Grand-Esprit de ce que tous ces maux vont finir bientôt, pour faire

place aux jours de paix et d'union. Vous vous présentez en amis ; vous avez prêté l'oreille à nos plaintes. Elles auront pu vous paraître peu importantes, mais pour nous elles résument toute notre existence. Vous n'avez pas essayé, comme beaucoup d'autres le font, de nous enlever nos terres pour rien. Vous n'avez pas tenté de faire un nouvel accord, et cela pour nous tromper. Vous n'avez pas songé à diminuer nos annuités, sans même nous consulter ; vous les avez, au contraire, augmentées. Les dons déjà faits n'ont point été retirés ; vous nous avez accordé, de votre plein gré, de nouvelles garanties pour notre plus grand avantage et l'augmentation de notre bien-être. En nous ouvrant vos grands cœurs, nous avons dit : « Voilà les hommes de l'ancien temps ! » Sans hésiter, nous vous avons donné nos cœurs. Vous les possédez aujourd'hui. L'esprit qui vous guide vous dira ce qu'il y a de mieux à faire. Nous saisissons avec ardeur votre main bienveillante ; guidez-nous dans le sentier qu'il nous reste à parcourir, et nous ne nous en écarterons jamais. Désormais, grâce au respect que nous aurons pour vous, l'herbe verte de nos prairies ne sera plus rougie du sang des Blancs ; votre peuple sera notre peuple, et la paix sera notre mutuel héritage. Si des torts se commettent contre nous à l'avenir, vous viendrez à notre secours pour les redresser ; nous savons que vous ne nous abandonnerez pas. Dites à votre peuple de se conduire

a notre égard comme vous l'avez fait. Je suis vieux, et bientôt j'irai rejoindre mes frères ; mais ceux qui viendront après moi se souviendront de ce jour. Ce jour restera gravé dans la mémoire des vieillards ; ils en garderont le souvenir comme un précieux trésor, et ce souvenir les accompagnera jusqu'à la tombe ; ils le transmettront à leurs descendants comme une tradition sacrée, et il passera jusqu'aux enfants de leurs petits-enfants.

Maintenant il est temps que je m'en aille. Au revoir. Peut-être que vous ne me reverrez plus ; mais souvenez-vous de Santanka, l'ami des Blancs. »

Éloge funèbre du Buffalo-Noir, par Ongpatongha.

Université de Saint-Louis, 20 mars 1868.

J'ai lu avec plaisir, dans le *Courrier des États-Unis*, le récit de la mort du chef des Omahas, Logan Fontenelle. Lors de ma première mission à Sainte-Marie, au *Council-Bluffs*, parmi les Potowatomies, j'ai été très-lié avec son père, négociant en pelleteries parmi les tribus indiennes. Je lui ai administré les sacrements à sa dernière heure. En 1838, j'ai baptisé ses quatre enfants, ainsi que leur mère, la fille du chef des Omahas, Ongpatongha, ou le *Grand-cerf*. Logan, l'aîné des enfants, était mon filleul. Plus tard, j'ai également baptisé Ongpatongha, dans son extrême

vieillesse. Après sa mort, Logan a succédé à son grand-père, et a su se faire aimer et respecter de toute la nation, tant par sa bravoure que par sa sagesse. Il désirait ardemment avoir une mission de Robes-noires pour l'instruction de sa tribu ; mais, manque d'ouvriers apostoliques, ses vœux n'ont jamais été accomplis.

Le chef Ongpatongha, dans sa longue carrière, a toujours mérité et conservé l'estime des Blancs, ainsi que celle de son propre peuple et des tribus voisines. C'était un homme pacifique dans ses dispositions et ses rapports avec le prochain, d'une probité exemplaire et d'une rare intelligence. Il était considéré comme l'orateur par excellence, parmi toutes les tribus des Plaines.

Dans les esquisses biographiques des chefs indiens, on a conservé un de ses discours qui ferait honneur à un orateur romain ou grec. En 1811, un grand conseil fut tenu au *Portage des Sioux*. Le gouverneur Edwards et le colonel Miller représentaient le gouvernement des États-Unis ; un grand nombre de chefs représentaient leurs différentes tribus. Séance tenante, un chef sioux très-renommé, le Buffalo-Noir, mourut subitement et fut enterré avec tous les honneurs de la guerre. Après la cérémonie, Ongpatongha improvisa devant toute l'assemblée un discours, qui maintint la tranquillité et la bonne harmonie dans la grande réunion.

« Mes frères, dit-il, ne vous affligez pas ; l'ad-

versité peut atteindre l'homme le plus sage et le plus digne. La sombre mort se présente et arrive toujours trop tôt ; c'est le décret du Grand-Esprit ; et toutes les nations de la terre doivent s'y soumettre. On ne doit jamais s'affliger du passé, ni de ce qu'on ne saurait éviter. Chefs sioux, courage ! Bannissez de vos cœurs l'amertume, provenant de ce que, en visitant ici votre père (le président des États-Unis), vous ayez perdu le grand-chef de votre nation. Il est à espérer qu'un semblable malheur, et dans des circonstances aussi pénibles ne vous atteindra plus. D'ailleurs, cette perte aurait pu vous arriver dans votre propre village. Cinq fois, j'ai visité ce pays, et à chaque occasion je suis rentré dans ma cabane sain et sauf. Les malheurs ne sont pas inhérents à un endroit particulier : on les rencontre partout.

« C'eût été pour moi un bonheur de mourir à la place de ce chef dont nous déplorons la mort aujourd'hui. La perte si peu importante que ma nation aurait subie par mon décès aurait été doublement compensée par mes honorables obsèques. Les honneurs auraient fait cesser tous les regrets. Mes guerriers, au lieu d'être couverts d'un nuage de deuil, se seraient trouvés dans un soleil éclatant de gloire et de joie. Pour moi assurément l'occurrence aurait été bien glorieuse. Plus tard, lorsque la mort m'atteindra dans mon village, au lieu d'un noble tombeau, et d'une grande procession ; au lieu d'une musique harmonieuse et du

bruit des canons ; au lieu d'un drapeau flottant au-dessus de ma tête, je serai enveloppé dans une robe de buffle, élevé sur un faible échafaudage, et exposé au gré des vents pour être bientôt abattu. Ma chair deviendra la pâture des loups, et mes os, traînés dans la plaine, seront foulés par les animaux qui la parcourent...

« Chef des soldats ! (il s'adresse au colonel Miller) tes soins et tes bons services n'ont pas été accordés en vain ; tes attentions ne seront point oubliées ; l'écho les répétera. J'annoncerai à ma nation le respect que nos amis les Blancs rendent aux morts. Sur ma terre, nos armes à feu répéteront le son de vos canons. »

Ces quatre discours de la Côte-d'Ours, du Bouclier-de-fer, de Santanka et d'Ongpatongha vous donnent une idée de l'éloquence des sauvages ; ils confirment ce que disait le P. Charlevoix, que cette faconde aurait mérité autrefois les applaudissements de Rome et d'Athènes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. J. De Smet, S. J.

IV

LA PACIFICATION PAR LA ROBE-NOIRE.

Voici d'après le *Cincinnati Catholic Telegraph* du 29 juillet 1868, les pièces authentiques concernant la pacification, faite par le R. P. De Smet, des Sauvages révoltés dans les plaines du Haut-Missouri, et le traité de paix conclu entre eux et la république des États-Unis. Ce fait est peut-être le plus remarquable de toute l'histoire des missions. Il montre quelle influence exerce sur les peuples civilisés et sauvages, lorsqu'ils la comprennent, cette religion à laquelle l'Europe rationaliste fait aujourd'hui la guerre. Voici un vieillard de soixante-huit ans, qui s'en va, sans autre arme que son crucifix et son chapelet, sans autre prestige que sa robe noire, sans autre politique que sa foi ; qui s'en va, disons-nous, parcourir 2,000 lieues pour soumettre des bandes nombreuses et terribles, soumission qui, d'après le calcul d'un des généraux américains, aurait coûté aux États-Unis des sommes fabuleuses, et aurait fait tomber des milliers d'hommes, victimes de la guerre et de la vengeance. Il n'y a que la religion catholique qui fasse obtenir de semblables triomphes.

Mais écoutons le *Cincinnati Catholic Telegraph* :

« Les membres de la commission chargée de négocier la paix avec les Indiens et le révérend Père P. J. De Smet. — Nos lecteurs trouveront plus loin une lettre très-intéressante datée du fort Rice, territoire de Dacotah. — Nous en sommes redevables à un officier distingué de l'armée des États-Unis. Tout le monde s'unira aux louanges qu'il donne à l'intrépide « Robe-noire, » ainsi qu'au témoignage que les commissaires de paix lui adressent en reconnaissance des grands services qu'il leur a rendus. »

Adresse des officiers de l'armée des États-Unis chargés de conclure la paix avec les Indiens, au révérend Père P. J. De Smet, S. J. — Lettre intéressante adressée par un officier distingué de l'armée à S. G. Mgr l'archevêque Purcell, etc.

« Fort Rice, territoire de Dacotah, le 3 juillet 1868.

« Au révérend Père P. J. De Smet, S. J.

« Révérend Père. Nous soussignés, membres de la commission chargée de conclure la paix avec les Indiens, avons été présents à l'assemblée récemment tenue à ce fort, et désirons vivement vous exprimer notre haute appréciation des services importants que vous nous avez rendus, ainsi qu'au pays, par votre dévouement incessant et vos efforts couronnés de succès, pour amener les Indiens à s'aboucher avec nous et entrer en négociation avec le gouvernement. Nous sommes per-

suadés que nous ne devons les résultats obtenus qu'à votre long et pénible voyage jusqu'au cœur du pays ennemi, et à l'influence que vos travaux apostoliques vous ont donnée sur les tribus les plus hostiles.

« Nous n'ignorons pas, révérend Père, que nos remercîments n'ont que peu de valeur à vos yeux, et que la conviction d'avoir beaucoup travaillé à établir la paix sur la terre et la concorde parmi les hommes, est votre plus belle récompense. Cependant, nous répondrions mal à nos sentiments intimes, si nous omettions de vous exprimer combien nous sentons vivement les obligations que nous avons contractées envers vous.

« Nous sommes, révérend Père, avec les sentiments du plus profond respect, vos très-obéissants serviteurs.

(*Signé*) Général W. S. Harney, commissaire de paix. — J.-B. Sanborn, commissaire de paix. — Général Alfred H. Terry, commissaire de paix. »

« Fort Sully, territoire de Dacotah, le 12 juillet 1868.

« A S. G. Mgr l'archevêque Purcell.

« Monseigneur, je vous envoie ci-inclus un témoignage que la commission de paix, établie dernièrement au fort Rice, a donné à notre bien-aimé Père missionnaire P. J. De Smet.

« Vous êtes probablement au courant des tra-

vaux de la commission pendant l'année dernière. Au mois de mai de la présente année, les commissaires réussirent à convoquer au fort Laramie, sur la rivière La Platte, un certain nombre de chefs appartenant aux tribus les plus redoutables et les plus belliqueuses. Cependant les Unckpapagas persistaient à ne vouloir entrer dans aucun arrangement avec les Blancs, et il va sans dire que tout traité avec les Sioux devenait impossible, si cette grande et hostile tribu refusait d'y concourir. Dans cette conjoncture, le révérend Père De Smet, qui a consacré sa vie au service de la vraie religion et de l'humanité, offrit lui-même, malgré son grand âge, de tâcher de pénétrer dans les camps hostiles et d'user de son influence sur les chefs, pour les amener à se présenter devant la commission au fort Rice. Ainsi que vous l'apprendra la lettre des membres de la commission, on a lieu de croire que sa mission a eu un plein succès.

« Je ne pourrais vous donner qu'une idée imparfaite des privations et des dangers de ce voyage, à moins que vous ne connaissiez les grandes plaines de ces contrées et le caractère de l'Indien, naturellement porté à la vengeance. Seul de tous les Blancs, le Père De Smet pouvait pénétrer chez ces cruels sauvages et en revenir sain et sauf. Un des chefs, lui adressant la parole pendant qu'il se trouvait au camp ennemi, lui dit : « Si c'eût été tout autre homme que vous, « Robe-noire, ce jour eût été son dernier. »

« Le révérend Père avait avec lui, en qualité d'interprète, M. Galpin, qui a épousé une Indienne de la tribu des Unckpapagas. Cette dame, bonne catholique, est une excellente personne, et un exemple frappant de ce que peut, pour le bonheur de l'Indien, l'influence de la religion et de la civilisation. En quittant le fort Rice, le Père De Smet avait à se diriger en droite ligne vers l'ouest. L'ennemi avait assis son camp un peu au-dessus de l'embouchure de la rivière de la Roche-jaune, près de la rivière à la Poudre. La distance à parcourir, aller et revenir, était de 700 milles. Le pays est un désert stérile. On n'y voit, en fait de végétation, que l'absinthe, l'*artemisia* des plaines. On n'y trouve pas de buffles, excepté sur les bords de la Roche-jaune, où ils sont très-nombreux.

« Le révérend Père est connu parmi les Indiens sous le nom de *Robe-noire* et de l'*Homme de la grande médecine* [1]. Lorsqu'il est avec eux, il porte toujours la soutane et le crucifix. Il est le seul homme auquel j'ai vu les Indiens témoigner une affection véritable. Ils disent, dans leur langage simple et ouvert, qu'il est le seul Blanc qui n'a pas la langue fourchue, c'est-à-dire, qui ne raconte jamais de mensonges. L'accueil qu'ils lui firent

[1] Les Indiens appliquent le nom de *médecine* aux choses religieuses et, en général, à tout ce qui dépasse la portée de leur intelligence.

au camp ennemi fut enthousiaste et magnifique. Ils firent 20 milles pour venir au-devant de lui, et les principaux chefs, à cheval à ses côtés, le conduisirent au camp en grand triomphe. Ce camp comprenait plus de 500 loges, lesquelles, à raison de six personnes par loge, donnaient un total de 3,000 Indiens. Pendant sa visite, qui fut de trois jours, les principaux chefs, la *Lune-noire* et le *Taureau-assis*, qui, durant les quatre dernières années de la guerre, avaient été de redoutables adversaires pour les Blancs, veillèrent constamment à la sûreté du missionnaire : ils dormaient la nuit à ses côtés, de crainte que quelque Indien ne voulût venger sur sa personne la mort d'un parent tué par les Blancs. Pendant le jour, des multitudes d'enfants affluaient vers sa loge, et les mères lui portaient leurs nouveau-nés pour qu'il daignât leur imposer les mains et les bénir.

« Dans l'assemblée des Indiens, les grands chefs promirent de mettre un terme à la guerre. Le *Taureau-assis* déclara qu'il avait été le plus mortel ennemi des Blancs, et qu'il les avait combattus par tous les moyens en son pouvoir ; mais, maintenant que la Robe-noire était venue prononcer des paroles de paix, il renonçait à la guerre et ne lèverait plus jamais la main contre les Blancs. Les chefs déléguèrent plusieurs de leurs principaux guerriers qui, en compagnie du Père De Smet, arrivèrent au fort Rice le 30 juin.

« L'arrivée du révérend Père, avec la déléga-

tion indienne, donna lieu à de grandes réjouissances au milieu des tribus amies rassemblées au fort. Elles l'y escortèrent en grande cérémonie. Les guerriers formaient une longue file, et marchaient avec une précision toute militaire. C'était un spectacle vraiment remarquable, quoique peu en rapport avec les goûts du bon Père, qui n'aime pas le bruit des trompettes et l'éclat des parades.

« Depuis cinquante ans, peut-être, on n'avait vu, dans notre pays, une assemblée aussi nombreuse que celle qui se trouvait réunie au fort Rice. Les intérêts qu'on y devait discuter étaient bien au delà de ce que nos amis peuvent se figurer. Les premiers chefs, ou représentants de neufs bandes de la nation des Sioux, y étaient présents. Je ne crois pas nécessaire de mentionner les noms baroques de ces différentes bandes qui, du reste, vous sont pour la plupart inconnues ; qu'il me suffise de vous dire que les tribus représentées à l'assemblée couvrent de leurs habitations une étendue de territoire égalant en superficie six fois celle de l'Ohio ; et quiconque est au courant de la question indienne, n'ignore pas que la paix avec les Indiens est nulle si elle ne comprend les Sioux qui, de toutes les tribus avec lesquelles nous avons eu à traiter jusqu'à ce jour, est la plus nombreuse [1], la plus belliqueuse et

[1] Les Sioux, au nombre d'environ 80,000, sont divisés en différentes tribus.

aussi celle qui a eu le plus à se plaindre des Blancs. Le traité qui a été signé par tous les principaux chefs n'attend plus que la sanction du Sénat pour passer à l'état de loi [1].

« Je suis persuadé qu'il est le plus complet et le plus sage de tous les traités conclus jusqu'ici avec les Indiens dans ce pays. Sans entrer dans des particularités, d'après les clauses de ce traité, les Indiens seront abondamment pourvus de vivres, d'habillements, d'instruments aratoires et mécaniques. On n'y a stipulé aucune compensation pécuniaire, l'argent excitant malheureusement la convoitise de plus d'un, et convertissant souvent les commissaires, gouverneurs de territoire, surintendants, agents et marchands en une bande de voleurs. Il est hors de doute que l'exécution des clauses de ce traité assurera la paix avec les Sioux. On comprendra l'importance de ce résultat, si l'on considère qu'un général distingué constatait, l'automne dernier, que la guerre entreprise dans le but d'exterminer les Indiens des plaines (et il croyait qu'il fallait en venir à cette extrémité) coûterait au pays 500 millions de dollars. Je dirai en passant que ce moyen de pacification me paraît par trop violent. Le même général, lors de la rébellion, disait qu'il ne fallait pas moins de 200,000 hommes pour ramener à leurs devoirs le Kentucky et le Tennessee ; sa

[1] Le Sénat a confirmé ce traité.

parole parut alors insensée ; la suite des événements en a fait juger autrement.

« Mais il est temps de terminer cette longue lettre. Quel que soit le résultat final du traité que la commission vient de conclure avec les Sioux, nous ne pourrons jamais oublier, et nous ne cesserons jamais d'admirer le dévouement désintéressé du révérend Père De Smet, qui, âgé de soixante-huit ans, n'a pas hésité, au milieu des chaleurs de l'été, à entreprendre un long et périlleux voyage, à travers des plaines brûlantes, dépourvues d'arbres et même de gazon ; ne rencontrant que de l'eau corrompue et malsaine, sans cesse exposé à être scalpé par les Indiens, et cela sans rechercher ni honneurs, ni rétribution d'aucune sorte ; mais uniquement pour arrêter l'effusion du sang et pour sauver, s'il y avait moyen, quelques existences, conserver quelques habitations à ces sauvages enfants du désert, au bien spirituel et temporel desquels il a consacré une longue existence de labeurs et de sollicitudes. Le grand chef des Yanktonnais, *les Deux Ours* [1], dit dans son discours : « Quand nous nous établirons pour semer le grain, élever le bétail et « habiter des maisons, nous voulons que le Père « De Smet vienne demeurer avec nous, qu'il nous « amène d'autres Robes-noires pour vivre aussi

[1] Ce chef est à la tête de 700 loges, comprenant environ 6,000 Indiens.

« parmi nous ; nous écouterons leurs paroles et
« le Grand-Esprit nous aimera et nous bénira. »

« (*Signé*) David S. Stanley, général-major de l'armée des États-Unis. »

V

VOYAGE DANS LES PLAINES DU HAUT-MISSOURI PARMI LES TRIBUS INDIENNES RÉVOLTÉES.

Université de Saint-Louis, 28 août 1868.

J'ai fini mon modeste travail sur mon excursion parmi les tribus indiennes des plaines du Haut-Missouri. Selon ma promesse et ma coutume, je vous en envoie la première copie.

Cette lettre pourrait bien être ma dernière. Ma santé est très-délabrée par suite des fatigues de mes récentes et pénibles courses d'environ 6,000 milles ou 2,000 lieues, et surtout des chaleurs épouvantables que nous avons subies depuis trois mois. A mesure que j'avance en âge, les chaleurs me deviennent de plus en plus insupportables. Bien des fois je ressemble, dirait-on, à un homme qui touche à sa fin.

Entrons en matière sur mon récent voyage.

Après quelques jours passés parmi les Pottowatomies du Kansas, je me trouvai vraiment comme démoli, la bouche béante et haletant après une brise légère, à peine capable d'agiter les minces et petites feuilles des acacias qui environnent et ombragent la mission de Sainte-Marie. Nous étions alors au 29 juillet. Tout le monde languissait. Je me trouvais sous un soleil ardent, qui faisait varier le thermomètre Fahrenheit de 104 à 109 degrés à l'ombre, et jusqu'à 130 en plein soleil. J'en ressentirai, sans doute, les effets pendant longtemps ; mais patientons et espérons !

J'essayerai de vous donner dans cette lettre un aperçu sur ma mission ; mais, je vous en prie, ne faites aucune attention au décousu de mon récit.

I

Comme l'année précédente, au mois de mars dernier, je fus instamment prié par le gouvernement de me rendre parmi les Indiens du Haut-Missouri, principalement parmi les bandes hostiles des Dacotahs ou Sioux, pour tâcher de les amener à la paix, et pour leur faire connaître leur position critique et dangereuse, s'ils persistaient à vouloir continuer leurs meurtres et leurs brigandages contre les Blancs.

Le 30 mars, je quittai Saint-Louis, par le chemin de fer, dans la compagnie des généraux Sherman, Harney, Sanborn, Terry, Sheridan et plusieurs autres envoyés du gouvernement, pour nous rendre, par Chicago et Omaha, à Sheynne-City, dans le Nébraska. A North-Platte-City, à la jonction des deux grandes fourches de la rivière Platte, un conseil fut tenu avec le grand chef des Brûlés, *Spotted Tail* ou *Queue tachetée*; et ses principaux guerriers. Ce conseil se termina favorablement. Il fut suivi d'une abondante distribution de présents, consistant surtout en vivres, habillements et armes, qui faisaient bondir de joie les cœurs de nos Sauvages.

Sheyenne, soit dit en passant, est une vraie merveille dans son genre. Elle datait à peine de six mois au 6 avril dernier, et comptait déjà près de 9,000 habitants. A l'heure où nous sommes, cette ville à population flottante n'a guère plus de 3,000 âmes. Bentonville, située dans les mêmes parages, ne date que d'un mois, et, au quatrième jour de son existence, elle comprenait 4,000 âmes.

Avec les généraux, nous fîmes une excursion de 40 milles, jusqu'au sommet des Côtes-Noires, que le chemin de fer traverse pour se rendre à San-Francisco. On assure que c'est le point le plus élevé qu'un chemin de fer ait atteint jusqu'ici, c'est-à-dire 8,000 pieds au-dessus du niveau de la mer ; le mont Cenis peut-être excepté. Les commissaires de paix se dirigèrent ensuite vers le fort

Laramie. Selon les arrangements pris, je revins à Omaha, où je passai les fêtes de Pâques. Je m'embarquai sur le vapeur *Columbia*, pour me rendre au fort Rice, à une distance par eau de 1,005 milles. Les eaux du Missouri étaient alors très-basses, et notre marche était lente en conséquence ; il fallait surmonter et traverser de nombreuses battures et des bancs de sable et d'argile. Les fournaises voraces de notre bateau à vapeur consumaient de quinze à vingt cordes de bois par jour.

Lorsque le bateau s'arrêtait pour prendre ou couper son approvisionnement de bois nécessaire, j'eus souvent, parmi les habitants du voisinage qui se rendaient au chantier ou au débarcadère, l'occasion d'exercer le saint ministère, soit en mariant des couples qui attendaient la présence du prêtre pour recevoir la bénédiction nuptiale, soit en régénérant dans les saintes eaux du baptême un grand nombre d'enfants et plusieurs adultes.

Le capitaine et son premier officier, père et fils, les deux pilotes et d'autres parmi les principaux employés, étaient tous bons catholiques. J'avais ma petite chapelle à bord, et j'eus, chaque jour, la consolation d'offrir le saint sacrifice de la messe. Les officiers et les passagers catholiques en profitèrent pour s'approcher de temps en temps, et surtout aux fêtes solennelles, de la table du Seigneur...

Après trente-trois jours de généreux efforts contre les courants, contre les battures et les chicots,

je fis mes adieux et mes remercîments au digne capitaine, ainsi qu'à toutes mes bonnes et nouvelles connaissances. On me débarqua au fort Rice, au milieu d'un très-grand nombre d'Indiens, qui attendaient mon arrivée, et me comblèrent de marques d'amitié. Ils s'y étaient rendus pour venir assister au grand conseil de la paix. J'arrivai au fort Rice dans la matinée de la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, *Auxilium Christianorum*, [1] le 24 mai, jour bien propice pour obtenir du Ciel des faveurs sur les pauvres tribus indiennes « assises depuis tant de siècles à l'ombre de la mort. » Depuis un grand nombre d'années, ils demandent avec instance des missionnaires catholiques, des *Robes-noires*, comme ils les appellent. C'est la seule région des États-Unis qui se trouve destituée de tout secours spirituel. Sera-t-elle enfin pourvue de pasteurs, pour conduire au vrai bercail du Seigneur ces

[1] Les eaux du golfe de Lépante furent jadis le théâtre de la grande bataille navale livrée, le 17 octobre 1571, et dans laquelle don Juan d'Autriche, à la tête des flottes de l'Espagne, de Venise et du Pape, détruisit la flotte turque. Saint Pie V attribuant cette victoire à l'intercession de la Sainte Vierge, ordonna que désormais on ajouterait dans les Litanies une invocation à Marie sous le titre de « Secours des chrétiens. » Mais le pontife romain Pie VII institua la fête du 24 mai, en reconnaissance, et comme anniversaire de son heureux retour dans ses États, après qu'il eût été pendant cinq années prisonnier (1809-1814) de Napoléon dans la citadelle de Savone, en Italie. (*Note de la présente Édition.*)

brebis égarées et si favorablement disposées ? Prions et espérons.

En arrivant au fort Rice, j'eus d'abord à passer devant une longue file d'Indiens rangés le long du rivage, dans tous leurs accoutrements fantasques ; ils présentaient un coup d'œil vraiment pittoresque et unique dans son genre. Leurs chevelures étaient ornées de plumes et de rubans de soie, où le rouge et le bleu prédominaient ; leurs visages étaient barbouillés des couleurs les plus variées. Je reçus de tous une bonne poignée de main, selon leur étiquette et l'usage ; je m'aperçus que ceux qui me connaissaient, me pressaient la main beaucoup plus fortement que les autres. Mon petit bagage fut ensuite porté au logis qu'on m'avait préparé d'avance, et où tous les grands chefs des différentes tribus m'attendaient pour apprendre les nouvelles importantes du gouvernement à leur égard.

Vous vous apercevez facilement, par tous ces détails, que je me trouvais à Rice en pleine besogne. Les quatre premiers jours furent employés à l'instruction des Indiens et à conférer le baptême à tous leurs petits enfants, au nombre de 600 à 700. Les 29, 30 et 31 mai furent consacrés aux soldats catholiques, irlandais et allemands, qui, pour la plupart, profitèrent de l'occasion pour s'approcher du tribunal de la pénitence et de la sainte Table, au jour solennel de la Pentecôte.

Le 1er et le 2 juin se passèrent en entretiens avec les chefs indiens, et à faire mes préparatifs de départ, pour aller dans l'intérieur du pays à la recherche des bandes hostiles. Mon projet parut les étonner et ils ne me cachèrent guère les dangers qu'il renfermait, même quant à la sécurité de ma chevelure [1]. Je leur répondis simplement : « Les petits enfants, dans toute leur innocence, sont les petits chéris, les petits anges du Grand-Esprit sur la terre. Devant l'image de la sainte Vierge Marie, la bonne mère et la grande protectrice de toutes les nations, six lampes brûlent, nuit et jour, pendant toute la durée de mon voyage. A Saint-Louis et ailleurs, au delà de mille petits enfants, devant ces lampes allumées, implorent chaque jour les faveurs et la protection du Ciel sur toute la troupe qui m'accompagne. Je me confie avec toutes mes craintes entre les mains du Seigneur. » Tous, comme d'un seul élan, levèrent les mains au ciel, en s'écriant : « Oh ! que c'est beau ! Nous serons de la partie ! Quand partirons-nous ? — Demain, au lever du soleil ! »

[1] C'est-à-dire, la sécurité de la vie. Les sauvages enlèvent, comme des trophées, la chevelure des ennemis qu'ils tuent. De là cette expression : *la sécurité de la chevelure*.

II

Le 3 juin, je dis la messe de grand matin pour recommander le succès du voyage au Ciel. Un mot sur mes excellents compagnons ne sera pas, je pense, hors de propos. M. Galpin, ancien trappeur et négociant parmi les Sauvages, et qui a passé trente années dans ce pays, homme probe et d'une grande expérience, s'offrit généreusement pour m'accompagner en qualité d'interprète, avec sa vieille dame, Siouse de naissance, et convertie à notre sainte religion. M. Galpin exerce une grande influence parmi toutes les tribus indiennes de cette région. J'ajouterai seulement les noms des principaux chefs de mon escorte. Les *Deux-Ours,* grand chef de la tribu puissante des Yanktonnais, qui se trouve à la tête de sept cents loges ou familles. C'est un homme très-remarquable par son grand zèle pour la paix, par sa bravoure aussi bien que par son éloquence. Il m'a solennellement adopté comme frère. Le *Cabri à la course*, chef d'une grande tribu des Uncpapas, renommé par sa bravoure et ses hauts faits à la guerre contre ses ennemis, et surtout contre les Blancs. Depuis l'année dernière, il a accepté toutes les propositions de paix avec sincérité et avec ardeur, et aujourd'hui il se dévoue à les maintenir. Suivent ensuite : la *Côte-d'Ours*, le *Soliveau*, le *Noir dans*

tout son entour, l'*Esprit-revenant*, le *Nuage-brûlant*, le *Petit-Chien* et le *Corbeau-assis*, tous chefs remarquables et renommés. Ils se trouvent à la tête de mon escorte avec quatre-vingts de leurs principaux braves ou guerriers. Ils appartiennent aux différentes tribus siouses que voici : Yanktonnais, Yanktons, Têtes-coupées, Pieds-noirs, Uncpapas, Minnecongonx, Ogallalas, Sissitoos et Sancties. Tous se présentèrent et s'attachèrent librement à mon service, dans le seul but d'engager les autres tribus hostiles à me prêter une oreille favorable, et, s'il le fallait, de me protéger.

La réunion était complète. Un grand cercle fut formé, auquel s'étaient joints plusieurs officiers du fort, les soldats, et un grand nombre d'Indiens de ces différentes tribus. J'offris alors une prière solennelle au Grand-Esprit pour nous placer sous sa sauvegarde, et je fis une courte allocution aux nombreux amis qui m'entouraient afin de me recommander à leurs pieux souvenirs.

Notre marche s'ouvrit à sept heures du matin. Nous nous dirigeâmes vers l'ouest, suivant la ligne directe que le soleil parcourt. Nous fîmes, ce jour, vingt-deux milles et campâmes sur le bord septentrional de la rivière Boulet-à-canon.

Le pays, dans tous les parages que nous traversâmes, est très-onduleux et couvert d'un riche tapis de verdure, et, en cette saison de l'année, d'une grande variété de fleurs, toujours si agréables à la vue. Les fleurs étoilées du cactus, jaunes,

blanches et rouges, y dominaient surtout. Nous eûmes pendant la journée une forte averse, accompagnée d'un vent violent, qui retarda beaucoup le roulement de nos deux chariots, chargés de nos petites provisions et des sacs de voyage des gens de mon escorte.

Arrivés au campement, il ne fallut pas longtemps pour s'y mettre à l'aise.

Tous nos hommes parurent enchantés et se mirent sans tarder joyeusement à la besogne. Les chasseurs se présentèrent avec quatre beaux cabris tués. Il est très-difficile de suivre le cabri à la course. On raconte comme un fait extraordinaire qu'un jeune Indien de mon escorte, à la poursuite d'un de ces animaux, ayant lancé son cheval ventre à terre, parvint à loger deux flèches dans le corps de l'animal. La ruse vint ensuite au secours du chasseur : il imite le cri de détresse des petits, et lorsque le cabri s'arrête et observe, le chasseur lui porte le coup mortel.

Tandis que les uns s'occupent de l'arrangement de leurs couchettes, composées de minces branches de saules et de cotonniers, les autres s'empressent d'allumer des feux, de remplir les chaudières et les cafetières, de dresser des rangées de grillades au bout de bâtons pointus. Le Sauvage a un estomac excellent et d'une grande capacité ; les quatre cabris avec une suite d'autres pièces, apportées du fort Rice, disparaissent rapidement au premier repas. Puis, comme pour obtenir une salutaire

digestion, les Sauvages dansent quelques rondes, avec les plus vifs mouvements des bras et des jambes, accompagnés de chants exécutés à pleine gorge, et analogues aux circonstances dans lesquelles ils se trouvent pour le moment. Ils s'asseient enfin, et tandis que l'inséparable calumet passe de bouche en bouche, ils parlent et raisonnent sur les affaires du jour, racontent des histoires, leurs prouesses à la chasse, ou leurs exploits à la guerre, rient et jasent jusqu'à ce que le sommeil s'empare d'eux. Alors ils se retirent pour prendre du repos. J'essaie, à l'occasion, par différentes instructions, de les façonner à la bonne coutume de faire leurs pratiques de dévotion envers le Grand-Esprit, tous les matins en se levant, et le soir avant de se coucher.

Le 4 juin, après avoir passé une bonne et tranquille nuit, nous étions levés de grand matin pour la seconde journée de voyage. On allume aussitôt les feux, on prépare les chaudières et l'eau bouillante, on dit la prière du matin, on prend à la hâte la tasse de café, la grillade et le biscuit ; le tout dure environ trois quarts d'heure. A cinq heures nous étions de nouveau en route.

Il serait trop long de vous donner jour par jour les incidents de notre marche et les détails sur la contrée parcourue. Pour vous épargner les répétitions et les redites, je noterai ici que le pays dont nous traversâmes environ 250 milles, est une succession de riantes plaines onduleuses et de plateaux

élevés, d'une surface immense, entièrement destitués de forêts. Le sol, ou la terre végétale, y est partout très-léger, imprégné, dans beaucoup d'endroits, de salpêtre, ce qui rend les eaux stagnantes, désagréables à boire et malsaines. En été surtout, les eaux courantes sont rares. La rivière Boulet-à-canon est passablement limpide sur toute son étendue, et prend sa source dans des monticules qu'on aperçoit à une distance de deux journées de marche, et que les Indiens appellent les *buttes pluvieuses* ou *nébuleuses*, sans cesse enveloppées dans une brume bleuâtre. Ses seuls tributaires consistent, pendant l'été, en puits et en mares d'eau, qui ne donnent un contingent à la rivière-mère que par des averses momentanées assez fréquentes, et dans les saisons pluvieuses. De petits poissons, le rat musqué et le castor y abondent. On trouve çà et là sur les bords de ces petites rivières le sureau, *sambucus*, l'orme, *ulmus L.*, et la cerise à grappes, qui donne une belle fleur odoriférante et un fruit très-agréable que les Sauvages ramassent avec soin. Lorsque le bois manque, on se sert de crottins secs de buffle pour faire la cuisine ; ils brûlent comme la tourbe. Les plaines sont couvertes d'une herbe courte, mais très-nutritive, appelée le gazon au buffle, qui servira, peut-être, un jour à l'entretien et à l'élève d'innombrables troupeaux domestiques. Partout on recueille en abondance la pomme blanche, espèce de patate sauvage que la Providence y a répandue avec pro-

fusion pour le soutien de ses pauvres enfants du désert. Lorsque la faim presse l'Indien, il n'a qu'à descendre de son cheval et, muni d'un bâton pointu de bois dur, qu'il porte toujours avec lui en voyage, il trouve, au bout de dix minutes, en grattant la terre, assez de racines pour se rassasier complètement. Cette patate est farineuse et se mange crue, aussi bien peut-on la bouillir ou cuire avec la viande. Elle est un grand remède contre le scorbut chez les blancs ; quant aux Sauvages, ils ne sont guère attaqués de cette maladie. Les massifs de belles fleurs variées se font remarquer surtout dans les endroits où le sol est léger et sablonneux. On voit, dans toute la région que nous avons parcourue, des hauteurs ou buttes très-élevées, où les petits ruisseaux ont leurs sources et prennent naissance : elles montrent au voyageur la route qu'il doit suivre. Je vous nommerai ici les plus remarquables, sur les indications données par mes compagnons de voyage : les Trois-buttes, la butte Aux-dents-de-chien, la butte Blanche, la butte Au-sable, les buttes Qui-se-regardent, la butte à la Pierre-bleue ; ce sont les principales qui se présentèrent sur notre passage. Le sommet des plateaux qui séparent les eaux du Missouri de celles de son grand tributaire la rivière Roche-jaune, doivent avoir une élévation de quatre à cinq mille pieds au-dessus du niveau de la mer. La surface du pays est parsemée de scories, de fragments de lave, de bois pétrifié et entièrement couvert de cristaux. La

terre y a évidemment passé jadis par des transes violentes et a été jetée dans une perturbation complète. On y remarque encore, en grand nombre, ces restes mystérieux de monuments des temps passés, des souches d'arbres pétrifiés d'une énorme circonférence, et d'une hauteur de quatre à huit pieds. Aujourd'hui il n'y a plus un seul vestige de bois. J'ai fait dans ces parages une petite collection de pétrifications ; elle ravit et étonne nos amateurs et nos professeurs de géologie. La région qui s'étend dans les vallons de la Roche-jaune et de ses tributaires est plus sablonneuse, et plus stérile que la partie de l'est, sur le versant du Missouri ; c'est le pays par excellence où les cactus, l'aiguille d'Adam, *yucca*, les absinthes, l'artemisia et toutes les plantes propres aux terres stériles parviennent à maturité en perfection. On y remarque encore de fortes couches de lignite ; partout où elles ont été en combustion, les coteaux et les monticules rougeâtres qui couvrent ce pays, en conservent les traces. Les grands animaux qui appartiennent à la même région, sont le buffle, le cabri, le chevreuil, l'élan, la grosse-corne et l'ours. Pendant nos vingt-huit jours de voyage, nos chasseurs tuèrent cinq buffles, au delà de trois cents cabris, quelques chevreuils, des grosses-cornes et des élans. Nos tables rustiques ou plutôt sauvages ont été, chaque jour, abondamment pourvues ; et nos bons Indiens n'ont cessé d'y faire honneur.

Chemin faisant, nous passâmes près des dépouilles de deux braves tués à la guerre et placées sur des espèces d'échafaudages. Mon escorte s'arrêta pour leur rendre hommage, fumer le calumet, et chanter à la mémoire de ces illustres guerriers. Combattre en héros et mourir couvert de blessures, est parmi les Peaux-rouges le *nec plus ultra* de la gloire. Voici les paroles qu'ils adressent au défunt : « Tu nous as précédés au pays des âmes. — Sur ta tombe aujourd'hui nous admirons tes hauts faits. — Ta mort a été vengée par tes frères d'armes. — Repose en paix, illustre guerrier ! » Les voix mélodieuses des femmes se mêlant aux tons lugubres des hommes, rendent leur chant funèbre vraiment saisissant.

Le 9 juin, après six journées de marche, n'ayant trouvé aucune trace de camp ennemi, nous députâmes quatre coureurs de notre escorte : le *Soliveau*, la *Nue-brûlante*, le *Petit-Chien* et le *Corbeau-assis*, pour aller battre la plaine à la recherche de l'ennemi. Nous étions convenus de la direction à prendre, et des campements à faire jour par jour. Chacun d'eux était porteur d'une petite charge de tabac. Je dois observer ici que l'envoi du tabac est l'équivalent d'une invitation en règle, ou d'une annonce qu'on a le désir de se rencontrer pour conférer sur des affaires importantes. Si votre tabac est accepté, c'est un signe assuré de votre admission parmi les Indiens ; si, au contraire, on le refuse, c'est un indice que toute

communication vous est interdite. On prend alors ses mesures en conséquence.

Le 15 juin, nous étions campés aux sources de la rivière-au-Castor, tributaire de la rivière Petit-Missouri des Gros-Ventres. Elle sort des collines rocailleuses qui séparent les eaux du Missouri de celles de la Roche-jaune. Tard dans l'après-dînée, nous aperçûmes, dans le lointain, l'approche d'une bande d'Indiens. La longue-vue nous fit distinguer le retour de nos avant-coureurs, et bientôt après ils se présentaient au camp, à la tête d'une députation de dix-huit guerriers, annonçant leur arrivée par des acclamations bruyantes et des chants joyeux. Tous me serrent la main avec un vif empressement, et, après avoir fumé ensemble le calumet de paix, première preuve de leur bon vouloir envers moi, ils m'annoncent, au nom des grands chefs du camp, que mon tabac a été reçu favorablement ; que l'entrée du camp est accordée à la seule Robe-noire ; mais que nul autre blanc n'en échapperait avec sa chevelure ; que tous les chefs et guerriers m'attendent avec impatience, dans le désir de connaître les motifs de ma visite.

Nous fîmes ensuite un échange de nouvelles. J'appris que le grand camp se trouvait à trois journées de marche, dans la vallée de la rivière Roche-jaune, à quelques milles au-dessus de l'embouchure de la rivière-à-la-Poudre.

La nuit se passa en festins entre les Indiens de

mon escorte et les nouveau-venus, entremêlés de chants variés et de rondes fraternelles du calumet. C'étaient des réunions bruyantes, à la sauvage, mais où en même temps régnaient l'harmonie et la cordialité.

Le 17 juin, après un sommeil tel quel, nous levâmes le camp de grand matin. Plusieurs heures furent employées pour gagner les hauteurs ou les crêtes qui séparent les deux eaux. De cette élévation, la vue s'étend sur une région des plus arides et des plus désolées ; elle nous parut impénétrable à nos deux chariots. Après bien des considérations, la résolution de pousser en avant fut prise ; à force de bras, en doublant et triplant le nombre des chevaux et des mules pour un parcours de six milles, les plus rudes montées furent à la fin vaincues. Tout cet endroit possède peu ou point de végétation ou de verdure. Nous passâmes ensuite dans la vallée-aux-Peupliers, *populus*, unie mais très-sablonneuse sur une grande distance ; nous y campâmes près d'un étang d'eau stagnante et verdâtre. Pour la première fois, nous y trouvâmes une certaine abondance de bois. Toute la journée du lendemain fut occupée à traverser des plaines onduleuses et élevées, où les cactus et les absinthes dominaient, sur une étendue de 25 milles, et nous campâmes sur le bord de la Grande-Sableuse, tributaire de la rivière-au-Peuplier.

III

Le 19 juin, après avoir traversé un beau plateau d'une longueur de 12 milles, nous arrivâmes enfin sur les collines qui bordent la rivière-à-la-Poudre. Je ne passerai pas sous silence la belle perspective qui se présenta à notre vue ; un mot suffira. La rivière-à-la-Poudre était là devant nous. Son lit est large et sablonneux sans être profond. A une petite distance sur notre droite, elle paye son tribut à la Roche-jaune, et mêle ses eaux avec celles d'une grande cataracte ou d'un rapide, qui est au-dessus de son embouchure et dont on entend fort bien le bruit sourd, qui ressemble au roulement lointain du tonnerre. A cet endroit, les collines de la Roche-jaune, quoique entièrement stériles, sont très-pittoresques.

A une distance d'environ 4 milles dans la basse plaine de la rivière-à-la-Poudre, nous vîmes une forte cohorte de cavaliers, composée de 400 à 500 hommes qui venaient à ma rencontre. Aussitôt je fis élever mon étendard de paix, portant le saint Nom de Jésus sur un côté, et sur l'autre, l'image de la sainte Vierge Marie, entourée d'étoiles d'or. Ils le prirent d'abord pour le drapeau, si odieux parmi eux, des États-Unis. A ce signe, toute la cohorte s'arrêta et parut entrer en consultation. Tout de suite après, les quatre grands chefs s'approchent de nous bride abattue, et semblent vou-

loir voltiger à l'entour du drapeau. Ils s'informent de ce que la bannière représente, et, dès qu'ils en comprennent la signification et la haute importance, ils me donnent la main, et font signe à tous leurs guerriers de s'avancer. Ils se rangent sur une seule et longue ligne ou phalange ; nous faisons de même, et, drapeau en tête, nous allons à leur rencontre. En même temps, l'air retentit de part et d'autre, des cris et des chants de joie. J'étais attendri jusqu'aux larmes en voyant la réception que ces fils du désert, encore païens, avaient préparée à la pauvre Robe-noire. Ce fut le plus beau spectacle auquel j'ai jamais eu le bonheur d'assister, et, contre mon attente, rempli de manifestations du plus profond respect. Tout était sauvage et bruyant à la fois, ce qui n'empêchait pas qu'il y eût un ordre admirable. Arrivés à une distance de trois cents verges [1], les deux escadrons s'arrêtent face à face. Tous les chefs viennent me serrer la main en signe d'amitié et me souhaitent la bienvenue.

Je donne la main à toute la cohorte guerrière. Les échanges de chevaux, d'armes et d'habillements ont lieu en même temps entre les deux colonnes. Cette première cérémonie finie, les quatre grands chefs me servent de garde d'honneur, pour éviter une attaque perfide de la part de quelque traître caché, résolu de se venger sur

[1] Ancienne mesure de longueur qui était à peu près le quart d'un arpent. (*Note de la présente Édition.*)

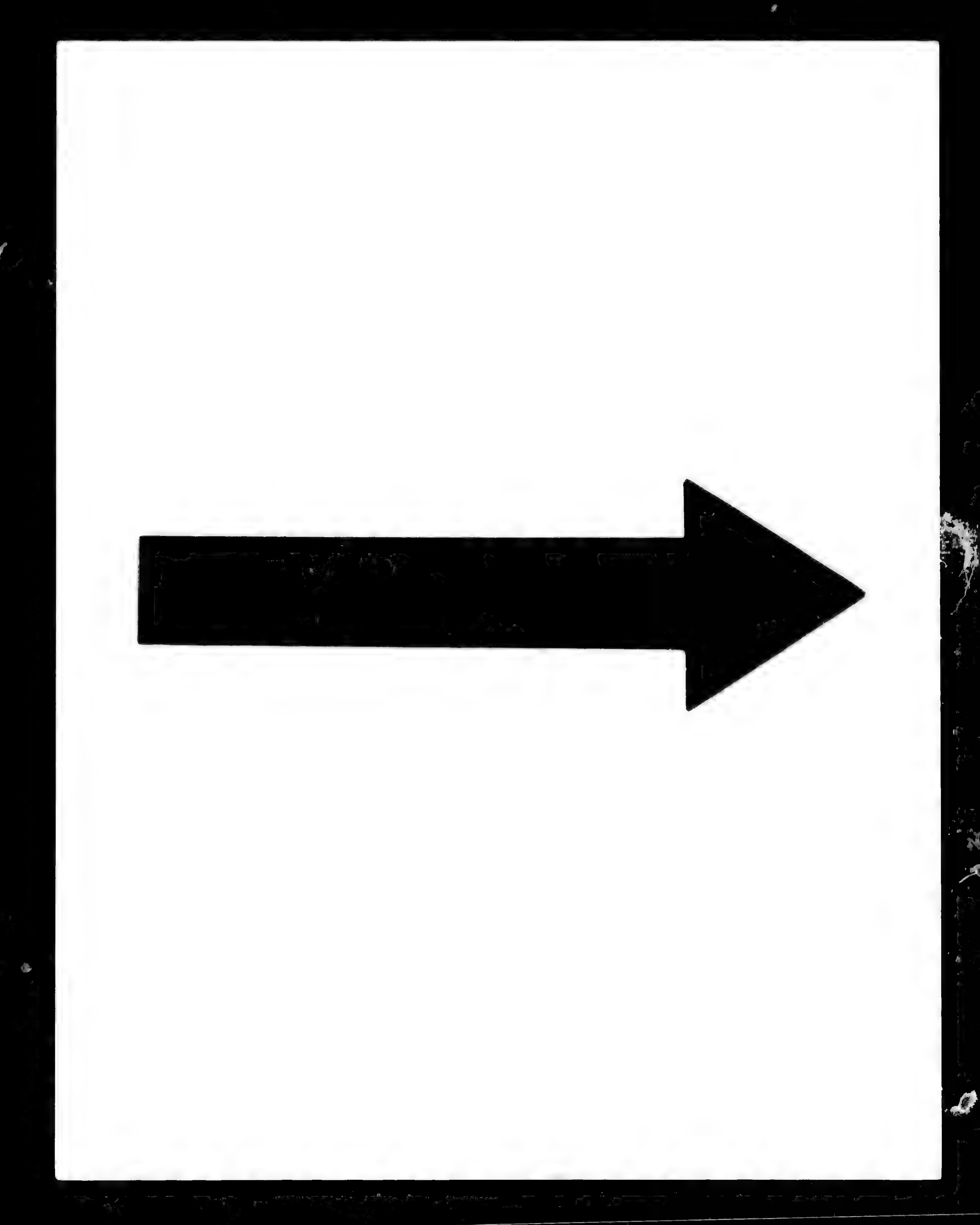
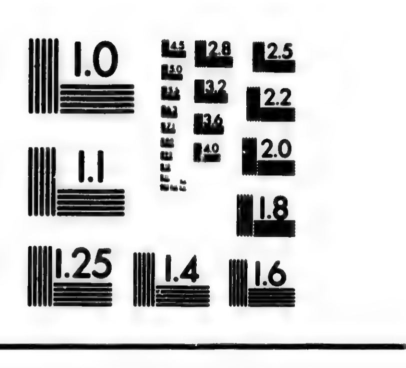


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





la peau blanche. Selon le code pénal en vigueur parmi les Sauvages, tout Indien qui a perdu un membre de sa famille, tué par les Blancs, est obligé d'en tirer vengeance sur le premier Blanc qu'il rencontre. Or, à mon arrivée parmi eux, un bon nombre se trouvaient dans ce cas. Précédé du pavillon de la sainte Vierge, on se dirigea ensuite vers le grand camp, qui se trouvait à une distance de 10 à 12 milles et comprenait près de 600 loges. La rivière-à-la-Poudre une fois traversée, on se reforma en rangs assez serrés. Une espèce d'ordre tout à fait militaire fut strictement observé.

Les accoutrements étaient vraiment originaux. Des plumes de divers oiseaux,celle d'aigle surtout ornaient les longues chevelures ; les chevaux les portaient à la crinière et à la queue, entremêlées de rubans de soie variés, et de chevelures remportées sur l'ennemi. Chacun, selon son caprice, s'était barbouillé le visage de rouge, de noir, de jaune ou de bleu, bigarré ou tacheté en toutes les formes imaginables. J'assistai à cette vraie mascarade qu'on voit bien rarement ici, et à laquelle je ne m'attendais nullement. Toutefois, j'avais le cœur aussi tranquille et l'esprit aussi calme que si j'avais été au milieu de mes collègues ; je ne cessai de former des vœux bien sincères pour la conversion de ces pauvres Indiens.

Nous fîmes notre entrée dans le camp au milieu de 4,000 à 5,000 Peaux-rouges, grands et petits, qui nous reçurent avec toutes les marques d'une joie

vive et sincère. Bientôt après, je pris possession d'une grande loge placée au centre du camp, que le généralissime des guerriers, le Taureau-assis, m'avait fait préparer, et qui était gardée nuit et jour, par une bande de ses plus fidèles soldats. La faim et la fatigue s'étaient emparées de moi ; on me prépara à la hâte quelques bouchées, et je ne tardai pas à prendre un bon somme.

A mon réveil, je trouvai le Taureau-assis à mes côtés, ainsi que le grand chef du camp, l'homme aux Quatre-cornes, la Lune-noire, son grand orateur, et l'Homme-sans-cou. Le Taureau-assis m'adressa la parole et me dit :

« Robe-noire, je me supporte à peine sous le poids du sang des Blancs que j'ai versé. Les Blancs ont provoqué la guerre ; leurs injustices, leurs indignités vis-à-vis de nos familles, le massacre cruel et inouï, sans la moindre provocation, au fort où Shevington commandait, de 600 à 700 femmes, enfants et vieillards, ont fait vibrer tous les nerfs qui me lient et me soutiennent. Je me suis levé, le casse-tête en main, et j'ai fait aux Blancs tout le mal que j'ai pu. Aujourd'hui, tu es au milieu de nous, et, en ta présence, mes bras tombent jusqu'à terre comme morts. J'écouterai tes bonnes paroles de paix, et aussi méchant que j'ai été pour la race des Blancs, aussi bon suis-je prêt à devenir en leur faveur. »

Les chefs me parlèrent ensuite des préparatifs à faire pour le grand conseil qu'on devait tenir le

lendemain. Le restant de la journée, jusqu'à une heure très-avancée, se passa en visites et entretiens avec les principaux guerriers et représentants du camp.

Un incident consolant et digne à la fois d'être rapporté eut lieu dans ma loge. Un vieillard auguste, remarquable par sa haute taille et courbé sous le poids de l'âge, se soutenant sur un bâton surmonté d'une vieille baïonnette, vint me présenter la main et m'exprimer son bonheur de me revoir. Il portait sur la poitrine une croix en cuivre, vieille et usée. Ce fut la seule marque de religion que je pus observer dans le vaste camp indien. Elle me remplit de joie et d'émotion. Je l'interrogeai avec empressement et intérêt, pour connaître de qui il pouvait avoir reçu cette croix. Après un moment de réflexion et comptant sur ses doigts, il me répondit : « C'est toi, Robe-noire, qui m'as donné cette croix. Je la porte, sans la quitter, depuis vingt-six neiges [1]. La croix m'a élevé aux nues parmi mon peuple [2]. Si je marche encore sur la terre [3], c'est à la croix que j'en suis redevable ; et le Grand-Esprit a béni ma nombreuse famille. » Je le priai de s'expliquer, et il continua : « Lorsque j'étais plus jeune, j'aimais le whisky [4] à la folie, et, à chaque occasion, je

[1] Années.
[2] C'est-à-dire : m'a rendu grand et respectable.
[3] Si je vis.
[4] Boisson très-enivrante.

m'enivrais et commettais des excès. Il y a vingt-six neiges depuis que je me suis livré à ma dernière et turbulente orgie. J'en étais étourdi et malade. J'eus le bonheur alors de te rencontrer, et tu me fis connaître que ma conduite était un outrage au Maître de la vie et qu'elle l'offensait gravement. Depuis lors, je me suis souvent trouvé dans les mêmes occasions ; mes amis voulurent parfois m'entraîner à les rejoindre dans leurs réjouissances illicites, et souvent mon ancien et mauvais penchant combattait ma bonne volonté, qui désirait résister à la tentation. Chaque fois, la croix est venue à mon secours. Je la prenais entre les mains, en implorant le Grand-Esprit de m'accorder des forces ; tes paroles, Robe-noire, me revenaient à la mémoire. Depuis l'époque de notre première entrevue, j'ai renoncé à la boisson, sans jamais en prendre une seule goutte. » Muni de la grâce de Dieu, la force d'âme du bon vieillard, et sa ferme volonté de résister à la tentation avaient été vraiment admirables. Ce vieux Sauvage, simple de cœur, vivant au milieu de ses confrères païens, dans le camp le plus hostile du désert, eut peu de peine à comprendre les choses les plus relevées ; il reçut d'en haut la lumière de l'intelligence et puisa son énergie dans l'humble petite croix. Comme le dit si bien Thomas a Kempis (liv. II, c. XII), le pauvre homme « trouvait dans la croix le salut contre son mauvais penchant, l'infusion des douceurs du ciel, la force de l'âme et la joie de l'es-

prit. » Il avait toujours conservé l'espoir de me revoir. Quelque chose de très-essentiel lui manquait. Je l'encourageai à persévérer dans ses bons propos. Je lui parlai de la haute importance du sacrement de la régénération, qui le rendrait digne d'entrer, après sa mort, dans la patrie céleste, pour vivre éternellement parmi les heureux enfants du Grand-Esprit. *Padanegricka*, ou le *Riccarie-jaune*, c'était le nom du vieillard. Après le conseil, et lorsque je quittai le camp, il me suivit jusqu'à une distance de 350 milles. Chaque soir, au campement, il venait recevoir une instruction, et fut solennellement baptisé sous le nom de Pierre, le 28 juin dernier. Il m'en témoigna sa plus vive reconnaissance, et, comblé de joie, il retourna au camp qu'il avait quitté.

IV

Le jour du grand conseil, 21 juin, de grand matin, hommes et femmes s'étaient occupés à préparer le local où le conseil devait se tenir. Ce local occupait près d'une demi-acre [1] de terre, ou 2,420 verges carrées. Tout l'endroit fut entouré d'une suite de *tepics* ou loges indiennes, composées chacune de vingt à vingt-quatre peaux de buffles, suspendues sur de longues perches de

[1] Ancienne mesure agraire de 80 ares environ. (*Note de la présente Édition.*)

sapin. Le drapeau de la sainte Vierge occupait le centre. A côté de cet étendard, un banc me fut destiné, orné de belles peaux de buffles. Lorsque tous les Indiens, au nombre de 4,000 à 5,000, y eurent pris place, je fus solennellement introduit dans le vaste salon champêtre, improvisé par les deux grands chefs : le Quatre-cornes et la Lune-noire. J'y pris ma place.

Le conseil s'ouvrit par des chants et des danses, auxquelles les guerriers seuls prenaient part. Le Quatre-cornes alluma alors son calumet de paix, le présenta d'abord avec solennité au Grand-Esprit, en implorant son secours et ses faveurs ; et le dirigea vers les quatre points cardinaux, vers le soleil et la terre, comme témoins des actions du conseil. Ensuite, il passa lui-même son calumet de bouche en bouche. J'étais le premier à le recevoir, avec mon interprète. Les chefs étaient placés selon le rang qu'ils occupent dans la tribu. Chacun tira quelques bouffées du calumet. Cette cérémonie terminée, le grand chef m'adressa la parole et me dit : « Parle, Robe-noire, mes oreilles sont ouvertes pour entendre tes paroles. » Tout cela se fit avec la plus parfaite gravité et au milieu d'un profond silence.

Debout et levant les mains au ciel, je fis une prière au Grand-Esprit pour implorer ses lumières, ses bénédictions et son assistance en faveur de la grande réunion. Pendant près d'une heure, je leur fis l'exposé des motifs désintéressés qui m'avaient

amené au milieu d'eux, et qui ne pouvaient que contribuer à leur bonheur, si mes paroles étaient bien comprises. Je leur parlai surtout des dangers qui les environnaient, de leur faiblesse vis-à-vis des grandes forces des Blancs, si le Grand-père était obligé de diriger ses soldats contre eux. Les maux de la guerre avaient été terribles, et les crimes commis de part et d'autre avaient été atroces. Le Grand-père désirait que tout fût oublié et enterré. Aujourd'hui, sa main était prête à les aider, à leur accorder des instruments d'agriculture, des animaux domestiques, des hommes pour leur apprendre le travail des champs, et des maîtres et maîtresses pour instruire leurs petits enfants ; tout était offert sans la moindre rémunération ou cession de terres de leur part.

Ces points furent discutés, et, sur la demande que je leur en fis, les Indiens résolurent d'envoyer une députation aux commissaires de paix. Quatre chefs parlèrent. Leurs discours roulèrent tous à peu près sur les mêmes objets. Il me suffira de vous citer le discours de la Lune-noire, ainsi que les cérémonies qui l'accompagnèrent.

Il se lève, le calumet en main ; et, s'adressant à son peuple, il lui dit : « Prête l'oreille à mes paroles. » Alors il offre solennellement le calumet au ciel et le baisse jusqu'à terre ; ce qui, dans l'interprétation indienne, est prendre le ciel et la terre à témoin. A sa demande, je touche le calumet du bout des lèvres, je place la main droite sur

le tuyau et j'aspire quelques bouffées. Il en fait autant, puis la pipe passe à d'autres. Il dit alors à haute voix :

« La Robe-noire a fait une longue route pour venir jusqu'à nous. Sa présence au milieu de mon peuple me remplit de joie, et de tout mon cœur je lui souhaite la bienvenue dans le pays. Toutes les paroles que la Robe-noire a prononcées sont intelligibles, bonnes et remplies de vérité. Je les conserverai soigneusement dans mon esprit. Toutefois, nos cœurs sont ulcérés et ont reçu de profondes blessures. Ces blessures sont encore toutes à guérir. Une cruelle lutte a désolé et appauvri notre pays. La torche désolante de la guerre n'a pas été allumée parmi nous ; ce sont les Sioux à l'est, et les Sheyennes au sud, qui ont d'abord soufflé la guerre, pour se venger des injustices et des cruautés des Blancs. Nous avons été forcés d'y prendre part, car, nous aussi, nous avons été les victimes de leur rapacité et de leurs méfaits. Aujourd'hui, lorsque nous parcourons nos plaines, nous trouvons souvent la verdure tachetée de sang. Ce ne sont pas les taches rougeâtres du buffle et du cerf tués à la chasse ; mais ce sont celles de nos propres camarades ou des Blancs immolés à notre vengeance. Le buffle, le cerf, le cabri, la grosse-corne et le chevreuil ont quitté nos immenses plaines ; on ne les retrouve guère que de loin en loin, et toujours moins nombreux. Ne serait-ce pas peut-être l'odeur du sang humain

qui les met en fuite ? J'ajouterai que, contre notre aveu, les Blancs entrecoupent notre pays par leurs grandes routes de transport et d'émigration ; ils bâtissent des forts sur différents points et les surmontent de tonnerres (canons) ; ils tuent nos animaux même au delà de leurs besoins ; ils sont cruels envers nos gens, les maltraitent et les massacrent sans cause ou pour le moindre motif, lors même qu'ils vont à la recherche de vivres, d'animaux et de racines pour nourrir leurs femmes et leurs enfants. Ils abattent nos forêts, malgré nous, et sans nous en donner la valeur. Ils ruinent totalement notre pays.

« Nous nous opposons aux grandes routes qui éloignent les buffles de nos terres. C'est notre sol, et nous sommes déterminés à n'en pas céder un pouce. Nos ancêtres sont nés et enterrés dans ce pays. Nous désirons que nos tombes occupent la même place. Nous avons été forcés malgré nous de haïr les Blancs. Qu'ils nous traitent en frères, et la guerre cessera ; qu'ils restent chez eux, nous n'irons jamais les troubler où ils sont. L'idée de les voir arriver ici pour y bâtir leurs cabanes nous révolte, et nous sommes déterminés à nous y opposer et à mourir.

« Toi, messager de la paix, tu nous fais entrevoir un meilleur avenir. Eh bien, soit ! espérons ! Étendons un voile sur le passé et qu'il soit en oubli.

« Je n'ai plus qu'un mot à ajouter. En présence

de tout ce peuple, je t'exprime ici toute ma reconnaissance pour les bonnes nouvelles que tu nous as annoncées, et pour tes bons conseils et paternels avis. Nous acceptons ton tabac (ou invitation). Quelques-uns de nos guerriers t'accompagneront au fort Rice, pour entendre les paroles et les propositions des commissaires du Grand-père. Si leurs projets sont acceptables, la paix sera faite. »

Il reprit alors sa place. Après la Lune-noire, parlèrent le Taureau-assis, les Deux-ours et le Cabri-en-course. Tous traitèrent le même sujet que la Lune-noire, et se prononcèrent en faveur de la paix. Inutile de rapporter leurs différents discours.

A la clôture du conseil et au moment de se séparer, les chefs me prièrent, avec les plus vives instances, de leur laisser mon magnifique drapeau de la paix, comme souvenir du grand jour du conseil. Je me rendis volontiers à leur désir. Je leur présentai le drapeau comme un témoignage de reconnaissance de la confiance qu'ils m'avaient inspirée dans toute leur conduite envers moi, et dans les discours qu'ils venaient de prononcer. En même temps, j'exprimai l'espoir bien sincère que ce drapeau, qui portait le doux Nom de Jésus et la belle image de la Vierge, Mère de toutes les nations et Reine du ciel, serait un gage de salut et de bonheur pour toute la tribu. Je les recommandai spécialement à la protection de la sainte et bonne Mère, l'*Auxilium et refugium Indiano-*

rum, comme elle l'était anciennement au Paraguay, au Canada, toujours et partout.

Un porte-drapeau fut nommé parmi les guerriers les plus distingués ; ce fut *Le Fiel*, homme très-intéressant à cause de ses souffrances, et de la manière merveilleuse dont il avait échappé aux baïonnettes des soldats américains. Il m'a raconté l'histoire de ses malheurs, et j'ai touché de mes propres doigts les cicatrices qu'il porte. Il avait été fait prisonnier, sous l'accusation de vol de chevaux. C'était pendant l'hiver, et la neige couvrait le sol. Chemin faisant vers la prison du fort, les soldats crurent qu'il avait l'intention de s'échapper, et ils lui passèrent la baïonnette à travers le corps. Il tomba, baigné dans son sang, mais ne perdit point connaissance et contrefit le mort. On le foula aux pieds et on le couvrit de contusions à coups de botte et de soulier. Pour finir leur œuvre lâche et cruelle sur le prisonnier, les soldats lui passèrent une autre baïonnette à travers le cou, et le jetèrent enfin dans un profond ravin. Il y demeura pendant quelque temps, sans connaissance, couché sur la neige amoncelée et dans un état complet de nudité. Lorsqu'il reprit ses esprits, la nuit était déjà bien avancée ; il se traîna en marchant péniblement environ 20 milles. Arrivé dans la forêt, sur le bord du Missouri, il y trouva un feu allumé, où il réchauffa ses membres meurtris et engourdis par le froid. L'espoir de conserver la vie lui revint alors, et il implora le Grand-

Esprit de le prendre en pitié et de le préserver. Il étancha sa soif ardente et fiévreuse, et se lava le corps du sang caillé qui le couvrait. Dans l'espoir de rencontrer quelqu'un, il continua à se traîner, et enfin, à quelques milles de là, il découvrit une loge indienne. C'était celle du vieux Pierre Padanegricka, qui le reçut en véritable samaritain. Lorsque parut le jour, son hôte le fit porter sur un brancard au grand camp, où il fut accueilli avec tous les honneurs dus à un grand guerrier. Au récit qu'il fit de la conduite des soldats, et à la vue de ses blessures, la rage des guerriers fut à son comble ; et un bon nombre de pauvres malheureux Blancs en tombèrent victimes. En moins d'une année, *Le Fiel* partit lui-même pour une guerre de vengeance et revint au camp, au milieu des acclamations, ayant sept chevelures de Blancs attachées au bout de sa lance. *Le Fiel* était un des députés Unepapas qui m'accompagnèrent au fort Rice. Il y fut bien reçu par les généraux commissaires et les officiers du poste. Il assista au grand conseil, fit le premier discours et signa le traité de paix. Chargé de présents, il retourna satisfait chez son peuple. Tel avait été *Le Fiel*, devenu depuis porte-drapeau de la sainte Vierge.

Après la remise de la bannière, il y eut un chant, auquel les échos des collines répondirent, et une danse qui fit trembler la terre. Ce fut la fin du conseil. Il se termina tranquillement, en bon ordre et parfaite harmonie. Chacun ensuite regagna son gîte.

Je me rendis enfin à ma loge, où les principaux Indiens me suivirent. Un grand nombre de petits enfants vinrent s'y présenter, conduits par leurs mères, qui tenaient leurs *papous* ou nouveau-nés dans leurs bras ; je sortis aussitôt, et ils s'empressèrent, avec une confiance bien rare parmi les enfants indiens, de me présenter leurs petites mains. Les mères ne furent satisfaites que lorsque j'eus imposé les mains sur la tête de tous leurs nouveau-nés et de tous leurs jeunes enfants. Elles se retirèrent après contentes et heureuses.

Le 21 juin, fête de saint Louis de Gonzague, je dis la messe de bon matin. Avant le lever du soleil, nous commençâmes notre retour vers le fort Rice, où les commissaires du gouvernement m'attendaient. Mon escorte, composée de quatre-vingt-quatre hommes, était là. Les huit députés Uncpapas s'y trouvaient, et une trentaine de familles du camp ennemi, 160 personnes, voulurent m'accompagner. Comme à mon arrivée, les quatre grands chefs et les principaux guerriers me servirent d'escorte, et ne me quittèrent qu'après avoir traversé la rivière-à-la-Poudre, en me témoignant jusqu'à la fin leur estime et leur respect. Chaque jour, nous fîmes de 35 à 45 milles. Le temps était beau et favorable ; les animaux sauvages, buffles et cabris, étaient abondants.

Le 30 juin, nous fîmes notre entrée solennelle au fort Rice, où nous fûmes reçus, avec les démonstrations de la joie la plus vive, par les commis-

saires de paix, les officiers de l'armée et des milliers de Sauvages qui s'y trouvaient réunis.

Le grand conseil de paix eut lieu le 2 juillet. Là, 50,000 Indiens se trouvaient représentés. Depuis cinquante ans, ce fut le plus grand conseil qui eût été tenu sur le Missouri. Tout s'y termina favorablement, et le traité de paix fut signé par tous les chefs et les principaux guerriers. Le 3 et le 4 juillet, la distribution des présents se fit en bon ordre, et à la grande satisfaction des Sauvages.

En chemin, j'avais conféré le baptême à une soixantaine de petits enfants, et à cinq personnes avancées en âge, parmi lesquelles se trouvait le bon vieillard Pierre.

Je quittai le fort Rice, le 4 juillet, pour visiter plusieurs tribus campées près du fort Sully, où je baptisai tous les petits enfants. Je donnai ensuite une mission aux soldats catholiques.

Le 11 du même mois, je descendis la rivière pour me rendre à Leavenworth et de là à la mission de Sainte-Marie.

En me recommandant, avec les pauvres tribus indiennes du Haut-Missouri, c'est-à-dire du Nébraska et du Montana, aux prières de mes amis, j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble serviteur en J. C.

P. J. De Smet, S. J.

VI

SUPERSTITIONS DES SAUVAGES.

Le R. P. De Smet est arrivé en Belgique le 14 décembre 1868. Notre compatriote était envoyé en Europe par ses supérieurs, et d'après l'avis de plusieurs médecins d'Amérique, pour se faire soigner d'un affaiblissement de l'ouïe, infirmité qui le menaçait de la perte complète de ce sens précieux. Les spécialités médicales sont rares dans les pays d'outre-mer. Pendant la traversée de l'océan Atlantique, un autre accident survint au missionnaire des Montagnes-Rocheuses : une tempête secouant avec violence le bateau à vapeur, renversa le Père qui dans sa chute se brisa deux côtes. Heureusement cette infortune, si pénible en mer surtout, n'eut pas de suites très-fâcheuses.

A son retour des Montagnes, il reçut de nouvelles suppliques de la part des Sauvages qui

demandaient des Robes-noires. Le P. De Smet fut assez heureux d'amener à ces tribus indiennes quelques missionnaires qui partirent avec lui pour les États-Unis, au printemps de 1869.

Avant de reprendre la route de l'Amérique, il remit plusieurs notices intéressantes au rédacteur des *Précis Historiques*. Les voici :

Bruxelles, 27 décembre 1868.

Il y a quelque temps, j'ouvris un livre qui portait, pour épigraphe, les deux vers suivants :

Comme un colosse immense, enjambant les deux mers,
La superstition règne sur l'univers.

J'appliquai cette pensée de Thomas aux superstitions et aux danses magiques de nos Sauvages. La magie, la sorcellerie et la démonologie sont comptées, parmi les tribus américaines, au nombre des plus grands obstacles au progrès de la vraie foi, et elles méritent une notice, qui ne sera pas, je pense, sans quelque intérêt. J'associe les trois termes pour vous donner une idée générale de la croyance, et des pratiques cérémoniales d'un caractère occulte, alliées à un système subtil de polythéisme ou d'évocation des esprits, auxquelles on se livre chez tous nos Indiens païens.

Ces superstitions remontent à l'histoire primitive du genre humain. Le Lévitique de Moïse

déclare que Dieu punira la croyance aux devins : *Anima quæ declinaverit ad magos et hariolos,.... et interficiam illam de medio populi sui (*XX, 6). Comme du temps de Moïse, la sorcellerie a été frappée de condamnations dans tous les pays civilisés. Sous Henri VIII, elle fut déclarée félonie ; sous le roi Jacques, la peine de mort fut établie contre celui qui invoquait magiquement des esprits malins, etc. Chaque pays a eu ses lois pour punir les sciences occultes de la nécromancie.

La sorcellerie, si généralement répandue parmi les tribus indiennes du continent américain, ne serait-elle pas une preuve que l'élément indien sort d'une branche du tronc ancien de la race humaine, et date d'une époque où la magie et la sorcellerie prédominaient, et où la vraie croyance était attaquée par des théories de polythéisme et de doctrines diaboliques ?

C'est un point bien constaté par ceux qui ont examiné à fond le sujet, que la magie et la médecine sont cousines germaines et semblent remonter à la même source. Il est à remarquer que cette ancienne connexion se maintient, et se pratique dans toutes les tribus de Sauvages. Quand ils se convertissent à la foi, ils brûlent ou détruisent leurs *sacs de médecine*. Ces sacs contiennent leurs idoles ou leurs remèdes, auxquels ils attachent des pouvoirs mystérieux ou magiques.

Le magicien ou l'*homme de médecine*, comme les Indiens l'appellent, pour éveiller l'attention et

pour aiguillonner la crédulité de la multitude, a recours aux incantations, accompagnées du son du tambour et de l'agitation d'une gourde remplie de petits cailloux. La croyance à l'efficacité de ces pratiques magiques, et la confiance qu'on leur donne sont toujours proportionnées à l'ignorance et à la bonhomie des adeptes. Ils attachent aux jongleries et aux cérémonies un respect mêlé de crainte, comme si l'homme de médecine ou jongleur était revêtu d'une toute-puissance mystique, et disposait à son gré de la vie et de la mort ; ce qui tient les Sauvages dans une frayeur et une terreur continuelles. Certes, les sorciers égyptiens, les plus anciens, ceux que les saints livres nous font connaître par leur nom, ne se donnaient pas une plus grande importance, en présence de Pharaon et de sa cour, que nos jongleurs Peaux-rouges parmi les tribus indiennes. Leurs tours de force seraient assurément, dans une réunion de gens civilisés, regardés comme des tours de passe-passe et de prestidigitation. L'administration des remèdes par nos hommes de médecine est toujours accompagnée de gestes, de cris, de grognements affreux, du roulement du tambour et du bruit de la gourde, pour faire une plus vive impression sur l'imagination des malades. Leur farce se termine généralement par une série de danses grotesques.

Je vous donnerai ici une idée de la *grande danse de médecine* des Sénécas. J'en tiens le détail du grand chef de la tribu, qui a fait partie de la bande

magique pendant un grand nombre d'années.

Dans des temps ordinaires, lorsque quelqu'un est malade parmi les Sénécas, ou lorsqu'une épidémie ravage le camp, la famille du malade, ou les autorités du camp ont recours à la *bande magique de médecine*, pour délivrer le patient de l'esprit malfaisant qui a pris possession de son corps, ou pour chasser les génies malveillants qui affligent la nation. Dans le premier cas, si la famille du patient est riche en chevaux, ou vit dans l'abondance, elle paie largement pour l'opération. Dans une épidémie, au contraire, quand un grand nombre sont attaqués, l'opération se fait gratis.

La danse magique la plus solennelle a lieu le jour de renouvellement du sac de médecine. Le chef de la bande fait un appel à ses adeptes ; ceux-ci s'assemblent dans une grande loge ou cabine, tenue dans une obscurité si profonde, que le moindre rayon de lumière en est exclu. Tous entrent dans l'endroit ténébreux, vêtus d'une façon des plus fantasques ; la figure couverte d'un masque grossier, fait d'un bois léger, peinturé hideusement. Chacun porte son sac de médecine. Quand ils s'avancent et entrent dans la loge caverneuse, tous leurs gestes et leurs mouvements sont contrefaits et dénaturés ; ils hurlent, jettent des cris gutturaux, sautillent, battent des pieds la terre, dansent, exécutent des tours et des figures, balançant et remuant constamment la tête.

Ici, comme partout ailleurs, les magiciens cher-

chent à opérer dans les ténèbres. Une table est placée au centre ; chaque jongleur y dépose son sac de médecine, au milieu d'un profond silence, interrompu seulement par des soupirs, ou plutôt par des grognements momentanés. Tous se tapissent sur le sol, jusqu'à ce que le signal de commencer l'opération soit donné. Un aigle plane au-dessus de la salle de réunion. Il doit se faire entendre, et interrompre la tranquillité qui règne dans l'endroit. Le battement de ses ailes et ses cris perçants deviennent de plus en plus distincts, à mesure qu'il descend ; et enfin, par un cri retentissant, il annonce sa présence au milieu d'eux.

Alors le chef de la bande se lève et ordonne de préluder par un nouveau chant au festin magique. L'unique plat est composé de têtes de chevreuil bouillies. Il en saisit une des deux mains, imite le cri du corbeau se jetant sur sa proie, et mange, ou plutôt dévore sa portion. Toutes les têtes de chevreuil passent successivement par les mains des convives ; chacun en mange à la façon du chef, imite le cri du corbeau ; et ainsi l'on continue jusqu'à ce que toute la chair soit consommée.

Enfin commencent les danses, les roulements sourds des tambours, les sons perçants des flûtes indiennes, accompagnés de cris épouvantables : les danseurs frappent des pieds la terre en cadence, selon le rhythme de leur étrange musique. Ils représentent un vrai pandémonium terrestre. Ainsi se passe toute la nuit en bombances et en vraies gasconnades.

Au crépuscule, les rideaux sont levés et on ouvre la salle. Chaque jongleur prend son sac, qui contient un nouveau supplément de médecine, rempli mystérieusement et avec soin par un esprit invisible. Chacun tient en main, par le haut, la carapace vide d'une tortue, symbole de l'homme de médecine. Elle contient de petits cailloux de la grosseur d'une bille ; on ne cesse de la secouer en sortant, et on répète les mêmes gestes et les mêmes mouvements faits la veille en entrant dans la salle. Alors se forme une espèce de procession, qui se dirige vers la loge ou cabane du malade. Les Sauvages se mettent à sauter et à danser autour de la demeure, au bruit des tambours et des tortues ; ils font entendre des sons affreux par les narines et le gosier, imitant le hibou dans ses fanfares nocturnes. Toute cette jonglerie, au dire de nos magiciens indiens, est mise en jeu « pour effrayer l'esprit malin et le forcer de quitter le corps du malade. »

Après avoir fait le tour de la demeure à différentes reprises, le grand jongleur en ouvre la porte, et se jette dans l'intérieur de tout son long par terre ; il se traîne ensuite à quatre pattes avec mille contorsions, pousse des cris affreux et agite les cailloux que renferme sa tortue. Il se glisse sous le lit, déplace chaque objet, cherche, et va à la poursuite des esprits malfaisants, dans tous les coins et recoins, fait sa culbute dans le feu, enfonce son bras dans l'eau bouillante, prend

des charbons ardents dans les deux mains, et les répand dans la chambre du malade.

Après toutes ces simagrées et démonstrations magiques de leur chef, tous les adeptes se rejoignent dans une danse commune ; ils tiennent les tortues en main, et font du bruit accompagné de chants gutturaux. Alors la scène de magie touche à sa fin. L'esprit malin ou malfaisant qui affligeait le malade a été mis en fuite, et les imposteurs reçoivent la paie de leurs tromperies. Si le malade recouvre la santé, les jongleurs ont fait merveille, et ils recueillent tous les honneurs de la convalescence du patient ; au contraire, s'il meurt, on a soin d'attribuer le décès à l'intervention d'un esprit plus puissant que les hommes de médecine.

Avant de terminer ce récit, je ferai remarquer que le battement des ailes de l'aigle et ses cris sont dus à un acteur secret de la bande, qui, avec sa flûte sauvage, imite les sons et les cris de cet oiseau ; que le renouvellement mystérieux des médecines, au milieu des ténèbres de la salle, est l'œuvre d'un autre compère caché de la bande ; enfin, que les bras plongés dans l'eau bouillante, et les mains qui manient impunément des charbons ardents, sont préservés, m'assure-t-on, par un jus astringent que les Sauvages extraient d'une certaine racine, et avec lequel le magicien se frotte les mains et les bras.

Je recommande à vos saints sacrifices et à vos bonnes prières ces malheureuses tribus indiennes,

assises à l'ombre de la mort. Oui, priez beaucoup. *Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam. Priez donc le maître de la moisson, qu'il envoie des ouvriers* (*Matth.* 9, 38.)

J'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble serviteur,

P. J. De Smet, S. J.

VII

LA FAMILLE DU GROS-FRANÇOIS, CHEF ASSINIBOIN.

Quand MM. Lewis et Clark remontèrent le Missouri, les Assiniboins qu'ils rencontrèrent se composaient de soixante loges des *Stone Indians*, ou *Gens-des-Roches*. C'était alors la seule partie de cette nation habitant le haut Missouri. Le reste, composé en tout de quinze cents loges environ, résidait dans les plaines de la Rivière-Rouge et de ses tributaires, et faisait le commerce avec la Compagnie de la baie d'Hudson.

A la tête de cette petite bande se trouvait *Wa-he-mugga*, ou *la Roche-de-fer*, surnommé, par les voyageurs canadiens et les marchands, le *Gros-François*. C'était, sans contredit, un Indien corpulent et vigoureux. Plusieurs membres de la Compagnie américaine des pelleteries, résidant maintenant à Saint-Louis, ont bien connu ce chef, qui mourut, il y a quelques années, dans un âge avancé, près du *Minataree*, ou village *Gros-Ventre*. Il était père d'une nombreuse famille, et l'on

croit qu'il eut cinquante enfants de ses différentes femmes. Les enfants se dispersèrent peu à peu, dans plusieurs et différentes tribus qui composent la nation des Assiniboins. Vers l'époque de sa mort, quelques-uns restaient près de lui C'étaient d'abord *Wah-jan-ja-na*, ou *la Lumière*, son fils aîné, nommé par les blancs *Jackson*, à cause de la visite qu'il fit au président de ce nom, à Washington ; son second fils : *Sweet*, ou le *Sucré ;* le troisième : *Bow-un-da-pa*, ou *le Nuage-brisé ;* le quatrième : *Na-pa-na*, ou *la Main ;* le cinquième : *La-ka-ke-a-na*, ou *le Premier-qui-vole ;* c'est le même qui, en 1851, quitta le fort *Union*, avec moi, pour aller assister au grand conseil tenu sous la présidence du Colonel Mitchell, à l'embouchure d'. *Horse Creek*, dans la vallée de Nébraska.

Une grande ressemblance de caractère distingue cette famille et tous les descendants qui vivent encore. Ils sont fiers, braves, arrogants surtout avec leurs compatriotes. Dans les batailles, il n'y avait pas, et maintenant encore, il n'y a pas de meilleurs guerriers qu'eux ; à la chasse, peu savaient les égaler. Leurs manières avec les Blancs étaient toutes différentes. Ils se montraient traitables et bienveillants, et protégeaient les marchands par tous les moyens en leur pouvoir. La bravoure et la bonne conduite de l'aîné, ou *la Lumière*, le firent remarquer, et, vers l'année 1829 ou 1830, il fut choisi comme soldat au fort de l'Union, et chargé de maintenir l'ordre parmi

les Sauvages qui venaient y trafiquer, et de faire restituer les chevaux appartenant au fort, et volés par les Indiens de sa nation. Ce genre de vol était, à cette époque, très-fréquent. *La Lumière*, accompagné de quelques-uns de ses frères, avait l'habitude de poursuivre les voleurs jusque dans leur camp, et les coupables pouvaient se considérer heureux, s'ils parvenaient à s'échapper moyennant une bonne volée de coups, après qu'il leur avait fait restituer les chevaux dérobés.

Vers l'année 1831, le président Jackson invita différentes tribus des prairies à lui envoyer des délégués pour une visite à Washington, et, ce fut par le moyen des agents indiens, qu'il fit connaître son désir à tous les Peaux-rouges. De tous les Assiniboins, il ne s'en trouva pas un qui voulût risquer le voyage, si ce n'est *la Lumière*, qui alla en compagnie d'une *Cree*, ou *Knistenau*, du Nord, nommée le *Bras-cassé*. Je crois qu'ils passèrent l'hiver à Washington, où ils furent bien reçus par leur Grand-père, le président ; ils eurent un grand succès dans la ville. Au printemps, on les renvoya chez eux ; ils arrivèrent dans leur contrée sains et saufs. Depuis ce temps, l'Assiniboin fut surnommé *Jackson*. Nous le désignerons ainsi dorénavant.

Les conséquences de ce voyage occasionnèrent la perte de cet Indien. Il avait vu et appris trop de choses, pour pouvoir reprendre ses anciennes habitudes. Il avait été trop flatté et caressé par les

Blancs, pour respecter encore les gens de sa nation ; il se crut bien au-dessus d'eux. Se pavanant dans un uniforme de brigadier-général ; portant une médaille du gouvernement ; des bottes à l'écuyère, et une canne, il parlait et agissait, comme s'il n'y avait eu au monde que deux hommes dignes de considération et de renommée : lui-même, et le général Jackson. Il consentait parfois assez volontiers à raconter quelques-unes des choses étranges qu'il avait vues, lesquelles, quoique strictement vraies, ne pouvaient être comprises par les intelligences bornées de ses compatriotes. La plupart d'entre eux, connaissant son caractère, ne disaient rien, mais le regardaient comme un affreux menteur. Quelquefois cependant, si quelqu'un avait la hardiesse de douter de sa véracité, il le frappait à l'instant de son épée ou de son casse-tête, et coupait ainsi court à toute dispute. Il ne pouvait concevoir qu'on refusât de le croire, alors qu'il ne disait que la vérité, et, par suite de cela, il avait des querelles incessantes, qu'il décidait le plus souvent en sa faveur par le moyen de ses armes, se créant ainsi une foule d'ennemis. Il agitait la sonnette pour qu'on vînt lui nettoyer ses bottes, amener son cheval, donner un verre d'eau, qui se trouvait à la portée de sa main ; en un mot, il cherchait à s'établir parmi tous les autres Indiens en despote complet.

Longtemps avant son voyage à Washington, on disait qu'il ne pouvait être tué par une balle.

Cette croyance provenait de ce que, ayant reçu dans les batailles plusieurs coups de feu qui semblaient mortels, il en guérit chaque fois dans un court espace de temps. Les Indiens croyaient et disaient qu'il était invulnérable et à l'épreuve du plomb.

Un soir du printemps, Jackson, étendu comme de coutume, sur une natte dans sa loge, sonna son domestique, jeune Peau-rouge auquel il avait donné le nom de *Jim*. Quand l'enfant parut, il lui commanda de parcourir le camp pour inviter une douzaine de ses compatriotes qu'il nomma, à venir le voir : « Dites-leur, ajouta-t-il, que je suis seul et désarmé, et que je veux les amuser un peu. » Le garçon se mit à la recherche. Vers le soir, les invités commencèrent à arriver, et bientôt la loge en fut remplie ; il y avait autant d'Indiens que la cabane pouvait en contenir. Parmi eux se trouvait un étranger d'un autre clan, qui était arrivé la veille. Cet individu était un de ces vauriens qui errent d'un camp à l'autre, volant les chevaux, et troublant la paix de différentes autres manières. Quand tous furent assis et que déjà les pipes faisaient le tour avec rapidité, Jackson commença à raconter quelques-unes des choses qu'il avait vues, et à décrire des scènes auxquelles il avait été présent pendant son séjour à Washington. Dans toutes ses narrations, il débutait invariablement par ces mots : « Quand j'étais à Washington, » sans se soucier si la chose qu'il racontait s'était passée même

en un autre endroit. Dans cette occasion, il parla en ces termes : « Quand j'étais à Washington, un soir, l'interprète me dit que, le jour suivant, nous visiterions la tour à plomb de chasse, qui se trouvait alors dans les environs de Howard Park [1]. Le lendemain matin, après nous être habillés comme de coutume, nous allâmes à la place en question, et vîmes une loge ronde en pierre, de la hauteur environ de quatre de nos plus grands arbres superposés les uns aux autres. Nous y entrâmes et nous montâmes par un escalier construit à l'intérieur du bâtiment, et qui en fait le tour. Après avoir grimpé deux cent soixante marches, nous arrivâmes au sommet. Cet édifice est entièrement rond et uni à l'extérieur. A sa base, il égale quatre fois la circonférence de nos plus grandes loges, et diminue de largeur à mesure qu'il devient plus élevé. » A cet endroit de son récit, il fut interrompu par l'étranger désigné ci-dessus, qui déclara que ce que Jackson racontait était un gros mensonge, car comment pouvait-on monter si haut ? Il n'y avait rien pour se tenir debout à une telle hauteur, etc. Quand l'étranger se tut, notre narrateur continua : « Quant à vos paroles, « c'est un mensonge » ; je vous convaincrai, lui dit-il, quand j'aurai fini mon histoire. J'allais donc vous dire que, du sommet de cet édifice, on répand dans un tamis le plomb fondu, qui devient rond en tom-

[1] Près de Baltimore.

bant. Du haut de ce bâtiment, on jouit de la plus belle vue qu'on puisse s'imaginer. Les maisons, les navires, les hommes et tous les objets paraissent comme si on les voyait du milieu d'un nuage, et plusieurs ont l'air de simples petites taches. » Ici l'étranger éclata de rire, et dit que c'était un tissu de mensonges. Jackson, qui tenait à finir son récit, répondit simplement : « Ayez patience, ayez patience, je vous convaincrai dans un instant. » Il donna à ses auditeurs une excellente description de la beauté du paysage, vu du sommet d'une de ces places élevées, mais il fut encore contredit de la manière la plus formelle par notre même individu. Celui-ci ne connaissait ni le caractère ni les habitudes de Jackson, ou bien il s'en souciait fort peu. Quand le conteur eut fini cette histoire et d'autres encore, il dit : « Amis, il est tard, il faut nous séparer pour la nuit ; mais avant cela, formez un cercle en dehors de la loge, et je vais convaincre, au clair de la lune, cet étranger de la vérité de mon histoire. » Ceci étant exécuté, Jackson prit sa canne et sortit à son tour : « Étranger, dit-il, quand j'étais à Washington, il arriva qu'au milieu d'une société réunie dans une maison privée, un honnête particulier se mit à raconter une histoire extraordinaire. J'étais présent avec mon interprète. Pendant le cours du récit, un individu qui était là manifesta son incrédulité à différentes reprises, et s'oublia jusqu'à traiter l'autre de menteur. Le conteur ne répondit

rien à l'interrupteur pour le moment, mais lui promit de le convaincre dès que la compagnie se serait séparée. On se retrouva peu après, dans le café d'un hôtel. Alors le convive qui avait raconté l'histoire saisit par le bras celui qui l'avait appelé menteur, et le menaça de son bâton. » Et joignant aussitôt l'action à la parole, il lui cassa sa canne sur le dos, et lui fit faire le tour du cercle en le battant toujours, au grand amusement des spectateurs.

La compagnie se dispersa ensuite dans ses loges, et celui qui avait reçu la bastonnade se retira dans la loge d'un de ses parents. Bientôt le camp fut plongé dans un profond sommeil ; mais un individu ne dormait pas : l'Indien étranger qui s'occupait à limer un morceau de fer de la longueur d'un pouce environ, et tâchait de lui donner la dimension du canon de son fusil. Ceci fait, il éveilla son parent et lui fit part de la punition dégradante qu'il avait subie, ajoutant qu'il allait se venger et puis quitter le camp. Il déclara que, comme son ennemi Jackson était supposé à l'épreuve des balles, il essayerait la vertu d'un lingot de fer, et montra à l'autre le nouveau projectile. Ayant chargé son fusil, il se rendit à la loge de Jackson. Celui-ci était encore assis sur sa natte, fumant une pipe, et songeant peut-être à sa visite à Washington. L'autre, voyant l'ombre de son ennemi reflétée sur une toile de la tente, plaça la gueule du canon de son fusil à quelques pouces de la tête de Jackson, et lâcha la détente : il ne resta plus de notre brave

chef qu'un cadavre horriblement mutilé. Le projectile avait emporté la partie supérieure du crâne. Le camp prit aussitôt l'alarme ; on se mit à la recherche du meurtrier ; mais celui-ci avait pris la fuite, et l'obscurité de la nuit rendait d'ailleurs toute poursuite inutile. Jackson laissait plusieurs enfants, qui se montrèrent aussi braves que lui. Quelques-uns d'entre eux furent tués dans les batailles.

Le second frère était *le Sucré*. Dès que les funérailles de Jackson furent terminées et que le cadavre fut couché dans les branches d'un arbre, ou sur des piquets, d'après la coutume des Indiens, *le Sucré* commença ses recherches, et prit des informations dans le camp voisin touchant le meurtrier. Après quelques démarches, il réussit à le découvrir, mais dans une place dangereuse pour lui, car tous les parents de l'assassin s'y trouvaient rassemblés. Il entra néanmoins sans crainte dans la loge, et tua le meurtrier sur place ; mais à son tour il fut littéralement coupé en morceaux par les Indiens.

L'arrangement de cette affaire incombait maintenant au troisième frère, *le Nuage-brisé*. Celui-ci était rempli de bonté à l'égard des Blancs, qui du reste l'aimaient beaucoup. Il avait le caractère indompté, comme tous les autres membres de sa famille, et se montrait dissimulé vis-à-vis des gens de sa nation. Il fut longtemps soldat au fort de l'Union, et regretté de tous les Blancs lorsqu'il vint à mourir. Cependant *le Nuage-brisé*, ayant résolu

de punir le meurtrier du *Sucré*, choisit son temps pour exécuter son projet. Dans cette vue, il parla avec bonté en différentes occasions, et parut être en bons termes avec tous ses ennemis. Un soir d'hiver, environ deux années après la mort de son frère, un des coupables vint à passer seul près du camp du *Nuage-brisé*. Celui-ci l'appela aussitôt, lui fit prendre un repas, et fuma la pipe avec lui. D'après toutes les apparences, il avait oublié son ancienne rancune. Au bout de quelques heures et au moment où l'hôte s'y attendait le moins, il lui brisa le crâne d'un coup de casse-tête, et porta le cadavre loin du camp.

Pendant une année ou deux, on n'en parla plus, et les choses suivirent leur cours ordinaire ; mais quelques parents du mort commencèrent à rêver une occasion de vengeance. Ce n'était pas chose aisée. D'une façon ou d'autre, ils parvinrent à décider *la Main*, frère du *Nuage-brisé*, à les aider pour faire périr celui-ci. Cet Indien était fils du *Gros-François*, mais d'une autre femme, et l'un des plus mauvais sujets de sa nation. A cette époque, il avait, par sa mauvaise conduite, encouru la disgrâce de sa famille. Cette circonstance était favorable aux ennemis du *Nuage-brisé*. A la longue, et par l'argent et les promesses, ils le décidèrent à se mettre de leur côté. Ils choisirent un moment où *le Nuage-brisé* avait assis son camp au loin. Ayant appris que, accompagné de quelques femmes, il était allé au fort pour trafiquer, ils y arrivèrent

dans la même soirée, environ douze en nombre. Ils se firent passer pour un parti de guerriers se rendant chez les Pieds-noirs. C'était alors l'habitude chez les marchands et les hommes de guerre de passer la nuit dans un corps de bâtiment, situé à cent verges environ du fort. Les deux troupes hostiles y campèrent ; en apparence, on était uni. Rien ne fut entendu par les gens du fort. Mais, à leur réveil, ils furent informés que *le Nuage-brisé* avait été assassiné, pendant la nuit, par *la Main* et ses compagnons. L'un des marchands vint examiner le cadavre ; il le trouva percé de vingt-trois coups de poignard et de flèches. On l'enterra au fort de l'Union.

En conséquence de ce méfait, *la Main* fut déclaré proscrit par tous ses frères ; car ceux-ci ne purent trouver jamais une occasion de s'emparer de lui sans s'exposer eux-mêmes. Il rôdait la plupart du temps avec la bande de ses complices, les emmenant à diverses expéditions guerrières, dans lesquelles sa bravoure désespérée lui acquit une grande réputation de valeur parmi les Indiens. Ses nombreux actes de brigandage, le firent détester toutefois par les Blancs aussi bien que par les Indiens.

Dans une circonstance, il s'en alla faire la guerre aux *Crows*, ou *Corbeaux*, à la tête de dix-neuf jeunes gens, dont la plupart avaient quinze à dix-huit ans. Ils rencontrèrent un camp de Corbeaux en voyage, s'embusquèrent, tuèrent et scalpèrent

8

deux Indiens de cette nation. Les autres hommes du camp arrivèrent sur les lieux, trouvèrent les corps inanimés de leurs camarades, poussèrent plus loin leurs recherches, et découvrirent toute la bande de leurs ennemis cachée dans une île couverte de hautes futaies et de broussailles, près de la prairie qui s'étend jusqu'aux bords de la rivière Roche-jaune. Les Assiniboins avaient élevé une barricade de troncs d'arbres et de branches. Ils attendaient l'attaque des *Crows*, déterminés à leur opposer une résistance énergique. Toute la nation des *Crows* entourait la place et monta plusieurs fois à l'assaut de la barricade, faisant feu sur les Assiniboins, qui ripostaient sans interruption et repoussèrent continuellement les assaillants avec perte ; à chaque décharge de l'ennemi, quelqu'un des leurs tombait. Ceux qui restaient, combattant sans aucune crainte, saisissaient les armes de leurs camarades tués et continuaient à se défendre. Ils tinrent environ six cents *Crows* en échec pendant la plus grande partie de la journée, en tuèrent dix et en blessèrent vingt à trente. Pour les obliger de sortir de leur retraite, les *Crows* mirent le feu aux futaies et aux broussailles ; ce qui permit à *la Main* et à trois autres de s'échapper à travers la fumée, jusqu'aux hautes herbes de la Roche-jaune. De là, ils parvinrent à atteindre le fort de l'Union. Ces quatre Indiens, et une femme furent les seuls qui survécurent à la bataille ; tout le reste était mort. *La Main* avait

eu sa poire à poudre enlevée par un projectile ; deux fusils avaient été brisés entre ses mains ; son chapeau et son habit étaient criblés de balles, et cependant il ne portait la trace d'aucune blessure sérieuse.

Peu de temps après cette mêlée, une société de négociants, en concurrence avec la *Compagnie américaine de pelleteries*, s'établit à l'embouchure de la Roche-jaune, et commença ses exploitations mercantiles. Pendant l'hiver qui suivit leurs premières opérations, *la Main* vint au fort de l'Union. Il apprit, pendant la nuit, qu'une bande de sa nation était allée trafiquer avec du whisky au fort voisin. Il y alla pour boire avec eux. Pendant leur ivresse, une querelle surgit au sujet de *la Main*. Toute la bande fut d'accord qu'il fallait le tuer. Les uns barricadèrent la porte de la salle où il se trouvait, et se tinrent debout devant elle, tandis que les autres marchaient sur lui, armés de couteaux, de lances et de casse-tête. Mais telle était l'agilité de cet homme, que, pendant quelques instants, il lutta seul contre vingt-cinq à trente Indiens, sans autre défense qu'une hache d'armes. Il frappait de l'instrument dans toutes les directions. Enfin, il renversa plusieurs de ses assaillants et tua l'un d'eux, se frayant un passage jusqu'à une fenêtre ouverte. Il s'élança à travers, grimpa au sommet de la maison, et d'un seul bond franchit la palissade. Quoique, au même instant, on lui tirât un grand nombre de coups de

fusil et de revolver, il échappa encore une fois sans presqu'une écorchure, et courut dans la direction du fort de l'Union, à trois milles de distance, entièrement dépouillé, au milieu d'une nuit d'hiver excessivement froide. On lui ouvre la porte. Après s'être vêtu et réchauffé, il raconte son aventure, riant aux éclats, manifestant une grande sécurité, et regrettant d'avoir quitté une place où se passaient, disait-il, des choses si plaisantes.

Un an après ces événements, le reste de la famille du *Gros François*, ayant à sa tête *le Premier-qui-vole*, demi-frère de *la Main*, arriva au fort de l'Union pour trafiquer, et fut conduit dans la salle de réception habituelle des Indiens. Cette salle n'avait pas de communication avec l'intérieur du fort, lorsque les portes de celui-ci étaient fermées. Pendant la nuit, *la Main* survint et fut admis à l'intérieur du fort, où il apprit ce qui était arrivé. Au lieu de s'évader, ce qui lui eût été facile, il demanda qu'on lui permit d'aller rejoindre les autres ; on lui ouvrit les portes. Il promit de fumer et de causer avec *le Premier-qui-vole* et sa bande. Mais au bout de quelques instants, ce dernier, profitant d'un moment favorable, lui traversa le corps d'une balle. Il tomba ; les autres lui tirèrent encore cinq ou six coups de feu pour l'achever. Vers le matin, aussitôt que les portes du fort furent ouvertes, *le Premier-qui-vole* roula le corps ensanglanté de *la Main*, en disant : « Voici le chien qui a tué mon frère, *le Nuage-brisé*. Faites-en ce que vous voudrez. »

Le Premier-qui-vole est maintenant à la tête des Gens-des-Roches, qui forment environ quarante loges, et il est devenu un excellent homme pour les Blancs ; tout son peuple le craint, d'autant plus qu'il est entouré d'un grand nombre de parents. J'ai fait avec lui le voyage depuis le fort de l'Union, jusqu'à La Platte, et j'ai eu l'occasion d'apprécier son énergie. Les autres membres de sa famille sont du même tempérament, et seront probablement tués les uns après les autres, dans des aventures du genre de celles que je viens de raconter.

Agréez mes sentiments de respect et d'amitié, avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble serviteur,

P. J. De Smet, S. J.

VIII

CODE RELIGIEUX ET CIVIL DES INDIENS DU HAUT MISSOURI.

Vers la fin de l'année 1868, le R. P. De Smet débarqua en Belgique. Il y fit un séjour de quelques semaines au milieu de ses frères en religion. Il laissa les meilleurs souvenirs parmi ses amis et au sein de sa respectable famille.

On écrivait de Courtrai, le 30 décembre de la même année :

La journée d'hier a été signalée par la présence dans notre ville du R. P. De Smet, l'illustre missionnaire connu du monde entier, et dont les services éminents viennent d'être si justement appréciés par le gouvernement et par le peuple américain. C'est en effet, grâce à la médiation puissante du P. De Smet, que le cabinet de Washington est parvenu, pendant l'été de 1868, à conclure un traité de paix avec les tribus indiennnes de l'Ouest. Nul autre que *l'ami des Sauvages* n'eût pu mener à bonne fin une entreprise aussi importante. Des raisons de santé, les affaires de son ordre, et, par-dessus tout, la volonté de ses supérieurs avaient ramené le P. De Smet en Europe. La présence du grand missionnaire à Courtrai était motivée par une cérémonie toute religieuse. Il venait bénir l'union

de son neveu, M. Paul De Smet, jeune avocat du barreau de Gand, avec Mlle Augusta Vercruysse, fille aînée de M. Charles Vercruysse-Goethals. L'église de Saint-Martin, où l'union du jeune couple devait se célébrer, fut envahie de bonne heure par la foule. On était curieux de voir les traits de l'homme extraordinaire qui, au prix de ses immenses travaux, avait procuré à des milliers d'Indiens le bienfait du christianisme, et les avantages inappréciables de la civilisation. L'esprit humain se complait parfois dans les contrastes. En voyant le vénérable missionnaire appeler les bénédictions du Ciel sur ce jeune avocat, dont les talents égalent les vertus, sur cette jeune fille, qui allie si bien les avantages d'une éducation brillante à toutes les grâces de la nature, on se reportait involontairement aux scènes du désert et de la prairie. On se représentait le même missionnaire apprenant aux fiers enfants du Nouveau-monde à courber leurs fronts sous les bénédictions de l'Église, et leur enseignant, au nom du *Grand-Esprit*, à connaître et à respecter les obligations de la foi conjugale. Cet événement laissera de profonds souvenirs dans l'esprit des habitants de notre ville. »

Le P. De Smet poursuivait surtout avec une activité incessante le but principal de son voyage en Europe. Il venait encore chercher des prêtres pour les 300,000 Sauvages à convertir. Nous lui avons demandé : « Quels sont les principaux obstacles à la conversion de ces malheureux ? — Il n'y en a qu'un seul, nous a-t-il répondu : c'est le manque de prêtres. S'il y avait assez de prêtres pour les instruire, tous les Indiens se convertiraient. » Le missionnaire des Montagnes-Rocheuses s'écriait comme saint François Xavier : « *Da mihi Belgas !* Donnez-moi des Belges ! » Courage donc, ô vous prêtres, qui êtes animés du zèle de la maison du Seigneur, et qui brûlez du désir de l'exercer ! *La moisson est grande :* 300,000 Indiens qui demandent de connaître ce que nous connaissons, d'aimer ce que nous aimons ! *Les ouvriers sont en petit nombre* : à peine quelques

Robes-noires dispersées çà et là dans ces déserts immenses, dont l'Européen ne peut pas même se former une idée ! Si vous vous sentez, au fond du cœur, le feu sacré de l'amour divin et du zèle des âmes ; si vous avez assez de santé et de vigueur pour entreprendre ce rude apostolat, jetez-vous à genoux devant le tabernacle et demandez au Seigneur, à l'exemple du grand apôtre des païens : « *Domine quid, me vis facere ?* » Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? »

La lettre qui suit fait voir dans quelles tristes ténèbres d'ignorance sont enveloppées ces tribus. Ce *Code religieux et civil des Indiens du Haut-Missouri* est résumé par le P. De Smet, d'après les meilleures informations qu'il a pu obtenir, soit par sa propre expérience dans ses rapports avec les Indiens, soit par les marchands, et les interprètes les plus doués d'intelligence, et qui ont résidé au milieu de ces tribus sauvages.

Anvers, 25 janvier 1869.

Parmi les races humaines qui sont l'objectif des travaux des missionnaires, dans le but de les convertir au christianisme, on n'en trouve peut-être pas de plus variées et de plus obstinées dans leurs superstitions, que les tribus nomades des Indiens du nord-ouest. En dépit de ce que différents écrivains, et plusieurs personnes qui ont vécu au milieu d'eux ont avancé, j'ai trouvé peu de documents qui indiquent en quoi leurs erreurs consistent réellement, et comment elles peuvent être combattues avec succès. La plupart des voyageurs qui écrivent sur les mœurs des Indiens se contentent de rapporter quelques-uns de leurs us et coutumes, sans faire connaître les mobiles de leurs

actions. En vérité, il faudrait une longue et continuelle intimité avec les Sauvages dans leur vie des camps, et avoir la connaissance de leur langage, pour être à même de se renseigner exactement ; cela est donné à peu de personnes.

Les qualités des Indiens ont été fort dépréciées par la plupart des voyageurs. On les regarde en général comme des êtres d'une intelligence bornée, altérés de sang, ne cherchant que le pillage, avilis par la corruption de leurs mœurs, et remplis d'idées rampantes. C'est tout le contraire. Ils montrent des notions d'ordre dans le gouvernement de leur nation, de régularité et de dignité dans la conduite des affaires privées ; ils mettent du zèle à accomplir ce qu'ils croient constituer leurs devoirs religieux ; ils font preuve de sagacité et de finesse même dans leurs relations, et souvent ils déploient une force de raisonnement qui surpasse la portée de l'intelligence des Blancs qui sont dépourvus d'instruction. Leur religion, prise comme système, est de beaucoup supérieure à celle des habitants de l'Hindoustan et du Japon. Pour parvenir à la changer, et à établir parmi eux les vérités du christianisme, il faudrait que leur raison et leurs sentiments fussent dirigés par des maîtres, dont le genre de vie et les occupations sont propres à les convaincre de la vérité qu'ils croient eux-mêmes et professent, et que ceux-ci soient désintéressés dans leurs vues ; la grâce doit en même temps opérer sur ces esprits incultes, et sur leurs

cœurs, afin de les amener à la connaissance et à la pratique de la foi, que Dieu seul peut donner.

C'est pourquoi il faut savoir qu'elle est la notion précise qu'ils ont de la religion ; quelles sont leurs idées sur le Créateur, son culte, la vie future ; comme aussi ce qui, dans leur opinion, constitue la nature du crime. Le crime est-il une offense envers le *Grand-Esprit* ou envers l'individu ? Les hommes ont-ils l'obligation morale de servir le *Grand-Esprit* ? Les bonnes actions sont-elles récompensées, et les mauvaises sont-elles punies, en cette vie ou dans une vie future ? Croient-ils réellement à une autre vie ? Dans ce cas, quelle influence cette croyance exerce-t-elle sur leurs actes ? Sont-ils vraiment idolâtres, et, s'ils le sont, en quoi consistent leurs idoles et que représentent-elles ? Ces points et d'autres encore, qui concernent la condition morale des Indiens, sont ce que nous allons essayer d'exposer, quoique peut-être pas dans l'ordre où ils se trouvent énoncés.

I

Tous les Peaux-rouges croient à l'existence d'un *Grand-Esprit*, créateur de toutes choses ; et cette croyance paraît être chez eux un principe ; une idée qui leur est inhérente et innée. Ils ne supposent pas que cet esprit est doué d'un corps.

Le nom de cet esprit est *Wahcon-Jangah*, ou *Grande-Médecine*. Le mot *wahcon*, ou *médecine*, dans cette acception, n'a aucun rapport avec l'idée et l'usage des drogues : il signifie tout ce qui est incompréhensible, surnaturel, omnipotent ; toute chose enfin qu'on ne peut expliquer par des raisons ordinaires, ou qui est au-dessus de leur intelligence. Leurs soi-disant prêtres ou sorciers portent également le nom de *wahcon* ; ils donneraient le même nom de *wahcon* à un bateau à vapeur, à une montre, à une machine, et même à tout jouet d'enfant dont ils ne peuvent comprendre le mécanisme. Cette *Grande-Médecine*, ou *Wahcon-Jangah*, suppose quelque chose de supérieur au pouvoir de l'homme. Les actes du *Grand-Esprit* sont manifestés dans les éléments, les phénomènes de la nature, dans les maladies et la mort ; dans les famines, les grandes calamités, les pertes causées par des ennemis envahisseurs, les malheurs causés par la foudre, et dans toutes les circonstances dont ils ne sauraient se rendre compte par des moyens naturels. Ils croient que cette *Grande-Médecine* gouverne l'air, la terre et le firmament ; c'est-à-dire, que Dieu est tout-puissant, partout présent, capable de se transformer, et de s'intéresser favorablement dans leurs entreprises, s'ils lui offrent les oblations et les sacrifices convenables. Il est l'auteur du bien et du mal, selon son bon plaisir, ou selon le soin qu'ils apportent eux-mêmes à lui rendre un culte. Ses bienfaits sont évidents dans

les années d'excessive abondance de gibier, les saisons exemptes de maladies, les triomphes sur l'ennemi, et ainsi de suite. Sa colère se manifeste par de grandes catastrophes, des pertes, des défaites, des maladies contagieuses, ou dans toutes autres tristes infortunes, dont la cause leur est inconnue, et qu'ils ne peuvent expliquer raisonnablement. Comme il arrive rarement, dans le cours de leur misérable existence, que l'intervalle, entre les accidents et les calamités, soit long, le *Grand-Esprit* est plus craint qu'aimé : ses bontés passent inaperçues et sans remercîments, tandis que ses épreuves sont comptées avec angoisse et tremblement. La toute-puissance est son attribut. Le soleil est supposé, par quelques-uns, le lieu de sa résidence.

Ils ne connaissent pas l'existence distincte d'un *Esprit du mal*, quoiqu'ils aient, dans leur langage, le nom pour indiquer un être de cette sorte. L'idée leur en a été transmise par les Blancs, ces dernières années ; elle n'est que faiblement perçue par les Indiens. Les grands maux sont une manifestation de la colère du *Grand-Esprit*, et ils croient qu'il est en leur pouvoir de les détourner, par des sacrifices convenables, en priant et en jeûnant ; ce qu'ils pratiquent tous. Cependant ils ne font aucune démonstration de gratitude, lorsque le succès a été le résultat apparent de leurs supplications. Ceci semblerait indiquer que d'après eux la protection du *Grand-Esprit* a été achetée et payée par la

valeur de l'objet offert en sacrifice, ou qu'elle n'est, de sa part, que l'accomplissement d'un devoir provoqué par les douleurs physiques qu'ils se sont imposées.

Ce *Grand-Esprit* inconnu a créé toutes choses. Un petit nombre d'hommes et de femmes de différentes couleurs furent formés en premier lieu, et de ce groupe primitif dérivent les diverses races humaines, les blancs, les Indiens, les nègres, etc. « Les Peaux-rouges, disent-ils, furent créés nus, munis de toutes les qualités propres à une race de chasseurs ; ils ont été doués d'une intelligence suffisante pour faire usage d'armes à la guerre et à la chasse ; d'un tempérament capable de résister aux froids les plus rigoureux, aux jeûnes prolongés, aux veilles et aux fatigues excessives ; ils ont reçu des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, et des jambes pour poursuivre le gibier. De façon qu'ils ont compris bientôt leur supériorité sur les autres animaux. » Tous les animaux sont faits expressément pour eux : « Sinon, disent-ils, pour qui seraient-ils ? Ils ne font que se dévorer entre eux. Et puis les Indiens ne sauraient vivre sans viande. » La terre a été créée pour supporter ces animaux, pour fournir du blé et du bois, le tout à l'usage des Indiens. Ce fut l'œuvre du *Grand-Esprit* au commencement du monde.

Ils offrent à cet Être des sacrifices, s'infligent des punitions, jeûnent et se font des incisions dans le corps ; ils lui adressent des prières publiques à

différentes époques de l'année. Leurs sacrifices consistent principalement en drap écarlate, en chaudières neuves, en peaux, en fourrures, en tabac, et autres objets qu'ils offrent avec grande solennité ou cérémonie au soleil et au tonnerre, comme aux deux plus grandes forces, par l'intermédiaire desquelles le *Grand-Esprit* veut recevoir favorablement leur offrande. Au même moment, l'indien dévot murmure sa prière, implorant la grâce dont il a le plus besoin, et promettant de renouveler son sacrifice si sa demande lui est accordée. Ensuite ils détruisent les objets sacrifiés, pour les empêcher de tomber entre les mains des voyageurs ou des ennemis. Cette cérémonie est généralement accomplie en secret, par chaque Indien retiré dans sa loge, ou sur les collines, dans les forêts, derrière les buissons, et à différentes reprises dans l'année. Ils ont aussi des jours de fêtes nationales, où ils s'assemblent solennellement ; mais il serait trop long d'en donner une description, notre but se borne à découvrir le principe de leur culte.

Quoiqu'ils offrent des sacrifices, s'infligent de sévères punitions corporelles et, par dévotion, se privent de nourriture pendant plusieurs jours consécutifs, ils ne le font que dans le dessein d'obtenir des faveurs temporelles, présentes et futures. Nous ne voyons rien dans tout cela qui dénote un sens de responsabilité morale, ni de repentir des mauvaises actions passées, ni de reconnaissance pour des faveurs reçues. Par conséquent, la conscience

du crime et du péché, considérés au point de vue chrétien, ne semble guère exister parmi eux. S'ils se sentaient coupables de quelque action mauvaise, ils en feraient certainement pénitence, et offriraient des expiations pour obtenir le pardon. En outre, selon eux, les crimes ne peuvent être des offenses envers le *Grand-Esprit*, puisque, comme nous le verrons plus loin, ils invoquent son assistance avant de commettre les plus grands péchés. L'idée qu'ils se forment du *Grand-Esprit* est donc basée uniquement sur la crainte de maux inconnus qui peuvent leur survenir, et qu'il est en leur pouvoir d'écarter, en offrant des sacrifices et des pénitences à un pouvoir occulte et incompréhensible, dont ils connaissent l'existence par des phénomènes naturels. Au delà de ces notions, ils se perdent. Ils n'ont pas l'idée de supposer à ce pouvoir des attributs tels que la miséricorde, le pardon, la bienveillance, la vérité, et d'autres de ce genre.

Telle est, en la dépouillant de ses formes superstitieuses et ridicules dont elle est souvent revêtue, l'idée qu'en général toutes les tribus de la Prairie possèdent du *Grand-Esprit*. La paix et la guerre ne sont pas regardées comme émanant de lui, parce qu'ils savent qu'ils peuvent eux-mêmes faire l'une et l'autre ; mais la victoire et la défaite lui sont attribuées, parce qu'elles échappent à leur volonté. Il suit de là qu'un guerrier couronné de succès est toujours nommé *wahcon*, médecine. Ils entendent par là qu'il s'est assuré par l'un ou

l'autre moyen la protection du *Grand-Esprit*. Les phénomènes naturels, qui ne sont pas accompagnés de bons ou de mauvais résultats, passent inaperçus ; mais le tourbillon des vents destructeurs, les morts causées par la foudre ou les maladies, telles que l'apoplexie, sont considérés comme des actes spéciaux du *Grand-Esprit*. Les éclipses et le roulement du tonnerre sont des avertissements, et, lorsqu'ils se produisent, des sacrifices sont offerts aussitôt dans l'espoir d'éloigner des calamités imminentes. De cette crainte de malheurs imprévus, vient la répugnance qu'ont les Indiens à mettre la conversation sur ce sujet, car cela découvrirait les causes secrètes de leurs appréhensions, et pourrait, croient-ils, par quelque inconséquence du hasard, causer le mal qu'ils cherchent à éviter, ou rendre leurs pratiques inutiles, en fournissant à l'ennemi une occasion d'offrir des sacrifices contraires.

La foi dans les allumettes ou les charmes est générale parmi les Indiens. Les objets dont se composent ces charmes ou *médecine* sont si variés, et l'influence qu'ils exercent sur les individus est si diverse, que pour les énumérer tous, il faudrait trop d'espace, et, en vérité, cela n'est pas nécessaire. Je dois cependant vous expliquer l'idée qui donne lieu à cette croyance, et ceci offre quelque difficulté.

Quoique le *Grand-Esprit* soit tout-puissant, sa volonté est néanmoins incertaine. Il est invisible,

et il manifeste son pouvoir seulement dans les actes *extraordinaires*. Les matières de petite conséquence sont au-dessous de son attention, et soumises à la direction des esprits d'un ordre inférieur. C'est le besoin qu'ils sentent de quelque intermédiaire tangible, consacré par des cérémonies, gardé avec soin, et invoqué avec solennité, qui porte les Sauvages à choisir un objet quelconque pour remplir cette fonction. Tout Indien, dès qu'il atteint l'âge viril, devient guerrier, chasseur, chef de famille, et à partir de ce moment il est exposé, vu ses différentes occupations, à vivre dans des craintes continuelles, et à défendre sa vie et ses biens contre les ennemis, et n'importe tous autres adversaires. Pour cette raison, il se choisit quelque objet qui lui tienne lieu de *wahcon*. Un rêve, un incident vulgaire, une idée qui s'est présentée à son esprit, dans une circonstance plus ou moins importante, lui indiquent l'objet à choisir. La peau d'une belette, la tête ou le corps empaillé de différents oiseaux, des images de bois ou de pierre, des colliers brodés sur une fourrure, des peintures grossières représentant des ours, des buffles, des loups, des serpents, des monstres qui n'ont ni nom ni existence ; en un mot, toute chose animée ou inanimée est affectée à cet usage, suivant la superstition ou la crédulité de l'individu. Ce talisman, quel qu'il soit, est enveloppé dans les plis de plusieurs peaux, avec une tresse de cheveux de l'un ou l'autre parent mort, et une petite quantité de tabac. Le

tout est placé dans un sachet parfumé, proprement orné et fermé. Voilà ce dont se compose le mystérieux *sachet de la médecine*. On n'ouvre jamais ce sachet en présence de qui que ce soit, à moins que le propriétaire ou quelque membre de sa famille ne tombe dangereusement malade ; on l'exhibe alors et on le place au chevet du lit. *Par son moyen*, l'assistance du *Grand-Esprit* est invoquée. Ordinairement ce sachet est ouvert en secret, et l'Indien, après avoir fumé son calumet et invoqué la *médecine*, offre des prières et des sacrifices en présence du sachet et *par son moyen*, il trouve un accès sensible près du *Grand-Esprit*, qui lui est inconnu et invisible. Il n'offre pas directement des sacrifices à son *wahcon ;* néanmoins il l'invoque séparément pour obtenir son intercession, ou plutôt il le considère comme son agent intermédiaire chargé d'écarter les malheurs d'une importance secondaire, placés sous la juridiction d'un esprit d'ordre inférieur. Tels sont les apparitions de fantômes, les maladies des chevaux et des chiens, la découverte d'un objet perdu ou volé, une chasse heureuse, mais non point l'abondance du gibier, la *propagation* du gibier étant un effet de la puissance du *Grand-Esprit*. Le fait de tuer le gibier dépend d'autres pouvoirs rendus favorables ou contraires, par les cérémonies adressées à la *médecine*.

Les Indiens n'ignorent pas que la matière dont se compose le charme ou la *médecine* n'a pas de

pouvoir intrinsèque, et ils ne lui en reconnaissent aucun. L'effet consiste dans la foi au surnaturel attribué à l'objet, qui est considéré comme un intercesseur visible. C'est, au fait, le même ordre d'idées que suivent les Blancs ignorants, lorsqu'ils ajoutent foi aux charmes, et on peut considérer la chose sous le même point de vue. Quoique certains Blancs croient, non sans péché, aux sortiléges, aux diseuses de bonne aventure, aux rêves, aux esprits, et aux pressentiments, ceci néanmoins ne détruit pas absolument leur foi dans l'Être suprême; il en est de même pour l'Indien. Aussi longtemps que sa bonne chance, dans ses différentes entreprises ordinaires, ne se dément pas, il dira que sa *médecine* est bonne; mais si une série de malheurs accablants vient à le visiter, il la rejettera et la remplacera aussitôt par quelque autre. Lorsque les missionnaires donnent aux Indiens des images, des médailles ou des croix, ils sont obligés de prendre grand soin de bien les instruire de la véritable signification de respect, et de vénération qu'on porte à ces objets.

D'après l'exposé qui précède, nous pouvons juger s'ils sont réellement idolâtres. Il est vrai qu'ils rendent une sorte de culte à des objets de tout genre; mais leur dévotion est dirigée, par l'intermédiaire de ces jouets, vers la source unique de tout pouvoir. Le soleil lui-même est adoré comme étant la résidence du *Grand-Esprit*, et non comme si un pouvoir était inhérent à cet astre. Ils ne

croient pas à la vertu de la matière dont se compose la *médecine*, et ils ne lui attribuent pas un esprit immatériel ; mais leur intelligence trouve en elle un élément de repos, un objet palpable auquel ils peuvent s'adresser, non pour en obtenir de grandes faveurs, ou d'efficaces protections, mais pour s'assurer une assistance journalière, contre des malheurs d'une importance secondaire. Ils espèrent que le succès résultera de leur demande faite *au moyen* d'un objet considéré comme sacré, et consacré, par des chants et des cérémonies, à l'Être dont l'occupation en ce monde est de gouverner toute matière. Sans instruction, comme ils sont, obligés de chercher à se garantir de maux surnaturels, qui d'après eux sont de toutes espèces et de toutes formes, ils implorent la protection du grand corps lumineux, le soleil, considéré comme l'être le plus puissant, et même celle du moindre atome, qu'ils supposent pouvoir leur servir, d'une manière ou d'une autre, ou leur prêter quelque aide. Ils tâchent, par l'intercession de ces êtres, et en offrant des sacrifices et des prières, en jeûnant et en s'infligeant des peines corporelles, de s'assurer l'appui et la protection d'un grand pouvoir invisible, auprès duquel, d'après les croyances indiennes, on ne peut jamais directement obtenir accès. Sous ce rapport, ils semblent ne pas dépasser dans leurs superstitions certains Blancs, qu'on trouve dans toutes les contrées, et qui, eux aussi, ajoutent foi à la chance, au sort, à la fortune et

à d'autres accidents, qui répugnent également à l'idée d'une Providence dont la sagesse est infinie, gouvernant toutes choses. Mais quelle est enfin la croyance des Indiens? Comme nous l'avons déjà dit, leurs prières et leurs sacrifices sont offerts exclusivement dans le but d'obtenir des biens temporels et non spirituels : ils ne prient pas pour recevoir ce dont ils ne sentent pas le besoin. S'ils adressent des prières et offrent des sacrifices au soleil et au tonnerre, c'est que leur intention est de reconnaître le pouvoir du *Grand-Esprit*, dans ses manifestations les plus admirables. De grands maux ou de grands biens peuvent être conjurés ou obtenus, par l'intercession de ces fameux intermédiaires ; des malheurs ou des bienfaits de moindre importance sont écartés, ou accordés par l'intervention des charmes ; et même, dans ce cas, les choses demandées ne sont pas considérées comme devant être obtenues, par le pouvoir de la matière dont ces charmes se composent, mais par le caractère sacré qui leur est donné, par des soins constants et respectueux, et les prières et les sacrifices qui sont adressés, par leur entremise, à des agents surnaturels.

Ayant montré quelle est l'idée que les Indiens se forment du *Grand-Esprit* et analysé la nature de leur culte, je considérerai maintenant ce qui, dans leur opinion, constitue le crime. Le *Grand-Esprit* peut-il être offensé, et quelles sont les actions qui doivent être considérées comme des manquements graves envers lui ?

II

L'absence totale de tout frein moral, qui provient de la croyance à une vie future, et le fait que le seul but de leur culte est leur propre conservation pendant cette vie, nous obligent à conclure que les Sauvages n'ont pas l'idée d'une vraie responsabilité morale. Pour cette raison, le crime, tel que nous le considérons, c'est-à-dire, comme une grave violation des lois divines et humaines, ne semble pas exister parmi eux. Examinons, par exemple, un des plus grands de tous les crimes : le meurtre. L'indien Peau-rouge ne commet jamais une action qui soit équivalente, *à son point de vue*, à un meurtre, suivant l'idée que nous en avons. Aussitôt qu'il atteint l'âge viril, il est livré à ses propres ressources. Il faut qu'il compte uniquement sur lui-même pour défendre sa personne, sa famille ou ses biens, et fournir son intérieur des choses nécessaires à sa subsistance. Aussi la propriété seule vaut quelque chose aux yeux de l'Indien ; il n'a ni provisions ni argent préparé pour la remplacer, si elle est perdue ou volée. S'il arrive que quelqu'un réussit à le tromper, lui enlève son bien, ou insulte sa femme et ses enfants, à qui s'adressera-t-il pour obtenir justice ? Il n'y a point de tribunaux, de prisons, d'exécutions publiques parmi les Indiens, et leur code civil ou pénal refuse d'intervenir dans les différends privés. Le Sauvage est, par consé-

quent, obligé, par le fait de sa position isolée, d'être juge de ses propres actions, et de se constituer lui-même l'administrateur de la justice. Il faut qu'il soit résolu et obstiné, prêt à tout faire avec son couteau, ou son casse-tête, selon l'expression indienne ; sinon il est impropre à vivre.

L'habitude constante de porter des armes implique la nécessité de s'en servir. Beaucoup de querelles légères qui parmi les Blancs s'arrangeraient d'une autre façon, sont vidées chez les Sauvages, par la voie des armes. Un Indien ne frappe que dans l'intention de tuer, et il sait bien que, s'il manque son coup, son adversaire le tuera. On peut donc s'attendre, dans les disputes de tout genre, à le voir recourir à des moyens extrêmes pour obtenir une prompte satisfaction ; mais ces disputes ne sont pas aussi fréquentes qu'on pourrait le supposer. Lorsque les deux adversaires s'aperçoivent qu'il y va de leur vie, ils cherchent à éviter de se provoquer l'un l'autre ; cependant, si cela devient inévitable, chacun tâchera de prendre l'avance sur son ennemi, se trouvant obligé d'agir de la sorte pour sauver sa propre vie. Les Indiens ne s'assassinent pas entre eux pour acquérir les biens, ou les dépouilles d'autrui ; car, en tuant un individu de sa propre nation, l'agresseur est forcé de s'enfuir dans une autre tribu, pour ne pas être massacré par les parents de sa victime. De sorte que, au lieu de recueillir quelque avantage de son meurtre, en héritant du mort, il se verrait dans la nécessité

d'abandonner ses propres biens, de s'exiler, d'appauvrir toute sa famille, qui dans tous les cas devrait payer pour le mort, afin d'empêcher une nouvelle effusion de sang, et de ne pas s'exposer continuellement au danger de rencontrer quelque parent du Sauvage assassiné. Il est, par conséquent, hors de doute qu'ils ne cherchent presque jamais, de propos délibéré, à commettre un meurtre par cupidité.

La seule circonstance dans laquelle l'un pourrait tuer l'autre, serait celle d'une furieuse querelle, et cela n'arrive pas encore trop fréquemment. Ils ne font aucune attention à la cause de la dispute, que ce soit le vol d'un cheval ou une insulte, ou de savoir, qui a tort ou raison. Quand le différend arrive au point de dégénérer en bataille, tuer son adversaire pour préserver sa propre vie, devient simplement une question de défense personnelle. Il n'y a pas de milieu ; et plusieurs de ceux qui ont commis un homicide dans une occurrence semblable, ont regretté vivement la dure nécessité où ils se sont trouvés. Ils me soutenaient qu'il leur avait été impossible d'agir autrement. Ne pas tuer son adversaire, quand la mort de l'un des deux devient inévitable pour l'un ou l'autre motif, serait considéré comme le plus haut degré de folie et de lâcheté qui perdrait l'Indien pour toujours dans l'esprit de ses compatriotes, et même de sa propre famille, en supposant en outre que ce ne serait pas livrer sa vie sans la défendre.

Dans tous les cas, le meurtre est, pour cette

raison, et suivant leur idée, toujours un acte de défense personnelle, et la conséquence de leur organisation politique particulière. Il est une offense envers l'individu : on court le risque de recevoir une punition égale de la part des parents du décédé, la proscription et la pauvreté ; mais il ne peut être considéré comme une insulte faite au *Grand-Esprit*. Il n'y a pas un Sauvage parmi eux qui en tuerait un autre pour le seul plaisir de le tuer ; car, comme nous l'avons démontré, ce serait se condamner à être exilé, assassiné ou ruiné, sans le moindre espoir de profit pour les siens. Cela est entièrement incompatible avec le caractère de l'Indien.

Le meurtre nécessaire exercé sur les ennemis est considéré comme honorable, surtout dans les batailles. Il en est, au reste, de même parmi les Blancs ; la manière différente de l'exécuter provient de leur formation militaire.

En nous plaçant à ce point de vue, on peut facilement concevoir comment un Indien, conséquent avec ses idées sur le *Grand-Esprit*, invoque son assistance contre ses ennemis de tous genres, soit qu'ils appartiennent à sa propre nation, soit à une autre.

Le brigandage et le vol ne sont pas fréquents parmi les Indiens. Le premier serait puni comme le meurtre ; le second exposerait le coupable à la risée de tout le monde. Les Indiens se volent les uns aux autres des objets de peu de valeur ; mais, quand on les interroge là dessus, ils répondent

qu'ils en avaient besoin et ne pouvaient se les procurer autrement. Pour ce qui est de voler tant et plus les Blancs, ils croient qu'ils font bien. Tous les Blancs, à leurs yeux, sont des intrus, qui s'enrichissent des dépouilles des Indiens. Dérober aux Blancs une partie de leurs biens, ce n'est que s'emparer d'une chose due et arriérée depuis longtemps. Ils n'ont donc recours au vol que pour venir en aide à leurs besoins, et la nécessité de le pratiquer est regardée comme une dispense complète. Le brigandage, quand il a lieu, est généralement la conséquence de quelque querelle. Il est puni par la peine que nous avons mentionnée plus haut.

Nous voyons, d'après ceci, que ni le brigandage, ni le vol ne peuvent être considérés comme des offenses envers le *Grand-Esprit*, puisqu'ils ne sont que des moyens dont se sert l'Indien pour pourvoir à sa subsistance, et à celle de sa famille. Ce sont cependant des offenses faites à l'individu, et on les punit en conséquence. S'il arrive qu'un Indien vole un fusil ou un cheval, deux objets de la plus grande valeur parmi eux, il donne pour raison qu'il en avait besoin pour le soutien de sa famille. En outre, les fusils, les chevaux, et même la viande apportée dans le camp, sont plus ou moins une propriété commune, car la tribu entière participe au produit de la chasse. Le fusil et le cheval ne quittent pas la nation ; ils ne font que changer de propriétaire. C'est pourquoi, avant de commettre un vol de ce genre, aussi bien que dans d'autres

entreprises, ils invoquent l'aide du *Grand-Esprit*.

Les transgressions du sixième commandement sont regardées par les Peaux-rouges, comme une offense envers l'individu, père ou époux, mais non comme une injure faite au *Grand-Esprit*. Elles sont punies de la peine de mort ; on exige parfois aussi des indemnités, ou bien l'on enlève les chevaux du coupable.

Quant aux blasphèmes, il n'y a pas, dans le langage des Indiens, une seule parole équivalente au moindre de ces outrages envers Dieu, si fréquents parmi les hommes civilisés. Quelle leçon pour les peuples chrétiens ! Le nom du *Grand-Esprit* est rarement prononcé autrement *qu'à voix basse*, et seulement dans des occasions rares et solennelles ; jamais dans une conversation ordinaire. En fait de témoignage, on peut avoir autant de confiance dans l'affirmation solennelle d'un Indien, que dans n'importe quel serment.

Ils n'ont pas connaissance du jour de sabbat. Leurs jours de fêtes sont nombreux, et, en ces occasions de réjouissance, ils redoublent la pratique de leurs cérémonies, et de leurs mortifications corporelles, quoiqu'ils ne s'infligent pas ces peines, comme s'ils se sentaient coupables de péché. Ils ne font pas pénitence pour leurs mauvaises actions. Le *Grand-Esprit* peut-il être offensé ? et, s'il peut l'être, comment cela arrive-t-il ? « Il peut l'être, et il l'est, disent-ils, lorsqu'on ne lui offre pas les oblations convenables, et qu'on ne pratique pas les

jeûnes, les offrandes et les sacrifices propres à mériter suffisamment son secours, et sa protection dans les grandes entreprises. La negligence dans son culte, est la seule offense dont il faille tenir compte envers lui. » De là vient leur obstination à accomplir les cérémonies, comme si l'entière prospérité de leur vie et de celle de leurs familles en dépendait.

La croyance générale est que l'âme survit après la mort, et qu'elle se trouve alors dans un état final. Nos recherches concernant cette question, ne nous ont fait découvrir aucune idée certaine sur l'occupation de l'âme dans cette condition. Ils n'en savent rien. Cependant beaucoup d'entre eux supposent qu'après la mort l'esprit est transporté au Sud, dans une contrée chaude. Cette région paraît n'être ni au ciel ni sur la terre. Elle est le séjour du bonheur, exempt de tous maux, de besoins, de guerre et d'accidents. Quelques-uns y sont mieux traités que les autres, particulièrement les grands guerriers, et ceux qui ont apporté une attention spéciale dans l'accomplissement des cérémonies religieuses, et offert de grands sacrifices. Le châtiment du péché n'y est pas à craindre : tout est paix, abondance et harmonie. Si on les questionne plus minutieusement, ils vous décrivent un paradis qui fait le pendant de celui de Mahomet, ou bien ils rêvent un monde fantastique, en y supprimant le mal. Un certain nombre d'autres tribus indiennes parlent, d'une manière sinistre, de

l'avenir terrible des méchants. Leur demeure est un lieu désolé, destitué de fruits, de racines, d'animaux, dépourvue de toute végétation, et où règne un hiver perpétuel. C'est une région marécageuse et fangeuse, remplie de toutes sortes de reptiles. Dans la partie réservée aux bons règnent un été et un soleil éternels. Il y a une grande quantité d'animaux de choix pour la chasse, et une pleine abondance de fruits et de racines. C'est un séjour de paix et de bonheur sans fin.

D'après la croyance des Indiens, les corps ne ressuscitent pas. Ils supposent néanmoins que d'autres corps leur sont donnés dans la vie future, ayant les mêmes traits de visage et les mêmes membres que dans la vie actuelle ; mais à l'abri de toutes vicissitudes, telles qu'accidents graves, maladies et autres infortunes de ce genre.

Parmi quelques Indiens, paraît régner l'idée qu'ils ont deux âmes : une pour le corps, qui repose pour toujours près du lieu de la sépulture ; l'autre pour l'esprit, qui est admise dans le paradis méridional. Comme je l'ai dit plus haut, on trouve dans ce paradis des animaux de tous genres ; mais il ne paraît pas que ces animaux renferment les âmes de ceux qui sont morts, ni que leur état soit permanent ou éternel. Les propriétés de la raison et de l'immortalité, ne sont pas attribuées aux animaux.

On voit qu'il y a parmi les Indiens, en fait de religion, une grande diversité d'opinions. Quelques-uns s'imaginent que la mort est l'état final de l'âme

et du corps, mais que l'esprit du corps reste près du tombeau. En réalité, ils n'ont qu'une foi peu ferme dans l'existence d'une vie future, ou du moins ils n'attachent pas beaucoup d'importance à cette idée pendant leur vie. Au moment de leur mort, leur plus grande anxiété paraît être quant à ce qui concerne la famille qu'ils laissent sur la terre ; ils paraissent s'inquiéter très-peu de ce qui adviendra de leurs âmes. Ils admettent l'incertitude entière touchant leur sort ; ils semblent n'avoir aucune crainte des punitions futures. En somme, il n'y a rien, dans la croyance religieuse des Indiens, qui semble exercer quelque influence sur leur conduite générale, soit pendant leur vie, soit à leur mort.

Tout ce qui se rapporte à la vie future, forme, du reste, rarement le sujet de leur conversation.

De cet ensemble, nous pouvons raisonnablement conclure que l'exposé précédent de leur religion, autant qu'on peut la connaître, est assez exact : ils ne se sentent coupables d'aucune offense envers le *Grand-Esprit*, et ils réclament seulement une récompense pour la régularité qu'ils ont montrée dans leur manière de lui rendre un culte.

Ils n'ont pas d'idée d'une expiation, ou d'un Rédempteur venu sur la terre pour les racheter, et les mener dans la voie du salut. *Ils sont assis*, d'après l'expression de l'Écriture, *à l'ombre de la mort*. On devrait donc leur donner une idée correcte du *Grand-Esprit*, du crime, du bien et du

mal ; leurs passions auraient besoin d'être domptées, avant que les principes du christianisme puissent être implantés dans leurs cœurs. La foi, nous le savons, est un don de Dieu. La conversion de ces pauvres païens implique la régénération complète de l'Indien homme fait, ce qui n'est rien moins, qu'un miracle de la grâce. La tâche est grande, en vérité ; mais, avec la grâce et l'assistance du Ciel, on peut l'accomplir. Dans toutes mes relations avec les Sauvages, je les ai toujours trouvés respectueux, assidus et attentifs à écouter la sainte parole de Dieu ; dans toutes les occasions, ils manifestent un vif désir de voir leurs enfants instruits dans les vérités consolantes de notre religion ; dans aucun cas, je n'ai rencontré chez eux le moindre esprit d'opposition, ou d'hostilité.

Agréez, etc.

P. J. De Smet, S. J.

IX

MISSION PARMI LES POTTOWATOMIES EN 1838.

Voici un extrait de la toute première lettre de missionnaire écrite par le P. De Smet. Le *Catholic Almanac* l'a publiée en anglais, en 1841. Le P. De Smet se trouvait alors parmi les Pottowatomies, au *Council-Bluffs*. « Je suis dans la persuasion, dit-il, que c'est la première fois que ma lettre est traduite en français. » Elle contient beaucoup de détails sur la vie des Sauvages.

« Le jour où le bateau s'arrêta pour faire provision de bois, je m'éloignai à une distance assez considérable du bord de la rivière. Dans mon excursion, je rencontrai un vieillard, âgé de quatre-vingt-dix ans, qui, à mon approche, s'arrêta et me considéra avec un étonnement mêlé de joie. Jugeant, d'après mes habits, que j'étais prêtre, impression dans laquelle aussitôt je le confirmai, il

s'écria : « Ah ! mon Père, je suis catholique. Il y a tant d'années que je n'ai eu le plaisir de voir un prêtre ! Je le désirais ardemment avant de mourir. Aidez-moi à me réconcilier avec Dieu. » Je m'empressai de satisfaire son désir, et nous versâmes tous les deux des larmes en abondance. Il m'accompagna jusqu'au bateau, et je quittai ce bon vieillard dans des sentiments qu'il m'est impossible d'exprimer.

Dans l'œuvre de la conversion des Indiens, il y a de grandes difficultés à surmonter. Les principales viennent de l'abus des liqueurs spiritueuses, de la polygamie, des pratiques superstitieuses, de la difficulté d'acquérir une complète connaissance de leur langue, et de leur inclination à une vie toute nomade. Cette inclination est tellement forte chez eux, que les Sauvages tombent dans la mélancolie lorsqu'ils séjournent plus de trois mois dans le même endroit. Leur conversion à la foi doit être, par conséquent, entièrement l'ouvrage de Dieu. Cette partie de la vigne du Seigneur exige, de la part de ceux qui se proposent de la cultiver, une vie de croix et de privations. Nous espérons cependant que, fortifiés par la grâce divine, et aidés des prières de nos frères en religion, le Seigneur daignera couronner de succès nos faibles efforts.

Pendant ces quatre derniers mois, le résultat de mes travaux apostoliques a été vraiment consolant. Un nombre considérable de Sauvages manifestent le désir d'être instruits. Nous avons ouvert

une école ; mais, par suite de la petitesse de notre logement, nous n'y pouvons recevoir plus de trente enfants. Deux fois par jour, nous donnons une instruction à ceux qui se préparent au baptême. Nous en avons déjà admis 118, et j'ai eu la consolation d'administrer le baptême à 105 d'entre eux. Les Pottowatomies garderont un souvenir fidèle du jour de l'Assomption de la sainte Vierge. L'église dans laquelle le saint sacrifice fut offert est peut-être la plus pauvre qu'il y ait au monde. Douze jeunes néophytes qui, trois mois auparavant, n'avaient aucune connaissance de la loi de Dieu, chantèrent la messe de la manière la plus édifiante. Le P. Verreydt [1] fit un sermon sur la dévotion envers la sainte Vierge ; je fis une instruction sur la nécessité du sacrement du baptême et sur les cérémonies qui l'accompagnent. J'administrai ce sacrement à vingt adultes, parmi lesquels se trouvait la femme du chef. Cette personne est remplie de charité et de zèle, et très-estimée parmi les gens de sa nation, et j'ai la con-

(1) Le P. Félix L. Verreydt, belge, est né à Diest le 18 février 1798. Il est le seul survivant de ceux qui sont partis avec le P. De Smet pour l'Amérique, en 1821. Il entra dans la compagnie le 6 octobre de la même année. Ce bon vieillard, qui a si bien mérité de la religion par ses longs et pénibles travaux aux États-Unis, réside actuellement au collége de la Compagnie de Jésus à Cincinnati, dans l'Ohio. Il y attend en paix le signal de son départ pour la bienheureuse immortalité ! *Euge serve bone et fidelis !* (*Note de la présente Édition.*)

fiance que sa conversion amènera un grand nombre d'entre eux à la connaissance de notre sainte Église. Après la messe, je bénis quatre mariages ; dans la soirée, je visitai l'une des familles nouvellement converties. J'en trouvai les membres réunis pour rendre grâces au Très-Haut des faveurs signalées qu'ils avaient reçues en ce jour. Ces pauvres gens parcourent maintenant la contrée pour exhorter leurs parents et leurs connaissances à se faire instruire et à partager le bonheur qu'ils goûtent. Plusieurs femmes malades, à qui leurs parents païens avaient refusé de nous appeler, se traînèrent jusqu'à nous, à une distance de deux ou trois lieues, pour recevoir le baptême avant de mourir.

Les Pottowatomies sont divisés en deux tribus : ceux des forêts, parmi lesquels il y a beaucoup de catholiques ; et ceux des prairies, qui n'ont jamais reçu la visite d'un prêtre. Ces derniers forment une bande composée de Pottowatomies, de Winnebagos, Two Kettles, Chippeways, Sancs, Ottoways, Menomonees et Kickapoos. Ils sont au nombre d'environ trois mille. C'est au milieu d'eux que nous avons commencé notre mission, sous la protection de la sainte Vierge et de saint Joseph. Au commencement de la guerre de l'indépendance, ils se séparèrent de leurs frères des forêts, les uns se jetant dans le parti anglais, les autres combattant pour la république. Les Pottowatomies, ayant cédé, en 1836, au gouvernement leurs

terres de l'Illinois et de l'Indiana, reçurent en échange cinq millions d'acres [1] de terres sur le Missouri, vers les 41me et 42me degrés de latitude nord.

Le climat de cette contrée est très-sujet aux changements : de fortes pluies, accompagnées de tonnerre et d'éclairs, sont fréquentes pendant les mois de juin et de juillet. L'hiver n'y est pas aussi long qu'en Belgique, mais les froids y sont plus rigoureux et les chaleurs de l'été plus accablantes. La région est entrecoupée de forêts et de belles plaines ; elle est arrosée dans toute son étendue par le Missouri. Elle est aussi traversée par trois autres rivières : le Nechnebatlana, le Mosquito et le Boyer.

Les Pottowatomies sont d'un caractère doux et traitable ; ils ne manquent ni de courage ni d'intelligence ; ils ne reconnaissent ni rang ni dignités. La seule autorité qu'un chef peut exercer est celle que lui donnent sa lance, ses flèches et sa carabine ; son coursier est son trône. Il doit être le plus courageux de ses sujets ; il faut qu'il soit le premier sur le champ de bataille et le dernier à le quitter. Dans le partage des dépouilles de l'ennemi, il n'a qu'une part égale à celles des autres. En général, les Sauvages sont capables de tenir une conversation très-agréable, pour

(1) Cinq acres font environ deux hectares. (*Note de la présente Édition.*)

autant qu'elle se trouve renfermée dans les bornes de leurs connaissances. Quand ils ont à traiter d'une matière importante, ils réfléchissent quelques instants avant de donner leur opinion, et souvent même ils la diffèrent jusqu'au lendemain. Dans leur langue, ils n'ont pas une parole pour blasphémer le nom du Seigneur ; leur terme le plus offensant est celui de *chien*. La paix profonde qui règne parmi eux provient en grande partie de ce que chacun d'eux est libre de faire ce qu'il lui plaît. Souvent des années se passent sans qu'il surgisse une seule querelle ; mais, quand ils sont ivres (et en ce moment une grande quantité de liqueurs spiritueuses est importée chez eux), toutes leurs bonnes qualités disparaissent : leurs cris et leurs hurlements sont alors effrayants ; ils se jettent les uns sur les autres, se mordent mutuellement le nez et les oreilles, et se défigurent de la manière la plus horrible. Depuis notre arrivée au milieu d'eux, quatre Ottoes et trois Pottowatomies ont été tués dans des rixes occasionnées par l'ivresse.

Quiconque a commis un meurtre est mis à mort par les parents de la victime, à moins qu'il ne « rachète son corps, » en payant une amende consistant en chevaux, habillements, etc. Si le meurtrier se présente lui-même pour expier son crime, et que personne ne se trouve avoir le courage de lui porter le coup mortel, ce qui arrive souvent, il est « lavé du meurtre », et, dans ce cas, il n'est

pas obligé de payer une amende. Un de nos voisins, ayant assassiné sa femme, se tira d'affaire en faisant présent d'un cheval à chacun des frères de la victime. Le vengeur, quelque temps avant de commettre le crime, se peint le visage en noir et les lèvres en rouge, pour indiquer qu'il est altéré de sang et qu'il veut être satisfait.

Quand l'un des deux époux meurt, le survivant paie aux parents du décédé la « dette du corps, » soit en argent, soit en chevaux, d'après ses moyens. Celui qui négligerait de payer cette dette s'exposerait à voir détruire tout ce qu'il possède. La femme est obligée d'être en deuil pour son mari pendant une année, c'est-à-dire, qu'elle ne peut ni se laver ni se peigner. Cependant, si elle se sent rongée de vermine, une parente du mari décédé peut, par compassion, rendre à la veuve le service de la soigner.

Pendant une année entière, les Pottowatomies nourrissent les âmes de leurs parents morts, en jetant une portion de chaque repas dans le feu, avec la croyance qu'elles sont par là réconfortées. Les Ottoes, leurs plus proches voisins, ont la coutume d'étrangler sur la tombe de leurs camarades, un ou deux de leurs meilleurs chevaux, afin qu'ils s'en servent pour faire le grand voyage dans l'autre monde. Le ciel, d'après leurs idées, est une immense prairie qui se trouve au delà du soleil couchant, où le printemps est éternel et où se trouvent toutes sortes de plantes et toute espèce de gibier.

Quand un chef ou un guerrier distingué de la nation vient à mourir, tous les guerriers qui ont remporté un trophée sur l'ennemi s'assemblent pour lui rendre les derniers honneurs. Ils accompagnent la dépouille jusqu'au lieu de la sépulture, et un des principaux orateurs prononce l'oraison funèbre. Il rappelle les bonnes qualités du défunt, les actions les plus remarquables de sa vie, les ennemis que sa hache guerrière a abattus, les têtes qu'il a scalpées et les bêtes féroces qu'il a tuées. On le place dans la bière le visage tourné vers le soleil couchant, ayant à ses côtés sa carabine, sa lance, son arc et ses flèches. On remplit sa poire à poudre et sa cartouchière, qu'on place dans le cercueil, avec sa pipe, une certaine quantité de tabac et quelques provisions consistant en sucre, viande, maïs, etc., afin qu'il s'en serve dans sa route vers « la région des âmes. » Tous lui souhaitent le bon voyage et lui pressent une dernière fois la main avant que de le quitter. On plante sur sa tombe « le poteau du brave, » au haut duquel on peint un animal en rouge, ou « *dodème*, » qui représente l'esprit gardien du décédé ; en outre, les assistants le couvrent d'un très-grand nombre de croix rouges, par lesquelles ils prétendent indiquer les noms des ennemis que leur compagnon a tués dans les combats, et qu'ils destinent à lui servir d'esclaves dans l'autre monde. J'ai vu quelques-uns de ces poteaux qui portaient jusqu'à quatre-vingts et cent croix de ce genre.

Des parents avaient pratiqué une légère ouverture au tombeau dans lequel reposait leur enfant, afin de lui laisser de la place pour passer dans l'autre monde. Sa mère inconsolable resta deux jours près du cercueil, dans le but de s'assurer si l'objet de sa tendresse était heureux ou malheureux dans l'autre vie. Les signes qui devaient, à son avis, le lui faire connaître étaient ceux-ci : si elle voyait un bel oiseau ou un joli insecte, elle en augurait favorablement pour son enfant ; si, au contraire, elle apercevait un reptile ou un oiseau de proie, elle regardait sa destinée comme malheureuse. Heureusement il arriva que le temps était très-beau, que des papillons, et une foule variée d'autres jolis insectes voltigeaient de tous côtés. La pauvre mère retourna chez elle consolée et rassurée sur le sort de son enfant. Quelques jours après, elle vint me trouver pour se faire instruire dans notre sainte religion, et pour faire baptiser ses deux petites filles.

Aussitôt qu'un Indien désire se marier, il fait connaître ses vœux en jouant d'une espèce de flûte appelée *popokwen*, parcourt le village bien habillé et tatoué, et donne des sérénades devant la loge de celle qu'il désire prendre pour sa femme. Si la jeune fille consent à se marier avec lui, ses parents ou ses frères en fixent le prix. Il faut qu'il donne à chacun d'eux un cheval ou quelque autre objet de valeur ; après cela, la fiancée lui est livrée. Cependant les parents vendent leurs filles à qui

il leur plaît, sans consulter les inclinations de celles-ci ; elles y sont tellement habituées qu'il leur arrive rarement de s'en plaindre. La femme d'un Sauvage n'est guère mieux traitée qu'une esclave. Les Indiens disent que le Grand-Esprit décida, dans un conseil tenu entre lui et leurs ancêtres, que « l'homme protégerait la femme et irait à la chasse des animaux sauvages ; mais que tout le reste serait à la charge de la femme. » Ils se conforment scrupuleusement à cette décision. Par conséquent, la femme est chargée de tous les soins domestiques : elle lave, coud, fait la cuisine ; elle est même obligée de bâtir les loges, de cultiver les champs, de fendre le bois, etc., etc. De là vient que, à l'âge de trente à trente-cinq ans, elle porte déjà les marques de la vieillesse. Quant aux hommes, à part le temps qu'ils passent à la chasse, ils mènent une vie paresseuse ; ils causent ensemble en fumant leurs pipes, jouent aux cartes ou à la balle, mais ne font souvent rien de plus.

Lorsqu'il s'agit de donner un nom à un enfant, les parents se mettent en grande fête. Ils envoient à chacun de leurs amis une feuille de tabac ou une petite baguette. C'est ainsi qu'ils s'invitent les uns les autres. Après le repas, le plus âgé de la famille proclame le nom que portera l'enfant ; il a généralement rapport à quelque marque distinctive, à un rêve qu'il aurait fait, ou à certaine qualité bonne ou mauvaise remarquée en lui. Cette cérémonie a lieu pour les garçons dès

qu'ils ont atteint leur dix septième année ; ils doivent préalablement observer un jeune rigoureux pendant sept à huit jours. Durant cet espace de temps, les parents recommandent à leurs fils d'être particulièrement attentifs aux rêves que le Grand-Esprit leur envoie, parce qu'ils servent à faire connaître les destinées futures. Ainsi, le fils deviendra un grand chef ou guerrier, d'après le nombre des animaux qu'il aura tués, et de chevelures qu'il aura remportées sur l'ennemi, dans ses songes. L'animal dont il s'occupe dans son rêve devient son « *dodème*, » et pendant le reste de sa vie, il faut qu'il en porte la figure sur lui, sous la forme d'une griffe, d'une dent, d'une queue ou d'une plume

Les soi-disant prêtres parmi les Indiens appartiennent à une caste particulière, connue sous le nom de « Grande médecine. » Chacun d'eux est pourvu d'un énorme sac de cuir qui contient des racines et quelques plantes médicinales, auxquelles ils rendent une espèce de culte. Ils dissimulent soigneusement leurs sentiments religieux et sont très-lents à admettre des disciples. Lorsqu'ils se réunissent, les danses et les chants font partie intégrante de la cérémonie. Une circonstance très-remarquable que j'ai entendu citer par ceux qui en ont été témoins : c'est qu'ils interrompent leurs pratiques superstitieuses, lorsqu'une personne baptisée, portant un signe de sa religion, une croix, par exemple, vient à passer près du lieu où ils sont

assemblés. Une personne très-âgée, que j'instruis en ce moment et qui a appartenu longtemps à la coterie de la « Grande médecine, » fut menacée de mort si elle devenait chrétienne. Heureusement la menace n'a pas ébranlé sa résolution, fortifiée qu'elle était par l'exemple de ses six enfants qui furent tous baptisés par moi. Les chefs de cette secte sont très redoutés des Sauvages, à qui ils font croire qu'ils peuvent, à volonté, prendre la forme d'un serpent, d'un loup ou de n'importe quel animal ; qu'ils peuvent prédire les événements futurs et découvrir l'auteur d'un meurtre ou d'un vol. La connaissance qu'ils ont des plantes médicinales les met à même d'opérer des cures assez extraordinaires. Aussitôt qu'ils ont administré quelque médicament à un malade, ils jettent des cris affreux, font semblant, à l'aide de longs tuyaux de pipes, de sucer la maladie ; ils dansent autour du patient, et font en même temps les grimaces les plus ridicules.

Leurs chants sont invariablement rapportés à l'un ou l'autre fétiche ; et souvent ils s'adressent à *Na-na-bush*, ou « l'ami de l'homme, le protecteur de la race humaine. » Ils le prient d'être leur interprète et de présenter leurs prières au « Maître de la vie. » Ils sont parfois consacrés à honorer *Mesuk-kum-mik-okwie*, ou celle qui est sur la terre la bisaïeule du genre humain. Dans ces chants, ils racontent comment Na-na-bush créa la terre, par l'ordre du Grand-Esprit, et comment la

bisaïeule reçut la mission de pourvoir à tous les besoins des oncles et des tantes de Na-na-bush. Cette expression sert à désigner tous les hommes et toutes les femmes. Na-na-bush, le bienveillant médiateur entre le genre humain et le Grand Esprit, obtint de celui-ci la création des animaux pour nourrir et habiller l'homme. Il obtint aussi de lui des racines merveilleuses et des plantes médicinales, afin de le mettre à même de guérir toutes les maladies et de pouvoir tuer les animaux à la chasse. Tous ces privilèges furent confiés à Me-suk-kum-mik-okwie, et, pour que les oncles et les tantes de Na-na-bush ne pussent jamais l'invoquer en vain, ce dernier supplia la bisaïeule de ne jamais quitter sa hutte. De là vient que chaque fois qu'un Sauvage cueille des simples, il en cache une partie dans la terre, en offrande à Me-suk-kum-mik-okwie. Tous les chants sont gravés sur des fragments d'écorce ou sur des morceaux de bois plat ; les idées sont représentées par des figures emblématiques.

Parmi les Pottowatomies, il règne une tradition d'après laquelle il existe dans la lune une femme toujours occupée à fabriquer un grand panier. Si elle parvient à finir son ouvrage, le monde sera détruit ; mais un grand chien la surveille constamment et détruit son travail dès qu'il est sur le point d'être terminé. La lutte entre la femme et le chien se produit à chaque éclipse de lune. Les Sauvages croient que le point noir qu'on distingue

sur le disque de la lune, n'est autre chose que la tête du grand chien.

Ils sont convaincus que le tonnerre est la voix d'êtres vivants ; les uns supposent que ces êtres ont la forme d'hommes, et les autres, qu'ils ressemblent aux oiseaux. Chaque fois qu'ils entendent gronder le tonnerre, ils brûlent du tabac, qu'ils offrent en sacrifice. Je ne sais pas s'ils ont quelque connaissance des rapports qui existent entre la foudre et l'éclair qui le précède.

Il existe chez eux une tradition très-singulière qu'un des chefs de la nation m'a racontée. Elle règne parmi les diverses tribus des Illinis, ou des États de l'Illinois, de l'Indiana et de l'Ohio. En montant le Mississipi, au delà de Saint-Louis, entre Alton et l'embouchure de l'Illinois, le voyageur découvre entre deux hautes collines un passage étroit, par lequel un petit torrent coule dans la rivière. Ce torrent, dans la langue des indigènes, est appelé *Piasa*, ou « l'oiseau qui dévore les hommes. » A cette place, on remarque, sur la face d'un rocher perpendiculaire, sculptée dans le roc, l'image d'un oiseau de taille gigantesque, ayant les ailes déployées. L'oiseau que cette figure représente, et qui a donné son nom au torrent, est nommé par les Indiens *Piasa*. Ils prétendent que plusieurs milliers de lunes (de mois) avant l'arrivée des Blancs, quand le grand mammouth ou mastodonte, qui fut détruit par Na-na-bush et dont on trouve encore aujourd'hui les ossements, dévorait le gazon de leurs

immenses et verdoyantes prairies, il existait un oiseau d'une dimension si monstrueuse, qu'il avait la coutume de saisir, avec la plus grande facilité, un élan entre ses serres. Ayant goûté une fois de la chair humaine, cet oiseau ne voulut plus jamais se contenter d'une autre nourriture. Un jour, il prit un Indien dans ses griffes et le porta dans une des cavernes du rocher, où il le dévora. Ce fut en vain que des centaines de guerriers tâchèrent de détruire le monstre : pendant de longues années il causa la désolation de villages entiers et sema la terreur parmi les tribus des Illinis. A la fin, un chef guerrier nommé *Outaga*, dont la renommée s'étendait au delà des grands lacs, s'écarta du reste de sa tribu, et jeûna dans la solitude l'espace d'une lune entière, priant le Grand-Esprit, le Maître de la vie, de délivrer ses enfants des ravages de Piasa. La dernière nuit qu'il jeûna, le Grand-Esprit lui apparut en songe, et lui ordonna de choisir vingt guerriers armés d'arcs et de flèches empoisonnées, et de les placer en embuscade dans un certain endroit. L'un d'eux devait se montrer à découvert, et devenir la victime de Piasa, sur qui tous les autres auraient à décocher leurs flèches au moment où il fondrait sur sa proie. En s'éveillant, Outaga fit part de son rêve à sa tribu, choisit sans retard le nombre désigné de guerriers et les plaça en embuscade, s'offrant lui-même pour sauver la nation. Placé sur une élévation, il vit Piasa perché sur un rocher, et, la

main sur le cœur, il entonna d'une voix ferme le chant de mort du guerrier. Piasa ne tarda pas à découvrir sa proie et fondit sur le chef. Au même instant, tous les arcs se détendirent, et une nuée de flèches pénétrèrent dans le corps du monstre, qui tomba mort aux pieds d'Outaga. Le Maître de la vie avait suspendu un bouclier invisible au-dessus de la tête du guerrier, pour le récompenser de son généreux dévouement. Telle est la tradition indienne, ainsi qu'on me l'a rapportée. En mémoire de cet événement, l'image de Piasa fut sculptée dans le roc. Les Indiens ne passent jamais dans cet endroit sans décharger leurs fusils contre l'oiseau, et les marques laissées par les balles sur le roc sont innombrables. Dans les cavernes qui entourent Piasa, les ossements de plusieurs milliers d'hommes sont amoncelés. Quand et comment sont-ils venus là? Cela n'est pas facile à établir.

Les *Pawnees-Loups*, qui ne sont qu'à trois journées de distance de nous et auxquels nous espérons rendre bientôt visite, ont offert, il y a quelques mois, un horrible sacrifice dans la personne d'une femme siouse, à peine âgée de quinze ans, et qu'ils avaient faite prisonnière. Ils l'engraissèrent jusqu'au temps où ils devaient ensemencer leurs champs. Le 22 avril dernier, elle fut appelée à comparaître devant la nation entière ; elle ne se doutait pas qu'elle dût être la victime du sacrifice qui se préparait. Escortée par plus de cent guer-

riers tenant leurs arcs et leurs flèches cachés sous leurs habits, elle fut conduite, de loge en loge, pour recevoir une petite bûche de bois, qu'elle passait au guerrier qui se trouvait à côté d'elle ; celui-ci la passait à son voisin, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous eurent reçu la leur. Équipés de cette manière, ils marchèrent en silence jusqu'à la place désignée pour le sacrifice. Chacun y déposa sa bûche, et l'on mit le feu au tas. Deux barres furent alors fixées au-dessus du bûcher. S'apercevant alors du sort qui l'attendait, la malheureuse victime, toute tremblante et fondant en pleurs, se jeta aux pieds des bourreaux et implora leur pitié d'une manière vraiment digne de compassion. Un marchand de Saint-Louis, qui se trouvait présent, offrit une somme considérable pour la rançon de la Siouse ; mais il ne parvint pas à faire changer les Indiens de détermination. Ils lièrent la jeune femme par les pieds aux deux barres, et par les mains à deux arbres, de façon qu'elle se trouva suspendue en forme de croix au-dessus du bûcher. On lui avait peinturé le corps moitié en noir, moitié en rouge. Quand tous les préparatifs furent terminés, on lui brûla les pieds et les mains avec des torches ardentes, pendant que les monstres lançaient leur cri terrible appelé *sas-sah-kwi*, cri de guerre. A ce signal, tous, avec une expression de joie féroce, décochèrent leurs flèches sur l'infortunée victime. Après cela, le chef devant briser les flèches, les arracha du corps ; puis il enleva le cœur et le

dévora ; enfin, il hacha littéralement les restes de la victime en menus morceaux, avec lesquels il frotta les pommes de terre et le maïs qui allaient être semés. Ces Indiens sont persuadés qu'un pareil sacrifice est agréable au Grand-Esprit ; qu'il attire la fertilité sur les champs et leur procure une récolte abondante. J'ai appris ces détails de la bouche de quatre personnes qui furent témoins oculaires de cette affreuse scène.

Trois chefs de cette nation vinrent nous visiter et logèrent dans notre hutte. Ils remarquèrent que nous faisions le signe de la croix avant et après nos repas. A leur retour chez eux, ils enseignèrent à tous les Indiens de leur village à en faire autant, comme chose agréable au Grand-Esprit. Par l'entremise d'un interprète, ils nous invitèrent à venir les visiter. Quoique le gouvernement y ait envoyé un ministre protestant, ils ne veulent rien avoir de commun avec lui. L'usage des boissons spiritueuses est défendu dans leur tribu. Quand on leur en offre, ils répondent « qu'ils sont déjà assez fous pour ne pas chercher à le devenir davantage en s'enivrant. » Ils pratiquent une coutume ignoble : ils se mangent mutuellement leur vermine, et rendent le même service, s'il le faut, à ceux qui viennent les visiter. Les Pawnees-Loups sont au nombre de dix mille.

Le ministre protestant des Omahas, tribu d'environ deux mille âmes, a été obligé de partir avec armes et bagages. Deux des chefs, *Kaiggechinke*

et *Ohio*, avec quarante de leurs guerriers, vinrent exécuter la danse du calumet ou de l'amitié devant nous. Cette danse, il est vrai, vaut la peine d'être vue; mais il est impossible d'en donner une juste idée. Les Sauvages jettent des cris en se frappant la bouche de la main, tandis qu'en même temps, ils sautent de toutes les façons imaginables : tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, tournant à droite, ou à gauche, sans la moindre régularité dans leurs mouvements, mais gardant toujours la mesure que leur bat un tambour. Ils nous ont manifesté tous la plus grande affection, et nous ont invités à fumer le calumet avec eux. Je montrai notre chapelle aux deux chefs, qui parurent prendre un vif intérêt à l'explication que je leur donnai de la croix, et des images représentant la Passion de Notre-Seigneur. Ils me prièrent instamment de venir leur rendre une visite pour baptiser leurs enfants, et me firent présent d'une peau de castor en forme de grande blague à tabac. Je leur donnai en retour quelques chapelets pour leurs enfants, et une belle croix en cuivre pour chacun d'eux. Ils reçurent ces objets pieux avec gratitude, et les baisant respectueusement, ils se les attachèrent soigneusement au cou. Cette tribu est éloignée de cent milles des *Council-Bluffs*.

D'après une décision récente du gouvernement, le nouveau territoire indien aura pour limites la rivière Rouge au Sud ; l'État de l'Arkansas, l'État de Missouri, et la rivière du même nom, à l'Est.

Ce territoire renferme, en ce moment, les nations suivantes : les Ponkas, Ottoes, Kansas, Osages, Kickapoos, Kaskaskias, Ottawas, Pottowatomies, Delawares, Weas, Piankeshaws, Peorias, Senecas, Sancs, Quapaws, Creeks, Cherokees et Choctaws. Ces Indiens sont au nombre d'environ cent mille. C'est tout ce qui reste de ces nations autrefois si puissantes.

Dans les premiers temps de la découverte du Nouveau-Monde, les îles et les côtes étaient extrêmement peuplées ; mais beaucoup de tribus qui florissaient alors ont disparu de la face de la terre, et leurs noms même sont en grande partie restés inconnus. A mesure que les Blancs étendaient leur puissance dans l'Ouest, les Sauvages se retiraient de leur côté vers l'Est, laissant derrière eux les tristes traces de leurs infortunes et de leur décadence. Aujourd'hui, cent mille Peaux-rouges sont poussés vers les prairies aussi vastes qu'inhabitées. La chasse ne peut plus longtemps et toujours suffire à leurs besoins, et ils n'ont pas l'habitude du travail manuel. On peut donc amèrement plaindre leur malheureux sort.

Ah ! si le nombre de missionnaires était plus considérable et les ressources plus grandes, ce serait certes le moment favorable de faire un bien permanent à ces pauvres êtres et de prévenir leur entière extinction. En outre, il y a encore, au delà et en deçà des Montagnes-Rocheuses, un grand nombre de tribus indiennes qui comptent plusieurs

centaines de mille âmes ; beaucoup d'entre elles nous ont invités à nous établir au milieu d'elles. Je puis dire que toutes les nations de l'Amérique du Nord, manifestent une prédilection évidente pour les missionnaires catholiques, en dépit des millions de dollars que les sociétés protestantes dépensent pour pervertir ce pauvre peuple, et qui ne servent qu'à enrichir les ministres protestants, avec leurs femmes et leurs enfants qui les accompagnent toujours. Ils profitent naturellement de l'occasion qui leur est offerte de se fixer au milieu des Sauvages, et malheureusement partout où on les trouve, il nous est difficile d'établir avec succès une mission catholique.

On rencontre souvent des ours dans ces parages. Ils se jettent rarement sur l'homme, à moins qu'on ne les attaque. Les loups viennent assez souvent jusqu'au seuil de notre porte. Il y a quelques semaines, ils enlevèrent toute notre basse-cour. Il y en a de deux espèces différentes : les loups des prairies, qui sont petits et peureux ; et les loups noirs des montagnes, qui sont énormes et dangereux. Aussi, sommes-nous constamment obligés d'être sur nos gardes contre ces mauvais voisins, et nous ne sortons jamais sans être armés d'un long couteau, ou d'une grosse canne à épée. On trouve aussi plusieurs espèces de serpents, et des souris en telle quantité qu'elles ont mangé toute notre provision de fruits secs. Les insectes, ainsi que les papillons, sont en très-grand nombre

et très-variés ; il y en a d'une dimension très-grande, ayant environ huit pouces de long. Il y a aussi des myriades de moustiques qui ne vous laissent de repos ni le jour ni la nuit.

Je voudrais encore vous donner quelque idée de l'architecture d'un village indien : elle est aussi fantasque que leur danse. Imaginez-vous un grand nombre de huttes ou de tentes, faites de branches d'arbre, de peaux de buffles, de toiles grossières, de nattes, de mottes de gazon vert de toutes les grandeurs et de toutes les formes, les unes supportées par un piquet, les autres portant sur six ; elles ont pour la plupart une triste apparence. Voyez-les couvertes d'ornements bizarres et de peintures de tous genres, dispersées çà et là dans la plus grande confusion, et vous aurez l'idée d'un village tout indien.

Nous avons une jolie petite chapelle de vingt-quatre pieds carrés, surmontée d'un petit clocher. Puis quatre petites huttes faites de bûches grossières, et dont les toits nous préserveront mal contre la pluie, la neige et la grêle, composent tout notre corps de logis. Gare à l'hiver !

Agréez, etc....

P. J. De Smet, S. J. [1].

[1] Pendant son séjour en Belgique, le R. P. De Smet reçut la désolante nouvelle de la mort violente d'un de ses confrères d'Amérique. On sait que le paquebot le *Pereire* est rentré au

Havre étant en route pour New-York, après avoir essuyé une épouvantable tempête. L'avant du navire avait été brisé. Il y avait six morts et vingt blessés. Voici les détails que donne le *Courrier du Havre*, du 26 janvier 1869 :

« Le steamer transatlantique le *Pereire*, qui est revenu, hier matin, au Havre lorsqu'il était déjà à mi-chemin à peu près de New-York, a failli sombrer par suite du plus monstrueux coup de mer qu'il ait été donné de voir à un marin. Le paquebot était à la cape, quand tout à coup une prodigieuse masse d'eau, estimée à 600 ou 700 tonnes, s'abattit sur l'avant, broyant le salon et emportant, outre une partie du rouf, les dromes, etc.; tuant ou blessant quelques hommes de l'équipage et quelques passagers, et laissant tout l'avant du navire ouvert et sans protection, de manière à rendre impossible, avec sécurité, la continuation du voyage, en présence du mauvais temps et à la merci d'un coup de mer. Grâce à l'intrépidité du capitaine, le navire, tant bien que mal, a pu rentrer dans son port d'attache. L'inquiétude faisait battre bien des cœurs, car bien des familles ignoraient encore si quelqu'un des leurs ne se trouvait pas au nombre des victimes ; et, quand le *Pereire* eut pris place dans le bassin de l'Eure, un grand rassemblement se forma sur le quai. Les agents de la Compagnie générale transatlantique prirent, avec l'esprit de décision et de promptitude qu'on leur connaît, toutes les mesures nécessaires.

« Voici les noms de ceux qui ont perdu la vie à bord du *Pereire*, dans la funeste journée du 21 janvier : Laisour, matelot, et Jean Cahaguet, employé, qui ont été emportés par le coup de mer ; Jean Jouan, matelot, a eu le crâne fracturé par la chute de la vergue ; Mlle Finkelberg, passagère, a eu la colonne vertébrale brisée ; M. O'Callaghan, jésuite, prêtre, a eu la peitrine écrasée ; M. Foulquier, passager, est mort d'une congestion au cerveau. Comme nous l'avons dit plus haut, il y a eu une vingtaine de blessés parmi les officiers, les hommes de l'équipage et les passagers. Tous sont dans un état

satisfaisant, à l'exception d'un frère lai jésuite qu'on a été obligé de porter à l'hospice. Ce dernier a eu un pied écrasé et la gangrène a gagné la jambe. »

On donnait du Havre, sous la date du 26 janvier, des renseignements particuliers sur cette affreuse catastrophe. Les voici : « Le *Pereire*, superbe steamer à hélice de la *Compagnie française transatlantique*, vient de rentrer dans notre port, presque désemparé. Parti du Havre le 16 janvier, il s'est vu, après quatre jours d'une navigation pénible, assailli par une tempête furieuse. Le 21 janvier, entre deux et trois heures de l'après-midi, une lame est venue défoncer un compartiment de l'arrière du bateau et occasionner la mort de six passagers : trois tués, pour ainsi dire, sur le coup, trois autres enlevés et jetés à la mer par-dessus bord. Une des trois victimes qui ont trouvé la mort sur le navire est le R. P. O'Callaghan, de la Compagnie de Jésus, écrasé dans sa cabine. Le Frère Berardi, qui l'accompagnait, a eu les jambes [illegible]. Beaucoup de passagers ont été blessés, entre autres le R. P. Jos. F. Keller, jésuite. »

Nous lisons dans une autre correspondance : « Le R. P. O'Callaghan était un homme de beaucoup de mérite. Il s'en retournait à New-York, après avoir fait le voyage de Rome, où il avait été député auprès du général de la Compagnie par ses confrères de la province du Maryland. Sa résidence était le collége de Georgetown, près Washington. Le R. P. Keller, son compagnon de route, avait été également envoyé à Rome par les Jésuites de la province du Missouri. »

X

LES TROIS TRIBUS DU HAUT-MISSOURI.

Bruxelles, mai 1869.

Étant sur le point de quitter la Belgique pour retourner à ma mission des Montagnes-Rocheuses, je vous laisse comme souvenir quelques notes. Elles ont pour sujet : 1° *les Trois Tribus du Haut-Missouri* ; — 2° *le Père Dumortier*, ancien élève du collége d'Alost ; et *le Frère Mazzella* ; — 3° *Saint-Paul Colville*, — 4° *le Missionnaire Desseille*, de Bruges ; — 5° mon *Itinéraire*, commencé en 1822 et que je tâcherai de compléter.

Je recommande nos travaux aux prières de mes compatriotes. Il y a tant de bien à faire dans l'Amérique du Nord !

Le progrès que la religion y a fait depuis la guerre est immense. Il était déjà considérable

avant cette époque. Pour vous en donner une idée, sachez que la statistique du catholicisme aux États-Unis démontre que, en 1808, il n'y avait qu'un seul diocèse, 2 évêques, 68 prêtres et 80 églises ; et aujourd'hui on compte 43 diocèses, 45 évêques, dont 6 sont archevêques, 2,108 prêtres et 2,334 églises.

A mesure que le nombre des ecclésiastiques augmente, les institutions religieuses se multiplient à merveille. En 1808, on comptait à peine une douzaine de ces institutions ; aujourd'hui la différence est sans comparaison.

Au commencement de l'année 1860, on comptait 21 séminaires ecclésiastiques pour les hautes études ; 85 institutions religieuses ou monastères d'hommes ; 141 institutions religieuses ou couvents de femmes ; 75 collèges pour l'éducation des jeunes gens, dont plusieurs ont le titre d'*Université* ; 170 académies religieuses pour l'éducacation des demoiselles ; 158 asiles pour les orphelins des deux sexes, les vieillards et les malades, principalement confiés aux soins des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Le nombre des écoles libres pour les enfants pauvres des deux sexes est également très-grand. Et cependant l'érection de la presque totalité de nos églises et de nos maisons religieuses est due au zèle et aux seuls dons des fidèles.

On n'a pas de statistique bien exacte sur le nombre total des catholiques. Il ne saurait guère

être éloigné de quatre à cinq millions. Les prêtres sont loin de suffire aux besoins des fidèles répandus sur la superficie de cette vaste République. Toutefois on commence à pouvoir s'occuper d'une manière toute spéciale, de la conversion des protestants.

Vous voyez par là que nous avons besoin d'hommes et de prières pour l'Amérique à civiliser. Permettez-moi de vous donner maintenant quelques détails sur les trois tribus du Haut-Missouri, pour lesquelles je demande surtout des secours.

Dans une de mes lettres de 1867 [1] je vous ai parlé des baptêmes donnés aux enfants assiniboins. Un grand nombre de chefs et de braves, appartenant aux différentes bandes de cette nation, vinrent au fort Buford pour y faire aux commissaires du gouvernement leurs protestations de fidélité et de paix. Ils étaient prodigues de belles paroles et de bonnes promesses, et sans ménagements pour les agents et autres employés du gouvernement qui ne cessent de les tromper. Les chefs Corbeaux et Santees étaient trop éloignés du poste pour pouvoir s'y rendre en temps aux conférences.

Nous quittâmes le fort de Buford le 19 juillet 1867. A notre retour, nous visitâmes de nouveau le fort Berthold, et je me retrouvai parmi mes

[1] Voir la TROISIÈME SÉRIE des *Lettres choisies* du R. P. De Smet, année 1877, page 388.

anciens amis les Arricaras, les Mandans et les Gros-Ventres. Ils habitent un grand et unique village, qui a près de deux milles de circonférence. Leurs maisons sont spacieuses et solidement construites en charpente, couvertes de terre sous forme de monticules, avec un trou ou une ouverture ronde au sommet, qui laisse pénétrer la lumière et échapper la fumée. Ces sortes d'habitations sont chaudes en hiver et fraîches en été. Leur circonférence est de deux cents pieds, sur une hauteur de vingt-cinq à trente. Ces Indiens sont au nombre de près de 3,000. Tous leurs petits enfants sont baptisés. Ils vivent en paix avec les Blancs, et cultivent, dans un vaste champ de 1,200 acres, des patates, du maïs, des citrouilles et des fèves. Pour tous instruments d'agriculture, ils se servent de bâtons pointus, de bêches et de pioches.

Leurs plaintes contre les agents des États-Unis et contre les soldats étaient vives et amères. Les premiers les trompent et les volent dans les distributions des annuités ; tandis que les autres les démoralisent par leur conduite scandaleuse. Tout l'hiver de 1866-67, ils ont été le jouet et les esclaves d'un capitaine dur et tyrannique, qui semblait prendre à tâche de tourmenter ces pauvres malheureux. Lorsque les vieilles femmes avec leurs petits enfants affamés s'approchaient du fort, pour ramasser et recueillir l'immonde gâchis jeté de la cuisine des soldats, on les chassait sans piété, en

jetant de l'eau presque bouillante sur leurs corps émaciés et couverts de haillons, dans la saison la plus rigoureuse de l'année.

Tout ce que je vous dis faisait partie du discours que le Parflèche-blanc, chef des Ariccaras, nous adressait il y a peu de temps. Il priait les généraux Sully et Parker de soumettre ses griefs au Grand-père (le président), pour lui faire connaître comment les soldats traitent ses enfants dans les plaines éloignées.

« Réduits à la dernière extrémité, ajoute le Parflèche-blanc, avant de quitter mon village à la recherche de vivres, accompagné des gens affamés de mon camp, j'implorai le secours du Grand-Esprit, levant mes deux mains vers le ciel, au nom des petits innocents que vous avez baptisés, Robe-noire ! Et ma prière a été exaucée. La température excessivement froide se modéra, les mères et leurs enfants soutinrent les fatigues de la route, et, avant le coucher du soleil, à côté des feux de notre camp, nous tuâmes plusieurs buffles. Oui ! le Grand-Esprit aime ses petits enfants. »

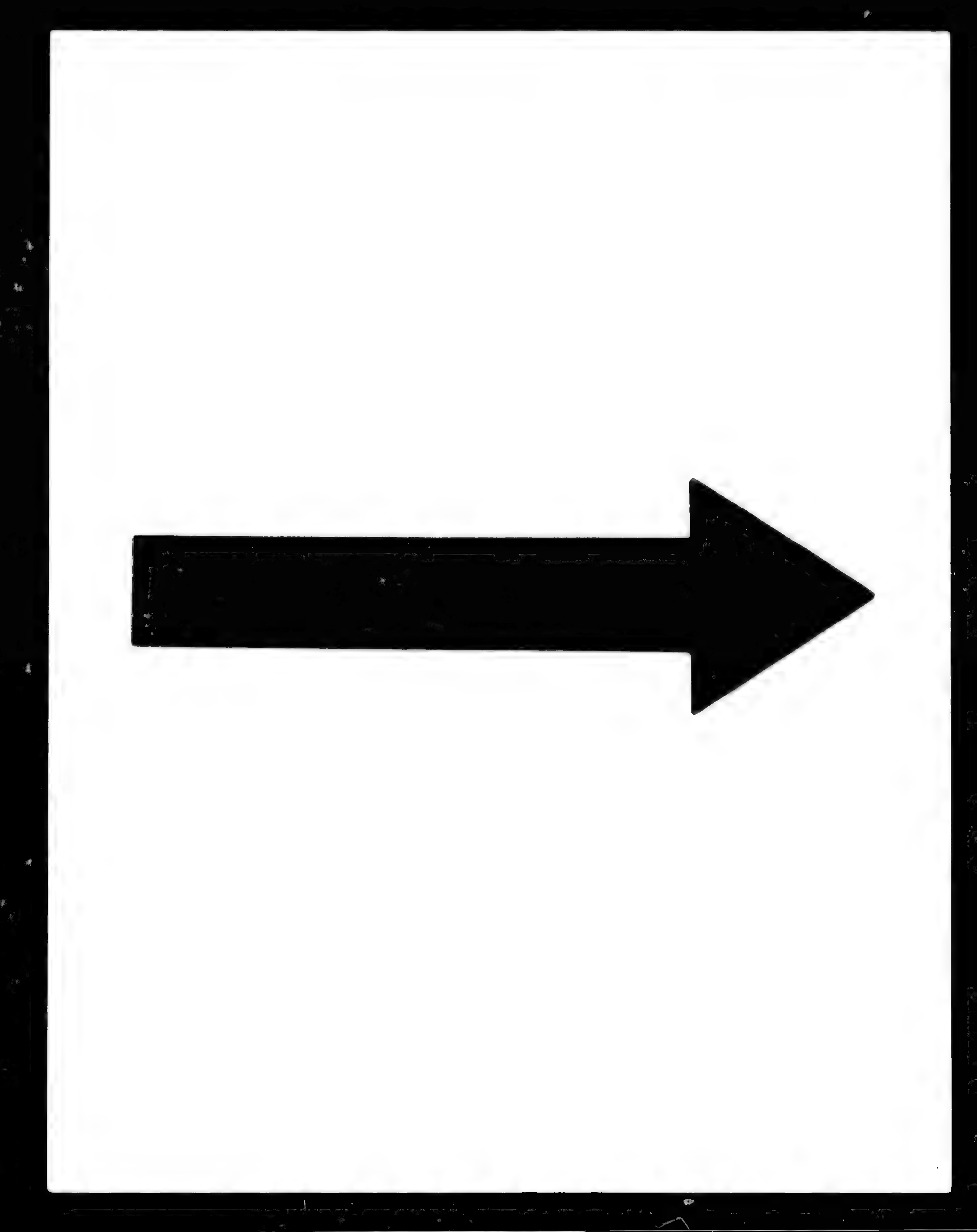
En finissant son discours, il demanda avec les plus grandes instances que des Robes-noires vinssent s'établir parmi les trois nations réunies, pour leur accorder les faveurs insignes de la religion.

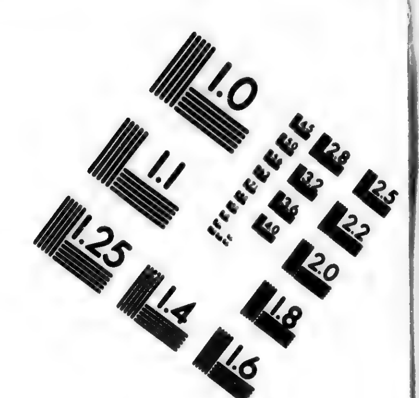
Pendant ma mission parmi les tribus indiennes du Missouri, j'ai envoyé aux bandes hostiles plusieurs Sauvages comme députés. Je les chargeais

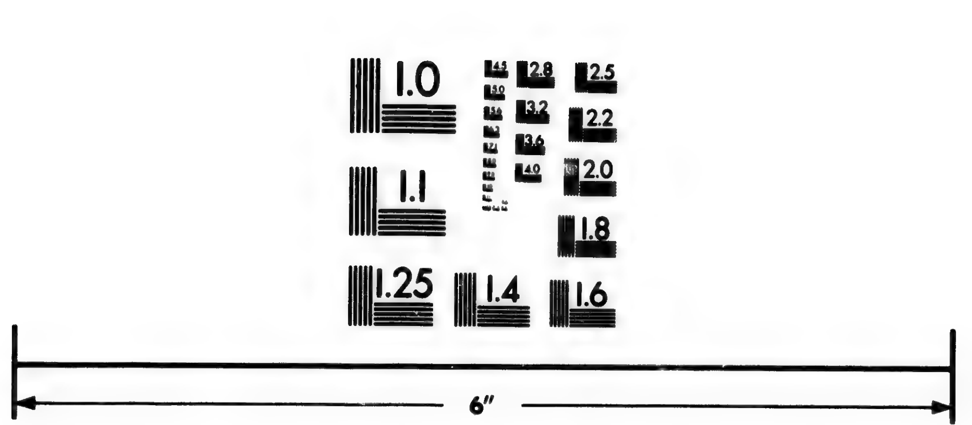
de torquettes de tabac à fumer pour les distribuer aux chefs. Chaque torquette servait de lettre d'introduction pour inviter les chefs à venir me voir, et conférer ensemble sur leur situation actuelle. Au delà de cent guerriers, avec leurs chefs, se sont rendus à notre invitation et sont venus au fort Rice, dans l'espérance d'y rencontrer les deux généraux. Après avoir attendu notre arrivée pendant dix jours, ils se sont éloignés à regret, forcés par le manque de provisions et le besoin de procurer des vivres à leurs familles qui en étaient privées pour le moment. Ils reprirent donc le chemin des plaines pour se rendre à la grande chasse des buffles, qui dure ordinairement deux à trois mois. J'ai beaucoup regretté d'avoir manqué cette occasion. Quand je quittai le fort Rice, ils me firent savoir spécialement, par les deux interprètes de l'endroit, qu'ils avaient un grand désir de me voir en ma qualité de Robe-noire, et de s'entretenir avec moi. Les interprètes m'assuraient que tous manifestaient des dispositions favorables à la paix. Ma santé, un peu délabrée par suite des fortes chaleurs de l'été, s'est remise insensiblement, et m'a permis de me rendre de nouveau au milieu des tribus indiennes en 1868. Vous avec publié les détails de ce voyage [1].

Pendant ma mission de 1867, aux différents camps indiens, les chefs, dans tous leurs discours,

[1] Voir plus haut, *La Pacification par la Robe-noire*, page 51.




1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2


1.0
2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.1
1.8
1.25
1.4
1.6
6"



aussi bien que dans leurs conversations privées, me manifestaient des dispositions amicales au sujet des Blancs, et une sérieuse détermination de se tenir à l'écart des bandes ennemies. Une note exacte de toutes les plaintes des Sauvages a été tenue par les commissaires, et transmise au département de l'intérieur à Washington. J'ai la ferme confiance que si le gouvernement tenait compte des justes réclamations des Indiens, si les annuités leur étaient payées en lieu et temps, si les agents et leurs subalternes les traitaient avec honnêteté et justice, si on leur fournissait les instruments nécessaires à la charpenterie et à l'agriculture, toutes les tribus du Haut-Missouri, sans distinction, maintiendraient la paix avec les Blancs ; et les bandes guerrières, qui infestent aujourd'hui les vastes plaines du Far-West, les nouvelles routes tracées à travers le désert et les vallées arrosées par les eaux de la Platte, toutes ces bandes, qui causent tant de dégâts et de meurtres, cesseraient sans délai leurs déprédations, et ne tarderaient pas à venir se joindre aux tribus paisibles et tranquilles. Oui, si les Sauvages pèchent contre les Blancs, c'est parce que ceux-ci ont beaucoup péché contre les Sauvages.

Il est grandement question, en ce moment, de placer toutes ces tribus indiennes sur une ou deux grandes réserves. Ce n'est pas l'affaire d'un jour que de changer les habitudes et la nature pour ainsi dire de l'homme. Les Indiens nous

disent : « Nous sommes nés chasseurs et pour battre la campagne à la poursuite des animaux. » Pour transformer ces hommes en cultivateurs, il faut prendre sagement son temps et avoir recours à la patience. L'exécution doit nécessairement prendre quelques années. Les Indiens que nous avons visités étaient disposés à se choisir des réserves convenables pour y exercer l'agriculture sur leurs propres terres, ce dont ils sont très-jaloux. Dans chaque bande, un bon nombre de familles montraient des dispositions favorables à se mettre sans retard au travail, et ils réclamaient avec instance des charrues et des bœufs. S'ils réussissent, les trois premières années, dans leurs tentations, l'exemple de la portion industrieuse et active sera bientôt suivi par un grand nombre d'autres individus dans chaque tribu ; et une fois que les grands avantages de l'agriculture et de l'élève des animaux domestiques et des volailles seront bien compris, on mènera avec facilité ces Sauvages sur une ou deux grandes réserves, pareilles à celles des Delawares, des Cherokees et des Choctaws. On pourra former ainsi un nouveau bel et vaste État de l'Union avec tous ses avantages et toutes ses prérogatives. Les Sauvages y vivront dans l'abondance des fruits de leurs propres travaux.

Dans tous les forts militaires sur la rivière Missouri, un grand nombre de soldats sont catholiques. Mon ministère a été réclamé partout. J'ai eu la consolation de voir un grand nombre d'entre

eux profiter de ma présence pour remplir leurs devoirs religieux. Un général de l'armée et plusieurs officiers ont été les premiers à donner le bon exemple. Dans les différents camps indiens et dans les forts, il y a eu 891 baptêmes d'enfants et 46 d'adultes. J'ai marié plusieurs couples indiens, et plusieurs Blancs qui habitaient dans les forts.

Après ces détails sur ma visite récente et sur mes rapports avec les tribus indiennes du Haut-Missouri, il vous sera sans doute agréable de connaître la statistique approximative des loges dans chaque tribu, et la proportion des tribus qui maintiennent la paix comparées à celles qui forment les bandes hostiles. On compte assez généralement huit à dix personnes dans chaque loge. Les Yanktons ont environ 300 loges ; tous sont en paix. Les Minecongones ont 300 loges ; seulement 20 loges sont à l'écart du camp hostile. Les Sans-arcs ont 220 loges ; sauf 20 loges, ils sont tous en guerre. Les Unckpapas comptent 420 loges ; à l'exception de 100 loges qui sont pour la paix, ils poursuivent la guerre avec acharnement. Les Brûlés ont 500 loges ; une partie de la tribu habite les parages du fort Laramie, et est paisible ; 100 loges se trouvent dans les plaines, entre les forts Sully et Rice, et sont en paix ; un grand nombre se tiennent sur le pied de guerre. Les Ogallallas comptent 200 loges ; à part un petit nombre de loges, ils sont tous hostiles. Les Deux-chaudières forment une bande de 160

loges ; un petit nombre ont joint les ennemis. Les Pieds-noirs Sioux ont 200 loges, et, pour la plupart, ils veulent la paix. Les Yanktonnais, tribu puissante, ont environ 1,000 loges ; ils font profession d'amitié. Les Santees ont plus de 400 loges ; une bonne moitié est en paix, tandis que l'autre moitié parcourt les plaines en bandes hostiles. Toutes ces tribus appartiennent à la nation Dacotah et parlent une même langue, la siouse. Les Arrickarees, les Mandans, les Minataries sont environ 3,000, fidèles au gouvernement et habitant un seul village ; ils sont en guerre avec les Sioux. Les Assiniboins ont 400 à 500 loges ; c'est une ancienne fraction de la nation Dacotah ; ils parlent la langue siouse et veulent l'amitié des Blancs ; toutefois, lorsqu'une bonne occasion se présente, ils se montrent souvent coquins et voleurs, sinon meurtriers. Les Corbeaux ont près de 500 loges, et, quoique ci-devant ennemis des Sioux, ils se sont joints pour la plupart à la grande coalition hostile. Les Pieds-noirs, qui habitent les hautes plaines de Montana, sur les eaux supérieures du Missouri, comptent au delà de 1,000 loges et sont en général hostiles aux Blancs. Les Sheyennes, les Arrapahos, les Kiowas et autres tribus de la Platte forment plusieurs centaines de loges et font, pour la plupart, la guerre aux Blancs.

En union de vos saints sacrifices et de vos bonnes prières, j'ai l'honneur d'être, etc.

P. J. De Smet, S. J.

XI

LE P. DUMORTIER ET LE F. MAZZELLA.

Le missionnaire des Montagnes-Rocheuses s'était embarqué à Anvers, le 12 juin, sur le *Cité de Dublin*, en partance pour l'Amérique. Il y avait à bord quatre cents passagers, la plupart Allemands et Suisses, avec quelques Belges, Hollandais, Français et Italiens. Beaucoup de ces passagers étaient des artisans ou des fermiers, qui allaient chercher de l'ouvrage en Amérique et tâcher d'améliorer leur sort. Bon nombre d'entre eux étaient catholiques ; le missionnaire a eu la consolation de pouvoir leur être utile au point de vue religieux. Toute la traversée a été heureuse, et s'est passée sans le moindre accident. « Ces faveurs, nous écrit le R. P. De Smet, je les attribue aux nombreuses et bonnes prières qu'on a faites pour nous. » Le 29 juin, dans la matinée, le *Cité de Dublin* est entré dans le port de New-York, cette grande métropole commerciale, ayant, avec Brooklyn, une population actuelle de 1,800,000 habitants. La chaleur était accablante. A la douane, le P. De Smet a obtenu l'entrée libre de tous ses bagages, consistant en quatre grandes malles et cinq caisses, remplies d'objets pour les Sau-

vages, tels que vases sacrés, ornements d'église, tableaux, livres, etc. Le 7 juillet, il est arrivé à l'université de Saint-Louis.

Depuis, il a dû garder la chambre, par suite des fatigues de si longs voyages entrepris à l'âge de soixante-neuf ans. « Pendant les seize derniers mois, dit-il, c'est-à-dire, depuis le commencement d'avril 1868, jusqu'au 7 juillet 1869, j'ai fait des courses incessantes. Après tant de mouvement, j'éprouve presque toujours une forte réaction assez pénible, surtout à l'âge où je suis parvenu. Un petit résumé de ces seize derniers mois vous intéressera peut-être ; c'est pourquoi je vous le donne.

« D'après la longue lettre que je vous ai écrite l'année dernière, sur mes visites et missions, parmi les tribus hostiles des grandes plaines, à partir du commencement du mois d'avril, jusqu'à mon retour à Saint-Louis, dans le courant de l'automne de 1868, les distances que j'ai parcourues montent à 5,500 milles ; 21 novembre 1868, de Saint-Louis à New-York, 1,200 milles ; 25 novembre, de New-York à Liverpool, 3,100 milles ; 11 décembre, de Liverpool à Anvers, 400 milles ; 1869, 12 juin, du port d'Anvers à Queenstown, 579 milles ; 16 juin, de Queenstown à New-York, 2,900 milles ; 2 juillet, de New-York à Saint-Louis, 1,200 milles ; ce qui fait un total de 14,879 milles parcourus dans les mois que je viens d'indiquer.

« Comme souvenir de ma dix-neuvième traversée de l'océan Atlantique, j'ajoute le nombre de milles parcourus, jour par jour, de Queenstown à New-York, où on leva l'ancre, le 16 juin, à 8 heures après midi.

						Distances.	
Juin	16	16	heures,	22	minutes	146	milles.
»	17	24	»	22	»	205	»
»	18	24	»	23	»	215	»
»	19	24	»	22	»	217	»
»	20	24	»	19	»	192	»
»	21	24	»	21	»	227	»
»	22	24	»	20	»	229	»

						Distances.	
Juin	23	24 heures,	19 minutes			221 milles.	
»	24	24	»	19	»	212	»
»	25	24	»	20	»	216	»
»	26	24	»	19	»	218	»
»	27	24	»	18	»	202	»
»	28	24	»	30	»	225	»
»	29	au Sandy Hook . . .				113	»
»	»	de Sandy Hook, à New-York				19	»

« Avec l'aide de Dieu et aussitôt que l'état de ma santé me le permettra, j'espère pouvoir me diriger de nouveau vers les tribus indiennes dans le Haut-Missouri. Les nouvelles qui nous parviennent du territoire indien ne sont pas bien rassurantes. La cruelle guerre entre les Blancs et les Peaux-rouges continue de sévir dans différents endroits. Aussi longtemps que dureront les provocations et les injustices de la part des Blancs, les Indiens continueront leurs vengeances. Le nom d'un barbare colonel à la tête d'une bande de miliciens aussi féroces que lui, ne sera jamais oublié. Ce cruel officier, après une orgie faite avec ses soldats, et sans la moindre provocation de la part des Sauvages, ordonna le massacre de six à sept cents vieillards, femmes et enfants ; et ces monstres commirent contre leurs innocentes victimes les brutalités et les crimes les plus inouïs.

« Les nouvelles que j'ai reçues, à mon arrivée à Saint-Louis, de nos missions indiennes dans le Kansas, dans les territoires de Montana et d'Idaho, sont très-consolantes. Nos Pères y continuent leurs travaux apostoliques avec beaucoup de zèle, de ferveur et de succès. Encore dernièrement, le R. P. Joset a amené plusieurs peuplades indiennes, qui habitent les vallées du fleuve Colombia, aux pratiques de notre sainte religion. Je suis heureux d'être arrivé à temps à Saint-Louis, pour pouvoir prêter assistance, dans les besoins pressants où nos missionnaires se trouvent.

« Voilà les seules circonstances de mon voyage qui offrent quelque intérêt.

« Si les manuscrits que j'ai laissés à Bruxelles peuvent intéresser vos lecteurs, je vous prie de leur faire connaître une de mes lettres sur deux de nos compagnons défunts : le P. Dumortier, et le F. Mazzella. »

Quand il écrivait ces lignes, le R. P. De Smet n'avait probablement pas connaissance de ce qu'annonçaient les journaux. A une époque peu antérieure, il s'était passé parmi les Sauvages un fait très-alarmant. On avait « de terribles nouvelles, à la date du 3 juin, du comté de Lincoln, dans le Kansas (Amérique du Nord). Les Indiens pourchassent les Blancs et les massacrent sans pitié, hommes, femmes, enfants. Des Allemands, des Suédois établis dans ces contrées, ont été littéralement coupés en morceaux, ou assommés à coups de casse-tête. Parmi les victimes, on cite MM. Alverson et Ziegler ; un Suédois, M. Peterson ; deux Allemands du Hanovre. Un d'eux s'appelait Wishel. Sa femme est au pouvoir des Indiens.

« Des femmes, laissées seules par leurs maris, qui étaient allés au loin pour le commerce, ont été surprises dans leur maison par des Indiens. Mme Kinds s'est sauvée portant un petit enfant dans ses bras, et sur son dos un enfant de Mme Alderdice, qui en avait un elle-même serré dans ses bras. Mme Alderdice en avait encore un sur le dos et deux marchant à ses côtés. Sur le point d'être atteinte, et n'en pouvant plus, Mme Kinds a déposé l'enfant qu'elle avait sur le dos, a traversé la rivière Salina, avec l'autre enfant attaché sur son sein, a pu gravir le rivage, se cacher sous les arbres, et arriver dans un lieu sûr, à Schemmerhorn. Elle avait les pieds en sang. Mme Alderdice a été atteinte et faite prisonnière. Elle a vu fusiller ses trois garçons sous ses yeux. Toutefois l'aîné des trois, âgé de neuf ans, après avoir reçu quatre balles et une flèche dans le dos, a été trouvé encore vivant, et on espère le sauver. Mme Alderdice a été placée sur un cheval avec le plus petit de ses enfants, et emmenée par les Indiens.

« Les Indiens qui avaient attaqué MM. Alverson et Ziegler étaient au nombre de cinquante, sur quatre de front, marchant comme des militaires. Les deux victimes les avaient pris de loin pour des soldats du gouvernement américain.

« Mais vers le même temps, on vit galoper, dans le bas de la vallée de la Salina, au-dessous de *Bull-Foot*, un chef sauvage suivi de neuf autres assassins de son espèce. Il avait un arc, des flèches, un revolver, une lance à pointe brillante d'acier, et un bouclier revêtu de plaques d'argent. C'était un vieux Sauvage. Il attaqua deux maisons, dont les habitants fermèrent les portes à temps, en se préparant à la défense. Près de la maison de M. Hendrickson, deux garçons de huit à neuf ans, l'un à M. Strange et l'autre à M. Smootz, étaient dans la prairie. Trois Indiens se jetèrent sur eux. A coups de casse-tête ils firent jaillir la cervelle du fils de M. Strange. Le jeune Smootz, avec une flèche dans le dos, se sauva jusqu'à la maison. Un autre fils de M. Strange, d'environ dix ans, courut à son secours avec une carabine, suivi d'un autre frère de six ans, qui portait la cartouchière et la poire à poudre. Le blessé accourait vers eux avec des cris lamentables. Le frère armé de la carabine ajusta l'Indien le plus proche, ce qui suffit pour faire tourner bride aux brigands. M. Schæffer, qui avait vu de loin ces horribles scènes, galopa jusqu'au camp américain, à un quart de mille. Il y trouva une compagnie du 7e de cavalerie toute prête ; elle se mit à la poursuite des Indiens, et rentra au bout de deux heures sans avoir pu les joindre.

« Le lendemain, toute la compagnie recommença la chasse ; mais elle rencontra un parti indien trop fort pour elle, et elle revint demander du secours. Pendant toute la nuit, les colons vinrent se réunir au camp. Des feux brillaient sur les hauteurs. C'étaient des signaux allumés par les Indiens qui concentraient leurs forces.

« Le général Grant avait déjà été averti de faits semblables, et il avait chargé les quakers de négocier avec les Indiens

pour les amener à ne pas franchir certaines limites. Les quakers sont respectés par les Indiens, parce qu'ils n'ont jamais violé leur parole. Mais il est douteux qu'ils puissent calmer la colère des Blancs.

« Les Sauvages qui existent encore en Amérique sont au nombre de 300,000. Ils sont refoulés dans l'Ouest, surtout aux environs de l'Arkansas. »

Mais laissons la parole au R. P. De Smet, pour nous faire connaître les deux défunts, sur chacun desquels il nous a communiqué une notice.

Dans mes lettres précédentes, je vous ai donné quelques notices sur la vie et la mort édifiantes de plusieurs de nos confrères. Ils se sont distingués par leurs vertus et leurs travaux dans les missions indiennes. Vous avez publié les petites biographies des PP. Chrétien Hoecken, Duerinck et De Coen Arnoudt ; et du Frère De Bruyn. Leur mémoire sera toujours chère aux tribus qu'ils ont évangélisées, et qui ont été témoins de leurs vertus peu communes, et de leurs infatigables travaux.

Nous avons perdu le P. Louis Dumortier, surnommé *Cousin*, en Belgique ; et le F. André Mazzella. Ces pertes sont bien sérieuses pour la mission Sainte-Marie, parmi les Pottowatomies. Ces religieux, par leurs vertus et leur zèle, étaient notre support et notre joie, à l'heure de l'affliction, et faisaient honneur au drapeau sous lequel ils combattaient. A de tels amis on doit plus que des larmes et des regrets ; on leur doit un témoignage public d'estime et d'affection. Le R. P. Gailland, mis-

sionnaire [1] ici depuis dix-huit ans, a eu la bonté de m'envoyer, sur ces chers et dignes confrères, des notices que je m'empresse de vous communiquer.

I

« Louis Dumortier naquit en France, dans un village près de Lille, le 12 octobre 1810. Il fit une partie de ses études au collège d'Alost, en Belgique, où il portait le nom de *Cousin* (celui de sa mère), parce qu'il était réfractaire. En 1839, il entra dans la Compagnie de Jésus, et fit son noviciat à Saint-Stanislas, au Missouri. D'un caractère jovial, il brillait dans la conversation, par des traits d'esprit et ses connaissances variées. Son tempérament nerveux exigeait de grands exercices corporels, et des fatigues qui, en affaiblissant le corps, laissent à l'esprit plus de liberté et de vigueur. Il ne pouvait supporter la vie paisible et monotone des collèges. La Providence, toujours admirable dans ses desseins, avait formé le P. Louis pour la carrière pieusement vagabonde des prairies de l'Amérique. Il fut donc envoyé à Sainte-Marie, dans l'État du Kansas, où, pendant sept ans, il a exercé le saint ministère avec un zèle incomparable. A son arrivée, le Kansas se peu-

(1) Cet apôtre si zélé et si fervent a succombé, il n'y a pas longtemps, à ses fatigues. (*Note de la présente Édition.*)

plait d'émigrants, venus de tous les pays. Le Père commença par chercher les catholiques dispersés. Partout où il découvrait deux ou trois familles, il réunissait autour de lui ce modeste troupeau, convertissait en chapelle une petite cabane, y baptisait, entendait les confessions, célébrait la sainte messe, distribuait le pain de vie, annonçait la parole de Dieu. Peu à peu sa paroisse s'agrandit et acquit d'immenses proportions. Elle couvrit bientôt une étendue de 200 milles en longueur sur 50 en largeur. Son zèle et son courage s'y dilatèrent aussi rapidement que le champ de ses labeurs. La soif du salut des âmes lui faisait braver toutes les intempéries des saisons. Que le froid fût rigoureux, ou la chaleur étouffante, qu'il neigeât ou que la pluie tombât par torrents, l'infatigable missionnaire était à son poste au temps fixé. Malgré son âge, il n'était pas de jour qu'il ne ne fît trente, quarante, cinquante milles à pied et à cheval. Quand il était arrivé à sa station, au lieu d'envoyer quelqu'un pour annoncer sa présence dans le voisinage, le P. Louis remontait à cheval, et faisait lui-même le tour de la colonie. Cet oubli de lui-même, cette modestie éloignée des plus petites prétentions de l'amour-propre, formaient un trait saillant de son caractère. Quoique son érudition fût grande, jamais une parole d'ostentation n'échappa de ses lèvres. Que n'eût-il pas à souffrir dans ces longs voyages, surtout au commencement, lorsque les colons vivaient à de si

grandes distances les uns des autres ! Quelles privations ne dût-il pas endurer ! Combien de fois ne fût-il pas obligé de coucher à la belle étoile, sans dîner ni souper ! Tant de labeurs méritaient d'être fécondés par la rosée céleste. Aussi des milliers de catholiques furent soutenus et affermis dans la foi, qu'ils eussent risqué de perdre sans l'assistance de ce prêtre dévoué. Encouragés par les exhortations du Père, les catholiques se réunissaient en différents endroits, les plus accessibles à ses visites. Quelques-unes de ces petites colonies forment actuellement de florissantes congrégations. Pour seconder leur piété, le Père commença à bâtir des églises dans leurs villages. Dans l'espace de deux ans, il en construisit cinq. Pour élever ces édifices sacrés, il n'avait pas besoin de quêter hors de sa paroisse : son nom était en si grande vénération que tout le monde, tant protestants que catholiques, se faisait un honneur de contribuer largement au succès de ces pieuses constructions. La dernière église qu'il bâtit dans la ville de Junction devait coûter 4,000 dollars ; elle était sous toit quand le Père mourut. Toutes les dépenses faites jusque-là étaient payées.

« Dans la communauté, le P. Louis était un modèle de régularité. Le temps qu'il ne consacrait pas aux exercices de piété, était employé soit à composer ses instructions, soit à la lecture de quelque livre instructif ou pieux. Rien de ce qui appartenait à son emploi, n'était petit à ses yeux ;

et pour y réussir, il y appliquait toutes ses forces.

« Que son âme était pure aux yeux de Dieu ! Elle ne pouvait souffrir la moindre tache ; elle voyait une faute grave là où d'autres auraient à peine découvert une imperfection.

« Le P. Dumortier fut martyr de la charité. Le choléra s'était déclaré dans le Kansas, à Ellsworth et au fort Harper. Sans tarder, le Père vole au secours des victimes de l'épidémie. Pendant quelques jours, il entend les confessions des catholiques, prépare les mourants, chez lesquels on l'appelle de tous côtés, et à toute heure, jusqu'à ce que, attaqué lui-même du fléau, épuisé de soif et de fatigue, étendu sous une tente, privé des secours spirituels qu'il avait apportés aux autres, le prêtre de Jésus-Christ, le parfait religieux vit d'un œil calme et serein approcher la mort. Soit modestie, soit charité pour ses frères, à qui il ne voulait causer ni peur ni maladie, ou parce qu'il voulait être plus libre de converser avec Dieu et d'offrir son dernier sacrifice, il fit signe à ceux qui environnaient sa couche funèbre de ne pas le toucher. Il expira pendant la nuit du 25 juillet 1867. Sa mort est précieuse devant le Seigneur, puisqu'elle lui valut, outre la couronne de l'apostolat, celle du martyre de la charité. La nouvelle de sa mort se répandit comme l'éclair dans toute la vallée du Kansas. Les larmes et les sanglots de ses nombreux enfants spirituels rendirent hommage à sa mémoire. Ses restes reposent à Ellsworth.

II

« André Mazzella naquit le 30 novembre 1802, dans une petite île de la province de Naples. A l'âge de vingt-deux ans, il entra dans la Compagnie de Jésus. Le R. P. Roothaan l'avait destiné aux missions du Levant. Dans ce dessein, il le fit venir à Rome et le mit, pendant deux ans, sous la conduite d'un médecin, afin qu'il pût rendre service aux malades de sa future mission. La Providence toutefois avait choisi le F. André pour l'envoyer dans une partie du globe très-différente : elle le voulait parmi les Sauvages. En ce temps là, l'Amérique s'adressait au général de la Compagnie, et le pressait de subvenir aux besoins spirituels de ce vaste continent. Le P. Roothaan prêta l'oreille aux prières des Pères américains. Ainsi, au lieu de partir pour la Syrie, le F. André s'embarqua pour les États-Unis. Après un séjour de deux ans au collége de Georgetown, où il fut généralement regretté, il eut la consolation tant désirée d'aller travailler au salut des Sauvages. Il remonta le Missouri jusqu'au village de Kickapoos, que les PP. Charles Van Quickenborne et Chrétien Hoecken évangélisaient.

« Son séjour chez les Indiens fut de courte durée. En 1838, il accompagna les PP. Verreydt et De Smet à la mission des Pottowatomies au Council-Bluffs, dans l'Iowa. Le F. Mazzella était

comme l'âme de la mission par l'exemple de ses vertus et par ses travaux. Il mettait la main à tout, et ce qu'il entreprenait était bien fait ; il était à la fois charpentier, forgeron, cordonnier, tailleur, fermier, cuisinier, sacristain, médecin et infirmier. On aurait de la peine à dire dans quel emploi il excella le plus ; c'était un *factotum* réel et vraiment admirable.

« Le F. André fit une grave maladie. Deux missionnaires veillaient près du moribond ; sa dernière heure semblait être arrivée. Ils allaient réciter les prières des agonisants, lorsque le F. André, d'une voix faible et presque éteinte, demanda quelques gouttes d'eau bénite de saint Ignace. On s'empressa de les lui administrer, et, au même instant, il s'écria d'une voix claire : « Je suis guéri ! » Ses forces lui revinrent si rapidement qu'il reprit bientôt ses différents offices, avec un renouvellement de zèle et de ferveur.

« Transféré d'abord à la Rivière-au-Sucre, puis à Sainte-Marie, sur les bords du Kansas, il passa plus de trente ans parmi les Sauvages. On eût trouvé difficilement un homme plus propre à ce genre de vie. A une santé robuste il joignait un caractère ardent, que la grâce avait admirablement subjugué. Ce n'était pas sans efforts qu'il était parvenu à se maîtriser de la sorte. Pour réussir dans cette lutte, il s'armait du glaive de la mortification, sévissait contre sa chair par le cilice, la discipline, le jeûne fréquent. A table, il

ne se contentait pas de pratiquer la plus stricte frugalité : il s'abstenait de toute friandise. Il avait une attention constante à réprimer les premiers mouvements des passions. Si parfois le Seigneur permit qu'il fût surpris, c'était pour lui faire répandre des larmes d'humilité. Le F. André acquit ainsi un parfait empire sur lui-même. Cette victoire intérieure éclatait au dehors. On le voyait à sa gravité et à la sérénité de son visage. Par le moyen de cette paix intérieure, le F. André atteignit un haut degré d'union avec Dieu. Le monde n'était plus rien pour lui : il était entièrement mort à tout ; Dieu était l'unique objet de son esprit et de son cœur. Soit qu'il passât de l'infirmerie à la cuisine, ou de la cuisine à l'atelier du charpentier, quelque part qu'il allât, quelle que fût son occupation, Dieu était toujours présent à sa pensée et faisait les délices de son âme. Sa piété si tendre s'animait surtout au pied de nos saints autels, devant la Victime immaculée qui s'y offre chaque jour. Il nourrissait une tendre dévotion à la passion du Sauveur et à la bienheureuse Vierge Marie. Son humilité égalait sa foi. Dans son travail, il avait un ordre admirable. Toujours calme et posé, il faisait la besogne de plusieurs ouvriers ; il aimait surtout à soigner les malades. Une mère n'a pas plus de tendresse et d'affection pour ses enfants que le F. Mazzella n'en avait pour ses frères souffrants ; si le mal était sérieux, jour et nuit il était auprès d'eux. Sa seule présence, son regard doux et

compatissant suffisaient pour ranimer le malade. La moindre négligence des infirmiers lui causait une douleur amère. La patience qu'il savait si bien inspirer aux autres, il la pratiquait lui-même : quoiqu'il fût accablé d'infirmités, surtout vers la fin de sa vie, jamais il n'en dit un mot, sauf à ses supérieurs ; jamais il ne ralentit son travail. Par esprit de pauvreté, il abhorrait le superflu et ne demandait aucun des priviléges que son âge et ses infirmités semblaient réclamer. Dévoué au salut des Indiens, ses prières ne contribuèrent pas moins que ses exemples à la conversion des infidèles et à la persévérance des néophytes. Une de ses dernières paroles, en mourant, fut une promesse formelle de ne pas les oublier dans le ciel.

« Enfin, le 8 mai 1867, il rendit sa belle âme à Dieu et alla recevoir la couronne de vie due à ses vertus. »

Agréez, etc.

P. J. De Smet, S. J.

XII

DEUX EXCURSIONS D'AUTOMNE, EN 1869.

Université de Saint-Louis, 2 mars 1870.

J'ai appris que ma lettre du 31 juillet à échappé au naufrage du *Germania* sur les côtes de France, car on a pu sauver la malle. Je vous ai parlé des chaleurs excessives de nos mois de juillet et d'août ; j'ai beaucoup souffert, à cause de la transition subite d'un climat modéré et froid, à un climat chaud et accablant. En automne, la chaleur est modérée ; aussi peu à peu la santé et les forces me sont revenues. On m'a donc permis de faire deux bonnes excursions, l'une de quatre cents lieues, aller et venir ; et l'autre de deux cents lieues. Voici à quelle occasion.

I

Nos missionnaires des Montagnes-Rocheuses m'avaient prié avec instance de leur obtenir des religieuses pour l'éducation des jeunes filles de Montana, et pour prendre soin, plus tard, des orphelines et des malades. Dans le dessein de commencer ce premier établissement ou pensionnat catholique, les Pères offrirent leur propre maison, située à Helena, capitale du territoire. Avec le consentement de mes supérieurs, je me suis mis à l'œuvre sans retard, vu l'approche de l'hiver et la grande distance à parcourir. J'obtins une colonie de Sœurs de Charité, choisies parmi soixante-dix religieuses. Je les accompagnai jusqu'à Omaha, dans le Nébraska. Bien recommandées, elles prirent leurs places sur le chemin de fer du Pacifique, pour faire 1,100 milles et prendre ensuite la diligence à Corinne, dans le territoire d'Utah ; diligence à six chevaux, qui fait en trente-six heures le parcours de 500 milles, jusqu'à Helena. J'ai appris, depuis, par des lettres privées, et les feuilles publiques, que ces bonnes Sœurs sont arrivées à leur destination, aux acclamations des citoyens sans distinction de culte. *Deo gratias !* Aujourd'hui leur premier établissement est en pleine activité. Il est à espérer que, chaque année, d'autres maisons religieuses s'élèveront,

selon les besoins de deux vastes régions des Montagnes-Rocheuses, les territoires d'Idaho et de Montana.

II

Depuis peu, j'ai essayé d'entreprendre un second voyage, ou une visite parmi les Indiens Pottowatomies, dans l'État du Kansas.

Nous y avons deux écoles, avec environ trois cents élèves. Les garçons sont confiés aux soins de nos Pères, et les filles à ceux des Dames du Sacré-Cœur. Ces deux établissements se maintiennent et prospèrent. Les élèves donnent à leurs maîtres et à leurs maîtresses toute satisfaction, car leur zèle, leur piété et leur application sont exemplaires.

J'avais un vif désir de revoir les Pottowatomies, dans un moment surtout bien critique, et de la plus haute importance pour eux. C'est parmi eux que j'ai commencé ma carrière de missionnaire. Ce sont mes premiers enfants en Jésus-Christ, et tout ce qui les regarde m'intéresse vivement. J'ai baptisé plusieurs centaines de ces chers néophytes. De grands dangers menacent à présent les Indiens. Je vais vous donner des détails à ce sujet, sans le moindre déguisement, et qui vous montreront les difficultés dans lesquelles ces bons Sauvages se trouvent actuellement.

L'État du Kansas est entré dans l'Union des États-Unis, le 29 janvier 1861. Ses terres fertiles et sa belle position centrale, entre l'Est américain et l'Ouest, y attirèrent un grand nombre d'émigrants. Il y a déjà plus de 400,000 habitants ; et au delà de 400 villages et villes y sont en pleine construction, et en pleine voie de prospérité. Les missions de Saint-François de Hieronymo et celles de Sainte-Marie parmi les Pottowatomies sont devenues deux villes : l'une porte le nom de la mission et l'autre celui de *Saint-Mary's-ville.* Les maisons s'y élèvent comme par enchantement, et tout le monde s'écrie : « C'est beau ! c'est admirable ! » Mais voici le triste revers de cette médaille.

Je ne vous parlerai que des Pottowatomies, que j'ai visités en dernier lieu, et qui se divisent en deux classes : les civilisés et ceux qui ne le sont pas.

III

Les Pottowatomies civilisés, c'est-à-dire, ceux des Indiens qui sont soumis au gouvernement américain, forment la majeure partie de cette peuplade. Ils passent, en ce moment, par une épreuve des plus critiques, mais qui n'était pas imprévue. Ils ont reçu récemment du gouvernement américain, avec la pleine possession de leurs portions

de terre ou leurs fermes, une somme de cinq cents dollars par tête, soit plus de 2,500 francs. Ce fut le signal de l'arrivée d'une horde de Blancs, qui, comme des vautours, se sont jetés sur ces Sauvages, et ont fait des efforts inouïs pour ruiner et perdre ces innocentes créatures, jadis si heureuses. La boisson, l'abominable *whisky*, a été importé en abondance à Sainte-Marie et parmi toutes les peuplades voisines, qui, elles aussi, avaient reçu leurs avances pécuniaires du gouvernement. Un grand nombre de morts subites et funestes ont eu lieu, tristes suites des excès occasionnés par la débauche. Les missionnaires, non sans beaucoup de peine, sont parvenus à arrêter le terrible fléau, destructeur de toute civilisation, et qu'on introduit d'une manière satanique parmi les néophytes.

Malgré tous les efforts que font ces suppôts de l'enfer, les Blancs, pour abrutir les Indiens, les missionnaires n'ont pas été sans consolation. Le plus grand nombre des Pottowatomies sont restés fidèles pendant l'épreuve, et ont édifié les prêtres par leur piété et leur amour du travail. Ceux qui, pour un moment, se sont abandonnés aux tristes excès de la boisson n'ont pas été affaiblis dans la foi, et se sont aussitôt relevés de leur chute. Tous sont sortis de l'abîme où nos *civilisateurs* cherchaient à les précipiter. D'ailleurs, l'expérience est là pour apprendre aux Sauvages que leur bourse se vide rapidement dans ces orgies ; et, au fur et

à mesure que l'argent disparaît, la raison reprend insensiblement son empire sur le cœur de l'Indien dupé. Nos missionnaires restent donc fermes et ne perdent pas courage ; ils redoublent même de zèle et d'ardeur pour arrêter le mal et les offenses que la divine bonté reçoit de ses enfants. Les Indiens sont toujours chers à nos bons cœurs de prêtres, et les travaux apostoliques continuent à porter des fruits consolants de salut.

Admettons toutefois que la position du missionnaire parmi les Pottowatomies est aujourd'hui plus difficile qu'auparavant. Il doit lutter contre toutes sortes d'obstacles : contre le *whisky*, dont les Blancs veulent faire mourir les néophytes ; contre les doctrines erronées, que de faux pasteurs sèment à pleines mains ; contre les préjugés de races, d'autant plus révoltants qu'ils viennent de nos frères dans la foi, les catholiques faibles, qui ne le sont que de nom et nous arrivent de l'Europe par pleins bateaux. Le prêtre prenant à cœur l'intérêt du malheureux qui gémit sous l'oppression des vices que condamne l'Auteur de notre salut, est souvent contrarié dans son action, par ceux-là mêmes qui devraient reconnaître et entretenir son zèle et sa charité.

IV

Les Pottowatomies non-civilisés, ou ceux des Indiens indépendants, qui n'ont point divisé leurs terres, et qui ont fermé l'oreille aux avis des missionnaires, sont loin d'être dans un état florissant. Ils sont à peu près cinq cents. On les appelle *les Indiens des prairies*. Ils vivent en commun sur une petite réserve, entourés de mauvais Blancs, qui ne cessent de les molester de toutes les manières, et mettent tout en jeu pour les pervertir. Que leur reste-t-il à faire ? On voudrait les faire émigrer au Sud ; mais ils refusent absolument de s'y rendre, dans la crainte de ne pouvoir résister aux fortes chaleurs. S'ils veulent partir pour les grandes plaines du nord-ouest, les Sioux, les Sheyennes, et autres tribus belliqueuses leur en disputeront l'entrée. L'avenir qui se présente à ces malheureux est donc bien triste !

Je cite les Pottowatomies. La même chose existe pour un grand nombre d'autres tribus, qui habitent ou ont habité jadis le Kansas. On se demande : Que vont devenir ces pauvres gens ? Hélas ! ils s'en vont, soit par petites bandes, soit par familles ; ils perdent leur nationalité, disparaissent insensiblement, et enfin sont rayés de la carte.

V

Nos missions indiennes, savoir : Saint-François de Hieronymo, parmi les Osages, Sainte-Marie, parmi les Pottowatomies, Saint-Mary'sville, parmi les Têtes-plates, Saint-Ignace, parmi les Pends-d'oreilles et les Koetenays, le Sacré-Cœur de Jésus, parmi les Cœurs-d'alène et les Spokanes, et Sainte-Anne à Colville, parmi les Schuyelpies et les tribus dispersées sur le fleuve Colombia, ainsi que les nombreuses stations que nos missionnaires visitent, sont aujourd'hui toutes envahies par les Blancs. Partout ces tristes aventuriers se servent de tous moyens iniques pour se défaire des Indiens ou les forcer à s'éloigner.

Si les missionnaires veulent opérer un bien réel parmi les Sauvages, dans les circonstances actuelles, il leur faut une profonde humilité, un zèle véritablement désintéressé, et surtout un souverain mépris des jugements des hommes.

Je recommande les tribus indiennes à vos pieux souvenirs, et, en union de vos saints sacrifices et de vos prières,

Je suis, etc.

P. J. De Smet, S. J.

XIII

LE FRÈRE PIERRE DE GAND DE L'ORDRE DES FRANCISCAINS.

Université de Saint-Louis, 15 mars 1870.

Éloigné, comme je le suis, de ma chère patrie, lorsqu'une gazette me tombe entre les mains, je la parcours aussitôt pour voir si, parmi les noms de pays mis en tête des articles, je rencontre celui de la Belgique, qui m'intéresse le plus. L'autre jour, en feuilletant le *San Francisco Monitor*, j'y vis en gros caractères ce titre : *Frère Pierre de Gand, premier fondateur des écoles catholiques au Mexique*. Je lus l'article avec grand empressement et un vif intérêt. Il était vraiment neuf pour moi. Certes, si le nom du *Frère Pierre* n'est pas connu en Belgique, il mérite de l'être. Voici ce que le *Monitor* nous apprend au sujet de notre compatriote.

L'illustre Cortez, désireux de convertir au christianisme les Mexicains aborigènes, pria le souverain d'Espagne de leur envoyer des missionnaires. « Je supplie, » disait-il, dans une de ses lettres, « Votre Majesté, de daigner prendre en considération ce sujet important du salut des aborigènes, et de leur envoyer des hommes remplis de l'esprit de Dieu. »

A cette époque, l'Espagne était illustrée par des hommes apostoliques, tels que le capitaine-général en demandait. Charles-Quint s'empressa de remplir le désir de son vice-roi, et envoya au Mexique une colonie de Franciscains, sous la conduite du P. Martin de Valence, premier supérieur de son ordre.

Ces vaillants soldats de la Croix arrivèrent au Mexique en 1522. Ils furent reçus avec le plus vif enthousiasme par Cortez, guerrier de la trempe de saint Louis, et de Richard Ier dit Cœur de Lion. En présentant la colonie religieuse aux indigènes, Cortez leur dit : « Ces hommes sont des envoyés de Dieu et ils désirent ardemment le salut de vos âmes. Ils ne demandent ni votre or, ni vos possessions ; ils méprisent tous les biens terrestres et n'aspirent qu'après ceux de la vie future, qui sont immortels. » Les succès merveilleux que ces zélés missionnaires obtinrent dans la suite, par leurs travaux apostoliques, vérifièrent les paroles de l'invincible guerrier : « Ces hommes sont des envoyés de Dieu. »

Parmi les premiers Franciscains qui arrivèrent au Mexique, se trouvait le frère Pierre de Gand [1]. D'après le témoignage de l'historien Helps, écrivain impartial, il naquit dans la Flandre orientale et dans la ville dont il porte le nom. Le Frère Pierre s'est distingué parmi les plus zélés et les plus renommés missionnaires du Mexique [2].

[1] Voici ce qu'on lit dans WADDINGUS, tome XVI, des *Annales Minorum*, page 138 : « Utraque hac potestate fultus, « Carolus, statim delegit, paratosque invenit tres belgas, sibi, « utpote Gandavi nato et educato, a virtute notissimos, Joan- « nem de Tecto, quandam Guardinum Gandavensem, Joannem « de Aora, sacerdote, et Petrum de Mura laicum, dictum de « Gand (sive quod Gandavi natus, ut vult Sedulius, sive ibidem « educatus aut diu commoratus esset, et quidem in villa de « Yguen ortum narrat Turrecremata), qui hoc ipso anno « (1522) ad Novæ Hispaniæ littora pervenerunt et provinciam « Tlaxcalensem lustrantes, demum in urbe provinciæ præci- « pua, a qua etiam nomen accepit pedem fixerunt. »

[2] Voir : ORBIS SERAPHICUS, per Fr. Dominicum de Gubernatis a Sospitello, tom. I, page 12. On y lit : « Unus sit pro « omnibus mox allegatus B. Petrus de Gandavo laicus, qui « ultra octingenta hominum millia in Mexico catholicam veri- « tatem edocuit, ab erroribus idololatriæ Christo per baptismi « lavacrum regeneravit, ea pollens verbi efficacia ut Joannes « de Zumaraga, ejusque successor, ibidem archiepiscopi scri- « bere non dubitaverint, Ego non sum Mexici Episcopus, sed « Fr. Petrus a Gandavo conversus ex ordine Minorum. »

Voir la lettre du frère Pierre de Gand, sur l'état du Mexique, à son arrivée, dans HISTORIA SERAPHICA, a F. *Henrico Sedulio*, édit. d'Anvers, 1613, page 103. (*Notes de la présente Edition.*)

L'éducation de la jeunesse indienne était la principale œuvre dont il s'occupait. Il ouvrit une école à Tlascala [1], la première école chrétienne établie sur ce vaste continent. C'est donc au bon Frère Pierre de Gand qu'appartiennent l'honneur et le mérite d'avoir été appelé le *premier instituteur catholique du Mexique*. Aussi son nom est-il conservé avec vénération dans l'histoire de l'Église de ce pays. Il apprit aux Indiens à lire, à écrire, à chanter les louanges du Seigneur et de la grande bienfaitrice des hommes, la sainte Vierge Marie. A ses instructions, il ajoutait des leçons de divers instruments de musique et de plusieurs arts, surtout de la peinture et de la sculpture.

Ainsi le Frère Pierre fonda à Mexico, la ville capitale, qui comptait alors 1,800,000 âmes, la première grande école, dans laquelle, sous son administration, des milliers de Mexicains furent instruits et élevés.

Par son zèle aussi, un grand nombre de temples d'idoles furent détruits pour faire place à des églises dédiées au culte du vrai Dieu. En peu d'années, plus de cinq cents pagodes furent rasées et vingt mille idoles brisées.

[1] TLASCALA, ville du Mexique, chef-lieu de la province du même nom, par 19°20' lat. N. et 100°20' long. O. ; 3,500 habitants. Autrefois ville très-peuplée et très-florissante, capitale d'une république belliqueuse qui s'allia avec Fernand Cortez contre les Aztèques. (*Note de la présente Édition.*)

Avant l'arrivée des frères Mineurs ou Franciscains, au témoignage de Mgr Jean de Zumaraga, premier évêque du Mexique, chaque année, les cœurs de vingt mille jeunes gens et jeunes filles étaient offerts en sacrifice sur les autels des idoles. Ces pratiques diaboliques furent abandonnées, et, par le zèle admirable des missionnaires, au delà d'un million d'Indiens furent régénérés dans les saintes eaux du baptême.

Comme nous l'assure l'historien Helps, « ce fut le Frère Pierre de Gand qui rendit à la cause religieuse le service le plus signalé. « Sa popularité était grande et universelle. L'archevêque qui succéda à Mgr de Zumaraga se plaisait à répéter, en admirant les grands services que le bon Frère lui rendait : « Ce n'est pas moi qui suis l'archevêque de Mexico, c'est plutôt le Frère Pierre de Gand. »

Durant cinquante années, le Frère continua ses travaux apostoliques. Comme son saint fondateur, saint François, il résista à toutes les sollicitations qui lui furent faites pour se laisser élever à la dignité du sacerdoce. L'éducation de la jeunesse et la direction des écoles occupèrent tous les moments de sa laborieuse vie.

Avec quelle joie le bon et digne Frère Pierre de Gand n'admire-t-il pas aujourd'hui, du haut du ciel, les nombreuses institutions catholiques ou maisons d'éducation répandues par milliers sur le vaste continent américain ! Les mérites, l'honneur et la gloire en sont principalement dus aux

ordres religieux et aux congrégations religieuses [1].

Ainsi s'exprime le *San Francisco Monitor*.

Je suis en union de vos saints sacrifices et de vos bonnes prières,

Votre très-humble serviteur en J.-C.,

P. J. De Smet, S. J.

[1] En 1526, parurent au Mexique les premiers Dominicains. Puis vinrent des Augustins, parmi lesquels on distingua le Père Antoine de Roa. En 1572, les Jésuites y débarquèrent à leur tour. Ils se tournèrent surtout vers le Nouveau-Mexique, où plusieurs trouvèrent la couronne du martyre tels que Gonsalve de Tapia, Jean de la Paix et d'autres dont les tombeaux furent signalés par de nombreux miracles. (*Note de la présente Édition.*)

XIV

NAUFRAGE DU « PEREIRE ».

Université de Saint-Louis, mars 1870.

Je vous envoie le récit que nous a fait le R. P. Keller de son voyage de retour en Amérique, et de la triste mort du R. P. O'Callaghan.

En 1868, le P. Joseph O'Callaghan avait été choisi pour représenter la province du Maryland, à la congrégation des procurateurs à Rome. J'avais été délégué, dit le P. Keller, par la province du Missouri, à la même congrégation. Désireux de faire le voyage en compagnie du P. O'Callaghan, je lui en fis la proposition ; mon offre fut acceptée avec joie. Je me rendis à New-York, où je vis notre bon Père pour la première fois. Aussitôt je commençai à l'aimer, à cause de sa bonté naturelle et de sa singulière douceur. Nous nous

embarquâmes dans ce port, et, après une traversée favorable, nous arrivâmes en Irlande, et nous nous rendîmes en Angleterre, en France, et à Rome.

Nos affaires terminées, nous commençâmes à songer à notre retour en Amérique, quoiqu'il soit dangereux de traverser l'Atlantique au cœur de l'hiver. Ce danger devenait quelquefois la matière de nos conversations, mais nous ne nous en faisions jamais un sujet d'alarme. Notre confiance était en Dieu, avec une pleine soumission à sa volonté ; nous étions disposés à partir, alors même que le Seigneur nous aurait voulu engloutir dans les plus profonds abîmes de la mer.

Nous quittâmes donc Rome, préparés à tout ce qui pouvait nous arriver. Le P. O'Callaghan alla en France pour y faire les préparatifs de notre départ pour l'Amérique, pendant que moi j'allais en Allemagne pour y terminer quelques affaires. Nous nous revîmes à Paris, et nous continuâmes notre route ensemble jusqu'à Brest, où nous nous embarquâmes à bord du *Pereire* [1], vaisseau remarquable pour sa grande vitesse, et en même temps, admirablement bâti à l'épreuve, sous tous les rapports, contre les plus rudes rencontres en mer. Nous étions accompagnés d'un frère-lai napolitain, Salvator Berardi, destiné à la province du Maryland, où ses services dans le nouveau scolas-

[1] Le Pereire appartient à la *Compagnie générale Transatlantique*. (*Note de la présente Édition.*)

ticat pouvaient être précieux. Mais le Ciel le voulait autrement. Non-seulement ce Frère ne touchera pas le sol du Maryland, mais le P. O'Callaghan lui-même ne reverra plus jamais son pays natal, ni aucun de ceux qui lui étaient chers. Dieu éprouve ceux qu'il aime, et, quoique terrible quelquefois en apparence, il ne cesse d'être père, et il procure le salut de ses élus d'une manière toujours étonnante et selon ses desseins secrets.

A peine notre vaisseau eût-il quitté le port et commencé à fendre les ondes, qu'une violente tempête surgit. Elle soulève les vagues au-dessus de nos têtes et nous entoure de dangers imminents. L'excellent navire semble n'avoir à craindre ni les vents, ni les vagues : il continue sa route pendant cinq jours, jusqu'à ce qu'enfin, le vent devenant de plus en plus fort, et la mer de plus en plus orageuse, nous fûmes obligés de ralentir notre course, et de céder à la violence des flots. C'était le 21 janvier 1869. Nous avions franchi presque la moitié de la distance qui sépare Brest de New-York, et nous étions entrés dans cette partie de l'Atlantique qui s'étend sur un espace de près de dix degrés de longitude, et a été rendu fameux par un grand nombre de naufrages. Une triste et longue expérience a fait de cet endroit un objet de terreur pour tous les marins. Aux alentours de notre bateau, la mer avait été tellement fouettée par les vents contraires, qu'on ne pouvait voir que de l'écume. Les vagues s'élevaient à une hauteur

formidable, se heurtaient les unes contre les autres, comme deux armées en bataille ; elles luttaient avec une vraie furie, s'enflaient au milieu de leurs violents assauts, et formaient, pour ainsi dire, des montagnes immenses qui semblaient vouloir s'entre-détruire, et provoquaient un bouleversement effroyable à la surface de l'Océan. M. Duchêne, notre vaillant capitaine, frappé de l'évidence du danger, pensa qu'il serait mieux de céder à la tempête. Il donna l'ordre d'employer seulement autant de vapeur qu'il en fallait pour diriger le vaisseau. Cette conduite est éminemment digne d'éloge : la prudence de M. Duchêne, bien qu'elle ne pût préserver son navire de graves avaries, l'empêcha du moins de périr totalement.

La première victime de l'ouragan fut un matelot. Tombant du mât, il se cassa la nuque et mourut presqu'aussitôt. Le P. O'Callaghan, ayant appris ce malheur, accourut pour administrer les sacrements au moribond ; mais l'individu avait expiré. Le Père vint me le dire avec tristesse, ajoutant qu'il lui semblait étrange que le jour de la fête de sainte Agnès fût si différent de l'esprit et du caractère de la sainte ; « car, elle était aimable, douce, tranquille, disait-il, tandis qu'aujourd'hui tout est triste, menaçant et dangereux. »

Le P. O'Callaghan portait une grande dévotion à cette sainte ; il était éloquent lorsqu'il énumérait ses dons et ses vertus, et il tâchait de l'imiter. Je me souviens avec quelle joie et quelle piété il

visitait la chapelle de sainte Agnès, pendant que nous étions à Rome, examinant en détail tout ce qui appartenait à la vie et aux souffrances de la célèbre martyre, et se réjouissant de ce qu'une sainte qui lui était si chère, fût tant honorée à Rome. C'était cette fête, ce jour-là même consacré à l'honneur de sa patronne, qui allait être le dernier de sa vie ; le Père devait finir dans le ciel la célébration de la Sainte-Agnès commencée sur la terre.

Le P. O'Callaghan se trouvait en seconde classe. Tous les passagers en première classe ont échappé au désastre. Le motif qui le faisait voyager en seconde, n'était pas assurément un vil esprit d'avarice, mais l'amour de la sainte pauvreté, qu'il s'était engagé à pratiquer par un vœu spécial.

Quelques heures s'étaient écoulées depuis le premier accident. Il était maintenant quatre heures de l'après-midi. Nous étions assis dans le salon, qui servait à la fois de salle à manger, et de lieu de réunion, où les passagers passent leur temps en conversations, en lectures et en jeux. Le P. O'Callaghan assis à la table récitait ses vêpres. C'étaient, je crois, celles de sainte Agnès. Je faisais de même, non loin de lui ; je me tenais dans une position inclinée, me balançant, à cause du roulis du vaisseau, et appuyant mon coude sur le banc. Dix ou douze passagers seulement se tenaient dans le salon ; la plupart étaient descendus, et, comme cela arrive généralement à ceux qui ne sont pas accoutumés à la mer, ils étaient malades dans leurs *berths*, ou lits de cabine.

Jusqu'ici je raconte ce dont je me rappelle. Tout ce qui arriva depuis ce moment jusqu'au coucher du soleil, je ne le dirai pas d'après mes propres souvenirs ; je rapporterai ce que j'ai appris des autres ; car j'avais perdu connaissance, et cela d'une manière si subite, que je ne me souviens ni du temps, ni des événements. Je n'entendais point de fracas, je ne sentais aucun mouvement extraordinaire du vaisseau. Aussi n'avais-je pas de véritable appréhension du danger. Ce que je sais, c'est que disant mon bréviaire, je me suis trouvé tout à coup étendu comme mort. Quant aux événements qui se succédèrent dans l'intervalle, je n'en eus pas la moindre connaissance ; le changement m'a semblé instantané. C'était comme un coup d'éclair qui passe, qu'on ne sent point, et dont on n'a plus de souvenir. Je ne puis me former aucune idée du temps que je demeurai prosterné. Plus tard, lorsque je me suis mis à repasser dans mon esprit ce qui était arrivé, il me semblait que j'avais eu une sorte de rêve avant le coucher du soleil ; c'était là, sans doute, le premier retour à la raison.

Il me semblait que j'étais debout au milieu des débris du vaisseau. Un fragment du pont brisé pendait au-dessus de ma tête. Je pouvais voir, par le côté qui avait été enfoncé devant moi, les vagues écumantes. J'apercevais des hommes courant çà et là, travaillant pour sauver leur vie, jetant à la mer les débris des bastingages fracassés, et étayant le pont au-dessus de moi. Tout près

de moi, gisait une fille morte, et devant moi, un homme grièvement blessé. J'étais tout ébahi, et je me demandais ce que cela signifiait ? qui étaient ces hommes ? ce qu'ils faisaient ? où je me trouvais ? comment j'étais arrivé dans cette mer, que je croyais être la Méditerranée ? J'avais l'idée confuse qu'il y avait eu une catastrophe. On me voyait péniblement étendre la main d'un côté et de l'autre, faisant le signe de la croix dans l'air, et murmurant les paroles de l'absolution. D'après ce qu'on m'a dit après, je demeurai ainsi debout, comme plongé dans un songe, pendant une heure entière, regardant la mer fixement, et, sauf la répétition du signe de la croix, parfaitement immobile.

Quant au P. O'Callaghan, je ne le vis ni ne l'entendis plus. Il était là cependant, comme on me l'a raconté plus tard, couché tout près de moi, enseveli sous les débris du pont et les fragments des tables du salon, au-dessus desquels je faisais continuellement le signe de la croix et prononçais les paroles de l'absolution.

Épuisé de forces et accablé d'un sentiment indescriptible de douleur dans tous les membres, je finis par chercher une place où je pourrais me reposer ; portant mes pas défaillants le long d'un côté du vaisseau, j'arrivai à l'échelle qui mène au pont. Je m'assis là, et, pendant un temps considérable, plein de stupeur, je contemplai le navire, jusqu'à ce qu'enfin l'idée se présenta à mon esprit que le chemin vers mon *berth* était au bas de

l'échelle. Je parvins ainsi dans un compartiment où peut-être les marins dorment quelquefois, mais dont les *berths* étaient des planches nues. J'étendis sur l'une d'elles mes membres fatigués. Peut-être la mort m'y aurait fermé les yeux, si quelqu'un ne m'eût découvert avant la nuit et transporté dans la partie du vaisseau qui avait été érigée en hôpital pour les blessés. Là, assis sur une chaise, sans oreiller ni coussin, mouillé jusqu'aux os, je passai la nuit sans sommeil, mais parfaitement engourdi.

Le lendemain, quelques-uns des passagers étant venus à la salle d'hôpital, je leur demandai ce qui était arrivé. Mes premières paroles furent : « Où est mon compagnon de voyage, le P. O'Callaghan ? » L'individu à qui je fis cette demande me regarda un moment, et me fit cette réponse laconique : « Il est bien. » Il sortit aussitôt, ce qui me fit soupçonner quelque malheur. Un autre, qui vint peu de temps après et auquel je fis la même question, me prit la main, et après m'avoir tâté le pouls, me dit : « Vous êtes maintenant assez fort pour entendre la vérité, que nous n'osions vous dire tantôt. Sachez donc que votre compagnon a été écrasé, au milieu des ruines du salon, par cette affreuse lame qui est venue crever au-dessus de nos têtes, hier après midi. — Du moins, alors, lui dis-je fondant en larmes, je vous en prie, demandez au capitaine de garder le corps jusqu'à ce que nous arrivions à la terre ferme. — Hélas ! me répondit-il, c'est trop tard : il est déjà

descendu dans l'Océan. » Je n'avais plus rien à demander, plus rien à dire, et, me couvrant le visage des deux mains je fondis en larmes, et m'abandonnai à ma douleur. « Seigneur Jésus ! m'écriai-je, pourquoi en avez-vous agi de la sorte envers nous? » Je ne réfléchissais pas que Jésus aussi avait été soumis à la volonté de son Père. Pendant longtemps je refusai toute consolation. Un tel coup me semblait si cruel, une telle sépulture si horrible ! Mais, enfin, étant devenu un peu plus calme, je tâchai de me résigner à la volonté divine, en pensant que bien des fois Dieu envoie les afflictions les plus sévères à ses élus, qu'il mène au port du salut éternel par de rudes sentiers, et des chemins qui, aux hommes, semblent ruineux.

Enfin, ayant repris quelque tranquillité d'esprit, je pus constater et comprendre comment ce malheur nous était arrivé. Deux énormes vagues, se brisant l'une contre l'autre, s'élevant au-dessus de nos têtes comme une haute montagne, étaient tombées sur le navire, enfonçant par leur poids énorme le pont et en partie un flanc du vaisseau. Elles avaient écrasé les personnes qui s'offraient à leur courroux, emporté et noyé trois hommes de l'équipage. Une jeune fille s'était brisé le cou. Le P. O'Callaghan eut la poitrine enfoncée par la table du salon : elle avait été arrachée du plancher et jetée contre lui avec une terrible violence ; son épine dorsale s'était rompue sous une autre avalanche d'eau. Il est mort probablement sur le coup,

sans connaissance, ni douleur. Espérons qu'il sera allé immédiatement chanter avec les anges du ciel les louanges de Dieu qu'il récitait ici bas, lorsqu'il fut arraché à ses compagnons de route. Le F. Berardi avait eu la jambe cassée. Il gisait là, dans notre pauvre hôpital improvisé. Six autres passagers, parmi lesquels je me trouvais, avaient tous été blessés plus ou moins grièvement. Mes douleurs provenaient surtout d'une congestion de sang au cerveau. Je souffrais enormément de la tête, comme aussi du cou, de l'épaule et du côté droit. Mon état a semblé un moment désespéré.

J'appris plus tard, qu'un jeune homme était mort des suites de ses blessures, et qu'il avait expiré pendant la première nuit, dans un coin du vaisseau où il s'était traîné ; que quatorze autres blessés étaient en traitement dans d'autres parties du navire. On me dit aussi que nous avions été longtemps en un danger imminent de couler à fond, à cause de la grande quantité d'eau entrée dans le vaisseau · et que notre proue ayant été fortement endommagée par les vagues, nous avions cessé de lutter contre la mer et les vents, viré de bord, et fait voile vers un port de France. En effet, la mer,qu'on pouvait croire apaisée par les victimes qu'elle venait d'engloutir, était devenue beaucoup plus calme ; et la tempête, ayant épuisé ses efforts, avait perdu sa fureur. Tout alla donc assez bien jusqu'à ce que nous arrivâmes au Havre, le cinquième jour après notre départ du même

port. Ce qui suit peut se raconter brièvement.

Mais je ne puis finir mon récit, sans faire mention de quelques faits qui m'étonnèrent beaucoup, dans la conduite de nos compagnons d'infortune.

Ce qui me frappa d'abord, ce fut la perversité de certains hommes qui, au milieu des dangers dont tous nous étions menacés, n'hésitaient pas à souiller leurs âmes par de vilains méfaits. Ainsi, un individu ne rougit pas de fouiller les poches du Père O'Callaghan et d'enlever son argent, sa montre, ses papiers et ses clefs. Un autre profita de mon absence pour me voler tout ce qui restait dans ma cabine, et il réussit si bien à cacher son butin, que tous mes efforts pour le retrouver furent absolument inutiles.

Grâce à Dieu, j'ai de bien meilleures choses à dire de la grande majorité des voyageurs : ils nous montrèrent une grande affabilité et un charitable empressement pour nous assister, malades ou blessés. Ils venaient constamment à l'hôpital où je me trouvais, et tâchaient, par de douces paroles et des services obligeants, d'alléger nos peines et de diminuer l'ennui d'un lit de douleur. Un d'eux, M. Simon Camacho, me procura un soulagement signalé, en échangeant ses bons vêtements, bien secs, contre les miens tout mouillés, et dans lesquels j'étais étendu tremblant de froid. Son bon service, et ses soins assidus lui ont mérité ma reconnaissance entière.

La patience héroïque de notre excellent Frère

Berardi excita l'admiration des passagers qui le virent souffrant. Il était couché, comme tous les autres, sans oreiller, sur une table étroite, et dans ses habits trempés. Il avait été si dangereusement blessé, qu'il était impossible de lui ôter ses vêtements sans danger. Ce que le bon Frère a dû souffrir est connu de Dieu seul, qui, depuis lors, a sans doute récompensé d'une couronne de gloire les vertus de son serviteur. Je dis récompensé ; car, quoique le Frère Berardi fût porté à l'hôpital du Havre, et assidûment soigné par les Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve dès son arrivée, les chirurgiens trouvèrent que la gangrène avait déjà trop progressé pour rendre possible l'amputation de la jambe ; de sorte que, sa vie et ses souffrances finissant ensemble, Berardi allait bientôt recevoir sa récompense dans le ciel.

Quant à moi, dès que je me sentis en état de quitter le bateau, je dirigeai d'abord mes pas vers une église, puis encore vers une autre, mais sans trouver de prêtre dans aucune. J'envoyai, par le télégraphe, l'annonce de la mort du P. O'Callaghan à Rome et à Paris, et puis je retournai à l'hôpital visiter le F. Berardi. Les bonnes Sœurs me reçurent avec une grande cordialité, et me donnèrent des vêtements neufs, en échange de mes habits déchirés.

Pendant que j'étais assis près du lit de notre cher Frère, lui donnant les consolations dont j'étais capable, je vis venir à l'hôpital, — dirai-

je par hasard ? non, mais par une disposition spéciale de la Providence — un prêtre, M. l'abbé Duval, aumônier du couvent des Ursulines situé non loin de là. Il avait appris le désastre qui nous avait frappé et m'attendait au dehors, jusqu'à ma sortie de la chambre du Frère. Il m'accosta et mettant sa main sur mon épaule, il me dit affectueusement : « Maintenant vous êtes mon prisonnier, et il faut venir avec moi. » Jamais je ne pourrai louer et remercier assez cet ami sincère, pour toutes les bontés et tous les soins dont il m'a comblé ; jamais je ne cesserai de le regarder comme un véritable ange gardien et le conservateur, pour ainsi dire, de mes jours.

La charité des Ursulines est également digne de tout éloge. Pendant les trois jours que je demeurai au Havre, elles me permirent de loger, de dire la messe dans leur couvent, et de prendre mes repas avec leur aumônier. Elles croyaient ne pouvoir faire assez pour rétablir ma santé, et me réconforter le corps et l'âme. Daigne Notre-Seigneur, qu'elles ont soigné dans ma pauvre personne, avec une exquise bonté, leur accorder la récompense éternelle !

Mes journées au Havre étaient bien remplies. J'écrivais de tous côtés pour informer nos Pères de notre malheur ; mais je ne pouvais m'embarquer, devant attendre, à la cour du magistrat, pour obtenir que les bagages du Père O'Callaghan me fussent délivrés ; et puis, chaque jour, je faisais mes visites au F. Berardi.

Le quatrième jour enfin, je pris place, triste et solitaire, à bord d'un autre bateau pour affronter une seconde fois la traversée de l'Océan. Avant mon départ, un de nos Pères arriva de Rouen pour m'offrir des secours ; et un autre vint de Paris, d'où je reçus plusieurs lettres. Tous les deux me conjuraient de différer mon voyage et de demeurer encore quelque temps en France. Je me rappellerai toujours avec bonheur cette fraternelle attention, et cette aimable sollicitude de nos Pères de France. Cependant je crus qu'il était nécessaire de hâter mon retour, pour aller calmer autant que possible, par le récit exact de la réalité de notre terrible infortune, la pénible anxiété qui devait agiter chacun de nos Pères en Amérique. Si je ne pouvais hélas ! les consoler, au moins je pourrais mêler mes larmes aux leurs, en pleurant l'ami que nous avions perdu. Ayant donc dit adieu, non sans une vive peine, à tous ceux dont j'avais reçu tant de marques de bienveillance et de bonté, et ayant imploré les bénédictions de Dieu sur moi-même, et sur tous mes amis, je recommençai mon voyage sur l'Atlantique.

La traversée, cette fois, se fit sous de meilleurs auspices. Nonobstant quelques grains et certains moments d'alarmes, après un trajet de treize jours, nous arrivâmes heureusement à New-York. Le R. P. Provincial du Maryland m'attendait au port. Quand j'eus mis pied à terre, je me jetai dans ses bras ; il m'embrassa tendrement et versa

d'abondantes larmes. Plus tard, ayant comprimé son émotion, il remercia Dieu de m'avoir préservé ; et, avec les autres Pères qui s'étaient assemblés autour de moi, il écouta les détails de notre affreuse catastrophe. Oh ! que de fois j'ai senti se renouveler ma douleur, obligé que j'étais de répéter mon triste récit, dans nos différentes maisons, par lesquelles je passai étant en route vers la province du Maryland ! J'ai pu voir combien le P. O'Callaghan était estimé, combien il était aimé et vénéré de ses frères en religion. Tous pleuraient sa mort comme celle d'un père. En effet, le Maryland venait de perdre la fleur de ses Jésuites ; les novices, un guide et un père ; ses confrères, un brillant exemple, et un maître de toutes les vertus requises dans un religieux ; un homme, enfin, instruit, versé dans toutes les branches de la littérature, et expérimenté dans le maniement des affaires. Tous les Pères de sa province avaient envisagé avec bonheur le moment où il allait être placé à leur tête. L'annonce de la nouvelle fatale détruisit leurs espérances, et changea leur joie en douleur. Mais Dieu a daigné récompenser son serviteur fidèle en l'admettant aux joies du paradis ; il n'a pas voulu le laisser à ses frères sur la terre comme guide et chef tant désiré ; il saura les en consoler lui-même. Celui qu'ils ont perdu, et qui leur a été enlevé si subitement, maintenant qu'il est plus près de Dieu, n'oubliera pas les siens ; il les aidera efficacement, il faut l'espérer, par ses prières et son intercession.

Le P. O'Callaghan naquit dans l'État de Massachussetts, le 18 avril 1824. Il fut admis dans la Compagnie de Jésus, pour la province du Maryland, le 9 avril 1844 ; il fit les quatre vœux, le 15 août 1861, et trouva la mort sur l'Océan, le 21 janvier 1869, dans la quarante-cinquième année de son âge, et la vingt-cinquième de sa vie religieuse.

Le F. Berardi, dont j'ai appris, depuis mon retour au Missouri, la mort à l'hôpital du Havre, naquit dans le royaume des Deux-Siciles, le 7 mars 1824. Admis dans la Compagnie, le 26 octobre 1850, il fit ses derniers vœux, comme coadjuteur temporel, le 15 août 1861. Après la dispersion des Jésuites de la province de Naples, en 1860, il fut envoyé en Espagne ; mais ayant été chassé de ce pays, avec les autres Jésuites, lors de la dernière révolution en 1868, il se rendait en Amérique. Il est mort le 2 février 1869, à l'âge de quarante-cinq ans ; il en avait passé dix-neuf dans la Compagnie.

Que tous deux reposent en paix et se souviennent de moi devant Dieu ! c'est la prière de leur indigne frère en Jésus-Christ,

JOSEPH KELLER, S. J.

Voilà le douloureux exposé de notre triste naufrage, et des circonstances de la mort du Père O'Callaghan. Vous vous souviendrez de l'avoir vu au collége Saint-Michel, à Bruxelles, lors de son

départ pour Rome avec le R. P. Keller. Ai-je besoin de vous dire combien cette fin si tragique nous a profondément affectés tous ?

Agréez l'assurance de ma sincère amitié.

P. J. De Smet, S. J.

XV

SAINT-PAUL COLVILLE.

Par une lettre datée de Saint-Louis, le 27 mai 1870, le R. P. De Smet annonçait son prochain départ pour les pays sauvages. C'est à l'âge de *soixante et dix ans* qu'il entreprit cette nouvelle excursion !

Le *Sioux City Daily Times*, du 9 juin 1870, disait : « Nous avons annoncé, hier, que le vénérable P. De Smet, l'apôtre des Indiens, le missionnaire connu du monde entier, est arrivé dans notre ville. Il se propose de prendre le premier bateau qu'il trouvera prêt, pour aller visiter toutes les stations indiennes situées entre notre territoire et la Grande-Rivière. Son compagnon de voyage est le R. P. Panken, hollandais d'origine, zélé missionnaire, et très-versé dans la connaissance des langues française, anglaise et allemande. L'excursion du P. De Smet parmi les Indiens n'a aucun

caractère officiel : il n'est point envoyé par le gouvernement ; c'est purement en acquit d'une promesse faite à quelques chefs Peaux rouges, lors de sa dernière visite, qu'il se rend parmi les Indiens.

« Le P. De Smet est actuellement ce qu'était autrefois son confrère le célèbre P. Marquette, à l'origine de la colonisation de notre contrée. Ami des Indiens et des Américains, il jouit de toute leur confiance. Peu importe que les tribus sauvages soient en guerre avec les Blancs, la Robe noire est aussi bien accueillie dans le wigwam du Peau rouge que sous la tente du Blanc.

« Il n'est personne, croyons-nous, dans toute l'étendue des États-Unis, qui connaisse les mœurs et le caractère des nations sauvages aussi bien que le P. De Smet. Son expérience de près d'un demi siècle lui a appris qu'aucune tribu n'a jamais violé, la première, la foi des traités.

« On se rappelle qu'il y a deux ans le P. De Smet fut député officiellement, avec les membres du Comité de la Paix, vers quelques peuplades en hostilité, à cette époque, avec le gouvernement de Washington. Son intervention ne servit pas peu à faire conclure une convention d'amitié avec les États-Unis [1].

[1] Voir plus haut, page 51 : *La Pacification par la Robe-noire.* — Page 61 : *Voyage dans les plaines du Haut Missouri parmi les tribus indiennes révoltées.*

« Le vaillant missionnaire est âgé de soixante et dix ans. Son extérieur et toutes ses qualités morales et physiques, lui donnent un très grand ascendant sur ces enfants terribles de la nature.

« Il fut envoyé, il y a déjà trente ans, vers les Pottowatomies et les tribus qui sont à l'ouest des Montagnes Rocheuses. Les fruits de ses travaux sont là, et attestent l'heureuse influence de l'Évangile, pour la civilisation de ces peuples grossiers et nomades.

« Un peu plus tard, notre zélé pionnier se mit à l'œuvre au milieu des populations sauvages du Kansas. Ses succès y furent si grands que le gouvernement lui-même se vit obligé de les reconnaître publiquement.

« Dans le pays des Osages, tribu fixée à 40 milles du fort Scott, et dans la mission de Sainte-Marie, un peu au delà de Topeka, on compte déjà plusieurs villages florissants, ayant leurs églises, leurs presbytères et leurs écoles, tous les éléments de prospérité, en un mot, pour rendre ces pauvres Indiens contents et heureux, et les faire vivre en paix avec les Américains.

« Le P. De Smet va donc s'embarquer pour le fort Sully, et de là se diriger vers le fort Berthold, le fort Rice et la Grande-Rivière. Nous lui souhaitons le plus heureux voyage, et nous espérons que ses forces ne le trahiront pas pour travailler, encore cette fois, au bonheur des Indiens et des Blancs. »

Ce voyage a été heureux au point de vue du bien être spirituel et temporel des Indiens. Dans une lettre du R. P. De Smet, datée de l'Université de Saint Louis, 29 août 1870, nous trouvons une narration sommaire de cette dernière excursion, en plein grand désert américain

« Je regrette, dit le P. De Smet, de devoir être court, par suite des grandes chaleurs, qui semblent ne pas vouloir nous lâcher. En ce moment, le thermomètre, à l'ombre, marque 96 degrés Fahrenheit. Je me sens très-affaibli et dans une espèce de prostration universelle, d'où, il me paraît, j'aurai grand'peine à sortir. C'est pour donner signe de vie et vous demander de me faire parvenir souvent de vos nouvelles que je m'empresse de vous écrire. Je dois retarder l'envoi de quelques détails intéressants concernant ma longue excursion, sur une étendue de plus de six cents lieues dans le grand désert. Lorsque l'air frais de l'automne viendra me donner de nouvelles forces, je vous communiquerai certains faits.

« Les fatigues de notre mission n'ont pas été sans fruits et sans consolations. J'ai eu pour compagnon le R. P. Panken, religieux rempli de zèle et de ferveur pour gagner des âmes à Dieu. Partout les Indiens nous ont reçus avec les démonstrations de la joie la plus vive, et de l'amitié la plus sincère. Ils ont été très-attentifs à toutes nos instructions religieuses, et à tous nos avis quant à leur situation présente vis-à-vis du gouvernement. Ils occupent de vastes réserves ; ils sont

habillés, et reçoivent des provisions hebdomadaires de sucre, café, porc, farine et maïs. *Sans cette assistance*, ils périraient de faim et de misère, car les buffles, qui constituaient ci-devant leur pain quotidien, ont presque entièrement disparu de leurs terres. Partout les Indiens demandent avec instance des missionnaires. Il est à espérer que ce vif désir se trouvera enfin réalisé, à partir du printemps prochain ; le R. P. Provincial m'en a donné l'assurance.

« La nation des Dacotahs ou Sioux est divisée en un grand nombre de diverses tribus, avec des noms distincts : elles forment un ensemble d'environ 80,000 âmes. C'est la nation indienne la plus nombreuse des Sauvages des États-Unis. Elle occupe un très-vaste territoire.

« Dans cette dernière excursion, nous avons visité 15,000 à 20,000 Sioux ; le nombre de baptêmes d'adultes et d'enfants est monté à 434.

« Notre mission s'est étendue aux forts et aux postes militaires des deux bords du Missouri, sur un parcours de deux cent cinquante lieues. Nous devons la plus vive reconnaissance à tous les officiers, et nous n'avons qu'à nous louer de leur bonté et de leur charité à notre égard ; ils ont su rendre notre visite parmi eux utile et agréable. La plus grande facilité nous a été accordée pour remplir les fonctions de notre saint ministère auprès des soldats catholiques, qui forment la majeure partie ou les trois quarts de tous les postes. La plupart des

soldats se sont empressés de s'acquitter de leurs devoirs religieux. Le général en chef qui commande sur le Missouri est un converti à notre sainte religion, un fervent et zélé catholique. Plusieurs des officiers supérieurs étaient les premiers à donner le bon exemple à leurs subalternes et à leurs confrères d'armes, en s'approchant du tribunal de la pénitence et de la Sainte-Table [1]. »

Le document qu'on va lire a été adressé par le R. P. Joset au R. P. De Smet. Le commencement porte la date du 4 novembre 1866, et la suite, celle du 26 février 1867. Le P. Joset continue de travailler avec zèle et succès dans les régions éloignées de l'Idaho. Il a déjà converti plusieurs tribus indiennes, qui habitent les parties supérieures du grand fleuve Colombie. Laissons-lui la parole :

Au Révérend Père De Smet.

« Saint-Paul Colville, 4 novembre 1866.

« Mon révérend Père,

« Je pense qu'entre tous les missionnaires des Montagnes je suis dans la position la plus difficile. Les autres ont leurs néophytes plus ou moins isolés, et souvent même très-éloignés du contact avec

[1] Un officier très-distingué de l'armée des États-Unis, le colonel Ortis, vient de faire son abjuration du protestantisme et d'embrasser notre sainte religion.

les Blancs, par conséquent, moins exposés à des tentations ; ici, les néophytes se trouvent continuellement mêlés aux Blancs, qui leur donnent, hélas ! du whisky autant qu'ils en veulent. La corruption les sollicite sans cesse ; les calomnies contre le missionnaire sont continuelles ; l'autorité des chefs est à peu près anéantie. Cependant un grand nombre d'entre eux n'ont pas fléchi le genou devant l'idole. Notre pauvre chapelle continue à être fréquentée ; elle est même devenue trop petite.

« On a fait le mois de saint Joseph. Le jour de sa fête, il y a eu 121 communions. Vers la fin du mois, le grand saint m'a amene neuf infidèles qui demandaient le baptême. Pour la plupart, je ne les avais jamais vus ; ils n'avaient probablement jamais parlé à aucun prêtre. Le samedi-saint, outre ces neuf baptêmes, j'ai eu à bénir trois mariages. Plusieurs familles étaient venues, contre leur usage, passer la fin du carême près de l'église, pour se préparer à faire leur devoir pascal. Saint Joseph a voulu couronner son œuvre, car outre les confessions qui ont duré presque toute la semaine-sainte, il nous a amené une telle foule le jour de Pâques, que j'ai été obligé de biner ; et, malgré cela, un bon nombre n'ont pu trouver place pour assister à la seconde messe.

« 26 février 1867.

« Cette lettre a été bien longtemps interrompue. J'en suis bien aise, à cause des bonnes nouvelles que j'ai à vous donner. La sainte Vierge, comme de coutume, vient d'écraser la tête du vieux serpent. Au mois d'août, pendant la neuvaine qui précède l'Assomption et durant toute l'octave, l'église a été beaucoup plus fréquentée qu'à l'ordinaire ; mais notre mortel ennemi ne perd jamais courage. Il a semé la désunion parmi les chefs, il a tenté et fait tomber le meilleur. Aussitôt le jeu, les pratiques de sorcellerie, l'ivrognerie et d'autres vices qu'on ne nomme pas, se sont montrés tête levée. Nous en étions là quand j'ai commencé cette lettre, je ne voyais pas de remède au mal.

« Nous avons fait la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception avec toute la solennité possible. Il y a eu près de 50 communions, le jour de la fête. Alors je dis à mes gens : « Vous « allez voir comme notre Mère va traiter le vieil « ennemi. » Elle a beaucoup surpassé mes espérances : comme par enchantement, les Sauvages arrivent de tous côtés, se réunissent aux chefs, fréquentent l'église et les sacrements. Le chef tombé s'est relevé solennellement, malgré les assauts désespérés de l'enfer.

« Les quatre jours qui ont précédé la fête de Noël ont été heureux. Je les ai passés au confessionnal, jusque bien avant dans la nuit. Le qua-

trième dimanche de l'avent, après la grand'messe et l'instruction, je fus agréablement surpris de voir arriver environ 200 Sauvages. Ils n'avaient pas trouvé place à l'église pour la messe, et ils avaient eu la patience d'attendre une heure et demie dans la neige, pour faire du moins leurs prières à l'église.

« A la Noël, je leur ai dit de se diviser ; les plus robustes pouvaient venir à la messe de minuit, les autres à celle de l'aurore. Je vais vous dire ce qui m'est ensuite arrivé, quoique je m'expose à être blâmé par vos rubricistes, comme je l'ai été par les nôtres de Colville. A la messe de minuit, l'église était remplie jusqu'au banc de communion. J'ai dit immédiatement la seconde messe pour l'action de grâces, en vertu du privilége que nous avons reçu. Au point du jour, l'église était de nouveau pleine, et on restait encore devant la porte. Je prévins mon monde de se tenir debout, afin qu'on pût se serrer davantage; néanmoins tous les Sauvages ne purent entrer. Force fut de fermer la porte pour pouvoir allumer les cierges. Si vous aviez été à ma place, mon révérend Père, que vous aurait conseillé votre cœur de missionnaire, en pensant à ces pauvres gens venus de 20, 30, 40, et même 60 milles pour cette fête de Noël, et qui allaient manquer la messe, parce que notre église est trop petite? Voici ce que j'ai fait. Au *Credo*, j'ai envoyé un acolyte demander au chef s'il y avait beaucoup d'Indiens au dehors? « Beaucoup, » me fut-il

répondu. Le cas théologique était nouveau. La permission de biner, me disais-je, n'est que la permission d'ajouter une messe à celle que le prêtre peut dire chaque jour ; or, aujourd'hui il peut dire trois messes, et, après tout, *sacramenta propter homines* : j'ajoutai une quatrième messe aux trois de Noël. Je pense que Pie IX le pardonnera facilement à un cœur *sauvagié*, et vous aussi, sans doute, mon bon Père ?

« Le P. Van Gorp était alors à l'Immaculée Conception. Il prêchait aux Blancs, qui généralement ne s'entassent pas trop dans leur belle chapelle. La nôtre est une vraie image de Bethléem, sauf les ornements d'autel ; mais je crois que Jésus y trouve des ornements à son goût, dans les cœurs des pauvres Indiens. Le chef me disait, un jour, dans un moment de dépit : « Je « suis content de voir qu'il n'y a de Dieu que pour « les Sauvages. » Je ne lui répondis rien ; mais je me disais à moi-même : *Beati pauperes* ; bienheureux les pauvres !

« Les chefs se sont unis. Bien souvent Lucifer a essayé de semer parmi eux la discorde, mais Marie l'a chaque fois forcé de baisser la tête. Soutenus par leurs jeunes gens, ils ont fait disparaître presque tous les désordres publics. Il y a trois ans, je comptais, dans la petite tribu des Gens-des-lacs, vingt-huit unions scandaleuses, ce qui fait environ la moitié de la nation ; aujourd'hui il n'en reste que quatre, et ils ont été réduits à s'expatrier

parmi la tribu des *Chaudières*. Il y en a très-peu de mauvais ; ils devront se soumettre, car ceux qui auparavant portaient la tête haute, sont déjà rentrés dans le devoir. Le jeu, les sorcelleries sont bannis de tous les camps des chefs ; les cas d'ivrognerie sont devenus très-rares.

« D'un autre côté, les Sauvages sont très-assidus à l'église, matin et soir, les hommes surtout. Depuis Noël jusqu'à présent, ils m'ont laissé bien peu de repos. A chaque instant, des confessions de deux, trois, quatre, dix ans et plus. Actuellement, ils sont dispersés pour la chasse ; mais le jour des Cendres notre église sera de nouveau trop petite, et je passerai le temps du carnaval au confessionnal. A Pâques, on les reverra presque tous. Nous allons redoubler d'efforts pour solenniser le mois de saint Joseph.

« Je pense qu'aucun de nos missionnaires n'est forcé de refuser autant de chapelets que moi. Les Sauvages viennent me dire : « Nous n'avons pas « un seul chapelet dans la loge ; » ou bien, on me dit : « Depuis deux ans, je récite mon chapelet sur « mes doigts. » Et je dois refuser la consolation d'en distribuer !

« Mes pauvres gens me disent encore : « Père, « quand bâtirons-nous une église ? » Je ne leur réponds pas : Quand nous aurons de quoi ; cette réponse ne les satisferait guère ; mais je leur dis : « Quand vous serez fixés quelque part,... quand « vous aurez conclu la paix avec les *Soyapi* (les

« Blancs). A quoi bon bâtir là où l'on n'est pas « sûr de pouvoir rester ? »

« Ne perdez pas patience, mon révérend et bien cher Père ; continuez votre œuvre. Quoique bien loin des Montagnes, en ce moment, vous en êtes encore l'apôtre par les efforts de votre charité. Au ciel, combien vous serez étonné de vous voir entouré d'enfants qui vous étaient inconnus ! *Filii tui de longè venient.* Il y a aussi des missionnaires qui ne portent pas ce nom, et ne sont connus pour tels, sinon de Dieu. Ce sont les fidèles qui prient pour nous, et de loin pratiquent l'apostolat de la charité, l'apostolat de la prière. Sans la ferveur des uns et des autres, nos missions seraient impossibles. »

Tels sont les principaux faits que me rapporte le R. P. Joset.

Agréez l'assurance de ma sincère amitié.

P. J. De Smet, S. J.

XVI

Nous devons à la plume aussi élégante qu'érudite du Père A. Thébaud, un des confrères du R. P. De Smet, la description intéressante d'une caverne naturelle, THE MAMMOTH CAVE, la *Caverne Monstre*, qui existe aux États-Unis. Les voyageurs parcourant le Kentucky ne manquent pas de la visiter. Le lecteur va juger :

Collége Sainte-Marie (Kentucky).

« Nous quittâmes Lebanon, petite ville voisine de notre collége, à onze heures du soir, et la diligence où nous prîmes place se dirigea vers le sud. Le lendemain au lever du soleil, nous étions au centre du comté de *Green*, célèbre dans tout l'État pour l'excellent tabac qu'il produit.

« Le paysage de cette partie du Kentucky est excessivement monotone ; toujours des forêts, au milieu desquelles d'immenses abattis d'arbres laissent de temps en temps à nu un sol riche de

profondes alluvions ou d'humus accumulé depuis l'origine du monde.

« C'est là que d'indolents esclaves font légèrement passer le soc de la charrue, et puis recouvrent d'un peu de terre la graine de maïs ou de tabac qu'ils y ont nonchalamment jetée pour leurs maîtres ; et malgré tant de négligence, le blé de Turquie porte jusqu'à quinze pieds de haut son superbe panache d'étamines ; et la nicotiane élève sur de fortes racines sa belle pyramide de feuilles larges et veloutées, surmontée des innombrables clochettes de ses fleurs. Le tabac qui porte en France le nom de Virginie, est le plus souvent, s'il vient réellement d'Amérique, un produit du Kentucky, et surtout du comté de *Green*. La Virginie est épuisée, notre sol est fécond ; mais l'imprévoyance et la cupidité produiront ici bientôt ce qu'elles ont produit de l'autre côté des Alléghanys.

« Cependant la journée du 10 août n'était pas encore terminée, que l'aspect du pays où nous voyagions changea entièrement ; nous allions dans les *Barrens*.

« Il y a quatre vingts ans et plus, quand aucun Européen ne s'était encore fixé dans ce pays, le Kentucky, *la terre du sang*, était ou propriété des *Cherokees*, ou territoire neutre, sur lequel plusieurs tribus sauvages venaient chasser tour à tour. Dans ces chasses faites en grand, les arbres, dit-on, étaient abattus, les arbustes brûlés, et le sol se trouvait réduit à une espèce de table rase où le gibier

ne pouvait plus se cacher ni échapper à la flèche de *l'homme-rouge*. Chose étonnante ! un tiers, ou au moins un quart de tout le Kentucky, qui ferait à lui seul le tiers de la France, était ainsi dépouillé et nu, quand les premiers Virginiens vinrent s'y établir. Ils attribuèrent d'abord l'absence d'arbres à la stérilité du sol, et lui appliquèrent le nom de *Barrens*, que je traduirais volontiers en français par *landes*.

« Depuis, les arbres et les arbustes en ont recouvert la surface, et présentent maintenant toute la fraîcheur de la jeunesse et une immense richesse de végétation ; cependant un nom, aujourd'hui si faussement appliqué, lui restera probablement pour toujours ; car, dans les langues, jamais la raison ne prescrit contre l'usage.

« Rien n'était plus agréable pour nous que la vue du charmant paysage où nous entrions. Plus de ces arbres renversés, plus de ces grands chênes découronnés par la foudre, plus de ces immenses débris végétaux qui rendent les forêts de l'Amérique si tristes, si semblables pour un naturaliste à un champ de bataille jonché de cadavres !

« Dans les *Barrens*, la nature est jeune ; on n'y voit point encore l'image de la mort ; c'est une campagne, c'est un paradis fraîchement créé. Les plantes verdoyantes s'élèvent vers le ciel et entrelacent leurs rameaux vigoureux ; on voit, on sent que la vie circule dans leurs branches ; les canaux qui charient la sève n'ont point encore été fermés

par l'âge.— Une continuelle forêt de cinquante ans, c'est comme un parterre de fleurs au mois de mai.

« Mais ce n'est point assez de nous arrêter à la superficie du sol, et avant d'arriver à la caverne qui doit être le but de notre voyage, quelques considérations générales sur les formations géologiques de ce pays nous aideront à comprendre les étonnants phénomènes dont nous allons être les témoins.

« Tous les savants s'accordent à classer la vaste plaine qui s'étend des Alléghanys aux Montagnes-Rocheuses, et des lacs du Canada au golfe du Mexique, parmi les terrains secondaires et de transition. Mais cette dénomination est excessivement vague, et cette branche de la science géologique comprend, sur tous les points du globe, une étonnante variété de terrains qu'on n'est pas encore parvenu à classer. Chaque auteur a, sur ce point, son système, et on peut le dire avec assurance, les grandes difficultés de la géologie sont là.

« Dans une si vaste portion de la surface terrestre, si nous nous arrêtons à considérer le Kentucky, nous le trouverons divisé naturellement en deux régions parfaitement caractérisées. Le nord et l'est présentent surtout les groupes *oolithique* et *carbonique* : les calcaires y abondent en fossiles ; les cours d'eau sont nombreux à la surface du sol, que de puissantes alluvions rendent excessivement riche. Le sud et l'ouest, au con-

traire, sont, à n'en pouvoir douter, du groupe des grès rouges et bigarrés ; et chose étonnante ! les fossiles y manquent presque totalement. Je n'ai pu y découvrir que quelques *cyatophyllums* de trois espèces différentes. On voit rarement des ruisseaux ; les sources trouvent partout des conduits souterrains où elles vont se perdre, et le sol doit ainsi présenter au-dessus de sa surface une multitude de grottes et de canaux, où le sable provenu de la décomposition des grès va s'accumuler.

« Lorsque les piliers naturels, qui soutiennent ces longues voûtes, viennent à céder sous le poids de la terre et des arbres dont elles sont recouvertes, on voit à la surface un enfoncement de la forme d'un entonnoir, où les eaux vont s'engouffrer, pour s'infiltrer ensuite dans les grottes plus profondes, et déposer la chaux qu'elles contenaient en dissolution, sous les formes bizarres de stalactites variées.

« Voilà tout le secret de la formation d'une caverne où il nous faut maintenant pénétrer.

« L'aspect grandiose et presque terrible que prennent les collines et les vallons au fond desquels se trouve l'entrée de *Mammoth Cave*, dispose l'âme aux émotions qu'elle doit bientôt éprouver ; des arbres gigantesques, des roches entassées, l'obscurité croissante, tout saisit vivement l'imagination. Le soleil pénètre à peine dans le fond de la vallée ; on semble quitter le séjour brillant

de la lumière pour entrer dans le sombre empire que les Grecs peuplèrent de fantômes et d'esprits errants.

« Nous en approchons déjà ; le premier sentiment est celui de la stupeur et d'une sorte d'effroi. Une grotte de 35 pieds de large, de 20 de haut, et profonde de 50 à peu près, est terminée intérieurement par une porte étroite qui fait la limite de la lumière et des ténèbres. Avant d'en franchir le seuil, on se retourne par un mouvement spontané et invincible ; on jette un dernier regard sur le ciel bleu que Dieu étendit pour en faire le pavillon de l'homme. Oh ! comme elle paraît alors brillante, la lumière qui joue à l'entrée de la grotte dans les larges feuilles des balsamines sauvages, ou sur les rameaux flexibles des ronces.

« Cependant il faut marcher ; le nègre qui sert de guide rirait de votre simplicité, si vous lui disiez un mot des sentiments qui vous remplissent l'âme. Le seuil est franchi, nous sommes dans la *branche principale du souterrain* (*the main Cave*).

« Une nef sans supports, de 100 toises de long, de 80 à 110 pieds de haut et large d'une cinquantaine, forme le prodigieux sarcophage où vous êtes momentanément enseveli. La lumière des lampes que les voyageurs tiennent à la main, va se perdre dans la profondeur du gouffre. Vous la voyez à quelques pas lutter contre les ténèbres qui s'épaississent. Pour fixer un objet, il faut

s'arrêter, élargir la prunelle et approcher la lampe. Cependant la lumière empruntée d'un flambeau, disséminée dans un espace beaucoup trop vaste pour en être totalement éclairé, donne plus de grandeur aux objets. Non, l'architecture humaine n'a jamais fourni de modèles si imposants ! Les cathédrales gothiques de la vieille Europe n'écrasent pas aussi puissamment le spectateur sous le poids de leur masse gigantesque.

« Aux extrémités de cette longue avenue, plusieurs branches du souterrain débouchent dans diverses directions. On trouve alors quelque ressemblance avec les catacombes de Rome. Mais les émotions de l'âme sont d'un *caractère* bien différent. Ce n'est plus ce doux et mélancolique souvenir des glorieux et tristes jours où tant de martyrs étaient immolés ; ce n'est plus cet ineffable sentiment du chrétien à la vue du berceau ensanglanté de sa chère et sainte Religion. Mais en considérant ces galeries obscures qui s'enfoncent à des distances inconnues, les unes au nord, d'autres vers le midi, l'âme se rappelle les catastrophes terribles qui creusèrent jadis ces avenues tortueuses et sombres. Soit qu'on doive remonter aux premiers jours, quand la terre encore sous l'action de la force créatrice, était en proie aux convulsions qui devaient précéder l'équilibre et l'ordre ; quand, suivant l'expression énergique de l'Écriture, les montagnes s'élevaient et les vallées s'abaissaient ; soit que l'esprit s'arrête,

en remontant les âges, au cataclysme effrayant qui couvrit la surface terrestre d'une profonde nappe d'eau ; soit même qu'on se contente de supposer une cause moins générale, et qu'on cherche à tout expliquer par une catastrophe partielle, par un tremblement de terre agissant simultanément avec une inondation, ou le changement subit des cours d'eau, on doit toujours supposer un laps de temps prodigieux et une force extraordinaire pour produire de tels résultats. L'impression générale causée en moi par la vue d'une pareille scène, est une sorte de conviction qu'une révolution soudaine de la nature a été d'abord nécessaire pour creuser la première ébauche de cette caverne. L'action lente du temps est un mot vide de sens, si on ne tient pas compte des causes secondaires : un ruisseau peu considérable n'aurait jamais pu, dans une série quelconque de siècles, creuser sur d'aussi vastes proportions des canaux si multipliés, si monstrueusement grands, et où l'eau évidemment a coulé à pleins bords. Si l'on suppose d'ailleurs un cours d'eau puissant, il fallait dès l'origine un chemin sous terre assez large pour le laisser passer.

« Mais cette digression a déjà été trop longue ; le temps nous presse, avançons.

« Ne voulant pas prolonger notre première visite au delà de cinq heures, nous remîmes à un autre jour l'exploration de la rivière.

« On nous fit traverser une suite de grottes et

d'avenues, telles qu'on en vit partout où la nature a creusé des cavités souterraines. La seule chose qui frappe ici, c'est le peu de respect que les voyageurs ont eu pour cette merveilleuse curiosité du Nouveau-Monde. Les incrustations calcaires qui décoraient jadis l'*Avenue gothique*, la *Chapelle*, le *Temple*, etc., jonchent maintenant le sol ; quelques débris seulement restent suspendus aux murailles et aux voûtes pour exciter les regrets du voyageur ; en même temps des milliers de noms se voient dessinés de toutes parts, comme si les auteurs de ces dévastations avaient craint de n'être pas connus.

« Nous nous arrêtâmes cependant dans la petite chambre appelée *Haunted Chamber*, où les premiers qui pénétrèrent dans le souterrain, trouvèrent des momies que l'on dit être maintenant dans le muséum de *Peale*. Entre plusieurs autres, le cadavre d'une femme emmaillotée et serrée de bandelettes, comme les momies égyptiennes, méritait de fixer l'attention : à son bras droit était suspendu un petit cabas rempli d'aiguilles et de bijoux ; elle était assise et de petite taille ; ses traits indiquaient une variété humaine différente de l'homme rouge ; et si l'on joint ce fait singulier aux curieuses découvertes de M. Stephen dans l'Amérique centrale, où il a vu des débris de pyramides et des statues colossales, des palais où le plein-cintre n'est pas connu, couverts d'hiéroglyphes et de bas-reliefs, des figures de dieux et

de héros, si semblables à celles que l'on trouve encore sur les ruines de Memphis et de Thèbes, on ne pourra pas douter de l'identité parfaite des anciens Égyptiens avec la race américaine primitive. Le livre précieux de l'envoyé extraordinaire des États-Unis à Guatemala est tout seul une démonstration parfaite de cette identité, en dépit des préoccupations et des préjugés de l'auteur, qui, pour suivre des systèmes de voyageurs et de géographes illustres, tire à la fin de son ouvrage une conséquence contraire à toutes les lois de l'induction. Mais la découverte des momies trouvées dans *Mammoth Cave* est, on peut le dire, le coup de grâce donné à la théorie des autochtones [1], renouvelée des Grecs à la honte de notre siècle, et soutenue sans réflexion par des savants de premier ordre. — Si ce que raconte un voyageur est vrai, cette caverne est destinée à fournir plus tard des données importantes sur les anciennes populations du continent américain. Dans les excavations qui y furent faites en 1810, pour en extraire le salpêtre et faire la poudre, dont la république manquait absolument dans sa seconde lutte avec l'Angleterre, un des travailleurs trouva, dit-on, deux ou trois momies qu'il recouvrit de terre et rendit à leur première demeure, pour ne point troubler la cendre des morts. Ce fait est

[1] Cette expression désigne les premiers habitants d'un pays, par opposition à ceux qui sont venus s'y établir.

rapporté par Davidson, dans son *Excursion to the Mammoth Cave*. Qui sait donc si plus tard on ne rencontrera pas ici une autre nécropole, aussi digne des recherches des savants que celle de la vieille Égypte. J'aime a espérer que la Providence fera cette grâce à notre postérité, et convaincra les plus incrédules de l'unité de la race humaine, si monstrueusement combattue jusqu'à nos jours.

« *Haunted Chamber* nous avait suggéré les réflexions précédentes ; la vue du *Temple* nous surprit après tout ce que nous avions vu de grand.

« Un espace circulaire que les guides disent être de huit acres, et que les visiteurs les plus modérés réduisent à quatre, se présente sous terre, sans piliers naturels pour supporter une voûte immense. L'action des eaux qui la creusa jadis, a festonné tout à l'entour des draperies, des contours bizarres et gracieux, comme dans les églises gothiques le ciseau des architectes a dessiné des arabesques, des feuillages, d'élégantes guirlandes. Le panthéon d'Agrippa revint alors à ma pensée, comme le diminutif sublime de la voûte colossale que j'avais sous les yeux. Le dernier reste complet de l'architecture romaine était alors, pour moi, comme le petit modèle en argile que le sculpteur pétrit avant de prendre le ciseau, pour dessiner les membres athlétiques, les muscles saillants, les formes hardies du gladiateur dont il veut faire un colosse.

« Mille autres objets dignes d'être décrits trouveraient ici naturellement leur place, si je voulais parler en détail de tous les dômes curieux, de toutes les salles ou avenues pittoresques que le guide nous fit voir, en leur donnant des noms bien ou mal appliqués. Ainsi, les *Forges du Diable* se montrent à côté des *Colonnes d'Hercule et de Pompée*, le *Parapet de Napoléon* est voisin du *Fauteuil de Vulcain*, la *Femme de Loth* fait le pendant de la *Tête d'éléphant*.

« Mais une étude sérieuse deviendrait de la sorte un amusement puéril et ridicule. Notre guide s'étonnait que nous aimassions mieux boire de l'eau d'une fontaine sulfureuse qui coule au milieu de toutes ces curiosités. Sa surprise redoubla encore, quand il me vit tirer de ma poche un flacon, et le remplir de cette eau, que j'avais intention d'analyser ensuite. Hélas ! le flacon se brisa depuis, et j'en suis encore à ignorer si cette fontaine a des propriétés distinctes des autres sources sulfureuses très-abondantes dans le Kentucky.

« Nous étions entrés dans la caverne à quatre heures du soir ; nous en sortîmes vers la nuit tombante.

« Le lendemain, avant que le soleil eût encore paru à l'orient, nous redescendîmes dans la grotte, et sans nous arrêter aux curiosités de détail, nous nous dirigeâmes à grands pas vers la rivière dont nous nous proposions d'étudier le cours.

« Avant d'y parvenir, il faut faire à peu près quatre milles, tantôt sur le roc vif, ou sur des pierres amoncelées, tombées autrefois de la voûte, tantôt sur un sable fin rempli de petits cailloux. Dans plusieurs endroits, surtout dans le *Labyrinthe*, près du *dôme de Gorin*, on trouve des agathes, des calcédoines, des opales, communes pour la plupart et de peu de valeur ; mais des recherches suivies amèneraient probablement d'heureux résultats. Pendant notre excursion, une pierre de la grosseur d'un œuf de pigeon fut trouvée par un des nègres, et donnée par lui à une dame de Maryland qui faisait partie de notre expédition souterraine. Je ne pouvais pas à ce moment m'assurer de sa nature ; mais à en croire les apparences extérieures, je l'aurais prise pour une des plus belles opales blanches que j'ai encore vues.

« Avant d'arriver à la rivière, on passe sur le gouffre appelé *Bottomless pit*. Il y a deux ans, c'était le terme de toutes les excursions : un abîme que l'on croyait sans fond se présentait au travers de l'unique sentier du souterrain. Le bruit lointain des eaux du fleuve, qui, répété par les échos des cavernes, ressemble au sourd mugissement d'une cascade, la vue de rochers entassés sans ordre, le rétrécissement presque subit de la voûte et du sentier, tout faisait craindre de trouver la mort, si on osait faire un pas de plus. Mais un voyageur eut plus d'audace que ses devanciers ; il prit une montre à secondes, s'assit sur le bord de

l'abîme, y jeta une pierre, et remarqua qu'après avoir rebondi contre les parois du gouffre, elle s'arrêtait enfin, en faisant entendre un bruit plus fort que ceux qui avaient précédé. Le calcul, après plusieurs expériences, lui donna une profondeur approximative de cent quarante pieds anglais. Le bruit des eaux lui annonçait d'ailleurs qu'au delà du précipice il trouverait, en dépit du rétrécissement momentané du souterrain, d'autres voûtes et d'autres avenues, plus larges peut-être qu'aucune de celles qu'il avait encore vues. Il s'arma donc de courage, jeta une échelle transversalement sur la bouche du gouffre, et s'y cramponna des pieds et des mains. Un seul nègre l'accompagnait, et, frappé d'une superstitieuse terreur, lui annonçait solennellement qu'il allait périr. La prédiction faillit se trouver vraie : l'échelle, à peine assez longue, était faiblement soutenue de l'autre côté ; aussi, au moment où l'aventurier croyait toucher l'autre bord, elle glissa, et le nègre poussa un cri d'effroi, s'imaginant que l'hydre de l'abîme punissait l'homme blanc de son audace sacrilége ; mais le voyageur intrépide, au moment du plus grand danger, conserva toute sa présence d'esprit ; il étendit la main en tombant, saisit une pointe de rocher qui par bonheur ne céda pas, et se trouva bientôt hors de crainte, à l'entrée d'une nouvelle caverne. Le nègre même, dit-on, enhardi par le succès inespéré d'une tentative si téméraire, alla chercher une échelle plus longue, passa à la suite

de l'homme blanc, et revint avec lui par la même route, après avoir vu la rive du fleuve souterrain vers laquelle nous devons maintenant nous diriger.

« Il est inutile de dire qu'actuellement un pont en bois, jeté à travers le gouffre, offre aux visiteurs toute facilité de passer sans la moindre crainte, et tout le monde s'étonne aujourd'hui que l'on ait été pendant si longtemps arrêté par si peu de chose.

« Il est surprenant sans doute, de trouver une rivière si loin du jour ; c'est une merveille de voir une vallée ténébreuse entourée de collines, de gorges, de ravins, peuplée d'êtres vivants, présentant, à la lumière près, tous les caractères des vallons où nous aimons souvent à errer.

« Après avoir descendu un coteau couvert de sable et de rochers épars, on se trouve sur les bords d'un nouveau Styx. La rivière peut avoir en cet endroit vingt pieds de large ; on lui en donne autant de profondeur. Elle coule sur un lit de sable fin et de jolis cailloux. Quand elle devient moins profonde et que ses rives sont recouvertes seulement de quelques pouces d'eau, on y trouve un grand nombre d'écrevisses, pour la plupart de petite taille, rabougries, entièrement blanches. Quelquefois pourtant on en trouve de taille ordinaire, presque noires et mieux nourries.

« Mais le caractère le plus frappant dans les deux espèces, c'est l'absence d'yeux, causée sans doute par leur totale inutilité.

« La cécité complète est aussi le caractère le plus remarquable des poissons qui peuplent la rivière souterraine. On n'en connaît encore qu'une espèce, du genre *cottus*. Le plus gros qui ait jamais été pêché pouvait avoir six pouces de long ; leur taille ordinaire est de trois à quatre pouces. Il serait facile de se les procurer vivants. J'en ai [illegible] qui, enveloppés de papier gris et mis dans la poche pendant une demi-journée, respiraient encore quand, arrivés à l'hôtel, on les plongeait dans un bassin d'eau fraîche.

« Il est certain qu'à l'extérieur on ne peut distinguer sur eux aucune apparence d'organe de la vue. On prétend qu'un médecin de Louisville, après en avoir disséqué plusieurs, se convainquit de l'absence entière de tout l'appareil visuel.

« Je dois dire ici un mot de plusieurs circonstances qui peuvent n'être pas sans intérêt pour le physicien et le naturaliste : l'exacte profondeur verticale du souterrain n'a jamais été soigneusement observée. Je n'avais point malheureusement alors avec moi l'excellent baromètre de M. Bunter, que j'ai depuis reçu d'Europe ; pourtant je m'imagine que le niveau moyen n'est pas fort au-dessous des vallées extérieures. Si nous descendions quelquefois ses collines, il fallait souvent aussi en gravir d'autres également élevées. Je ne crois pas même que l'on soit obligé d'admettre la profondeur ordinairement requise pour la température constante. Ce phénomène,

déjà indiqué comme un des traits caractéristiques de *Mammoth Cave*, peut s'expliquer par la difficulté que l'air éprouve à se renouveler. A l'ouverture, il est vrai, il s'établit un courant de l'intérieur à l'extérieur pendant l'été, en sens opposé durant l'hiver ; mais un courant sensible seulement à l'entrée, et qui dure à peine quelques mois, n'est-il pas plus qu'insuffisant pour renouveler l'air d'une caverne où l'on a pénétré jusqu'à seize milles (plus de cinq lieues) sans en trouver le fond ?

« Pour terminer la liste des animaux qui l'habitent, je dois ajouter aux poissons et aux écrevisses plusieurs espèces d'insectes, entre autres, des arachnides phalangiennes et des grillons. Leurs membres en général sont grêles, allongés ; leur peau est étiolée et blanchâtre ; l'organe de la vue leur manque à tous.

« On ne doit pas faire entrer dans la même catégorie, les chauve-souris qui se trouvent dans deux chambres voisines de la chambre principale du souterrain. Cachées durant le jour, et suspendues en groupes à la voûte, elles s'échappent la nuit, et sortent de la caverne pour prendre leurs ébats dans le vallon extérieur ; aussi, rien ne les distingue des chauve-souris ordinaires.

« Mais il est temps de continuer notre route ; un canot nous attend sur le rivage ; hâtons-nous d'y entrer.

« C'est une chose terrible de s'avancer lentement sur un fleuve inconnu, qui coule souvent entre

[illegible] quelque [illegible] doit [illegible] pour ne pas frapper à la voûte, et [illegible] ou [illegible] les uns ou les autres, pro- [illegible]

Nous étions trop nombreux pour entrer tous à la fois dans la longue [illegible], plusieurs [illegible]. Chacun, sa lampe à la main, [illegible] et tranquille, [illegible] deux [illegible] majes-tueusement [illegible] de la petite chapelle du [illegible]. En [illegible], la lueur des lampes se reflétait sur les [illegible]. Les [illegible] avec la lumière, le silence [illegible] ; quand tout le monde [illegible] au moindre bruit, avec [illegible] d'un des plus beaux échos [illegible], tout surprend, tout ravit [illegible] merveilles, il semble qu'on n'en [illegible]. Bientôt la [illegible] et se cacha der- [illegible]. Un frisson de ter- [illegible] mon âme ; mais alors, [illegible] et sympathique nous [illegible] à chanter. Les voix des femmes [illegible] plus énergiques et plus douces, celles des hommes plus sombres et plus majestueuses, [illegible], à peu de frais, une

[illegible] que l'art de produire de telles émotions, et tenterait en vain de répéter.

« Ce premier trajet (à peine de dix minutes), la barque restait [illegible] pendue, et bientôt nous nous trouvâmes de nouveau réunis sur un banc de calcaire compacte, au-dessous duquel le fleuve se perd comme par enchantement dans le sable.

« On peut éviter ce premier passage, en se glissant à travers les rochers jusqu'au sommet des hautes collines qui bordent le fleuve ; alors on marche quelque temps sur le bord d'un précipice. On voit à cent pieds de profondeur une immense vallée de forme elliptique, au fond de laquelle un murmure sourd indique seul la présence des eaux. Plusieurs fois depuis, j'ai voulu jouir de ce terrible point de vue : un faux pas m'aurait précipité dans l'abîme ; et je ne puis, même maintenant, me rappeler sans frémir ce mot d'un guide qui, me voyant chanceler devant lui, me cria : « Tenez bon ; si vous glissez, vous voilà dans la *marmite*. » C'est le nom donné au gouffre qu'embrasse ce sublime amphithéâtre de pierres amoncelées.

« Après un portage de quelques pas seulement, nous trouvâmes de nouveau le lit de la rivière et un autre esquif. Ce bras d'eau est plus court et moins pittoresque que le premier.

« Mais à la suite d'un second portage, le fleuve prend un aspect grandiose et effrayant : quelquefois son lit est resserré entre des rochers minés

par les eaux ; quelquefois il s'élargit et présente la forme d'un lac. Je l'ai plusieurs fois traversé, et c'était toujours avec un nouveau sentiment de terreur. Jamais pourtant les émotions ne furent si vives que le soir de ce premier jour. La troupe dont je faisais partie s'était déterminée à passer la nuit dans le souterrain ; je la laissai poursuivre sa route, et je revins avec un compagnon et un guide. Le canot que nous trouvâmes pour repasser l'eau était à peine assez grand pour trois personnes. Imaginez-vous deux vieilles planches clouées à angle droit sur une troisième, et sur lesquelles un Américain intrépide s'était aventuré le premier, il y avait environ quinze jours, pour faire la découverte complète de cette petite mer d'eau douce. — Le nègre, accroupi à l'arrière, faisait jouer son aviron. Nous tenions nos lampes sur l'avant, hors de l'esquif, pour lui montrer la route qu'il fallait suivre. Le silence, l'obscurité, les formes gigantesques du rivage et de la voûte, tout rappelait les scènes décrites par les poètes païens, et semblaient donner de la réalité aux fables de l'Achéron et du Styx, du vieux nocher et de sa barque.

« Dans ce troisième trajet, on passe au moins vingt minutes sur la rivière. Une baie s'en détache dans cet endroit ; mais on peut la traverser quelques pas plus loin, en sautant d'un rocher sur l'autre.

« Un de nos compagnons de route prétendait

avoir gravi, quelques jours auparavant, la barrière de rochers sous lesquels le fleuve disparaît encore. Il nous disait avoir retrouvé la même rivière, et vu encore une grande quantité de poissons sans yeux, plus gros en général que ceux qu'on avait jusque-là observés.

« Il y a certainement des découvertes importantes à faire dans cette direction, car le fleuve doit se décharger quelque part. Il est très-probable qu'il ne se jette point dans *Green River*, qui coule à un mille de la caverne, ni dans aucune autre rivière extérieure. Une carte exacte de son cours présenterait sans doute de curieux rapprochements ; et une description complète des animaux qui peuplent ses eaux et ses rivages, offrirait une page intéressante à l'histoire naturelle.

« Plusieurs d'entre nous n'avaient pas osé risquer leur vie sur un aussi frêle esquif, et il n'est pas possible de disconvenir qu'il y avait danger réel. — On parvint cependant à les faire passer de la rive droite sur la rive gauche. Ils gravirent de nouveau la chaîne de collines qui bordent aussi le fleuve de ce côté ; et le seul passage qui se présenta alors devant eux, était une espèce de grotte étroite et basse, dont les dimensions vont toujours en s'amoindrissant ; bientôt ce n'est plus qu'un trou d'un pied et demi de haut, où il faut se glisser tout de son long, et, pendant près de dix minutes, on est obligé de ramper. Enfin, on arrive au versant opposé, et on retrouve encore la rivière,

qui a fait cependant un long circuit. Un rieur proposait de donner à cet étroit passage le nom de *Snake Avenue*, l'*Avenue des serpents*, l'avenue où l'on serpente.

« Un des points de vue les plus pittoresques dont il soit possible de jouir, se présente au voyageur du haut de ce dernier versant : tout autour se forment rapidement des incrustations calcaires ; la nature pétrit là des colonnes, des draperies, des groupes de rochers et de statues en profusion. Le sommet des collines touche à la voûte, qui, dans cet endroit, est percée d'excavations et ornée de festons calcaires à grands plis. Au-dessous coule le fleuve souterrain, où l'on pourrait se jeter d'un saut.

« Cependant on tourne le dos à la rivière pour ne la plus revoir qu'au retour, et l'on s'enfonce dans une nouvelle avenue, dont les dimensions sont tout aussi grandioses que celles de l'entrée. On marche d'abord sur un sable humide, on descend des collines glissantes, on en gravit d'autres en s'aidant des mains et des pieds. Enfin le sol devient plus sec, le bruit des eaux cesse, un nouveau monde commence.

« D'abord c'est comme un chaos horrible : il faut marcher sur des amas de roches entassées, tombées évidemment de la voûte ; d'autres, au-dessus de votre tête, sont suspendues à cinquante, quatre-vingts, cent pieds. Une seule écraserait quatre hommes. Quelquefois les amas sont si prodigieux,

qu'ils ressemblent de loin à des collines ; le passage en est obstrué. On fait ainsi plus de trois milles au milieu du bouleversement le plus complet.

« La route s'aplanit enfin, le sol est moins jonché de débris ; les murailles commencent à être revêtues d'incrustations de gypse ; la voûte est festonnée, d'une conservation parfaite, quelquefois étincelante de cristallisations.

« A la branche principale du souterrain, d'autres cavernes plus étroites viennent se rattacher, et divergent dans plusieurs directions. — Si l'on s'aventure dans quelqu'une d'entre elles, on trouve souvent des chambres brillantes, des boudoirs gracieux, tendus d'une belle draperie blanche, épaisse, veloutée. Je n'ai point entendu dire que nulle part ailleurs on eût encore trouvé des formations modernes de gypse aussi puissantes. Ce n'est encore que l'antichambre d'un immense palais ; cinq milles au delà de la rivière on en trouve la singulière entrée. Ceux qui me liront me croiront à peine ; et je suis bien loin de rendre tout ce que j'ai senti.

« La galerie souterraine où l'on a marché jusque-là, finit enfin. Le sentier d'abord devient plus étroit ; on monte graduellement sur le roc vif, et l'on se trouve arrêté par un mur noir comme du basalte.

« Mais c'est le commencement des merveilles. Si l'on élève la tête, on voit un trou festonné d'incrustations calcaires : ce sont comme des grappes

de raisin pendantes et gracieusement amoncelées. En s'aidant des pieds et des mains on y monte, quoique difficilement, et le spectacle le plus magique se présente aussitôt aux regards. On se trouve transporté sur des guirlandes et des amas de raisins noirs et blancs. Les masses de ce beau fruit tombent jusqu'à terre ; tout le sol en est jonché. Une eau pure, que l'on prendrait pour leur jus, s'échappe le long des guirlandes, suit les contours de leurs draperies, et tombe enfin goutte à goutte dans un bassin de roc découpé ! Hélas ! encore un petit nombre d'années, et cette salle magnifique n'existera plus. Elle fut découverte quinze jours seulement avant notre visite, et déjà j'ai vu les marques brutales des premiers coups donnés aux belles guirlandes. Ce superbe jeu de la nature sera bientôt ce qu'est aujourd'hui l'*Avenue gothique*, quelques débris revêtus d'un beau nom. On l'appelle aujourd'hui le *Cabinet de Cleveland*. C'est l'entrée d'un nouveau souterrain qui est loin d'avoir encore été entièrement exploré. Le sol est recouvert d'une fine poussière de plâtre provenue de la décomposition des incrustations de gypse : les murailles en sont tapissées. Les formes ne sont plus seulement des colonnes et des draperies, mais aussi des feuilles, des fleurs, des rosaces, des étoiles, mille images bizarres, naturelles, gracieuses....

« Arrivés à une distance de près de seize milles de l'entrée de la grotte, nous ne jugeâmes pas à

propos d'aller plus avant. Un autre monde reste encore à découvrir. Qui sait si, par des galeries encore inconnues, on n'arrivera pas à se retrouver sur une autre branche de la rivière ? Qui sait tout ce que récèle pour la science et la curiosité ce merveilleux royaume des ténèbres ?

Je suis avec respect et dévouement, etc.

A. Thébaud, S. J.

XVII

LA MORT DU GRAND-CHEF VICTOR.

Université de Saint Louis (Missouri).

Nous avons eu ici, dans toutes les grandes villes de l'Union, une suite de réunions et de processions d'Européens *américanisés* et appartenant à tous les partis politiques. Les Français célébraient le [illegible] de la République, malgré tant de tristes souvenirs qui s'y rattachent ; les Allemands, fiers des victoires récemment remportées sur la France, parcouraient les rues avec le plus vif enthousiasme ; les Italiens glorifiaient leur Union, par des démonstrations et des acclamations bruyantes. Tous ces cortéges étaient précédés de musique et accompagnés d'étendards et de drapeaux. Ils marchaient en rangs serrés, et formaient ainsi des colonnes compactes de piétons, de cava-

liers, de voitures, sur une longueur de plusieurs milles. Mais parlons plutôt de nos Sauvages.

Les feuilles de Montana nous ont annoncé dernièrement, comme une calamité, la mort récente du nestor des Montagnes Rocheuses, Victor, grand-chef de la nation Tête-plate. Le capitaine Mullan, ancien ingénieur de l'armée des États-Unis, et qui a tracé la *grande route du Pacifique* à travers les Montagnes, a adressé aux Têtes-plates les paroles suivantes, en mémoire de leur illustre chef :

« Votre ami Mullan vient d'apprendre, avec un vif et sensible regret et une [illegible] douleur, la perte que la nation a essuyée par la mort de notre grand et bon chef Victor.

« Pendant toute sa vie, Victor a été l'ami le plus sincère et le plus dévoué des Blancs; [illegible] rapport de l'amitié et de la fidélité [illegible] premier rang parmi tous les chefs des nations Sauvages de l'Amérique. Doux et affable envers tous, et, comme un jeune enfant, innocent de tout vice, Victor a servi de guide et d'exemple à sa tribu pendant un demi-siècle.

« Votre ami Mullan, pendant son séjour au milieu de vous, s'est fait une gloire et un bonheur d'avoir connu Victor. J'ai pris mes repas et je me suis reposé au foyer de sa loge, et nous avons souvent fumé ensemble le calumet de paix. J'ai accompagné votre chef dans ses longues chasses. J'ai souvent eu l'occasion d'admirer et d'apprécier

sa tendresse envers les veuves et les orphelins de sa tribu ; les démarches et les missions de paix dont il s'est acquitté en personne parmi les Pieds-noirs, les Corbeaux, les Sioux et les Ranacs, pour entretenir entre eux et sa nation des relations amicales et durables. Vaillant à la guerre et généreux dans la paix, il a donné un exemple bien digne d'imitation à tous les chefs des tribus indiennes. C'est surtout à son amitié constante et assidue que j'attribue le fait que, pendant toutes mes courses et ma résidence dans vos Montagnes, mes employés n'ont jamais eu à se plaindre ; et que ni mes chevaux ni mes autres animaux n'ont jamais été molestés.

« Le souvenir de Victor, le grand-chef des Têtes-plates, a obtenu une place honorable dans les archives du gouvernement à Washington. Je ferai des efforts auprès du département indien pour qu'on érige un monument à la mémoire de Victor,à cause de ses mérites et de ses hauts faits ; et, en même temps, pour servir d'exemple, et montrer à toutes les nations indiennes que les bonnes actions ne meurent jamais.

« En apprenant la mort de Victor, j'ai eu la conviction intime que tout homme blanc venait de perdre un véritable ami, et je désire communiquer ce sentiment à toute la tribu.

« Quant à l'élection du successeur de Victor, je forme des vœux sincères pour que ce choix tombe sur un chef digne de son illustre devancier, et qui

fasse tous ses efforts pour acquérir et pratiquer toutes les vertus du défunt. Puisse le manteau de Victor le couvrir dignement de cette noble renommée, dans vos Montagnes et au loin !

« Victor, après une longue et belle carrière d'au delà de quatre-vingts ans, a obtenu la récompense éternelle que le Grand-Esprit accorde à tous ceux de ses enfants qui s'en rendent dignes. Têtes-plates, imitez son exemple, et le Ciel vous réunira.

« Le P. De Smet, Mullan et tous vos nombreux amis parmi les Blancs pleurent la mort du grand et bon chef Victor. »

Le tribut que lui accorde le capitaine Mullan est bien mérité. J'ai bien connu Victor. Je me rappelle avec consolation le jour de son baptême, la joie et le bonheur qu'il manifestait lorsqu'il fut admis, avec un grand nombre d'autres adultes de sa tribu, dans le bercail du Seigneur.

En vous donnant ces détails sur le digne chef Victor, j'ajouterai un trait qui ne sera peut-être pas hors de propos, surtout en ces tristes moments de crise politique à Rome.

Pendant les premières années que j'étais parmi les Têtes-plates, — années si remplies d'heureux et consolants souvenirs ! — assis sur le gazon, je passais les belles soirées dans ces Montagnes, entouré de mes chers enfants en Jésus-Christ. Ils prenaient le plus vif intérêt à tout ce que je leur racontais du *Livre de Dieu*, la sainte Bible, de l'histoire de la création, du déluge, des Machabées, de Samson,

de Joseph et ses frères, etc. ; des guerres de Napoléon Ier, de sa chute à la bataille de Waterloo. Je les entretenais de la longue suite des souverains pontifes, successeurs de saint Pierre, qui représentent Jésus-Christ sur la terre. Je disais que Jésus-Christ, le Fils de Dieu, avait fait la promesse solennelle au premier chef, saint Pierre, que *les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre son Église ;* que, depuis dix-huit siècles, les méchants et les impies avaient combattu en vain contre cette Église de Jésus-Christ, et contre son Chef suprême et visible. Un jour que Victor y était, il se lève, et, m'adressant la parole, me dit cette parole naïve : « Père, *vous parlez sur le papier* [1]. Eh bien, si votre grand-chef Robe-noire [2] est en danger, envoyez-lui un message de notre part, nous élèverons sa loge au milieu de notre camp, nous ferons la chasse pour son entretien, et nous serons sa garde contre l'approche de ses ennemis. »

En 1843, je me trouvais pour la première fois à Rome, et le très-révérend Père Général Roothaan eut la bonté de m'introduire auprès de Grégoire XVI. Le Pape prêta une attention paternelle à ma petite narration sur les missions et sur les bonnes dispositions des Sauvages des Montagnes-Rocheuses. Il sourit à la proposition et à l'invi-

[1] C'est-à-dire : vous écrivez.

[2] Le pape.

tation du chef Victor ; puis il dit, d'un ton sérieux qui m'est toujours resté présent à l'esprit : « Vraiment, le temps approche où nous serons forcé de quitter Rome. Où irons-nous ?... Dieu seul le sait... Donnez à ces bons Sauvages ma bénédiction apostolique. »

Agréez l'assurance de ma sincère amitié.

P. J. De Smet, S. J.

XVIII

LES MISSIONNAIRES DES MONTAGNES-ROCHEUSES JUGÉS PAR LE « MONITEUR » DE SAN FRANCISCO.

Les Américains savent rendre justice à tout le monde, sans distinction de parti ou d'opinion. Protestants et catholiques, généralement parlant, méritent cet éloge. Nous allons citer un exemple de cette impartialité des habitants des États-Unis. Voici comment le *Moniteur* de San Francisco parle des missionnaires Jésuites :

Le 20 janvier 1860.

Il y a maintenant vingt ans que le R. P. De Smet, de la Compagnie de Jésus, fut envoyé par ses supérieurs dans la partie occidentale des Montagnes-Rocheuses, pour porter la lumière de l'Évangile aux nombreuses tribus indiennes qui l'habitent. Les Têtes-plates furent les premiers à profiter de ce bienfait. Ils ne virent pas plus tôt la *Robe-noire* au milieu d'eux, qu'ils demandèrent à

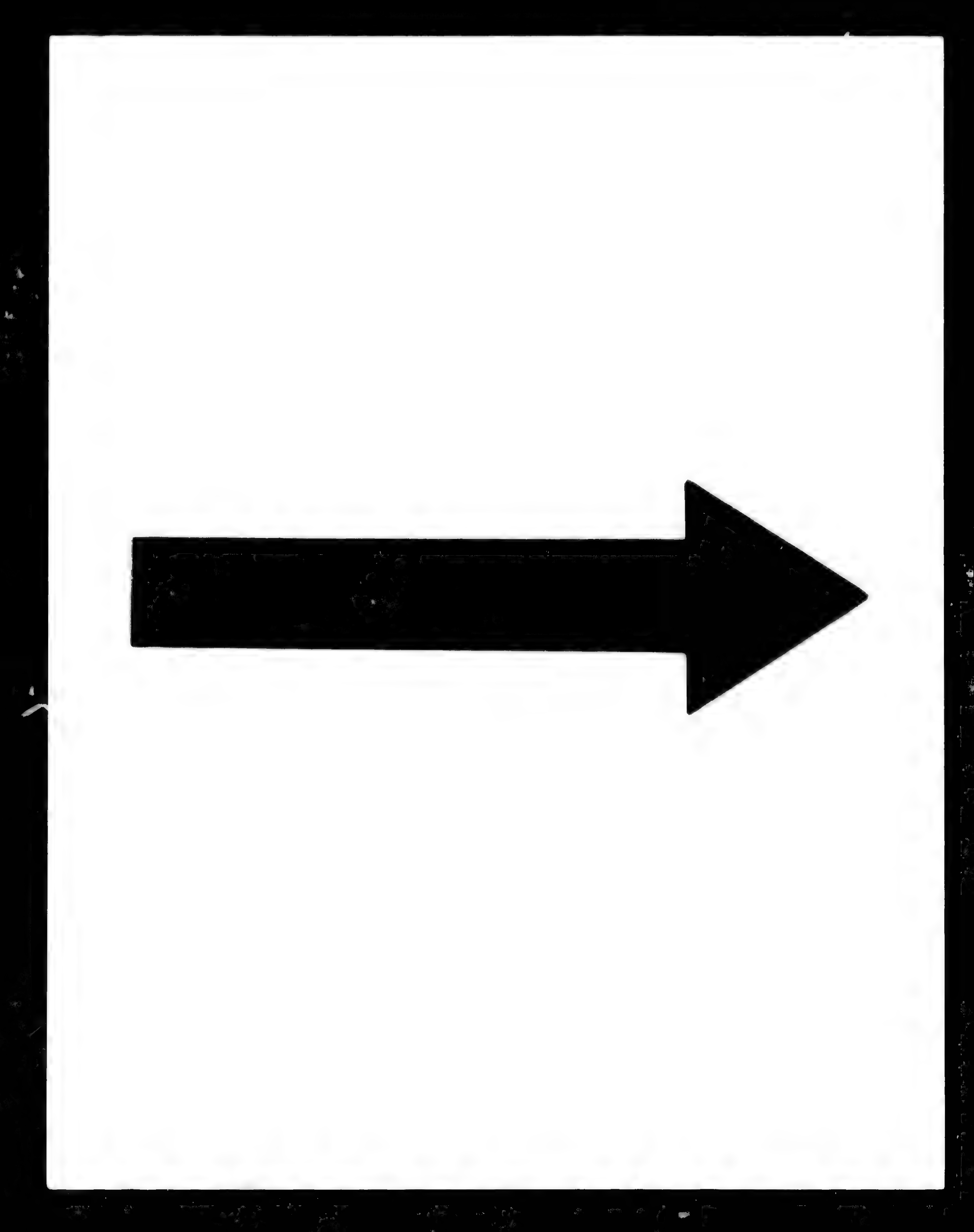
être instruits des mystères de notre sainte religion et à recevoir le baptême. Immédiatement après, d'autres tribus suivirent cet exemple. C'est ainsi que dans l'espace de quelques années, les Pends-d'oreilles, les Skuyelpies, les Gens-du-lac, une partie des Okinaganes, les Cœurs-d'alène, les Bas-Kalispels et les Koetenays recevaient le don précieux de la foi et devenaient membres de la grande famille catholique.

De son côté, le R. P. Nobili, de la même Compagnie, pénétrait dans les possessions anglaises, visitait la Nouvelle-Calédonie, et y trouvait une moisson si abondante que, en moins d'un an, il réussit, quoique seul, à amener à la foi un nombre considérable de ces Sauvages. Ce Père plein de zèle, était sur le point de rassembler deux mille Indiens en communauté, pour en former une mission, quand il fut rappelé tout à coup et appliqué à d'autres travaux dans la Californie.

Qui peut dire tout le bien opéré parmi les pauvres Indiens par le R. P. De Vos [1], de la Compagnie de Jésus, pendant les quelques années qu'il

[1] Le R. P. Pierre De Vos est décédé, le 1 avril 1859, au collége de Santa-Clara, en Californie. Né à Gand, le 24 septembre 1797, il entra en religion, le 9 décembre 1825, fut admis aux derniers vœux, le 2 février 1836, et envoyé aux missions d'Amérique, la même année.

En 1839, le 15 juin, il fut nommé Recteur et Maître des novices à Florissant (Missouri). Le R. P. De Smet lui écrivit, à la date du 10 février 1840, la lettre suivante :





passa dans les pénibles missions des Montagnes-Rocheuses ? Des milliers de néophytes ressentent encore la perte de cet apôtre, enlevé si subitement ; mais personne ne l'éprouve plus vivement que ces

Council Bluffs.

Mon révérend et bien cher Père en J.-C.

J'ai reçu votre lettre du 9 janvier. Elle m'a causée une joie bien sensible. Vous voilà donc heureux, et dans la besogne jusqu'au dessus des oreilles, car le petit bataillon qui est venu renforcer votre fort à peu près désert, va vous en tailler belle et bonne. Mon cœur, à cette excellente nouvelle, a tellement bondi de joie, que si je n'eusse croisé les bras, en les serrant fortement contre ma poitrine, je crois vraiment qu'il m'eût échappé. Ah ! n'en doutez pas, cette nouvelle aura réjoui tous les Anges gardiens de nos pauvres Sauvages ; ils se seront réunis en chœur, pour remercier le Tout-Puissant par des cantiques d'adoration et d'actions de grâces. Voici une strophe que ces esprits bienheureux, je m'imagine, adresseront à vos bons novices :

Venez troupe chérie
Sauver l'Indien infortuné,
Compagnons du Messie,
Venez, venez, venez.
Vers la Prairie, hâtez vos pas,
Sauvez l'Indien du trépas,
Secourez-le, ne tardez pas.

CHŒUR.

Venez troupe chérie
Sauver l'Indien infortuné,
Compagnons du Messie,
Venez, venez, venez.

pauvres habitants du désert qu'il a régénérés en Jésus-Christ. Le principal théâtre de ses travaux a été aux environs du fort Colville. C'est là que le bon Père fixa sa tente, qu'il vécut au milieu des

Ne prenez pas de mauvaise part, si je vous répète encore dans cette lettre, qu'il s'agit pour vous, mon cher Père, de dresser ce petit corps de soldats de Jésus-Christ, à toutes les belles et grandes manœuvres de notre chef saint Ignace ; elles leur seront d'un bien grand secours ; car dans ce pays, un fusil rouillé, et un sabre qui ne coupe pas, ne sont d'aucun usage.

Je me suis réjoui en apprenant la bien bonne nouvelle que *Cozyn* Duerinck et *Peken* Van Mierlo allaient partir pour les Montagnes ; j'en ai remercié le Seigneur dans toute la sincérité de mon âme ; j'espère qu'un grand bien s'y fera par leur ministère.

Dites au P. Duerinck que le shérif le poursuivra s'il part sans avoir payé ses dettes : il me doit deux réponses à deux de mes lettres. Son long silence me chagrine ; j'aurais désiré lui signaler quelques points intéressants touchant sa mission.

La plupart de nos Sauvages sont encore à la chasse, je n'ai donc rien de nouveau, ni de bien particulier à vous communiquer sur leur compte. Contentez-vous cette fois-ci des petites singularités que j'ai observées parmi eux. Intéressantes ou non, je vous les donne pour ce qu'elles valent. Quelques jours après mon arrivée parmi les Pottowatomies, je rendis une visite aux Ottoes, nos plus proches voisins. Ces Sauvages me parurent très-pauvres et très-misérables ; ils sont voleurs et ils s'enivrent dès que l'occasion s'en présente. Ils ont un ministre Baptiste avec eux. Les six cents piastres que le gouvernement accorde chaque année à ce Révérend Monsieur, le secours que lui envoie la société de propagation protestante de Boston, une belle ferme qu'il cultive avec soin, et qui lui rapporte de

privations et des infirmités, qu'après des efforts incroyables et des souffrances de tout genre, il parvint à établir l'une des chrétientés les plus étendues et les plus florissantes de la partie occi-

grands profits tous les ans, sont autant de bons *items*, qui engagent ce drôle d'apôtre à rester au milieu de ces Indiens : depuis cinq ans qu'il y est, il n'a pas même baptisé une seule personne. C'est bien ainsi que font tous ces prédicants du nouvel évangile, et dont le territoire indien est inondé. La révérende Dame du Ministre, et son révérend poupon étaient à bord du même navire qui nous conduisait à notre destination.

Une excursion dans un village de Peaux-rouges vaut la peine d'être racontée. En entrant chez les Ottoes, je vis des troupes d'enfants nus comme des vers, qui s'amusaient de tous côtés à différents jeux ; puis des chiens à n'en pas finir, maigres à faire pitié, et qui folâtraient avec ces jeunes sans-culottes. Tout le village consiste en quelques grandes cabanes de terre pouvant abriter chacune une dizaine de familles ; puis, on voit quelques tentes en peaux de buffles, mais remplies de vermine. Les femmes, qui sont de vraies esclaves, avaient un extérieur excessivement pitoyable : quelques-unes étaient aveugles, d'autres borgnes, toutes on ne peut plus sales. Elles portaient pour habillement des peaux de biches qui leur tombaient jusqu'aux genoux, un juste-au-corps, des guêtres et des souliers de la même étoffe ; tout leur accoutrement était aussi crasseux et noir comme s'il eût duré depuis un siècle. Hommes et femmes portent des bracelets en métal poli, aux deux poignets ; et au cou, ils suspendent plusieurs mètres de colliers faits avec des morceaux de porcelaine ou de verre. Je fus introduit dans la plus grande cabane, celle du premier Chef ; sa reine mit devant moi un oreiller en peau de cerf,

dentale des Montagnes-Rocheuses. Il était là, se dévouant tout entier, corps et âme, au succès de sa chère mission, quand, par suite de ses travaux incessants, sa santé commença à décliner si rapi-

luisant de crasse, et me fit signe de m'asseoir. Elle me présenta bientôt une assiette de bois grossièrement sculptée (car tout se fait ici avec la hache et le couteau) et une grosse cuiller de même matière : elles n'avaient jamais été lavées. La reine m'y servit un ragoût de son invention, un pâté, *d'une couleur grise*, dégoûtant au possible. Refuser de manger chez un Sauvage c'est lui faire un affront, et ne pas achever sa portion serait plus impoli encore. Je consultai mon estomac ; il n'était pas complaisant quoiqu'il fût vide. Je songeais aux Trappistes de Westmalle (prov. d'Anvers) et souhaitais de me trouver parmi eux, au pain et à l'eau, et aux pommes de terre sans sel. Ah ! ça, me dis-je, pas de compliments ; il n'est pas question ici de Belgique et de Trappistes ; attaquons tout de bon et commençons notre apprentissage en hurlant avec les loups. J'avais en face de moi une douzaine de chiens assis sur leur séant, les yeux fixés sur mon plat ; ils enviaient évidemment mon bonheur, et semblaient tout disposés à me prêter aide et assistance. Heureusement je pus me passer du bon vouloir de la gent canine ; mon appétit était excellent, j'avalai, et je trouvai le morceau friand : c'était une langue de buffle, bien saucée avec de la graisse d'ours, mêlée de farine et de patates écrasées. Quand j'eus fini, je remerciai la *princesse* et lui remis son assiette beaucoup plus propre qu'elle ne me l'avait présentée.

Il est affligeant de voir l'état de malpropreté des petits enfants dans tous ces camps indiens ; leur chevelure qui n'a jamais vu le peigne, donne à leur tête une apparence de brosse arrondie. Plusieurs souffrent de maux d'yeux ; leurs visages

dement que, pour conserver une vie si chère, on crut nécessaire de le ramener sous le climat plus doux et plus sain de la Californie. Il se soumit aux ordres de ses supérieurs; mais rien ne pouvait

et tout le reste, ne sont jamais lavés. Grande a été l'alarme parmi la population juvénile de la tribu; partout où je me présentais à l'improviste, elle avait l'air de s'encourir de moi.

Mais les chiens! Tous appartiennent à la famille des loups. Ils sont un des plus grands tourments de l'étranger. Le premier qui aboie, fait accourir tous les autres, grands et petits; alors commence un chorus à vous assommer, et ils ne vous quittent que quand vous avez disparu à leurs yeux. C'est à vous faire fuir à cent lieues. Les hommes passent leur temps dans un *far niente* complet : jouer aux cartes, fumer le calumet, c'est toute leur occupation. Le tabac mélangé au *Kinnekenick* (d'écorce pilée du bois gris) est leur grande ressource. Le Sauvage aime à s'exciter le cerveau; et pour y réussir il ne fume jamais sans avaler d'abord la fumée qu'il rejette ensuite par les deux narines et la bouche large ouverte. Il vit le plus souvent d'un peu de viande séchée au soleil, et de maïs grillé ou réduit en poudre, puis en pâte. Ce n'est toutefois que la nécessité qui les rend ainsi sobres, car quand ils trouvent l'abondance chez eux ou ailleurs, on les voit plonger leurs mains dans la même chaudière, et cela tous à la fois; et puis, étant parfaitement repus, ils vont se coucher et dorment comme des souches.

Toute leur richesse consiste en quelques chevaux, qu'ils laissent paître au large dans des prairies incultes; leurs villages isolés, au milieu d'une nature splendide, et d'un sol fertile, mais en friche, produisent, à les voir, une impression sombre et mélancolique.

En somme le Peau-rouge naît dans les haillons, grandit sous

affecter plus sensiblement son cœur que de se séparer de ses Indiens bien-aimés, qu'il appelait ses *enfants*, et dont ce saint homme recevait, en retour, le nom de *père*. Et, en effet, personne ne méritait mieux ce titre d'affection et de confiance que le R. P. De Vos, ce missionnaire si regretté.

Le bien opéré par ce Père parmi les Indiens de Colville dure encore. Les religieux chargés de cette mission furent obligés, dans les derniers mois de l'année dernière, 1858, d'abandonner ce poste, par suite des maux nombreux que causa aux Sauvages leur contact avec les Blancs. Nonobstant les mauvais exemples que les naturels avaient sous les yeux ; malgré l'immense quantité de liqueurs fortes répandue dans la vallée, et offerte librement aux Indiens par un commerce

la robe de buffle, vit et meurt dans la misère et l'oisiveté. Il n'a nul souci d'améliorer son sort ; et d'ailleurs l'individu qui par son industrie et son activité tenterait de s'élever au dessus du milieu qui l'a vu naître, n'aboutirait finalement, en récompense de ses efforts, qu'à s'attirer la haine et l'envie universelles ; tout ce qu'il aurait pu acquérir ou édifier serait impitoyablement détruit ou saccagé.

Je recommande à vos prières et à celles des bons novices, ces peuplades malheureuses dépourvues jusqu'à présent des lumières et des bienfaits de notre sainte religion. — Que le Seigneur ait pitié d'elles !

Agréez mes respects et mes sentiments d'amitié en N. S.

P. De Smet, S. J.

(*Note de la présente Édition.*)

immoral ; cependant, après une première débandade funeste, qui causa la perte d'un petit nombre, ils demeurèrent, avec une fermeté étonnante, inébranlables dans les principes de la religion que le bon Père avait imprimés si profondément dans leurs cœurs. Un missionnaire vint rendre visite à la tribu, au mois de juin de cette année. Il en fut accueilli cordialement ; les Sauvages répondirent promptement à l'invitation qu'il leur fit de remplir tous leurs devoirs et de se mettre en paix avec Dieu. Pendant quinze jours, les pauvres Indiens, bons et mauvais, affluaient à l'église pour entendre des instructions, et se préparer à la réception des sacrements. Le missionnaire nous dép[illegible] ce spectacle comme un des plus touchants aux[illegible]is il ait assisté de sa vie.

Rien de plus admirable que la foi vive, la générosité de ces Sauvages, à s'amender pour devenir bons chrétiens. Des larmes coulaient de ses yeux, quand il entendait ces pauvres gens exprimant leurs craintes au sujet de la persévérance dans leurs saintes résolutions. — « Robe-noire, lui disaient-« ils, nous avons la volonté d'être bons et de faire « ce que le Grand-Esprit veut de nous ; mais vois « les dangers qui nous environnent : les étrangers « se répandent de plus en plus dans nos contrées. « Comment la jeunesse de notre pays résistera-t-« elle aux mauvais exemples que nous recevons « des Blancs ? Ils nous offrent le *whisky*. Eux, ils « nous disent qu'il n'est pas défendu d'en boire.

« Toi, tu nous répètes que c'est mal d'en user, et « nous voyons que les Blancs s'enivrent constamment. Avant leur arrivée dans ce pays, nous ne « trouvions aucune difficulté à être bons ; mais « maintenant, quel changement ! Nous le sentons, « nous sommes faibles et facilement entraînés au « mal. » — Ces plaintes ne sont rien moins que fondées, car à l'approche des Blancs, la condition physique et morale des Indiens subit une altération fatale. C'est ainsi que le missionnaire a plus de peine à conserver dans la foi, et la pratique de la religion les Sauvages déjà instruits, mais soumis ensuite à l'influence des Blancs, qu'il n'en éprouve à les convertir d'abord. Au contraire, nous voyons que les tribus, qui n'avaient pas encore eu de relations avec les Blancs, se sont adoucies et s'assujettissent fidèlement aux lois saintes de la religion depuis qu'ils les ont heureusement connues. Nous en avons un exemple frappant dans la nation des Koetenays. Ces Indiens vivent séparés dans l'intérieur des Montagnes-Rocheuses, et, par conséquent, leur pays est inaccessible aux Blancs. La chasse est leur principale occupation. Ils sont véritablement pauvres, mais contents et heureux. Aussi, exacts à leurs devoirs, de bonnes mœurs, fermes dans la foi et les pratiques que leur prescrit la religion, ils nous présentent une image de la vie chrétienne parfaite.

Deux choses principalement ont grandement contribué à retarder les progrès des missions,

savoir, l'arrivée des Blancs dans ces pays, et les différentes guerres des Indiens qui ont dévasté les territoires de l'Orégon et de Washington, à différentes époques, pendant les dix ou douze dernières années. De leur côté, les missionnaires ont continué néanmoins, avec une énergie infatigable, la grande oeuvre de la conversion des Peaux-rouges. Ils rencontrent de terribles difficultés à surmonter, de grandes souffrances à endurer ; mais ils comprennent leur sublime vocation : ils savent combien les âmes sont précieuses aux yeux de Dieu, et combien notre divin Sauveur a fait et souffert pour les sauver ; ils savent qu'il n'y a aucun travail trop dur pour les gagner ; et qu'on ne peut sacrifier trop de consolations ni de plaisirs pour obtenir le salut d'une seule. Aussi, personne ne se sent plus heureux que les missionnaires accablés par les travaux.

Il y a maintenant trois missions dans les Montagnes-Rocheuses ; savoir deux dans le territoire de Washington et une dans celui de Nébraska. Les deux premières comptent environ 2,300 Indiens ; celle de Nébraska comprend toutes les tribus des Pieds-noirs et compte de 11,000 à 12,000 âmes. Elle a seulement commencé l'été dernier. Les Pieds-noirs demandaient, depuis cinq ou six ans, qu'on voulut leur envoyer des Pères. Pour mieux s'assurer de leurs dispositions, le supérieur général des missions visita les différentes tribus des Pieds-noirs en 1858, et les trouva si avides de

posséder quelques Robes-noires, qu'il tint à satisfaire leur désir au printemps de l'année suivante. Conséquemment, accompagné du R. P. De Smet, qui se rendait à Saint-Louis, il les revit une seconde fois pendant l'été de 1859, et choisit un endroit pour y établir la mission. Elle fut heureusement commencée au mois d'août dernier, et reçut le nom de *Mission de Saint-Pierre*. Elle est située sur la rivière du Téton, à environ douze milles de la source, et à vingt-cinq milles de la rive septentrionale du Missouri. Il y a là, pour le moment, deux Pères et un Frère. Mais l'importance de la mission est telle, et le bien à faire est si considérable, que cette petite famille de missionnaires sera bientôt augmenté. On y trouve deux grands obstacles à vaincre : *la polygamie* est le premier et le plus fort. Mais l'exemple des autres tribus qui, avant leur conversion, n'étaient pas moins attachées à cet usage détestable, et qui l'ont abandonné pour obéir à la voix de la religion, opérera, il faut l'espérer, l'effet le plus salutaire sur les Pieds-noirs. Ce qui est certain, c'est qu'ils sont désireux de communiquer avec le Grand-Esprit. Ils pensent que la Robe-noire est le seul homme capable de le leur faire connaître. Quelques Blancs qui ont habité parmi les Pieds-noirs rapportent une anecdote curieuse à ce sujet.

« Il y a quelques années, arriva du côté de l'Est, dans le pays des Pieds-noirs, un monsieur, accompagné de sa dame, pour prêcher l'Évangile

aux Indiens. A cet effet, il choisit un endroit convenable, se mit à l'œuvre et commença une espèce de mission. Les Indiens furent d'abord très-étonnés : ils ne savaient ce qu'ils devaient faire. Déterminé par les conseils de ses sujets, le Chef résolut d'aller trouver le monsieur, pour lui demander quel était son dessein en venant s'établir dans le pays des Pieds-noirs. Il en reçut cette réponse : — « Je « suis un ministre de la religion, et mon but, en « venant ici, est de vous faire connaître le Grand- « Esprit et son culte. » Le Chef, après un moment de silence, reprit gravement : — « Et quelle est « cette femme ? » — « C'est mon épouse, répondit « le ministre, elle doit m'aider à instruire votre « peuple dans la religion chrétienne. » — « Cela « ne se peut, dit l'Indien, les ministres de la reli- « gion sont des Robes-noires et ils n'ont pas de « femmes. Mes sujets désirent connaître le Grand- « Esprit, mais ils ne peuvent le connaître que par « les Robes-noires. Ce sont là les ministres de la « religion, aimés des Indiens, et ceux-là n'ont pas « de femmes. Vous en avez une ; vous ne pouvez « donc être l'un d'eux. Aussi nous n'avons pas « besoin de vous. Ce qu'il y a de mieux à faire « pour vous, c'est de reprendre le chemin de votre « pays, car mes gens ne veulent pas vous enten- « dre. » — Le Chef avait parlé avec beaucoup de force, et le ministre crut devoir retourner d'où il était venu, selon le conseil de notre Indien. Cette idée que les Robes-noires sont les seuls vrais

ministres de la religion prévaut dans tout le territoire sauvage. De là le profond respect que tous les Peaux-rouges professent pour le missionnaire.

J'ai parlé plus haut du grand apôtre des Indiens, le R. P. De Smet. Je n'oublierai jamais le plaisir que j'ai éprouvé en voyageant avec lui parmi ces peuplades. Je pus me convaincre par mes propres yeux que le respect, l'amour, l'estime que lui ont voués les Indiens sont bien réels et bien mérités. On ne peut ne pas être frappé d'admiration à la vue de cette charité, et de cette tendresse que le révérend Père déploie envers cette race intéressante, si longtemps persécutée. Il est appelé leur *père*, mais ses sentiments pour eux sont plutôt ceux d'une mère. Je partis avec lui du fort Benton sur le Missouri. Il se rendait ce jour-là à Saint-Louis, sur un frêle esquif, et arriva dans cette ville, le 27 septembre. Pendant son voyage, le révérend Père rencontra des milliers d'Indiens : Assiniboins, Minataries, Mandans, Corbeaux, Riccaries, Sioux, Ponkas, etc. Partout il fut reçu avec la plus grande affection par ces tribus si pauvres, si infortunées et si tristement abandonnées. Elles n'aspirent qu'à entendre la parole de Dieu et à être instruites dans la connaissance du Grand-Esprit. Il eut la consolation de régénérer plusieurs centaines d'enfants dans les eaux du baptême.

A mon retour du fort Benton, j'eus le plaisir de rencontrer le lieutenant Mullan et sa suite. Je les

quittai du côté du pays des Cœurs-d'alène, à environ 260 milles de Walla-Walla ; l'hiver était déjà commencé, et ils poussaient leurs travaux avec une grande activité. Les dernières nouvelles que j'en ai reçues sont du 15 janvier. La route s'avançait déjà jusqu'à Bitter-Root, ou le cours d'eau appelé Sainte-Marie, à environ 300 milles de Walla-Walla. Les hommes étaient en quartier d'hiver sur la rive droite du fleuve, au premier endroit où on le traverse.

XIX

SÉJOUR CHEZ LES OKINAGANES.

J'ai relu avec plaisir la lettre du R. P. Joset. écrite de Colville, en 1867. Je vous envoie une autre de ses lettres, datée du 6 octobre 1870 ; vous la trouverez, je pense, très-intéressante. Ce digne et bon Père a travaillé dans les missions des Montagnes-Rocheuses depuis 1842, avec un zèle vraiment apostolique, et il continue, rempli de courage, le cours de ses travaux parmi les pauvres tribus de l'ouest du territoire Idaho.

Sacré-Cœur de Jésus, 6 octobre 1870.

Mon révérend et bien cher Père De Smet,

Faute d'autres moyens d'avoir de vos nouvelles, il faut avoir recours aux journaux. J'y ai vu que Votre Révérence continue ses excursions parmi

les Sauvages ; Dieu soit béni de tout le bien que vous avez fait et continuez de faire à ces pauvres gens. *Pauperes evangelizantur.*

Ce printemps, j'ai fait une expédition chez les Okinaganes, qui se sont montrés admirablement disposés. J'étais en route, les premiers jours de juillet, pour aller compléter ce que j'avais commencé, quand j'ai été pris d'une maladie qui m'a mené au bord de la tombe. J'avais reçu déjà les derniers sacrements, et je croyais partir ; mais je n'ai pas été trouvé digne. Je commence à me remettre et je suis dans la mission du Sacré-Cœur, parmi les Cœurs-d'alène, attendant les ordres du R. P. Giorda, qui veut m'envoyer autre part pour achever ma guérison. Je profite de ce loisir pour donner à votre Révérence quelques détails sur les Okinaganes. Il y aurait bien des choses à dire, car cette année a été un temps de bénédiction, grâce aux prières qui ont été offertes à l'occasion du Concile œcuménique ; mais il faut me borner.

Pour être mieux compris, je reprendrai les choses de plus haut.

En 1853, la petite vérole fit de grands ravages à Colville, et aux environs. Un soir, on vint m'annoncer qu'un jeune homme était malade au bord de la rivière Columbia : « Dites-lui de se tenir bien chaud, répondis-je. — Avec quoi ? Ce matin il a donné son unique couverture pour ensevelir son père. » — Nous ne sommes pas à même, à cause

de notre pauvreté, de fournir des couvertures à tous les malades ; mais ce cas de piété filiale me toucha vivement. J'avais une seule grande couverture de coton ; je la lui envoyai, ainsi que quelques nattes pour se faire un abri ; puis j'allai le voir. Il n'était pas baptisé. Je l'instruisis, et il reçut les saintes eaux du baptême avec le nom d'Ignace. Comme il était fort docile, quoique l'attaque eût été des plus graves, il guérit et je le pris à la maison pour compléter son instruction. Plus tard, les mauvaises compagnies le jetèrent dans le désordre ; mais sa foi le ramena toujours.

Au printemps dernier, on m'annonça qu'un des néophytes se mourait à *Rock Creek*, à quatre-vingts milles de la mission. J'allai l'assister. Là, on me parla des bonnes dispositions des Okinaganes et d'Ignace en particulier. « Il ne laisse mourir personne sans baptême, » me dit-on. Cela fit naître en moi un vif désir de les visiter, surtout pour donner à Ignace une instruction qui le mît à même de continuer sa bonne œuvre avec plus de fruit. Le P. Grassi ayant approuvé cette pensée, je me mis en route, accompagné d'un guide sauvage. Ayant atteint le sommet de la montagne, nous trouvâmes plusieurs passages encombrés de neige ; il fallut mettre pied à terre, et frayer le chemin aux chevaux. Les pauvres Okinaganes furent stupéfaits qu'on fit tant pour eux. « Jamais un prêtre ne nous a visités, disaient-ils. Quand il arrive aux Blancs de passer par ici, ils donnent

du fouet à leurs chevaux pour traverser le pays le plus vite possible. Nous sommes heureux de la visite de la Robe-noire. » Ils étaient donc très bien disposés, et j'avais le grand avantage de pouvoir leur parler sans interprète : je suis le seul prêtre qui parle leur langue ; mais la difficulté était de les réunir. Ils étaient à bout de provisions ; même Ignace me dit qu'on avait craint, pendant l'hiver, de les voir mourir de faim. Comme il a un cœur excellent, il leur a prodigué les produits de sa ferme : blés, maïs, pommes de terre. Aussi, quelque jeune qu'il soit, les Sauvages l'appellent leur père, et il exerce parmi eux une grande influence.

Les Okinaganes étaient dispersés à la recherche des racines. A mesure que la nouvelle de mon arrivée dans le pays leur parvenait, ils venaient me trouver chez Ignace, et, autant que je le pouvais, je visitais les camps. J'ai administré les sacrements en sept endroits différents pendant les trois semaines que j'ai passées avec eux. Plusieurs familles entières vinrent me demander le baptême. Les chefs eux-mêmes, quoique non baptisés, y exhortaient tous les leurs, surtout ceux que l'âge avancé mettait en danger de mourir. Grâce au zèle d'Ignace, il me restait peu à faire pour les préparer. S'il en eût été autrement, bien souvent j'aurais été fort embarrassé, faute de temps nécessaire pour les instruire ; car ils ne pouvaient s'arrêter plus de deux ou trois jours.

Le jour même de mon arrivée chez Ignace, on me dit qu'une femme était en danger de mort, à huit milles de là. J'allai la voir. Comme j'arrivai, son mari revenait d'une excursion lointaine. Je les trouvai tous les deux dans d'excellentes dispositions : l'homme avait été baptisé dans son enfance, et,comme c'est généralement le cas, la foi ne devait pour ainsi dire, qu'être réveillée. Après une courte instruction, j'entendis sa confession, je baptisai la femme et les mariai. J'appris, depuis, que la femme est morte. Pendant trois ans, un chancre horrible lui avait rongé la bouche. Je bénis en outre sept mariages.

Il est une famille que je ne pourrai jamais oublier, tant je fus frappé de l'action visible de la grâce. Ignace, en me la présentant, père, mère et trois enfants, me dit : « Ils ont volé leurs prières, ils n'avaient jamais vu de prêtre. » Le père de famille pouvait être âgé de cinquante-cinq à soixante ans. Autrefois j'avais baptisé son père et sa mère à Colville. Voulant m'assurer jusqu'à quel point ils étaient instruits, je dis au bon patriarche, (car c'est le plus beau type de ce genre), que je ne l'avais jamais vu réciter ses prières. Aussitôt il prit un air recueilli, se mit à genoux, et, les mains jointes et élevées vers le ciel, les yeux fermés, il commença à réciter ses prières en Kalispel, mais avec une expression de foi vraiment ravissante. En le voyant, je pensais à Michel-Ange. Ce serait vraiment, me disais-je, un sujet digne du ciseau

de ce grand génie, digne d'être placé dans l'église de Saint-Pierre, à Rome. Où avait-il appris ses prières? « Il les avait volées », disait Ignace; c'est-à-dire, qu'il avait su profiter de toutes ses rencontres avec des néophytes pour s'instruire. Sa femme était un type de simplicité; l'innocence la plus admirable reluisait sur le visage de ses enfants. Ignace, choisi pour parrain du vieillard, le nomma Abraham. Aucun autre nom n'aurait pu mieux lui convenir.

Un jour, croyant ma mission accomplie auprès des Okinaganes, je donnai les ordres de départ pour voler à d'autres devoirs et à des visites parmi les tribus le long du fleuve Columbia. Les chevaux, qui ne s'étaient jamais éloignés, ne se retrouvaient pas. « Probablement, n'est-ce pas, Dieu a ses vues en ceci, » dis-je à mon compagnon? En effet, pendant qu'on était à la recherche des bêtes, la nouvelle arrive qu'un des chefs s'était accidentellement blessé au genou, qu'on ne pouvait arrêter le sang, et qu'il se mourait. Il était sur le territoire anglais, et, par conséquent, dans le diocèse de *New Westminster*; mais il gisait trop loin de la mission des RR. PP. Oblats, pour qu'on pût en attendre du secours. « Si mon cheval était ici, disais-je, j'irais le voir. » Aussitôt le néophyte Abraham m'offrit le sien. Je partis mais n'atteignis point le but de mon excursion, car je trouvai le chef hors de danger; j'arrivai juste à propos pour envoyer au ciel un ange de plus. Peut-être, au moment même où je me mettais en

route, la fille du chef, Joséphine, âgée de neuf ans, avait été mordue par un serpent à sonnettes. Quand je fus arrivé, elle avait encore toute sa présence d'esprit pour se confesser. Ayant baptisé un autre enfant, nouveau-né, du même chef, je demandai le nom de la mère, et je compris qu'elle était baptisée. Je lui fis quelques remarques sur la culpabilité de sa conduite. — « Elle, enfant de Dieu, comment avait-elle pu consentir à vivre avec un infidèle, qui avait déjà plusieurs autres femmes ? » J'en fis la remarque au chef même, qui, du reste, paraissait touché des peines que je me donnais pour eux, et pour lui en particulier : « Étant infidèle, lui dis-je, tu ne m'aurais pas étonné par ta polygamie ; mais tu as volé (expression sauvage) une femme baptisée, contre la volonté de Dieu, son Père. » Ils ne me répliquèrent pas, mais parurent sentir l'un et l'autre la force de mes représentations. Il a depuis congédié ses autres femmes, et, en ce moment, j'espère qu'il aura été baptisé par le R. P. Grassi, qui est allé prêcher une mission dans les mêmes parages.

« Le lendemain, à mon retour chez Ignace, je trouvai une autre bande d'Okinaganes, qui, ayant appris mon arrivée, étaient venus de très-loin pour être instruits dans la foi, baptisés et mariés. Si mes chevaux se fussent trouvés à temps, la nouvelle de l'accident du chef serait parvenue après mon départ ; on ne m'eut pas envoyé un exprès pour m'en informer ; sa fille serait morte sans

sacrements ; et les autres, qu'on n'attendait pas, seraient aussi venus trop tard chez Ignace, ainsi qu'une deuxième bande qui fit halte avec le grand chef, pendant que j'instruisais les premiers. Ils étaient partis du territoire anglais, et, par conséquent, hors de ma juridiction.

Ce qui me donne le meilleur espoir, c'est, d'un côté, leur bonne volonté, mais surtout leur humilité, celle des chefs en particulier : « Je m'étonne, Robe-noire, que tu daignes entrer dans la loge d'un polygame », me disait l'un d'eux, et il revenait souvent sur ce même chapitre. Les autres en parlaient aussi. Deux d'entre eux ont déjà levé cet obstacle. Un autre ne m'a rien promis, mais il a dit, en présence de plusieurs de ses amis : « Les femmes ne m'arrêteront pas. Je leur donnerai des chevaux, et elles retourneront chez leurs parents. » Malheureusement les résolutions se prennent plus facilement qu'elles ne s'exécutent. Aussi je recommande instamment ces Sauvages à vos prières.

J'étais autorisé à leur promettre une nouvelle visite. Ils devaient tous être réunis au temps de la pêche du saumon. Je leur dis, en les quittant : « Si Dieu ne m'en empêche pas, je vous reverrai, sous peu, je reviendrai dès que vous serez réunis. » Dieu en a disposé autrement. J'aurais eu beaucoup de consolation à passer l'hiver avec eux. Ils seront néanmoins visités ; mais les autres Pères, ne parlant que le Tête-plate et le Kalispel, ne sont pas suffisamment compris, surtout par les femmes et les enfants.

Si cette missive n'a rien de bien intéressant, elle servira, j'ose l'espérer, à vous prouver ma bonne volonté. Il y a un an que je reçus une lettre de votre Révérence. J'ai répondu deux fois. Le R. P. Giorda a écrit de son côté. Nous espérons que nos lettres vous sont parvenues. Votre Révérence a toujours eu tant de bonne volonté pour venir à notre aide dans nos besoins. Ils sont vraiment grands. Outre les deux chapelles bâties dans la tribu des Kootenays et celle des Spokanes, qui n'ont rien, absolument rien, en fait d'ornements d'église, les Okinaganes vont en bâtir une à leurs propres frais. Là aussi il faudrait des vases et des vêtements sacrés ; mais ce qui est le plus urgent ou le plus indispensable, ce sont des chapelles de voyage, c'est-à-dire, le nécessaire pour dire la messe, sous un volume léger, et le moins grand possible. Veuillez recommander nos pauvres missions aux zélés bienfaiteurs et aux bienfaitrices. Nos bons et pieux néophytes unis aux missionnaires, leur en porteront la plus sincère reconnaissance, et ne cesseront d'adresser des prières au Ciel pour le bonheur de tous.

Je me recommande instamment à vos saints sacrifices, en union desquels, je suis, dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie,

Mon révérend et bien cher Père,

Votre très-humble frère en J. C.,

J. Joset, S. J.

On voit que cette lettre ne manque pas d'intérêt. Daigne le Ciel bénir la féconde mission du P. Joset ! La foi est en progrès dans cette immense Amérique, et tout y marche avec une rapidité étonnante. Pour ne vous citer qu'une seule preuve. Dans le nouveau recensement qui vient d'avoir lieu aux États-Unis, la ville de Saint-Louis ne tient que le troisième rang, en importance, avec une population qui dépasse les 313,000 âmes. A mon arrivée, en 1823, cette ville contenait à peine 3,000 à 4,000 habitants. Il n'y avait qu'une seule église catholique ; aujourd'hui nous en comptons 26, et 10 chapelles, avec une quarantaine d'établissements catholiques en tous genres. Nous avons une rue qui a trois lieues, ou neuf milles en longueur. Les parcs publics se multiplient. On agite la question d'ajouter un nouveau parc de plusieurs milliers d'arpents ou acres ; il aurait trois milles en longueur, sur deux milles et demi de largeur (chaque arpent mesure 160 perches carrées, ou 4840 verges carrées, ou 43,560 pieds carrés). Voilà un exemple de nos progrès, entre beaucoup d'autres. Vous voyez que les choses marchent vite ici ; prions pour qu'elles marchent également bien, c'est-à-dire, qu'elles soient dirigées vers le seul but digne de l'homme : le Ciel.

Agréez, etc.

Votre tout dévoué en Jésus-Christ,

P. J. De Smet, S. J.

XX

LE CANADA.

LES RÉCOLLETS ET LES JÉSUITES.

Lors de mon voyage en 1864, nous dit le R. P. De Smet, j'ai pris quelques notes sur les commencements du catholicisme au Canada. Elles appartiennent à l'histoire des États-Unis, et je pense qu'à ce titre, elles méritent d'être connues. Les voici :

« En 1608, l'énergique Champlain créa la première colonie au Canada, en fondant Québec. Pour fortifier l'établissement de la puissance française, son grand génie prévoyait la nécessité absolue d'établir des missions parmi les Indiens. Jusqu'à cette époque, l'intérieur du vaste continent, le *Far West*, n'avait pas encore été exploré par l'intrépide voyageur blanc venu de l'ancienne Europe. En 1616, un Père Franciscain français, nommé Le Caron, traversa le pays des Iroquois

et des Wyandottes, tribus indiennes, pour se rendre à différentes rivières, tributaires du lac Huron. Les Pères Franciscains ont travaillé beaucoup au Canada.

« L'année 1634, deux Pères Jésuites fondèrent la première mission dans cette région. En 1659, pour la première fois, l'entreprenant Pelletier hiverna sur les côtes du lac Supérieur ; et, en 1660, René Mesnard fonda la première mission des Pères de la Compagnie de Jésus, sur ces rivages pierreux et inhospitaliers. Cinq années après, le Père Claude Allouez établit la première colonie permanente de Blancs, parmi les Indiens du nord-ouest. En 1668, une mission fut fondée aux chutes de Sainte-Marie, par les Pères Dablon et Marquette. La France prit possession formelle du nord-ouest de l'Amérique, en 1671 ; et le Père Marquette établissait dans le même temps une station de missionnaires au Point Saint-Ignace, sur la terre ferme, au nord de Mackinac, qui était le premier établissement des Blancs dans l'État de Michigan.

« Aucun Français n'avait étendu sa course au delà de la Rivière-au-renard, et du lac Winnebago, dans le Wisconsin, lorsque,en mai de 1673, le Père Marquette, avec quelques compagnons, partit de Mackinac en pirogue, monta la baie Verte, *Green Bay*, entra dans la Rivière-au-renard, traversa la contrée jusqu'au Wisconsin, et, suivant son courant, découvrit le fleuve Missis-

sipi. Il nomma ce grand fleuve, en l'honneur de la sainte Vierge, la rivière de l'Immaculée-Conception. Ils la descendirent à plusieurs centaines de milles, et l'expédition retourna à Mackinac dans l'automne de la même année.

« La description que les premiers explorateurs donnaient de la beauté et de la magnificence de la vallée du Mississipi, amena un grand nombre de colons français, accompagnés de missionnaires Jésuites, pour aller s'établir sur les fertiles bords du fleuve. Ce fut vers l'année 1680 que Kaskaskia et Cahokia, les villes les plus anciennes de la vallée du Mississipi, ont été fondées. Kaskaskia devint la capitale du pays des Illinois ; et, en 1721, un établissement avec collége, sous l'administration des Pères Jésuites, y fut érigé.

« Au mois de juin 1701, De la Motte Cadillac, accompagné d'un Père Jésuite et d'une centaine de colons, jeta les premiers fondements de la ville de Détroit. Toute la vaste région au sud des Lacs fut alors réclamée par la France, sous le nom de Canada ou de Nouvelle-France. Ce fait excita la jalousie des Anglais, et la législature de New-York porta une loi qui ordonnait de pendre tout prêtre *papiste* (*popish priest*) qui se rendrait, de son propre gré, dans la province.

« L'influence que les Français avaient obtenue sur les Indiens, et l'amitié que ces peuples leur portaient, étaient dues aux manières douces et influentes de leurs missionnaires, à tel point que

lorsque les hostilités éclatèrent, en 1711, entre la France et l'Angleterre, les tribus les plus puissantes devinrent les alliées des Français ; et ce fut en vain que l'Angleterre tenta de restreindre les réclamations de la France à la contrée sud des Lacs.

« A cette époque, l'Ohio était encore peu connu des Français. Au commencement du XVIIIe siècle, leurs missionnaires avaient pénétré jusqu'aux sources de la rivière Alleghany [1].

« Vers l'année 1751, les principaux établissements dans l'Illinois étaient Cahokia, près de Saint-Louis ; Saint-Philippe, à 45 milles plus bas ; Sainte-Geneviève, le Fort Chartres, Kaskaskia, et la Prairie-du-Rocher. Toutes ces colonies étaient desservies par des Pères de la Compagnie de Jésus. »

Voyons maintenant quelle fut l'action des Pères Récollets. Écoutons le R. P. de Magliano, mineur-observantin, missionnaire des États-Unis :

« De même que les Franciscains espagnols avaient été les premiers hérauts de la civilisation chrétienne depuis l'Atlantique jusqu'à la mer Paci-

[1] ALLEGHANY ; cette rivière des États-Unis vient du nord de la Pennsylvanie, est navigable depuis Hamilton, et à Pittsburg se réunit à la Monongahela, pour former l'Ohio ; elle communique par l'un de ses affluents avec le Canada. *(Note de la présente Édition.)*

fique, dans la partie de l'Amérique septentrionale qui s'étend vers le sud ; de même les Franciscains Récollets [1] de France portèrent, avant tous les autres, le flambeau de l'Évangile dans la partie qui en forme le nord.

« Il est vrai que les adversaires de l'Église voudraient attribuer au protestantisme le mérite d'avoir fondé les premières colonies dans les États-Unis de l'Amérique du Nord ; mais ils se trompent à cet égard de parti pris. Pour les démentir, il suffit de citer ce qu'en dit un historien non suspect, Bancroft, surnommé le Tite-Live de l'histoire d'Amérique : « Les entreprises des Français dans « ces régions, dit-il, précédèrent toutes celles que « tenta l'Angleterre au nord du Potomac [2]. En « effet, plusieurs années avant que des voyageurs « (non catholiques) jetassent l'ancre au Cap-Cod [3],

[1] *Annales Franciscaines*, t. II, p. 112, excellente Revue mensuelle qui paraît depuis quelques années, à Paris. (*Note de la présente Édition.*)

[2] POTOMAC, fleuve des États-Unis ; il prend sa source dans les monts Alleghany, coule au N. E., puis au S. E. en séparant la Virginie Orientale du Maryland, par Harpers Ferry (Virginie, E., Alexandria et Washington (District fédéral), et se jette dans la baie de Chesapeake ; 550 kil. de cours. Il reçoit à droite la Shenandoah. Il est navigable pour les plus gros bâtiments jusqu'à Washington. (*Note de la présente Édition.*)

[3] CAP-COD, presqu'île du Massachussets (États-Unis), terminée au N. par le *Cap-Cod*, situé sur l'Atlantique, par 42° 2′ 22″ lat. Nord, et 72° 24′ 33″ long. Ouest. (*Note de la présente Édition.*)

« l'Église romaine florissait, grâce aux travaux « des missionnaires de France, dans la partie « orientale du Maine[1] (un des États-Unis) ; et « l'humble Père Le Caron, compagnon de Cham- « plain, avait, en s'avançant courageusement « dans le territoire des Mokauskiens, non-seule- « ment franchi le nord et pénétré dans les forêts « des Wyandottes ; mais, prenant le rôle de véri- « table mendiant parmi les Sauvages, il s'était, « tantôt à pied, tantôt en canot, avancé assez

[1] Le Maine, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, situé au N. E., est borné au N. par le Canada, à l'E. par le nouveau Brunswick, au S. par l'Océan Atlantique, et à l'O. par le New Hampshire, entre 67°20′ et 71° 10′ long. O., et entre 43° et 46° 15′ lat. N. La superficie est de 90,640 kil. carrés, et la population de 626,915 habitants. Les côtes sont très découpées. Il est arrosé par le Saint Jean, le Penobscot, la Sainte Croix, le Kennebeck, le Saco. Élevé au N. et à l'O., il présente au centre des collines, des plaines et des lacs. Il a des mines de fer, d'antimoine, etc., des carrières d'ardoises, de pierres à aiguiser, et de granit. Le climat est froid ; le sol est surtout propre aux pâturages. Les constructions navales forment une industrie importante. Les villes principales sont : *Augusta*, capitale, Portland, Eastport, Bath, Bangor, Hallowel, etc. Colonisé par des Français vers 1638, il reçut son nom en l'honneur de la reine Henriette de France, qui était duchesse du Maine, et fit partie de l'Acadie française. Reuni, en 1652, au Massachussets, il ne devint état souverain qu'en 1820. Le gouvernement se compose du Sénat, de la Chambre des Représentants et d'un Gouverneur élus pour un an. (*Note de la présente Édition.*)

« loin pour toucher aux rives du lac Huron [1]. »

« Le P. Chrétien Leclercq a publié l'histoire des missions des Récollets jusqu'à son temps, sous ce titre : *L'établissement de la foi catholique dans la Nouvelle-France.* Il y raconte les opérations de ses confrères et compagnons dans le champ américain. Mais, devant nous renfermer dans les plus étroites limites, nous rappellerons seulement que le pieux Champlain, fondateur de Québec, avide de la conversion des Sauvages, plus que de la conquête de leurs terres, y amena des missionnaires d'élite pour évangéliser les nombreuses tribus voisines du Saint-Laurent [2], dont il s'était con

[1] Huron, nom d'un grand lac de l'Amérique du Nord, entre le Canada au N., et les États Unis au S. Il a 322 kilom. de long, sur 257 kil. de large ; sa superficie est de 51,780 kil. carrés ; sa profondeur de 304 mètres. Sa partie orientale s'appelle *lac des Iroquois* ou *Georgian Bay*, et est séparée du reste du lac par l'île Manitoulin. Il communique au S., avec le lac Érié, par la rivière Saint-Clair, et la rivière Détroit ; au N. O., avec le lac Michigan par le détroit de Michilimackinac ; au N., avec le lac supérieur par la rivière Sainte-Marie. Les tempêtes y rendent la navigation dangereuse. (*Note de la présente Édition.*)

[2] Saint Laurent, fleuve de l'Amérique du Nord, par lequel s'écoulent les eaux des grands lacs. Il sort du lac Ontario, à Kingston, coule vers le N. E., à travers le Canada, et se jette dans le golfe du Saint-Laurent, après un cours de 1,100 kil. Par sa largeur, ses îles, et la beauté de ses rivages, il est un des premiers fleuves du monde. Il a 70 kil. de large à son embouchure, 11 à Québec, 7 à sa sortie du lac Ontario. Entre

cilié l'estime et l'amitié, par la sagesse de sa politique.

« Ces missionnaires étaient des Récollets de France, qui, au nombre de quatre, dont trois prêtres et un frère laïque, y arrivèrent en 1615. C'étaient le P. Jean d'Olbeau, qui se rendit de Jadaussac à l'embouchure du Saginaw, afin d'y apprendre la langue, les usages et le genre de vie des Montanariens ; et l'aimable P. Joseph Le Caron, qui, ayant commencé par évangéliser les Hurons et les tribus occidentales, résolut de visiter ensuite les grands lacs de l'Ouest. Il se mit en route en automne avec douze Franciscains, ramant avec eux tout le jour, quand il rencontrait des

le lac et Québec, il forme, en s'élargissant, les lacs des Mille-Iles, Saint-François et Saint-Pierre, qui ont 16 kil. de largeur, sur 40 de longueur. Les principales îles sont celles de Montréal, de Jésus, d'Orléans et de Bic. Le Saint-Laurent est navigable pour les plus gros navires jusqu'à Québec, où il a encore 40 mètres de profondeur, et pour les vaisseaux de 600 tonneaux jusqu'à Montréal. Entre Kingston et Montréal, la navigation est entravée par les rapides des Cèdres, du Coteau, des Gallops et par le Sault-Saint-Louis ; des canaux servent aujourd'hui à tourner ces obstacles. Le fleuve reçoit : à droite, le Richelieu, le Saint-François, la Chaudière ; à gauche : l'Ottawa, le Saint-Maurice, le Montmorency et le Saguerray ; tous ces cours d'eau sont larges, profonds, et bordés d'épaisses forêts. — Jacques Cartier reconnut le Saint-Laurent ; La Roque le remonta en 1540 ; Champlain en dressa la carte, et fonda sur ses bords la ville de Québec, en 1608. (*Note de la présente Édition.*)

cours d'eau, ou transportant sur ses épaules sa propre barque, sans autre nourriture que du sarrasin insipide. C'est ainsi qu'après des peines et des fatigues inouïes, il parvint à la résidence des Wyandottes, où il commença sa mission par offrir le saint sacrifice, en présence de Champlain et de plusieurs autres de ses concitoyens, et d'une grande foule d'Indiens émerveillés. Puis, tandis que Champlain conduisait ses alliés Hurons au cœur de l'État de New-York, le zélé Récollet s'appliqua à réunir tous les matériaux à sa portée, sur la langue de cette tribu, afin d'en tracer des règles qui pussent guider les nouveaux missionnaires, dans l'étude des étranges anomalies qu'elle présente, ou dans celle des idiomes qui en dérivent. Revenu de cette expédition, au mois de janvier, le P. Le Caron accompagna Champlain dans les montagnes des Tiomontates, où annonçant l'Évangile, il eut beaucoup à souffrir des persécutions des *obis*, c'est-à-dire des hommes exerçant la médecine (espèce de magiciens). Reprenant de nouveau sa mission parmi les Hurons, il continua à se livrer sans relâche à ses travaux apostoliques, jusqu'au moment où la flotte se prépara à descendre les Trois-Rivières ; et il s'y embarqua, parce qu'il connaissait suffisamment la langue des habitants. Il avait même déjà composé un dictionnaire assez complet, qui est le premier de la langue indienne dans cette partie de l'Amérique.

« Mais quand on lui eut confié le gouvernement

général des missions, et qu'il eut commencé à s'occuper particulièrement de celui des tribus voisines de Québec, la mission des Hurons resta quelque peu négligée jusqu'en 1629, que le P. Guillaume la visita. En outre, le P. Nicolas Viel et le F. Gabriel Sagard, historien de cette mission, y étant arrivés l'année suivante, le P. Le Caron regagna avec eux son ancienne mission. Quand, après mille fatigues, ils eurent, le 20 août, atteint Carnagohua (ou Saint-Gabriel), ils y trouvèrent leur humble demeure encore debout, et là ils embrassèrent la vie commune en véritables pauvres de Saint-François, pourvoyant à tous les besoins des Français qui les avaient accompagnés, et travaillant toujours à répandre la lumière de l'Évangile parmi un peuple encore plongé dans les ténèbres de la mort.

« Ainsi, pendant dix ans, les Franciscains Récollets de France furent les seuls missionnaires qui défrichassent cette vaste contrée de l'Amérique septentrionale, qu'on appelle Nouvelle-France. Mais, s'apercevant qu'ils ne suffisaient pas à la besogne, ils se décidèrent à y inviter aussi les religieux de la Compagnie de Jésus, qui se prêtèrent volontiers à leur demande. On vit donc, en 1625, les PP. Charles Lallemant [1], Edmond Massé

[1] Le 17 mars de l'an 1649, un neveu des PP. Charles et Jérôme Lallemant, missionnaires au Canada, le P. Gabriel Lallemant, Parisien, prêchant parmi les Hurons, peuples de

et Jean de Brébeuf [1] aborder à Québec [2] avec deux frères lais jésuites et un Père Récollet. Malheureusement, le peuple leur fit si mauvais accueil, qu'il ne leur fut pas possible de trouver un endroit

la Nouvelle-France, fut mis à mort par les Iroquois en haine de la Foi. Ils le brûlèrent à petit feu, lui percèrent les membres avec des alênes, lui appliquèrent sur le corps nu des plaques de fer chauffées à blanc, et lui firent souffrir pendant 17 heures, mille autres sortes de tourments, plus cruels les uns que les autres, et qu'il soutint avec une patience invincible, jusqu'à ce qu'enfin il couronna par une mort glorieuse une vie sainte et ornée de toutes les vertus. (*Note de la présente Édition.*)

[1] Le 16 mars 1649, dans le Canada, le P. Jean de Brébeuf, né en 1593 au diocèse de Bayeux, recueillit le fruit de 20 années de travaux, employées à prêcher l'Évangile aux Sauvages de la Nouvelle France. Étant tombé entre les mains des Iroquois, ennemis implacables des chrétiens, cet athlète invincible ne cessa de louer et de bénir Dieu, au milieu des tourments horribles d'un feu lent, des lames ardentes appliquées sur sa chair, de l'eau bouillante répandue sur sa tête en dérision du baptême, et de la mutilation de ses membres. Enfin un de ces barbares lui arracha le cœur et le dévora. C'est ainsi qu'il couronna par une mort glorieuse, une vie qu'il n'avait cessé de sanctifier par les austérités de la pénitence et par l'exercice continuel d'une oraison sublime, dans laquelle le Seigneur le glorifiait souvent des faveurs les plus extraordinaires. (*Note de la présente Édition.*)

Les deux notes qu'on vient de lire sont extraites du *Ménologe de la Compagnie de Jésus*.

Voici maintenant comment le P. de Charlevoix, dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, ouvrage excellent, raconte le martyre du P. Jean de Brébeuf et celui du P. Gabriel Lallemant :

où se loger ; mais les nôtres (Récollets) leur cédèrent la moitié de leur propre couvent et de leur jardin. Cependant le Père de Brébeuf et le Père Récollet Joseph de la Roche-d'Allion (de l'illustre

« La Nouvelle-France jouissait d'une paix profonde, lorsque les Iroquois excités par les Hollandais (établis alors à la Nouvelle-Belgique. Les Anglais enlevèrent la Nouvelle-Belgique aux Hollandais, en 1666, et se la firent céder par le traité de Bréda, en 1667. C'est aujourd'hui l'État de New-York.), qui leur avaient fourni des armes et de la poudre, recommencèrent la guerre contre les Hurons nos alliés. La colonie n'avait pas assez de forces pour les protéger partout sur un aussi vaste territoire. Aussi, en 1648 et en 1649, les Hurons furent battus par les Iroquois, leurs missionnaires pris et torturés, et les missions brûlées et détruites.

« La mission de Saint-Louis ayant été attaquée à l'improviste, les femmes et les enfants se sauvèrent dans les bois, et il ne resta que quatre-vingts hommes déterminés à se défendre jusqu'à la mort. Les Iroquois furent vainqueurs et les Hurons tués ou pris. Les PP. de Brébeuf et Gabriel Lallemant auraient pu se sauver ; ils restèrent à leur poste, afin de pouvoir donner le baptême aux catéchumènes et administrer les derniers sacrements aux combattants. Ils furent pris en accomplissant leur devoir, et les Iroquois les ayant conduits à Saint-Louis, préparèrent aussitôt leur supplice.

« Le P. de Brébeuf que vingt années de travaux les plus capables de faire mourir tous les sentiments naturels, un caractère d'esprit d'une fermeté à l'épreuve de tout, une vertu nourrie dans la vue toujours prochaine d'une mort cruelle, et portée jusqu'à en faire l'objet de ses vœux les plus ardents ; prévenu d'ailleurs par plus d'un avertissement céleste que ses vœux seraient exaucés, se riait également et des menaces et des

maison des comtes de Lude), furent destinés avec le P. Nicolas Viel, Récollet, à évangéliser les Wyandottes. A leur arrivée, ils apprirent que ce dernier avait été jeté par les Sauvages dans un

tortures mêmes ; mais la vue de ses chers néophytes cruellement traités à ses yeux, répandait une grande amertume sur la joie qu'il ressentait de voir ses espérances accomplies.

« Son compagnon qui ne faisait que d'entrer dans la carrière apostolique, où il avait apporté plus de courage que de force, et qui était d'une complexion sensible et délicate, fut surtout pour lui, jusqu'au dernier soupir, un grand sujet de douleur et d'inquiétude. Les Iroquois connurent bien d'abord qu'ils auraient à faire à un homme qui leur refuserait le plaisir de lui voir échapper la moindre faiblesse, et, comme s'ils eussent appréhendé qu'il ne communiquât aux autres son intrépidité, ils le séparèrent après quelque temps de la troupe des prisonniers, le firent monter seul sur un échafaud, et s'acharnèrent de telle sorte sur lui, qu'ils paraissaient hors d'eux-mêmes de rage et de désespoir.

« Tout cela n'empêchait point le serviteur de Dieu de parler d'une voix forte, tantôt aux Hurons qui ne le voyaient plus, mais qui pouvaient encore l'entendre ; tantôt à ses bourreaux qu'il exhortait à craindre la colère du Ciel, s'ils continuaient à persécuter les adorateurs du vrai Dieu. Cette liberté étonna les barbares, et ils en furent choqués, quoique accoutumés à essuyer les bravades de leurs prisonniers en semblables occasions. Ils voulurent lui inspirer silence, et n'en, pouvant venir à bout, ils lui coupèrent la lèvre inférieure et l'extrémité du nez, lui appliquèrent par tout le corps des torches allumées, lui brûlèrent les gencives, et enfin lui enfoncèrent dans le gosier un fer rougi au feu.

« L'invincible missionnaire se voyant par ce dernier coup

cours d'eau, où il se noya ; d'où vient que cette rivière est encore appelée *Sault-du-Récollet*. Pendant cinq ans les Jésuites et les Récollets cultivèrent en si bonne intelligence le champ du

la parole interdite, parut avec un visage assuré et un regard si ferme, qu'il semblait donner encore la loi à ses ennemis. Un moment après on lui amena son compagnon dans un équipage bien capable de toucher un cœur comme le sien, aussi tendre et aussi compatissant sur les maux d'autrui, qu'il était insensible aux siens propres. On avait mis d'abord le jeune religieux tout nu, et après l'avoir tourmenté quelque temps on l'avait enveloppée depuis les pieds jusqu'à la tête d'écorces de sapin, et on se préparait à y mettre le feu.

« Dès qu'il aperçut le P. de Brébeuf dans l'affreux état où on l'avait mis, il frémit d'abord, ensuite lui dit ces paroles de l'apôtre : « Nous avons été donné en spectacle au monde aux anges et aux hommes (1 Corinth. IV, 9). » Le Père lui répondit par une douce inclination de tête, et dans ce moment, le P. Lallemant se trouvant libre, courut se jeter à ses pieds, baisa respectueusement ses plaies, et le conjura de redoubler auprès du Seigneur ses prières, pour lui obtenir la patience et la foi qu'il voyait, ajouta-t-il, avec beaucoup de confusion, sur le point de lui échapper à tout moment. On le reprit aussitôt, et on mit le feu aux écorces dont il était couvert.

« Ses bourreaux s'arrêtèrent quelque temps pour goûter le plaisir de le voir brûler lentement et d'entendre les soupirs et les gémissements qu'il ne pouvait s'empêcher de pousser. Ils le laissèrent ensuite quelque temps pour faire rougir des haches de fer dont ils firent un collier, qu'ils mirent au cou du P. de Brébeuf ; mais ce nouveau supplice n'ébranla pas plus le saint martyr que n'avaient fait les autres, et comme les barbares cherchaient quelque nouveau tourment pour tâcher de vaincre

Seigneur, que leur union n'eût pu être plus grande, s'ils avaient appartenu à la même société.

On voit que les notes du R. P. De Smet expliquent et complètent les documents fournis par les *Annales des Missions Franciscaines*.

un courage qui les irritait, un Huron apostat se mit à crier qu'il fallait jeter aux deux missionnaires de l'eau bouillante sur la tête, en punition de ce qu'ils en avaient jeté tant de froide sur celle des autres, et causé par là tous les malheurs de sa nation. L'avis fut trouvé bon ; on fit bouillir de l'eau et on la répandit lentement sur la tête des deux confesseurs de Jésus-Christ.

« Cependant la fumée épaisse qui sortait des écorces dont le P. Lallemant était revêtu, lui remplissait la bouche et il fut assez longtemps sans pouvoir articuler une seule parole. Ses liens étant brûlés, il leva les mains au ciel, pour implorer le secours de Celui qui est la force des faibles ; mais on les lui fit baisser en le frappant à grands coups de corde. Enfin les deux corps n'étant plus qu'une plaie, ce spectacle, bien loin de faire horreur aux Iroquois, les mit de bonne humeur ; ils se disaient les uns aux autres que la chair des Français devait être bonne, et ils en coupèrent sur l'un et l'autre de grands lambeaux qu'ils mangèrent. Puis ajoutant la raillerie à la cruauté, ils dirent au P. de Brébeuf : « Tu nous assurais tout « à l'heure que plus on souffre sur la terre, plus on est heu- « reux dans le ciel ; c'est par amitié pour toi que nous nous « étudions à augmenter tes souffrances, et tu nous en auras « obligation. »

« Quelques moments après, ils lui enlevèrent toute la peau de la tête, et, comme il respirait encore, un chef lui ouvrit le côté, d'où, le sang sortant en abondance, tous les barbares

accoururent pour en boire ; après quoi, le même qui avait fait la plaie découvrit le cœur, l'arracha et le dévora.

« Le P. de Brébeuf était du diocèse de Bayeux et oncle du traducteur de la *Pharsale*. Il était d'une taille avantageuse, et, malgré son abstinence extrême et vingt années du plus pénible apostolat, il avait assez d'embonpoint. Sa vie fut un héroïsme continuel, et sa mort fit l'étonnement de ses bourreaux mêmes.

« Dès qu'il eut expiré, le P. Lallemant fut reconduit dans la cabane où son martyre avait commencé ; il n'est pas même certain qu'il soit demeuré auprès du P. de Brébeuf jusqu'à ce que celui-ci eût rendu le dernier soupir ; on ne l'avait amené là que pour attendrir son compagnon, et amollir s'il était possible, le courage de ce héros. Il est au moins constant par le témoignage de plusieurs Iroquois, qui furent auteurs de cette tragédie, que ce dernier mourut le 16, et qu'il ne resta que trois heures dans le feu, au lieu que le supplice du P. Lallemant dura dix-sept heures, et qu'il ne mourut que le 17.

« Quoi qu'il en soit, sitôt qu'il fut rentré dans sa cabane, il reçut au dessus de l'oreille gauche un coup de hache qui lui ouvrit le crâne et lui en fit sortir la cervelle. On lui arracha ensuite un œil, à la place duquel on mit un charbon ardent. C'est tout ce qu'on a pu savoir de ce qui se passa alors jusqu'à ce qu'il eût expiré ; tous ceux qui assistèrent à sa mort, s'étant contentés de dire que les bourreaux s'étaient surpassés en cruauté. Ils ajoutèrent que de temps en temps il jetait des cris capables de percer les cœurs les plus durs, et qu'il paraissait quelquefois hors de lui-même ; mais qu'aussitôt on le voyait s'élever au dessus de la douleur et offrir à Dieu ses souffrances avec une ferveur admirable. Ainsi la chair était par moment faible et prête à succomber ; mais l'esprit fut toujours prompt à la relever et la soutint jusqu'au bout. Le P. Lallemant était de Paris, fils et petit-fils de Lieutenants criminels. Il était extrêmement maigre, et il n'y avait que six

mois qu'il était arrivé dans la *Nouvelle-France*. Il mourut dans sa trente-neuvième année. » (*Note de la présente Édition.*)

Ces barbares Iroquois formaient jadis une confédération de six nations indiennes : Mohawks, Onéidas, Onondagas, Cayugas, Senecas, Tuscaroras. Ils habitaient près des lacs Ontario et Érié. Anciennement belliqueux et redoutables, l'abus des liqueurs fortes les a presque détruits. Dans la guerre de Sept Ans, ils se déclarèrent tour à tour pour les Français et les Anglais. Dans celle de l'Indépendance, ils prirent parti pour les Anglais ; aussi, en 1779, leur territoire fut-il ravagé par les troupes du Congrès. (*Note de la présente Édition.*)

Ces mêmes Sauvages firent souffrir le martyre à un autre de nos Pères, le P. Isaac Jogues, de la Compagnie de Jésus, natif d'Orléans. Sa mort arriva le 29 octobre 1646. Deux ans auparavant ces Iroquois horribles s'étaient emparés de sa personne, et lui avaient fait endurer durant une longue et dure captivité d'affreux tourments. Ils avaient mis en œuvre contre lui les coups de bâtons et les tisons ardents, l'avaient couvert de plaies profondes, et lui avaient même coupé plusieurs doigts. Rendu à la liberté et reconduit en France, on ne put l'empêcher de saisir la première occasion de repasser la mer. Ayant conçu quelque espérance de pouvoir travailler à la conversion des Iroquois, il se transporta de nouveau dans leur pays, où il trouva cette précieuse mort qu'il avait si longtemps désirée. Il fut achevé d'un coup de hache, après avoir souffert d'épouvantables supplices. (*Note de la présente Édition.*)

[1] Québec, ville forte de l'Amérique anglaise, ancienne capitale de tout le Canada, aujourd'hui chef-lieu du bas Canada seulement, au confluent du Saint-Laurent et du Saint-Charles, par 46° 48′ 30″ lat. N., et 73° 31′ long. O. ; 50,000 habitants. Place forte de premier ordre. Port très-vaste, arsenal, grandes casernes. Archevêché catholique, et évêché anglican. Deux cathédrales ; collége français, bibliothèque, institut canadien. On y distingue la *haute ville*, mal bâtie, avec des rues étroites

et irrégulières, et la basse ville, mieux construite, avec des maisons commodes et spacieuses. L'industrie de Québec est peu considérable ; mais il se fait un assez grand commerce d'importation et d'exportation dans son port, visité chaque année par 1,400 navires. — Cette ville, fondée en 1608 par Samuel de Champlain, fut prise par les Anglais en 1629, rendue par eux en 1632, et vainement assiégée en 1690 et 1711 ; elle resta française jusqu'en 1759, époque où elle fut prise de nouveau, par les Anglais, à la suite d'un combat inégal livré sous ses murs, où les Français firent des prodiges de valeur, et où périrent le brave marquis de Montcalm, leur général, et le général anglais Wolf. La paix de 1763 en assura la possession à l'Angleterre. *(Note de la présente Édition.)*

XXI

LES PÈRES DE SMET ET ALOYS VERCRUYSSE.

FLESSINGUE — LIMA — ORÉGON — FORT VAN COUVER — RELATION DU VOYAGE.

Les PP. De Smet [1] et Vercruysse [2], accompagnés de quatre autres membres de la Compagnie de Jésus, et de six Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, quittèrent le port d'Anvers le 12 décembre 1843 pour se rendre aux *Montagnes-Rocheuses*. Le navire *l'Infatigable*, qui les portait, après avoir traversé

[1] On sait que le R. P. De Smet, né à Termonde, le 31 janvier 1801, est mort à Saint-Louis (États-Unis), le 23 mai 1873. Sa ville natale, grâce à l'initiative d'une administration communale aussi énergique qu'éclairée, se propose d'inaugurer prochainement, sur une de ses places publiques, le monument destiné à perpétuer la mémoire d'un de ses plus illustres enfants. (*Note de la présente Édition.*)

[2] Le 12 juillet 1867, est pieusement décédé à la résidence

l'Océan Atlantique, doublé la pointe méridionale de l'Amérique du sud, et remonté l'Océan Pacifique, aperçut le 28 juillet 1844, les côtes de *l'Orégon*, et le 5 août suivant, il mouilla au fort *Van Couver* situé sur les rives du fleuve *Columbia.*

La relation du R. P. Vercruysse, que nous avons cru ne pas pouvoir séparer de celle du R. P. De Smet, contient les détails du voyage depuis Flessingue jusqu'à Lima ; les extraits du journal du P. De Smet ont rapport surtout à la traversée faite, depuis cette dernière ville, jusqu'au fort *Van Couver*.

Lima, 20 mai 1844.

J'ai envoyé à mon frère une relation de notre voyage depuis Flessingue jusqu'à Valparaiso. J'ai raconté ailleurs la manière charitable dont nous fûmes accueillis dans cette dernière ville, par nos Pères espagnols ; enfin, j'ai communiqué à un de

des Pères Jésuites de Courtrai, le R. P. Aloys Vercruysse. Il était âgé de soixante et onze ans. Né à Courtrai d'une famil. très-honorable, il entra en religion l'an 1816, dut partir pour la Suisse, comme la plupart de ses confrères belges, et ne put rentrer en Belgique, qu'à la suite de la révolution de 1830. Après avoir enseigné les humanités dans différents colléges de la Compagnie de Jésus, il fut envoyé aux missions d'Amérique, dans les Montagnes-Rocheuses, chez les Têtes-plates, en décembre 1843. Revenu à Courtrai, en 1865, à cause du délabrement de sa santé, il y passa les deux dernières années de sa vie dans l'exercice des vertus religieuses et sacerdotales. Homme à convictions profondes, sévère observateur des règles de son ordre, missionnaire infatigable, il a fourni une carrière bien remplie et très-méritoire, par ses longs et pénibles travaux apostoliques. (*Note de la présente Édition.*)

mes amis les principaux détails sur mon séjour à Santiago. J'avais l'intention de vous faire parvenir ces trois relations par des voies différentes, afin que si les premières se fussent égarées, celles-ci du moins parvinssent à leur destination. L'occasion m'a manqué. Je me suis donc décidé à vous envoyer une relation nouvelle, dans laquelle j'ai fondu les trois autres ; s'il vous faut, par hasard, du courage pour les lire jusqu'au bout, consolez-vous en pensant que, quelle qu'eût été ma répugnance à écrire de nouveau ces longues pages pour tout autre, je l'ai fait pour vous, mon cher ami, avec une vraie satisfaction ; au surplus n'envisagez, je vous prie, cette lettre que comme un simple journal de voyage, où vous ne trouverez pas toujours l'ordre et la précision désirables.

Je commence sans autre préambule.

Le 9 janvier 1844, deux messes furent célébrées à bord de bon matin, nous croyions que pendant tout notre voyage nous aurions été privés de ce bonheur, car nous étions dans la ferme persuasion, qu'il nous aurait été impossible de célébrer le saint Sacrifice, en haute mer, à moins d'un calme parfait. Un vent très-favorable nous invitait depuis la veille à entrer dans la mer du Nord. On attendit dès les huit heures du soir un pilote de Flessingue, pour lever l'ancre à deux heures de la nuit : ce fut en vain. Il ne se rendit à bord qu'au lever du soleil, et, au grand étonnement de tout le monde, dans un état peu propre à diriger le navire entre

les bancs de sable, et les nombreux bâtiments de mer qui nous cernaient de tous côtés. Nous restâmes donc toute la matinée sur le pont, tristes spectateurs du beau mouvement des autres navires, qui s'opérait lentement autour du nôtre, jusqu'à ce que toute la forêt flottante eût évacué la rade de Rammekens ; vers midi deux vaisseaux nous bloquaient encore. L'un, chargé d'émigrants pour le Texas, leva l'ancre le premier et prit une heureuse direction, lorsque tout-à-coup entraîné par la force du courant, il vint donner avec impétuosité de sa proue contre notre poupe. A ce choc inattendu, qui produisit un craquement tel, que les deux navires semblèrent se briser, l'équipage de l'autre bord, non moins effrayé que le nôtre, jeta de hauts cris de détresse. Après quelques minutes d'embarras, la frayeur disparut, et fit place à un déluge de paroles, échangées, vous pensez bien, avec toute la délicatesse possible entre marins. Le pilote du navire agresseur accusait le nôtre d'un ton de maître, d'avoir été la cause de cette malheureuse rencontre. Cependant nous n'avions pas bougé de place. Je ne crois pas qu'on puisse voir un drame, qui représentât plus au naturel la scène du loup et de l'agneau, si l'on excepte le dénouement. Le dommage fut peu considérable. Nous nous félicitâmes d'être échappés à si bon compte, et nous en rendîmes des actions de grâces au Seigneur. Mais il lui plut de nous ménager bientôt un autre accident, afin de mettre notre patience à une

nouvelle épreuve. Un bâtiment anglais (le second navire), qui nous barricadait le passage, ayant mis à la voile, vint par une manœuvre des plus maladroites, entrelacer ses cordages dans les nôtres ; ici cependant tout se passa avec calme. Deux heures suffirent pour nous dégager ; et nous prîmes le large à trois heures. Au déclin du jour, le pilote étranger remit le gouvernail au nôtre, et prit congé de l'équipage.

A peine entrés dans la mer du Nord, tous à peu près, nous sentîmes les premiers symptômes du terrible mal de mer. La nuit nous eûmes le vent si contraire, que le capitaine fut sur le point de porter le cap vers quelque port de l'Angleterre. La nuit suivante, nous vîmes briller le phare de Calais ; le temps devint orageux, nous faillîmes être jetés sur les côtes de la France. Notre navire, ce jour-là, avait tout l'air d'un hôpital. Le morne silence de tous les passagers n'était interrompu que par des gémissements, qui contrastaient d'une manière frappante avec quelques éclats de rire.... Le R. P. De Smet, la Supérieure et moi, nous fûmes les premières victimes, et aussi les plus dignes de compassion. Les autres sœurs, quoiqu'elles fussent elles-mêmes plus ou moins incommodées, déployèrent une grande activité pour nous servir, leur inépuisable charité suffisait à tout. Le lendemain nous atteignîmes le navire *Maria Key* ; dès qu'il nous aperçut, il s'approcha de nous à la portée de la voix, et nous renouvela les souhaits d'un heureux

voyage. Favorisés d'une bonne brise nous devançâmes tous les bâtiments qui avaient levé l'ancre avant nous, le jour de notre départ. Vers les deux heures, un poisson, long au moins de trente pieds, s'offrit à nos regards ; nous le prîmes pour un spécimen de baleines, dont le jet d'eau devait nous récréer dans les tristes parages du cercle polaire antarctique. Le 12, dès l'aurore nous aperçûmes l'île de Wight [1], et l'après-midi un pilote anglais vint nous offrir ses services. Notre capitaine en profita pour le prier de faire publier dans les journaux, que si l'on découvrait en mer une planche sur laquelle se trouvait l'inscription *L'Infatigable*, on ne devait pas en conclure à la perte du navire, vu que cette planche avait été arrachée de la poupe, par un coup de vent, la nuit du 9 au 10. Nous nous trouvâmes le 13 assez près de Plymouth et après avoir admiré pendant la nuit le

[1] WIGHT, *Vectis* ou *Vecta*, île de la Manche qui dépend du comté de Southampton (Angleterre), dont elle est séparée par le canal de Spithead, large de 4 à 18 kil. Elle a 35 kil. sur 20, et 43,000 habitants. Les côtes sont généralement élevées ; elle renferme de beaux pâturages, et produit beaucoup de grains. On y trouve de la houille, de la pierre de taille, de l'alun, du sable à verre et à porcelaine. Le gibier y est commun ; les côtes sont très-poissonneuses. Le commerce est actif. On l'a surnommé le *jardin* de l'Angleterre. Le chef-lieu est Newport ; les villes principales sont : Cowes et Saint-Helens. On y trouve les ruines de Carisbrooke-Castle, où Charles I[er] fut enfermé, et la belle résidence royale d'Osborne. (*Note de la présente Édition.*)

phare de Lizard [1], nous entrâmes dans l'Océan Atlantique. Le ballottement du navire ne nous permit pas de dire la messe ce dimanche ; il fallut attendre jusqu'au jeudi 18 du mois, jour où tous communièrent, et où tous, pour la première fois depuis leur indisposition, se trouvèrent réunis au déjeûner. A midi nous vîmes une foule de marsouins sautiller autour du vaisseau.

Le 20, nous nous trouvâmes vis-à-vis de l'île Madère [2]. La température donnait 19 degrés Réaumur.

[1] LIZARD (cap), *Dumnonium promontorium*, cap d'Angleterre, à 40 kil. S. E. de celui de *Land's End*, dans le comté de Cornouailles. Victoire de Duguay-Trouin sur les Anglais, en 1707. (*Note de la présente Édition.*)

[2] MADÈRE (*Madeira*), bois, île de l'Océan Atlantique, aux Portugais, par 32° 37′ lat. N. et 19° 15′ long. O., à 700 kil. de la côte O. de l'Afrique, au N. des Canaries. Le sol s'élève de tous côtés vers une chaîne de montagnes dont le sommet, le *pic Ruivo* (1800 mètres) est un ancien cratère. Le climat est extrêmement doux et à peu près toujours égal. Arrosée par beaucoup de petits cours d'eau, Madère possède une foule d'arbres fruitiers, soit d'Europe, soit des tropiques. La culture de la canne y a été sacrifiée à celle de la vigne, qui est sa principale richesse ; on exporte 12,000 à 15,000 pipes de vin par an. — Madère a 57 kil. sur 23, et 115,000 habitants. La capitale est *Funchal*. — Découverte en 1419 par Gonzalès Zarco et Tristan Van Texeïra, elle appartient à leurs descendants, à qui le roi de Portugal en concéda la propriété foncière. On apporta en 1445 des ceps de Candie desquels le vin de Malvoisie est provenu. Elle forme avec *Porto-Santo* et quelques îlots, le groupe qui porte le nom de Madère. (*Note de la présente Édition.*)

Vers les quatre heures, nos cétacés reparurent et l'on se mit en devoir de leur donner la chasse. Un marsouin de la pesanteur de 150 livres fut percé avec le harpon : quelque coriace qu'il fût, il nous parut délicieux, à cause du contraste qu'il offrait avec la nourriture salée dont, depuis près d'un mois, on garnissait la table, et à laquelle notre équipage n'etait pas encore tout-à fait accoutumé. Ne vous imaginez pas qu'il en est de nos repas comme d'une table d'hôte sur un bateau à vapeur anglais. Vous me permettrez ici de vous initier un peu à la vie matérielle sur un vaisseau marchand ; c'est une chose utile à connaître, quand on se met en mer ; sachez donc d'abord que le biscuit de mer est le fondement de tous les repas. Vers les 7 heures du matin on vous sert le café et le fromage de Hollande, lequel ne se ressent pas peu des feuilles goudronnées, dont on l'enveloppe pour le garantir des effets causés par les chaleurs de la ligne. A 10 heures, au déjeûner à la fourchette, on vous donne de préférence du bœuf salé froid, quelquefois du jambon. Le dimanche et le lundi on mange les côtelettes d'un porc tué le samedi.

Le vendredi des harengs saurs remplacent toute viande ; on y ajoute des pommes de terre cuites, ou rôties sous la cendre, d'après la fantaisie du second pilote, surintendant de la table. Le thé seul y est servi comme boisson. Le dîner à trois heures, consiste en une soupe de haricots, d'orge perlée, ou de lentilles mêlées de quelques prunes, le bœuf

salé et le jambon rôtis y reparaissent avec le potage ; mais le dimanche et le lundi, on vous régale de porc frais, puis d'un plat de fèves vertes en gousse. Le vendredi nous eussions eu encore du stockfish, si les rats ne s'en fussent emparé. Trois jours de la semaine nous recevons un pâté de riz, et une seule fois du dessert, c'est-à-dire, des amandes. L'eau est assez bonne. A 7 heures le thé et le fromage forment le souper. Voilà, à peu de différence près, notre table journalière. Le capitaine y tient la première place. On y parle souvent allemand, italien, flamand et français tout à la fois.

Le 12, un calme parfait nous procura l'avantage de dire la sainte Messe. La mer n'offrait qu'une vaste nappe d'eau sillonnée par le passage de quelques gros poissons ; nous en vîmes un entre-autres, appelé *Souffleur*, qui se fit remarquer par le bruit extraordinaire du souffle de ses narines, et par la grande quantité d'écume qu'il fit apparaître autour de lui. A midi un requin d'une grandeur monstrueuse vint nous rendre visite ; il était accompagné de trois compagnons longs d'un pied et demi. La peau de ces derniers est bariolée de raies d'un blanc éclatant, et d'un bleu fort vif, on les appelle *les pilotes du requin :* car ils ne le quittent jamais et semblent le guider dans sa route. Il saisit un morceau de lard, qui lui fut lancé sur le hameçon épais d'un bon pouce, et dont la courbure était d'un pied. Se sentant pris, il se détourna avec une telle violence

que l'hameçon sortit presque sans plier de sa gueule. Le sang rougit la surface de la mer, et le monstre se replongea dans l'abîme. A la faveur du calme nous découvrîmes une grosse poutre toute couverte de coquillages, suivie d'une foule de poissons de six à sept livres, et qu'on nomme *Vieilles ;* une bonne quantité se dirigea vers nous pour s'attacher au navire. Nous profitâmes de cette heureuse rencontre pour varier notre dîner ; nous fûmes surpris de leur stupidité ; dès que la fourche à quatre dents en saisissait un, aussitôt toute la masse se précipitait aveuglément au devant du fer meurtrier ; nous en prîmes vingt-sept, la fatigue fit cesser la pêche, et ils finirent par se retirer insensiblement. Le même jour nous braquâmes nos lunettes, et nous aperçûmes une barque se détacher d'un navire, qui, comne nous, se trouvait surpris par le calme, à la distance de six milles. Nous crûmes d'abord que c'étaient des pirates ; à leur approche nous ne vîmes que cinq hommes, ce qui nous rassura tant soit peu. Vous riez : mais nous, nous fûmes loin de rire, car il y a trois ans notre capitaine fut attaqué dans le même endroit. Arrivés bord à bord, notre capitaine les invita à monter ; le leur s'y refusa sous prétexte que se rendant à Marseille, il devait, avant d'entrer au port, jurer qu'il n'avait mis le pied sur aucun autre bâtiment, sinon il serait forcé de faire quarantaine. Alors le Français jetant un regard sur nos religieuses, ajouta, qu'étant bon chrétien, il ne voulait pas charger sa

conscience d'un faux serment, d'autant plus qu'il était sur le point de se confesser et de faire ses Pâques. Il se disait capitaine du navire français *la Félicité*, malheureusement échoué sur les côtes d'Afrique ; il avait été recueilli avec tout son équipage, à bord du brick *la Fourmi*, que nous avions en vue. Il venait nous demander s'il était encore loin de l'île Madère, fit quelques questions touchant la France, reçut une lettre de notre capitaine, et une de la sœur Supérieure ; pour nous, nous n'osâmes lui communiquer notre correspondance, de crainte qu'il ne fût un émissaire de pirates chargé d'épier notre bâtiment ; enfin il se retira. Le P. De Smet fort inquiet resta sur le pont jusqu'à minuit.

Le 23 fut un de nos plus beaux jours ; aussi les religieuses en profitèrent pour exposer au soleil une grande quantité de biscuits de Liége, afin de les préserver de la moisissure. Ce biscuit vint très-à-propos pour les malades. Chose étonnante, plusieurs d'entre nous, après leur maladie, éprouvèrent des nausées à la vue du biscuit de mer, qui cependant avait été fort de leur goût avant leur indisposition ; grâce à cette précaution des bonnes sœurs on s'en est servi jusqu'au delà du Cap Horn [1]. Les gâteaux de Dinant nous rendront

[1] Le cap Horn est habituellement considéré comme l'extrémité S. de l'Amérique méridionale, mais c'est en réalité la pointe la plus méridionale de l'île de l'Ermite, appartenant au groupe de la terre de Feu ; par 55° 58′ 40″ lat. S., et 69° 36′ 24″ long.

le même service, il faut l'espérer jusqu'à l'Orégon. Tout se gâte sur mer si l'on n'a soin de l'enfermer hermétiquement. Le lendemain eut lieu l'exposition de toute notre garde-robe. Vous eussiez pris le pont pour une boutique de fripier. Cette opération qui se renouvelle de temps en temps est d'une nécessité absolue, si l'on ne veut pas s'exposer au désagrément d'avoir l'infection dans ses malles. L'air étouffant du 25 nous avertit des chaleurs de la Zône Torride. Comme nous n'avions que des habits d'hiver, les bonnes religieuses s'empressèrent de nous faire des blouses de nos étoffes superflues. Le 26, un navire français nous rendit le salut, qui consiste à élever à différentes reprises un petit drapeau national, le long d'une corde tendue d'un mât jusqu'à la poupe. Avouons-le, la nation française est la plus polie de toutes sur mer, d'autres pavillons nous passent, le plus souvent, comme les baleines, sans s'approcher, ni dire mot. Après cette rencontre nous eûmes un vent contraire accompagné de pluie, qui nous rafraîchit toute la journée du 27. Vers midi on tendit une voile très-ample vers le haut du pont. Ce pavillon nous garantissait en partie de la pluie, et des ardeurs du soleil, dans les jours où ses rayons dardaient à plomb sur nos têtes.

O. L'amiral Drake le découvrit, en 1578, et Schouten qui le doubla pour la première fois, en 1616, lui donna le nom de sa ville natale (Horn ou Hoorn, port de la Hollande septentrionale, sur le Zuyderzee.) (*Note de la présente Édition.*)

Le dimanche 28, quoique le ciel fût serein et le vent modéré, la mer devint si houleuse qu'on ne put célébrer la sainte Messe : bonheur dont nous avions joui le mercredi, jeudi et vendredi. Les vêpres cependant furent chantées le soir, comme de coutume, sur le pont. Je vous dirai en passant, qu'on se lève à cinq heures, puis à 5 1/2 la messe. A 6 heures la méditation, et à 7 1/2 le déjeûner. Ce mauvais temps continua le 29, de manière que vers les 4 heures de l'après-midi, un orage sans tempête survint, le tonnerre éclata, une pluie battante échappa des nuages, lesquels vers le soir ne cessèrent de vomir des flammes. Tout le ciel était en feu, la mer paraissait embrasée, c'était un spectacle beau, mais terrible.

Le 30, une pluie non interrompue nous força de tenir la cabine, ou de nous promener sous la tente, un parapluie à la main. Pendant ces deux jours plusieurs coups de vents impétueux, subits, et de peu de durée, obligèrent le capitaine à carguer toutes les voiles.

Le lendemain à cause de la violence et de l'inconstance du vent, on manœuvra pour éviter de donner contre les îles du Cap Vert[1]. Le ciel nébuleux les déroba à nos yeux.

[1] Le Cap-vert, à l'extrémité O. de l'Afrique, entre le Sénégal et la Gambie, par 19° 52′ long. O. et 14° 43′ lat. N. Il a été découvert en 1446, par Denis Fernandez ; et cédé à la France, avec les terres voisines, par les chefs du pays (traités de 1763, 1765 et 1787).

Le 1er février, l'aurore découvrit à nos yeux l'île de Saint-Antoine. Ce jour un bon voilier français dépassa *l'Infatigable*. C'est dans ces parages que le poisson volant commence à paraître. Le capitaine en ramassa un dans le navire, le plus grand, nous disait-il, qu'il eût jamais vu.

Le jour de la Purification, et auquel j'ai pensé très-souvent à vous, nous chantâmes des cantiques et les litanies de la sainte Vierge (on les chante tous les soirs, on les récite en outre le matin et le soir après *l'Itinéraire*) ; je ne crois pas que l'Océan ait jamais retenti si régulièrement et si longtemps des louanges de cette bonne Mère, qui fait tout notre espoir et toute notre consolation !

Le dimanche fut un jour étouffant, et le lundi la

Les Iles du Cap-vert forment un archipel de l'Atlantique, à 480 kil. O. du cap de ce nom, composé de 10 îles principales : à l'E. Buenavista ; au N., Saint-Antoine, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Saint-Nicolas, Sel ; au S., Mayo, Santiago ou San-Iago, Fuego ou Saint-Philippe, Brava ou Saint-Jean. Elles sont volcaniques, stériles dans les parties montagneuses, mais d'une végétation luxuriante dans les vallées, d'un climat chaud et malsain dans la saison des pluies. Coton, indigo, fruits, sel, peaux de chèvres. Elles sont peuplées de 85,000 habitants, la plupart nègres ou mulâtres. — Découvertes en 1450 par Antonio Noli, appartenant aux Portugais, elles servent de relâche aux navires allant au Brésil et aux Indes ; elles forment un district colonial dont dépendent les établissements de la Sénégambie. Le chef-lieu est Villa-de-Praya ou Puerto-Praya, dans San-Iago. (*Note de la présente Édition.*)

chaleur nous contraignit de revêtir nos élégantes et splendides blouses. Cette seconde espèce de métamorphose divertit beaucoup tous les passagers de *l'Infatigable* ; leur joie s'accrut encore par la prise d'un requin long de cinq pieds ; il dût cet honneur à sa trop grande voracité, et, à notre bon appétit, l'avantage d'être admis à table.

Un calme presque parfait régna le 6 et le 7 avec une chaleur de 25 degrés,qui se soutint longtemps ; nous en fûmes beaucoup surpris : car nous avions cru devoir essuyer sous la ligne des chaleurs bien plus fortes.

Le 8, nous rencontrâmes quatre vaisseaux, dont un s'approcha assez près de nous. La nuit, le vent tomba, et une foule de poissons assaillit notre navire. Deux requins leur donnèrent bientôt la chasse. Rien de plus beau que de voir ces affreux habitants de la mer dans l'obscurité ; la phosphorescence les rend tout argentés, on les aperçoit de 20 à 30 pieds de profondeur ; car l'eau de la haute mer est d'une limpidité étonnante.

Le jour suivant, un oiseau, nommé *le Pétrel*, de la grosseur d'une poule, et que les matelots appellent *le Stupide*, vogua sur les flots près du navire. Le pilote lui perça l'aîle avec le harpon ; sa stupidité, à ce qui me semble, provenait surtout de la faim qui le pressait ; car à peine fut-il entre nos mains, qu'il dévora avec une avidité incroyable, une bonne quantité de poissons qu'on lui jeta ; on le remit ensuite sur les vagues.

Le 11, six navires se trouvèrent à peu de distance du nôtre. L'un d'eux s'approcha et expédia sa chaloupe vers notre bâtiment. Le capitaine nous envoyait son pilote, qui nous apprit que le nom du vaisseau était *l'Antilope de Nantes*, venant des côtes de l'Afrique ; il nous offrit de la part de son chef deux grosses citrouilles afin de nous rafraîchir. Il nous dit qu'il retournait en France, et qu'ayant un officier malade à bord, et manquant de sucre, il nous priait de lui procurer quelques douceurs. Notre capitaine lui remit aussitôt deux pains de sucre, les religieuses des confitures, le P. De Smet devinez... une boîte de bons cigares pour les matelots. Il nous apprit aussi qu'il avait vu le vaisseau *la Félicité*, échoué sur les côtes de l'Afrique ; c'est celui dont j'ai déjà fait mention. A son départ, les sœurs lui remirent des lettres, j'écrivis aussi quelques mots au R. P...., puis nous ne cessâmes de nous saluer réciproquement, aussi longtemps que nous pûmes nous voir. Quelle joie de rencontrer dans l'isolement qu'on éprouve sur mer, des personnes avec lesquelles on peut s'entretenir, ne fusse qu'un instant !

Le 12, on célébra la centième messe. Dix vaisseaux se trouvèrent en vue. La chaleur fut tempérée par une douce pluie, qui nous rafraîchit encore le 13. A 8 heures du soir, un navire hollandais se dirigea vers nous, au son de la flûte et du tambour. Les soldats firent entendre des chansons militaires ; leur harmonie martiale contrastait

avec le chœur de nos religieuses, qui entonnèrent les litanies de la sainte Vierge. Étant à proximité pour nous faire comprendre, on demanda au pilote d'où il venait, et où il allait. Sa réponse fut : de Rotterdam à Batavia. Puis le bâtiment disparut dans les ténèbres.

Le 14, nous approchâmes insensiblement de la ligne. Le soir à 7 heures, étant tous au souper, nous entendîmes crier : « *Feu ! Feu de Neptune !* » Nous nous élançâmes sur le pont, une colonne de feu s'élevait à cent pas du navire, au milieu de l'obscurité. C'était un tonneau rempli de poix et de goudron, que les matelots y avaient jeté. Nous entendîmes en même temps une voix sombre crier, du haut du mât : « Capitaine, avez-vous des passagers à bord ? — J'en ai douze. — Se proposent-ils de passer la ligne ? — Oui. — Eh bien ! demain Neptune lui-même viendra les visiter, et leur administrer le baptême, indispensable à quiconque veut franchir l'Équateur, au sein du royaume des ouragans et des tempêtes. » Alors l'envoyé de Neptune se cacha dans les voiles, et à 10 heures, moment où nous passâmes la ligne, il fit apparaître une éclatante lumière, au haut du grand mât, pendant l'espace d'un quart d'heure. Ce fut pour nous le signal du repos. Le jour suivant à 10 heures, nous étions au déjeûner quand le cri de « *Neptune, Neptune* » se fit entendre. Nous accompagnâmes le capitaine sur le pont. Là, se présenta devant nous le spectacle de Neptune

avec sa cour burlesque. Il avait plutôt l'air de Pluton : affublé de la tête aux pieds de guenilles hideuses, une barbe d'étoupes lui couvrait tout le visage ; il tenait en main un énorme trident de bois et un sextant, avec lequel il se mit à singer les opérations, que fait le capitaine pour prendre la latitude ; à sa droite se trouvait Madame Neptune ayant son fils sur les bras, sorte de poupée sottement coiffée ; des gardes, avec des moustaches affreuses et bien goudronnées, l'entouraient armés de sabres de bois. L'affublement le plus ridicule et le plus bizarre des mascarades de carnaval, ne vous en donne qu'une bien faible idée. Neptune traça d'abord en silence une carte marine, sur le pont, puis il promit au capitaine un bon et heureux voyage. S'adressant ensuite au R. P. De Smet, il lui demanda s'il voulait être rasé. Celui-ci répondit poliment qu'étant chef des passagers, il payerait pour tous, et qu'en conséquence il le priait d'être dispensé de cet honneur. Neptune insista de nouveau. Le P. De Smet fit de nouvelles excuses, disant qu'il se tenait comme s'il eût déjà reçu de sa part ce service officieux. Le capitaine riait sous cape de bien bon cœur. Mais le dieu marin ne voulait pas démordre. C'est pour moi, disait-il, un droit imprescriptible de raser, et un devoir pour tout passager, de quelque rang ou condition qu'il puisse être, de s'y soumettre. Le P. De Smet fit le récalcitrant encore, et ne se soumit à cette formalité, que lorsque Neptune lui insinua tout doucement à

l'oreille, en forme de supplique, que tout se passerait avec convenance, et que c'était l'unique plaisir des matelots durant leur longue navigation. On conduisit le Père auprès du grand mât, sous lequel il s'assit. Neptune lui fixa un lambeau de voile sur la poitrine, y plaça une petite cuvette remplie d'eau bien savonnée, lui passa prudemment une ou deux fois la brosse imbibée de cette liqueur sur le menton, en lui demandant s'il voulait qu'il se servît d'un rasoir de 10 ou de 20 francs. Le Père lui répondit, qu'il souhaitait être servi du meilleur. Alors, au moyen d'un énorme couteau de bois, on lui enleva avec toute la dextérité possible, l'écume du visage. Ceci fait, je dus à mon tour me soumettre à cette malencontreuse cérémonie. Tous y passèrent, même le Frère François, qui s'était caché dans une petite embarcation, d'où les satellites de Neptune le tirèrent. Après qu'il fut rasé, on procéda au baptême. Au signal donné, un déluge d'eau vint fondre sur nous. Nous nous sauvâmes tout mouillés sur le haut du pont. Les soldats s'emparèrent ensuite d'un jeune matelot. Je vous épargne le récit de toutes les avanies qu'il dut endurer, et des pitoyables réjouissances qui terminèrent la fête. Le tout se termina par un bon souper, pendant lequel le P. De Smet remit aux matelots la gratification, que Neptune et ses compagnons attendaient de sa générosité.

L'Union, navire français, passa le 16 tout près de nous ; le capitaine ayant compris que nous allions

à Valparaiso, nous pria de vouloir y annoncer son arrivée prochaine en cas que nous y fussions les premiers ; il avait quitté le Hâvre depuis 30 jours. A 5 heures un navire anglais nous salua. L'agitation de la mer ne permit aucune communication entre les deux bâtiments.

Le 17, il s'éleva une bonne brise. Si je parle si volontiers de brises, c'est qu'on en rêve ici ; surtout dans les voyages de long cours, on en a besoin comme du pain.

Le 18, nous tirâmes au sort le nom des nations sauvages, pour la conversion desquelles chacun prierait tous les jours d'une manière spéciale. Les huits jours suivants s'écoulèrent sans offrir rien de marquant, à moins qu'on ne regarde comme un bon ou mauvais présage la perte totale d'une coiffe de la Sœur supérieure ; elle fut emportée par le vent vers les côtes de l'Amérique du Sud !

27 février. Depuis plus d'un mois, nous nous trouvons fort incommodés par les rats ; une masse de ces hôtes désagréables peuple notre grande cabine. Je n'exagère pas du tout. De nuit ils nous étourdissent par leurs cris perçants ; leurs escadrons voltigent dans nos chambrettes de tous côtés ; dans les batailles qu'ils se livrent et qui sont nombreuses, ils prennent position sur nous, et de préférence sur nos chevets, comme sur des collines. Nous admirons l'insouciance de nos marins à les détruire. On ne peut calculer le dommage qu'ils font partout.

Le 28, un grand calme récélait dans son sein une tempête qui éclata le 29, mais qui ne fut ni violente ni de longue durée ; elle semblait nous annoncer les giboulées de mars. Cependant le 1er jour de ce mois un vent du Nord nous ramena le ciel serein. A 6 heures du soir nous aperçûmes trois navires à l'horizon, et éloignés de nous de trois lieues. Deux vers l'Ouest semblaient toucher le disque rougeâtre du soleil couchant, ce qui formait un coup d'œil très-agréable.

Vers les 11 heures de la nuit nous fûmes témoins d'un phénomène dans le genre des étoiles filantes ; le même vent soufflait modérément, le ciel était semé çà et là de petits nuages blanchâtres, lorsque tout-à-coup parut, pendant l'espace de cinq à six secondes, sur la partie azurée du ciel, et à la hauteur d'un demi-quart de cercle de l'horizon, un disque de feu d'un pied de diamètre ; sa blancheur était aussi éclatante que celle d'une étoile ordinaire, la moitié du bord inférieur présentait la forme d'un croissant parfait d'un violet foncé ; à mesure que le météore avançait lentement, une barbe de flamme rougeâtre et serpentante, d'un demi-pouce de largeur, sur un pied et demi de longueur, se formait au bas du croissant, tandis que deux rayons pourprés se prolongèrent de chaque côté de la barbe, à la distance de onze à douze pieds ; parvenus à cette dimension, ils faiblissaient et n'étaient plus séparés l'un de l'autre, que par l'intervalle de deux pouces. L'espace entre

la barbe et les deux rayons était aussi brillante que le disque du météore, la queue se terminait par des franges, ou lignes très-fines d'un rouge pâle, qui formaient une petite barbe inférieure arrondie plutôt que pointue.

Le 2, nous vîmes encore quatre navires.

Le 3, le tonnerre grondait de tous côtés dans le lointain, et nous reçûmes vers le soir une grêle épouvantable, vraie giboulée de mars. Le 4, se montrèrent pour la première fois une foule de petits oiseaux aquatiques, et des hirondelles de mer qui se reposèrent de temps en temps sur les flots. Elles aiment à suivre les bâtiments.

Le 5, on enleva la tente et nous reprîmes nos habits d'hiver.

Le 7, 8 et 9, nous eûmes beau temps. Voici quelles sont nos occupations : parlons d'abord des sœurs : outre les exercices spirituels, elles tricotent, ou s'occupent à d'autres ouvrages manuels. Le Frère François fait des filets de toute espèce, ou dimension, assez pour dépeupler le fleuve Columbia des saumons, qui le remontent jusqu'à Wallamette. Les Pères apprennent la langue Anglaise, ou se livrent à d'autres études. Nos distractions sont le domino, le damier, ou le palet.

Le 10, vers les 6 heures du matin, nous crûmes voir un banc de sable contre lequel les flots venaient se briser avec tant de force, que par un calme presque parfait, la mer écumait sur une ligne de près d'un quart de lieue d'étendue ; c'était une

multitude énorme de marsouins ou cochons de mer, qui prenaient leur direction vers notre navire. Le même jour nous vîmes une tortue de la pesanteur de 26 livres, et de plus une espèce de pigeon.

Le lendemain, un combat entre les cochons de mer et une foule d'oiseaux nous amusa beaucoup. Dès que les marsouins étaient à fleur d'eau ou s'élançaient au dehors de la nappe liquide, les oiseaux fondaient dessus avec la rapidité de la foudre, et poursuivaient les cétacés à perte de vue. La surface de la mer était littéralement couverte de ces oiseaux ; les uns voltigeaient çà et là, les autres se balançaient sur les vagues.

On jeta la sonde pour la première fois, et l'on trouva 120 brasses ou 600 pieds de profondeur.

Le 12, nous fûmes enveloppés d'un brouillard si épais que la vue s'étendait à peine à trente pas du navire. Il se dissipa le 13 et nous fîmes une première chasse aux rats. Ces animaux étaient venus se désaltérer à la petite pluie de la nuit, et avaient été surpris le matin de bonne heure. Toutes les issues étant bien fermées, les matelots et les passagers se rendirent sur le pont armés de bâtons ; cette chasse ne ressemblait pas mal à celle du lièvre ; les rats sortaient de tous les endroits surtout des deux chaloupes placées au milieu du navire, on en fit pleuvoir même du haut des mâts, où ils se tenaient cachés dans les voiles et les cordages ; les uns tombaient dans la mer, les autres dégringolaient sur le pont où ils étaient impitoyablement assommés. Nous

eûmes pour le moment de quoi nous féliciter ; mais peu de jours après cette expédition, le nombre n'en parut pas diminué. Cette chasse se renouvela de temps en temps avec plus ou moins de succès.

Le 14, une tempête nous menaça. En conséquence on ferma hermétiquement les écoutilles du navire et l'on affermit tous les objets. Notre crainte se dissipa bientôt, car le calme revint. Le lendemain une baleine vint s'amuser à la surface de l'eau, tout près de nous.

Le 16, le vent nous fut contraire. Le soir nous nous trouvâmes vis-à-vis des îles Malouines [1].

Le 17, le vent fut très-impétueux, et nous vîmes la *Terre des États* (îles).

Le 18, une autre baleine se montre à nous, et le

[1] Les Iles Malouines ou Falkland, archipel de l'Océan Atlantique, à 450 kil. E. du détroit de Magellan, entre les 51° et 52° de latitude S. et entre 60° 10′ et 64° 85′ long. O. Composé des deux grandes îles *Falkland* à l'E., et *Soledad*, à l'O., il a 12,280 kil. carrés de superficie. Entouré d'une mer toujours en furie, et bordé de hautes falaises, il présente, à l'intérieur des plaines basses, humides et malsaines. Le climat est tempéré. Les végétaux d'Europe y réussissent, moins le froment Il n'y a pas d'arbres. Les pâturages nourrissent des troupeaux de bœufs et de chevaux. Il y a 700 habitants. Découvertes au XVIe siècle, et appelées *Malouines* par des navigateurs bretons, elles ont été disputées par l'Angleterre et la France à l'Espagne. Abandonnées par celle-ci en 1810 ; occupées en 1820 par ceux de Buenos-Ayres, elles ont été reprises, en 1833, par les Anglais qui ont ouvert le port *Stanley* à toutes les nations. (*Note de la présente Édition.*)

jour de Saint-Joseph, fête que je vous souhaitai de tout mon cœur, le capitaine prétendait que la terre qu'on apercevait dans le lointain était la Nouvelle-Shetland [1]. Le même jour nous vîmes un brick anglais et une barque venant des parages du continent. Le capitaine crut voir des écumeurs de mer, mais bientôt ces bâtiments disparurent. Il fit le jour suivant préparer des armes, c'est-à-dire une douzaine de lances de cosaque ; avouez que la précaution était aussi anodine que tardive.

La nuit du 20 au 21, nous rencontrâmes deux îles de glace, et dès le matin nous vîmes les rocs affreux, que le capitaine dit avoir été découverts depuis peu d'années, et qu'il appelle Grinocks, puis l'île de Saint-Ildephonse.

Du 22 au 30, nous essuyâmes une tempête des plus furieuses. Les voiles bien que pliées volèrent en lambeaux, rien ne tenait contre l'ouragan. Des montagnes d'eau s'élevaient à une hauteur prodigieuse. Quand on se trouve devant elles on ne rit pas. Virgile et Ovide nous en donnent une idée peu exagérée. C'était, disait le capitaine, une des plus fortes tempêtes qu'il eût vues, depuis 30 ans qu'il vivait sur mer. Nous dûmes nous tenir presque

[1] La Nouvelle-Shetland, ou Shetland du Sud, archipel de l'Océan Atlantique Austral, au S. E. de la Terre de Feu, par 60° 63′ lat. S. et 55° 65′ long. O. Il y a douze îles principales, telles que Livingston, Cornwallis, King-George, Elephant, Clarence, Smith, etc. — Il a été exploré par Dumont d'Urville, en 1838. (*Note de la présente Édition.*)

toute la semaine dans l'intérieur du navire. Cependant de temps en temps, on se cramponnait sur le pont pour contempler ce terrible spectacle. Nous eûmes sans cesse la mort devant les yeux. Rien de plus effrayant que le battement des vagues courroucées contre le navire pendant la nuit. Vous diriez des coups de canons, et vous vous imaginez à chaque instant que le vaisseau va être englouti dans l'abîme.

Le 31, le calme revint ; nous commençâmes à respirer, mais le 1er avril l'agitation reprit : nous fûmes poussés toute la journée par le vent, vers les rocs, qui bordent les côtés sauvages de la Patagonie ; elles n'étaient pas éloignées d'une demi-lieue. Nous restâmes tous, excepté les religieuses, sur le pont, les regards fixés sur les écueils, qui nous menaçaient d'une mort prochaine. Car toute manœuvre était inutile. Notre silence offrait quelque chose de lugubre, et n'était interrompu que par les paroles sinistres du capitaine : « Nous sommes perdus, tout est perdu ! » Nous ne fûmes cependant pas désespérés, Dieu semblait nous dire : « Je veille sur vous. » Le P. De Smet alla trouver les religieuses, qui, comme nous, ne cessaient d'implorer le secours de la sainte Vierge. Le Père leur déclarait, qu'à moins d'un miracle, le naufrage était inévitable, et qu'il se présentait à elles au cas qu'elles désirassent se confesser. Toutes répondirent en souriant : qu'elles étaient tranquilles, que Dieu pouvait disposer d'elles comme bon lui semblait, qu'elles attendaient avec

résignation l'accomplissement de sa volonté divine. Il était 11 heures de la nuit ; on entendait déjà les vagues se briser contre les récifs, lorsque tout-à-coup le vent prit une direction entièrement opposée, et nous poussa vers la haute mer. Sans ce revirement, un demi-quart d'heure plus tard, nous n'étions plus ! Nous attribuons cette faveur signalée du Ciel aux prières des bonnes âmes, qui s'intéressent à nous.

Le 2, on se rapprocha de la terre ferme, et le 3, nous touchâmes presque à la péninsule des trois montagnes ; nous vîmes de loin les jets d'eau de trois baleines ; on eût dit trois fontaines majestueuses. L'eau jaillissait à une hauteur de 12 à 13 pieds. Le 7, dimanche de Pâques, malgré le mouvement houleux de la mer, le R. P. De S.net fit transporter l'autel dans sa cabine, et y célébra la sainte Messe, à laquelle nous communiâmes tous. Durant la semaine sainte nous eûmes un sensible regret de ne pouvoir assister aux belles et touchantes cérémonies, qui ont lieu dans toute la catholicité. Nous avions nourri l'espoir de passer ce saint temps à Valparaiso [1]. Dieu en disposa autrement.

[1] Valparaiso, c'est-à-dire *Vallée du Paradis*, ville du Chili, port de commerce sur le Grand Océan, dans la prov. de Valparaiso, N. O. de Santiago, par 33° 1′ 55″ lat. S. et 73° 57′ 22″ long. O. Défendue par trois forts et une batterie ; 54,000 habitants. Chantiers de construction ; commerce de peaux, suif, laines, métaux, indigo ; 3,000 navires entrent annuellement dans le port. Tremblements de terre en 1822 et en 1829. Terrible incendie en 1843. (*Note de la présente Édition.*)

Le 8, nous longeâmes toute la journée les côtes du Chili, que nous ne perdions pas de vue. Valparaiso devait être dans le voisinage ; aussi se mit-on activement à pavoiser, et à enjoliver notre bâtiment, qui devint bientot un vrai bijou.

Le 9, le calme mit les gens du navire en mauvaise humeur ; ils firent avec courroux une dernière expédition contre les rats. Le 10, nous rasâmes l'île de Mocha, et ce qui restait des côtes du Chili.

Le 11, une bonne brise ramena la gaieté parmi les matelots. Le 12, vers 3 heures, étant vis-à-vis des rochers sur lesquels un de nos frères fit, il y a quelques années, un triste naufrage, nous vîmes le phare du port de Valparaiso ; nous y entrâmes vers les 4 heures, remorqués par trois barques, vu que les montagnes interceptaient le vent. Les douaniers vinrent à bord prendre nos passeports, nous ne pûmes ce jour quitter le vaisseau. Nous eûmes donc tout le temps de contempler le site de la ville. Le port est une baie de plus de trois lieues de circuit, exposé au vent du Nord, qui n'incommode guère les bâtiments. Nous y trouvâmes au-delà d'une soixantaine de navires. Le fond de la baie est occupé par la ville qui s'étend le long de la mer l'espace d'une lieue. Une partie de la ville s'élève en amphithéâtre sur quatre collines, qui lui servent comme de bases ; aux deux extrémités, on aperçoit placées sur des rocs quelques grosses pièces de canons. La nuit, la

grande multitude de lumières qui brillaient dans les maisons formaient la plus brillante illumination qu'on puisse voir. Le lendemain, le P. De Smet mit pied à terre, et revint vers les 3 heures nous annoncer joyeusement que les Dames de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, dites de *Picpus*, invitaient cordialement nos Sœurs à loger dans leur couvent. Elles s'y rendirent vers les 5 heures, et y furent reçues et traitées charitablement. Nous apprîmes aussi du même Père, que les Jésuites, chassés depuis un an de Buenos-Ayres, se trouvaient en ville, mais qu'il n'avait pas eu le bonheur de les voir. Je l'accompagnai aussitôt pour aller nous mettre à leur disposition. La divine Providence nous avait ménagé une bien agréable surprise ; car les Pères qui demeurent à Santiago s'étaient rendus à Valparaiso, pour y faire leur retraite de huit jours ; ils venaient de la terminer. Nous les trouvâmes tous réunis avec le R. P. Berdugo, leur vice-provincial. Impossible de vous dépeindre la joie, qui éclata de part et d'autre, et encore moins, l'empressement qu'ils mirent à nous obliger de loger dans leur pauvre et petite résidence. Il fallut obéir. Nous nous y rendîmes donc tous vers le soir. Disons que ces Pères ont été à notre égard de vrais modèles de la charité fraternelle ; vous ne pourriez concevoir les peines qu'ils se donnèrent tous, pour nous rendre le séjour chez eux le plus agréable possible. Ils rivalisaient avec ardeur à qui nous

prodiguerait le plus de service. Nous ne cessions de dire, que leur conduite à notre égard pêchait vraiment par un excès d'attention, et que nous en étions peinés. Ils répondirent, qu'ils l'étaient bien davantage, de ce que les circonstances ne leur permettaient point de nous recevoir et de nous traiter comme ils l'eussent souhaité. Nous trouvâmes en eux de véritables enfants de saint Ignace. Le R. P. Berdugo, homme d'une rare prudence et d'une grande vertu, céda à notre insu sa chambre au R. P. De Smet, et se retira dans une petite cellule. Les autres Pères se logèrent deux à deux avec un frère coadjuteur afin de nous mettre le plus au large possible. Le R. P. Berdugo vint de temps en temps me tirer de ma solitude, pour converser avec moi. Un jour que notre entretien avait duré près de 2 heures, et que je voulais me retirer, crainte d'abuser de ses précieux moments, il répartit vivement : « Ne me dites pas cela ; si je n'avais pas le temps, je devrais le trouver, mon cher Père. Restez, restez. » Il me donna des détails curieux sur les intéressantes missions de l'Amérique du Sud. Le peuple y est d'une bonté rare et conserve un grand fond de foi, mais l'instruction y est partout fort négligée. Le P. De Smet ayant fait ses petites emplettes dans Valparaiso, pria le R. P. Berdugo d'en tenir note, et voulut payer le tout. Le R. P. vice-provincial se mit à rire en disant que tout était payé. Puis le P. Gomila, supérieur de la Résidence, ajouta en riant : « Mon

Père, si vous en parlez encore, je vous mets sur la rue ; » et notez bien qu'en sus de leur pauvreté, ce qui coûte en Europe un franc, en coûte cinq ou six au Chili. Avouez que ce désintéressement est admirable !

Pour ce qui est de la ville, presque toutes les maisons n'ont que le rez-de-chaussée ; il en est peu qui aient un ou deux étages. Les rez-de-chaussée sont bâtis en briques cuites au soleil ou au feu ; les étages sont formés d'une charpente en bois, fermée avec des lattes plâtrées de terre glaise. Les tremblements de terre qui ont lieu une ou deux fois le mois, et dont nous fûmes témoins la veille de notre départ, ne permettent pas de bâtir autrement ; peu de rues sont pavées, et encore avec de petits cailloux ; les autres ne sont que des chemins de terre. Dans la partie haute de la ville les rues sont des sentiers tortueux et fort étroits. Les collines qui se trouvent autour de la ville sont fort stériles. Il en est une pourtant qui est remarquable. Séjour de familles anglaises, elle est embellie par de nombreux jardins formés et entretenus à grands frais. Il a fallu y transporter la terre végétale de 10 à 12 lieues de distance. On ne voit tout autour sur une vaste étendue que rocs et gravier, et çà et là un peu de verdure avec quelques rares arbrisseaux. Il y pleut très-rarement, même en hiver ; on y trouve cependant des plantes grasses. J'ai vu des Cactus de 12 à 13 pieds de haut ayant un pied de diamè-

tre. L'église paroissiale bâtie récemment est assez belle et de grandeur moyenne ; pour 50 mille âmes, il n'y a qu'un curé et deux ou trois vicaires.

Les religieux qui résident à Valparaiso sont : 8 prêtres et 20 religieuses, dites de Picpus, établies depuis six ans. Cette Congrégation rend de grands services par l'instruction qu'elle donne à la jeunesse. Douze prêtres de l'ordre de la Rédemption des captifs, qui possèdent une belle église, dans laquelle ils donnent les exercices spirituels aux femmes. Deux Pères Augustins, qui bâtissent une grande église ; ils en sont aux fondements, et n'ont malheureusement plus les moyens de continuer. Deux Pères Dominicains, qui occupent la maison et la charmante petite église de l'ancienne Compagnie. Trois Pères Franciscains, qui desservent une autre église. Notez que dans ce pays ces religieux prennent un habit d'une couleur différente, d'après la Province à laquelle ils appartiennent ; ceux-ci portent la couleur bleue, et n'ont aucune communication directe avec trois autres Pères de leur Ordre, qui demeurent dans notre ancienne maison d'exercices , où on donne encore tous les mois une retraite de dix jours, tantôt aux hommes, tantôt aux femmes, réunis au nombre de cinquante à soixante ; mais sur ce point, il y a malheureusement un triste préjugé, qu'il sera difficile de vaincre ; car l'idée a prévalu, que les personnes seules, dont la conduite est peu édifiante, ont besoin de

faire ces retraites. De là vient que les riches et les bourgeois aisés ne s'y rendent jamais, de peur que leur réputation n'en souffre. D'ailleurs les chambres, où on loge ceux qui font la retraite, sont peu attrayantes. En dernier lieu viennent nos Pères, qui jusqu'à présent n'ont point d'église.

Venons-en à Santiago[1]. Le P. De Smet avait besoin des saintes huiles ; en conséquence il se mit en route pour cette ville ; mais comme il ne comprend pas le castillan, le P. Gomila eut la bonté de lui servir d'interprète, et monta avec lui dans un cabriolet ; je pris place dans un autre avec le P. Landa. La manière de voyager par terre est vraiment curieuse : chaque cabriolet est attelé de deux chevaux, l'un entre les brancards, l'autre monté par le postillon, est relié par une corde à la selle du premier, et un simple crochet qui se détache à volonté, même au plus fort de la course. Le maître suit à cheval avec un second postillon ; en outre trois bons coursiers sans selle, sans bride et sans cavalier, devancent constamment, et jamais ne dévient ; ils servent pour les relais. La route large sur les sommets

[1] Santiago, capitale du Chili, à 1,800 kil. O. de Buenos-Ayres, 2,250 kil. de Lima, par 33° 26′ 42″ lat. S., et 73° 0′ 45″ long. O., 115,000 habitants. Archevêché, université, consulat français. Chemin de fer pour Valparaiso. Belle ville, saine, et bien située, mais sujette aux tremblements de terre. (*Note de la présente Édition.*)

des montagnes, est très-étroite dans toutes les pentes. Nous y rencontrâmes, à chaque pas, de lourdes voitures de transport à deux roues, attelées de six à huit bœufs, puis des troupes de trente à quarante ânes, mulets ou chevaux, chargés de grands paniers de marchandises. Nous passâmes deux chaînes des Cordillières, puis une vallée de quatre lieues ; et après avoir parcouru l'espace de vingt lieues sans nous arrêter, nous passâmes la nuit dans un hôtel du village Casa-Blanca, le seul qui se trouve entre Valparaiso et Santiago. Sur les hauteurs on voit d'abord des plateaux d'une immense étendue, mais stériles et rocailleux, et où vous trouvez çà et là un maigre buisson et quelque plante triste et solitaire, puis des ravins moins stériles, quoiqu'encore faiblement boisés, et du sein desquels s'élèvent même quelques palmiers. Au milieu de tout cela on voit de misérables huttes construites avec des branches d'arbres, et où la pluie et le vent pénètrent de tous côtés, habitations de pauvres gens dont la vue inspire la pitié, et en face desquels on se demande : mais de quoi vivent donc ces malheureux ? Est-ce de la rosée du ciel qui tombe ici en abondance ? Quelle existence ! Après cela des vallées déchirées par des torrents quelquefois larges, gonflés et rapides, et qu'il faut passer comme on peut, faute de pont. Voilà ce que nous rencontrâmes dans le Chili, entre Valparaiso et Santiago.

Nous arrivâmes vers midi au château de

M. Ruiz-Sagle, un des plus religieux et des plus riches seigneurs du Chili. Le P. Landa demeure chez lui avec un autre Père pour donner une éducation privée à ses enfants. Cet excellent monsieur nous reçut avec toute la cordialité possible. Comme il ne parle que l'espagnol, le P. Gomila nous servit d'interprète. L'extérieur du château a l'air d'une ferme, il n'y a de remarquable qu'un immense jardin d'oliviers d'une grande beauté. La ville en est distante d'une lieue ; il nous y conduisit dans sa voiture, qu'il laissa constamment à notre disposition. La ville de Santiago est située dans une plaine fort étendue, entourée d'une chaîne de monticules assez élevés, qu'on appelle la couronne de Saint-Jacques, au delà desquels on aperçoit dans le lointain les Andes couvertes d'une neige perpétuelle ; la ville peut avoir une lieue de long, sur une demi-lieue de large. Les rues sont spacieuses, bien pavées, et tirées au cordeau. La place publique est belle et grande. L'architecture des maisons est la même qu'à Valparaiso, à cause des tremblements de terre ; on n'y trouve de remarquable que quelques édifices publiques, entr'autres l'Hôtel de la Monnaie. Toutefois l'extérieur des habitations vous trompe ; toutes simples qu'elles paraissent au dehors, l'intérieur en est richement meublé ; on est étonné d'y trouver de superbes appartements. Il y a vingt-cinq églises dont cinq paroissiales. Quant aux ornements ils ressemblent à ceux du Valais

en Suisse ; les autels sont dorés à l'antique. On trouve dans la cathédrale un devant d'autel, long de neuf pieds sur trois de haut, qui n'est qu'une plaque d'argent, et où se trouvent en bosse l'image de saint Ignace, celles de saint Michel et de saint François-Xavier. On y voit un beau calice d'or massif. Ces deux pièces vraiment rares appartenaient autrefois aux Jésuites, qui avaient ici quatre maisons, parmi lesquelles un collége. Ce dernier est à présent le collége de la ville ; les études y sont dans un état pitoyable. Les bâtiments de cet établissement sont vastes, et l'église est une des plus belles de Santiago, quoiqu'elle soit de grandeur médiocre. Le noviciat, la maison professe et la maison de retraite sont maintenant convertis en hôpitaux et en casernes. Il existe encore ici neuf couvents d'hommes ; savoir : deux de Dominicains, deux d'Augustins, trois de Franciscains, deux de la Rédemption des captifs. Puis huit monastères de femmes : c'est-à-dire deux de Carmélites, stricte clôture, un de Saint-Augustin, deux de Sainte-Claire, un de Capucines, un de Sainte-Rose. En outre les Dames de Picpus y ont un assez grand pensionnat ; la pension y est de 1300 francs par an, et près de 400 enfants pauvres fréquentent gratuitement leurs classes. Ces Dames au nombre de vingt attendaient depuis longtemps du renfort ; mais on ne doute plus ici, que leurs généreuses auxiliatrices n'aient fait naufrage en route, près du cap Horn, avec le digne Prélat qui les amenait.

On admire près de la ville une magnifique promenade d'une demi-lieue de long, ombragée de six lignes de peupliers ; et on y voit un pont long de 500 pieds, flanqué d'espace en espace de petites vedettes pour les soldats, que les anciens conquérants espagnols avaient coutume d'y échelonner.

Santiago est un archevêché ainsi que Lima ; les deux archevêques, morts le même jour, au mois de mars de l'année dernière, n'ont pas encore de successeurs. Le peuple est religieux, mais peu porté au travail.

Nous fûmes très-bien reçus chez le ministre des affaires étrangères, et chez le président de la République ; partout on nous accueillit avec les témoignages les moins équivoques d'une affection sincère. Nous apprîmes qu'on désirait vivement l'établissement de nos Pères dans cette ville, surtout pour y donner l'enseignement.

L'histoire naturelle est ici encore dans son enfance ; j'ai vu le cabinet, il est tout en désordre, mais assez bien pourvu de tout ce qui est propre au pays. Le gouvernement, à la simple demande du P. De Smet, qui désirait acheter quelques beaux spécimens pour les cabinets de Bruxelles, lui répondit, qu'il se tiendrait trop honoré de lui en faire un envoi gratuit, et aussitôt il donna l'ordre d'expédier une caisse ; c'est une collection assez considérable d'oiseaux, de minéraux et de fossiles du Chili ; le P. De Smet y ajouta de magnifiques échantillons de minéraux, qu'il avait reçus pour lui-même.

J'ai vu à Santiago des pratiques de religion très-édifiantes ; au son de l'Angelus, tout le monde s'arrête au milieu de la rue, ôte son chapeau et récite la salutation Angélique ; lorsque la cloche de la cathédrale annonce l'élévation, pendant la sainte Messe, on se jette à genoux, le visage tourné vers l'église, et on adore le Saint-Sacrement. Porte-t-on le saint Viatique à un malade, le prêtre est dans une voiture ouverte ; à son passage on sort des maisons, et tous les passants à genoux entonnent des cantiques à la louange de Dieu ; on dirait une suite non interrompue de différents chœurs. Lorsque plusieurs malades ont à recevoir la sainte Communion, c'est une véritable procession, la garde accompagne et la musique militaire ouvre la marche.

Nous rendîmes une visite à M. Serruys, d'Ostende, et à M. Eturne, nommé par le Saint-Siége pour l'évêché de Saint-Louis, dans la confédération Argentine [1]. Rosas ne juge pas à propos d'admettre

[1] Plata (États-Unis du Rio de la) ou République Argentine, confédération de l'Amérique du Sud. La capitale est *Buenos-Ayres*. Découvert par *Dias de Solis*, ce territoire dépendit d'abord de la vice-royauté du Pérou, et depuis 1776 de Buenos-Ayres. Soulevé en 1810 contre l'Espagne, il constitua une confédération de 14 provinces, 1817. Les unitaires et les fédéralistes ne tardèrent pas à y faire deux partis acharnés. Après la chute du président Rivadavia, 1828, les fédéralistes arrivèrent au pouvoir avec Rosas, 1835-1852, qui domina dans Buenos-Ayres par l'appui des *Gauchos*, sauvages habitants

ce vénérable vieillard dans ses états. La veille de notre départ, nous allâmes voir la petite ville de Jungai, à peu de distance de Santiago ; elle fut bâtie il n'y a pas longtemps, en mémoire d'une bataille gagnée par les Chilinois sur les Péruviens dans un endroit appelé Jungai. A propos de batailles, la guerre est ici bien peu meurtrière ; on se bat souvent, mais toujours *cum moderamine inculpatæ tutelæ*. Ceci est très-vrai ; il y a très-peu ou point d'acharnement.

Nous quittâmes avec regret cette ville, ou plutôt la famille de M. Ruiz-Sagle et le Père Landa. Ce dernier m'a trop souvent fait la petite guerre, pour que je ne m'en venge pas amicalement ici. Comme nous avions été traités dans cette famille d'une manière vraiment royale, nous en étions tout confus, cependant le bon Père ne cessait de me répéter d'un air nargueur son refrain : « Voilà, mon cher Père, comme on reçoit de pauvres Missionnaires des Têtes-plates. » Je rougissais, et, contre ma coutume, je n'avais rien à répliquer. Ce n'est pas tout ; comme les personnes les plus respectables de la capitale nous rendaient visite, il fallait se présenter d'une manière convenable, et vous savez

des Pampas. Il attaqua Montevideo, malgré la France et l'Angleterre, qui ne purent le réduire. Sa chute, en 1852, amena la scission de la confédération, qui eut Parava pour capitale, tandis que Buenos-Ayres fut un État distinct. L'union n'a été rétablie qu'en 1859. (*Note de la présente Édition.*)

que je suis assez maladroit en fait d'étiquette. Eh bien, le P. Landa venait tous les jours de bon matin (c'est-à-dire vers les sept heures, c'est de bon matin, vu qu'on se couche ici à minuit) me rendre quelques petits services en ce genre.

Nous partîmes de Santiago le 24 au matin, et nous fûmes de retour le 25 au soir à Valparaiso; bientôt après, c'est-à-dire, le 1 mai, nous fîmes nos adieux à ces Pères si hospitaliers. Au navire nous commençâmes le Mois de Marie, par les pieuses pratiques usitées à cette époque de l'année, en l'honneur de notre bonne Mère. Nous trouvâmes à bord, pour faire avec nous le voyage de Lima, quelques nouveaux compagnons. C'étaient : d'abord un riche citoyen de Santiago avec un équipage de quatre chevaux, domestiques, etc., puis un Italien, un Tyrolien et deux Chilinois. Le R. P. Gomila, qui eut la bonté de nous accompagner jusqu'à Lima, nous servit d'interprète ; il faut que je vous dise que tous ceux qui se rendent sur les côtes occidentales de l'Amérique doivent absolument savoir l'espagnol ; on ne se tire pas d'affaire avec le français seul ; celui qui saurait l'espagnol, l'allemand, l'anglais et le français pourrait rendre ici de très-grands services.

Le 3 mai à 9 heures du matin, on leva l'ancre. Jusqu'au 10 favorisés, nuit et jour, par le courant et par une forte brise, nous eûmes une navigation très-rapide et nous entrâmes vers 2 heures dans le port de Callao. C'est une rade très-vaste défendue

contre les vents par une île. Sur la côte se trouve la petite ville de Callao[1], éloignée de deux lieues de Lima, qu'on aperçoit du port. Les PP. De Smet et Gomila mirent pied à terre et prirent aussitôt la diligence pour Lima, afin de nous y procurer un logement ainsi qu'aux religieuses. Restés à bord, nous ne pûmes nous lasser d'admirer les bandes de pélicans, qui peuplent ce port formé par une baie immense. Entre les vaisseaux la mer est littéralement couverte de toutes sortes d'oiseaux aquatiques ; la multitude et la beauté de ces volatiles est telle qu'on ne peut s'en faire une idée. Le soir nos explorateurs revinrent nous annoncer que tout était prêt pour nous loger.

Voici une aventure qui leur arriva pendant cette matinée. Comme ils visitaient quelques églises, un personnage respectable et d'un âge avancé, reconnut un Jésuite dans la personne du P. Gomila qui portait la soutane. Aussitôt il s'approche de

[1] CALLAO, port du Pérou, sur le Grand Océan, à l'embouchure du Rimac, à 10 kil. O. de Lima, par 12° 3′ 9″ lat. S. et 7[illegible]° [illegible]4′ 15″ long. O. La baie vaste et sûre est protégée par deux petites îles et une petite péninsule. Plusieurs fois éprouvée par les tremblements de terre, surtout en 1746, la ville est importante comme port de Lima (import. et export. en 1862 pour 40 millions de dollars = 200 millions de francs) et point de relâche dans le Grand Océan ; elle est protégée par une citadelle où les Espagnols se défendirent longtemps en 1820 ; elle compte 16,000 habitants. (*Note de la présente Édition.*)

lui, saisit sa main, la baise et s'écrie : « O mon Père, vous êtes le premier membre de votre Société, qui depuis la suppression ait mis le pied dans ma patrie ; je soupirais déjà longtemps après le bonheur de voir un de vos Pères ; mes vœux sont accomplis, je mourrai content. » Ce fait vous montre combien les anciens Jésuites étaient ici en vénération, et combien on les aimait.

Ce même jour il y eut un tremblement de terre ; on vit osciller fortement les croix sur les tours des églises ; l'épouvante fût générale ; nous ressentîmes la commotion sur le vaisseau, car la secousse se communiquait à nous, surtout par l'ancre et la chaîne. Dans l'après-dîner, un omnibus reçut les religieuses au sortir du navire. Comme elles se trouvèrent forcées d'attendre dans une des rues de Callao, jusqu'à ce qu'on eût chargé les bagages sur une voiture, toute la ville remplie du bruit de notre arrivée, fut aussitôt sur pied, et vint en foule les entourer. Les dames de premier rang s'empressaient de présenter aux dignes Sœurs leurs petits enfants, leur baisaient la main, fondaient en larmes, et les suppliaient de ne pas quitter la ville ; tout le monde était ému. Je fus témoin de ce touchant spectacle, me trouvant là depuis le commencement de la scène jusqu'à l'arrivée des autres Pères ; enfin nous partîmes tous ensemble ; mêmes marques de joie et de regret aux environs de Lima.

Les Sœurs allèrent se loger dans un ancien

couvent de Thérésiennes, occupé en ce moment par des Orphelins. Pour nous, nous fûmes reçus chez les religieux de Saint-Philippe de Néri, et de Saint-Camille de Lellis. Ces Pères habitent ensemble la troisième partie de l'immense collége des anciens Jésuites ; le reste est devenu une caserne occupée par les soldats ; cet établissement est dans le plus triste état de délabrement, excepté sa belle et grande église. Jadis, nos Pères y avaient en outre une maison Professe et un Noviciat. Le lendemain nous célébrâmes la sainte Messe à l'autel de saint Ignace, et nous fûmes les premiers qui depuis la suppression eurent ce bonheur. De là je fus me mettre sous la protection de sainte Rose, patronne du Pérou ; je visitai la petite chambre où elle est née, où elle est morte, et la petite cellule de six pieds carrés, sur sept de haut, où elle passa sa vie. La chambre est maintenant convertie en chapelle, à gauche de l'autel il y a cette inscription : *Et in superioribus domus suæ fecit sibi secretum cubiculum....* (Judith VIII, 5.) A droite on lit celle-ci : *Quasi rosa plantata super rivos.* (Eccl. 39, 17.)

Il y a ici un très-grand nombre d'assez belles églises, parmi lesquelles cinq sont paroissiales. La cathédrale est fort belle, mais l'architecture de tous ces temples est d'un mauvais goût. L'évêque *in partibus*, présenté par le Gouvernement au Souverain Pontife pour l'archevêché, prélat très-zélé, nous reçut très-amicalement ; il insista pour

avoir quelques-uns de nos Pères. Le peuple, et un grand nombre des premières familles de la ville, désirent vivement notre établissement ; je crains qu'on n'y retienne le P. Gomila, de gré ou de force. Le séminaire actuel est fermé, faute de moyens pécuniaires et de sujets propres au saint ministère.

La ville de Lima très-vaste ne présente guère que des maisons à rez-de-chaussée ; les rues larges de douze mètres, sont tirées au cordeau et traversées dans toute leur longueur, par un ruisseau ou égoût d'un mètre de largeur. Elles sont toute la journée littéralement encombrées d'ânes et de mulets, qui voiturent sur leur dos hommes, femmes, enfants, marchandises, bois, quartiers de rochers, etc. etc.

On ne se sert presque pas de chars. J'ai vu des paysans entrer dans les plus belles boutiques sans quitter leur pauvre monture, faire leurs emplettes et partir dans le même équipement ; à la nuit tombante ces bêtes de somme errent çà et là dans les rues sans conducteur.

Notre séjour à Lima fut l'occasion d'une conversion remarquable, je vous la raconterai en peu de mots : Une personne consacrée au Seigneur pendant trente années, vivait depuis quatorze ans dans l'apostasie. Un jour qu'elle vit le recueillement et la dévotion avec laquelle les religieuses s'approchaient de la table sainte, elle en fut si touchée qu'elle ne put s'empêcher d'aller décharger son cœur chez les pieuses Sœurs ; elle leur

baisa la main avec un profond respect, répandit un torrent de larmes, et se retira avec la ferme résolution de réparer une si lamentable chute, pendant le peu de temps qu'il lui restait encore à vivre.

.... Il nous faut achever maintenant un trajet très-long et pénible ; car l'embouchure du Columbia est, dit-on, très-dangereuse...

J'ai l'honneur d'être, mon révérend Père,

Votre très-humble et très-obéissant
serviteur en J. C.,

ALOYS VERCRUYSSE, S. J.

XXII

RELATION ADRESSÉE PAR LE RÉVÉREND PÈRE DE SMET
A M. FRANÇOIS DE SMET, SON FRÈRE, A GAND.

Sainte-Marie de Wallamette, 9 octobre 1844.

Mon très-cher Frère,

Ma dernière lettre était datée de Lima 26 mai ; nous partîmes le lendemain de Callao, port de Lima, à la faveur des vents alizés qui soufflent constamment du Sud-Est ; la course de notre navire ne fut pas interrompue un instant, jusqu'au delà de l'Équateur ; rien de plus agréable que la fraîcheur de l'air qu'on respire en ces lieux. Une brise constante remplissait toutes nos voiles sur une mer unie et belle, et ne demandait que peu ou point d'attention. Mais ne vous imaginez pas que dans ces moments de tranquille navigation, les matelots manquent d'occupations en ce petit

monde isolé et flottant ; le capitaine a toujours soin de leur ménager une infinité de petits travaux. Nous ne vîmes donc jamais parmi eux des flâneurs oisifs, point de fainéantise, nuls commérages ; le capitaine et son second étaient eux-mêmes constamment occupés aux observations. Les bonnes Sœurs de Notre-Dame employaient avec la plus grande exactitude leur temps, selon les règles et les saintes pratiques, en usage dans leurs maisons. Elles n'étaient jamais sans manier l'aiguille, la plume, le chapelet, ou le livre spirituel ; leur conduite durant tout ce long et ennuyeux trajet, fut vraiment pour tous un sujet d'édification. Quant à nous, outre les exercices de piété, notre grande occupation fut l'étude des langues.

Après que les vents alizés nous eurent quittés, nous nous trouvâmes bientôt dans une région variable, où le vent soufflant de tous côtés, les bourrasques ne cessèrent de nous assaillir pendant une quinzaine de jours. Les calmes vinrent s'y mêler par intervalles, et ce sont là les périodes les plus tristes d'un long voyage sur mer ; une expression de découragement et de mélancolie se peint sur la figure des officiers et des passagers, à la vue de cette mer bleuâtre qui vous environne, de ces noirs nuages qui pèsent sur l'horizon, en revêtant mille formes fantastiques. On est sur le navire comme dans un frêle berceau, que le déchaînement subit des vents et des vagues

peut l'instant d'après faire sombrer et mettre en pièces ; on est constamment sur le qui vive, pour observer chaque point du compas, aussi le moindre souffle favorable ranime l'espérance. Nous eûmes, après nos moments d'angoisses, des vents légers qui nous poussèrent tranquillement vers le tropique du Cancer. Quand le soleil fut à notre Zénith, nous respirâmes ; car le ciel devint pur et serein ; une bonne brise de Nord-Est, et la température rafraîchissante de l'atmosphère, tout cela comparé à l'affreuse région, à laquelle nous venions d'échapper, nous causa une joie ou une gaîté difficile à décrire.

A mesure que nous avancions vers le Nord, la belle constellation de la Croix et les nuages du Magellan disparurent graduellement ; l'étoile polaire devint de plus en plus visible. La vue de tant d'étoiles nouvelles, qu'on n'a jamais rêvé de voir, et la disparition du plus grand nombre de celles qu'on a contemplées depuis son enfance, inspirent naturellement une foule de sentiments divers.

A propos de constellations, il faut que je vous apprenne les noms que j'ai donnés à plusieurs d'entr'elles, bien entendu pour mon propre compte et pour me rappeler d'heureux souvenirs. Souvent assis sur le pont, par une belle et tranquille nuit, et plus fréquemment encore au milieu du désert, ayant la voûte azurée du ciel pour unique toit, je passe des heures entières à suivre des yeux les étoiles, et à les retrouver dans mes pensées et mes

souvenirs les plus doux. Le baudrier d'Orion, vulgairement appelé Trois Rois, me rappelle mes deux frères et ma sœur ; en voyant la chevelure de Bérénice, je m'imagine être au milieu de tous les enfants de la famille ; je les distingue, je les entends, ils me sautent sur les genoux et au cou ; vous savez combien je les aime ! Tous les autres membres de la famille ont ainsi chacun leur constellation.

Je reviens à mon récit. Pendant longtemps nous ne vîmes rien de remarquable. La clarté brillante, assez semblable à la queue d'une comète, qui marquait dans les nuits obscures le sillage du navire, nous jetait souvent dans l'étonnement et l'admiration, à la pensée que cet éclat provient principalement de myriades de petits insectes, doués de la même phosphorescence que le ver luisant et la mouche à feu.

Entre les deux tropiques, ici, comme dans la mer Atlantique, nous rencontrâmes de temps à autre, des bandes de poissons volants ; l'essor qu'ils prennent est quelquefois tel, qu'ils s'accrochent avec leurs nageoires-ailés aux cordages et aux voiles du bâtiment. On ne saurait croire combien il est agréable de reposer quelquefois l'œil, fatigué de ne voir chaque jour que le ciel et l'eau, sur quelques êtres vivants, qui voltigent autour et au dessus de soi. Je me souviens de ce que j'éprouvai, il y a quelques mois, près des îles volcaniques de Diego Ramirez et d'Ildephonse vers la pointe méridionale de l'Amérique. Ces récifs affreux, masses

informes et isolées, qui ne sont fréquentées que par quelques troupes d'oiseaux, charmaient cependant agréablement la vue. L'albatros surtout, l'oiseau de ces parages nous enchantait ; il volait constamment autour de notre vaisseau, en dépit des vents et des vagues. Haut de quatre pieds, ce bel oiseau a parfois dix pieds d'envergure ; il se laisse prendre à l'hameçon.

Les côtes de la mer Pacifique diffèrent beaucoup de celles de l'Océan Atlantique ; ces dernières sont très-fertiles et présentent une multitude de ports, les plus beaux de l'univers ; l'Océan Pacifique baigne des régions aussi stériles que les déserts de l'Arabie. Les versants occidentaux des Cordillières offrent peu de ports et ne forment, dans l'intérieur des terres, que des ravins profonds, au lieu de rivières ; tandis que dans l'Atlantique, se jettent, en grand nombre, les fleuves les plus majestueux du monde.

Ici le R. P. De Smet, ayant à son gré trop anticipé sur le cours des événements, reprend quelques détails, qu'il n'avait pas donnés précédemment, sur le cap Horn, Valparaiso et Lima. Nous les omettons pour ne pas répéter, ce qu'on a lu dans la relation précédente.

Il est temps de vous donner la suite de notre long voyage.

Le vent fut durant la première quinzaine de juillet, aussi contraire qu'il l'avait été pendant les derniers jours de juin ; s'il avait continué, encore

cinq ou six jours, à nous pousser en ce sens, nous eussions été obligés d'aborder aux îles de Sandwich ; telle a été du moins la déclaration de notre capitaine; ce qui vint encore aggraver nos inquiétudes, ce fut le manque de vivres, qui se faisait sentir dans le navire. Le capitaine avait cru pouvoir se rendre au fort Van Couver en vingt-cinq jours; déjà quarante s'étaient écoulés, et l'on ignorait combien il en faudrait encore pour arriver au port. La ration fut donc diminuée, et pour le dire en passant, elle n'avait été ni trop abondante ni trop délicate jusque-là.

Depuis longtemps la viande salée à moitié corrompue et le biscuit avaient été notre unique nourriture. Pour prévenir une disette qui menaçait tout l'équipage, les Pères et les religieuses s'empressèrent d'ouvrir leurs caisses, contenant quelque peu de riz, sucre, etc. Huit jours après, la seule chose qui soutenait nos forces, le vin, manqua également. Quoiqu'on fît pour se garantir contre la faim, nous ne laissions pas que de ressentir une extrême faiblesse et une grande langueur. Si la divine Providence n'eût jeté sur nous un regard de pitié, nous allions être exposés à toutes les horreurs de la famine. Dans ces tristes conjonctures on comprend assez quelles doivent être les murmures des matelots ; mais en ces moments critiques, la plainte est bien pardonnable ; l'homme alors est difficilement maître de ses sentiments et de ses paroles ! Ce qui nous affligea surtout, fut la mala-

die du capitaine ; il dut garder le lit durant plusieurs jours ; nous avons même craint un instant de le perdre. Malade et souffrant, il ne put que difficilement comprimer le mécontentement de son équipage. Il est même encore très-faible et menace une rechute. Dieu veuille le reconduire sain et sauf dans sa patrie, et le conserver à son intéressante famille.

Du 16 au 25 juillet, le vent varia beaucoup. Tantôt une grosse brise du Nord-Est nous repoussait avec violence, tantôt le vent d'Ouest essayait de nous faire échouer sur les côtes de la Californie. La mer était plus houleuse et plus horrible encore qu'au cap Horn, si tristement renommé par ses tourmentes ; le navire éprouvait des secousses si brusques, qu'on ne pouvait en aucune façon se tenir sur le pont. Le capitaine nous dit que ce mauvais temps est ordinaire dans ces parages, et que bientôt, quoiqu'il pût faire, il serait en danger de périr; tout présageait un affreux malheur. Dans cette extrémité je ne cessai d'exhorter les Pères et les Sœurs de fléchir le ciel par leurs prières et leurs mortifications. Nous eûmes l'heureuse idée de nous obliger par un vœu, et nous convînmes tous ensemble, de nous réfugier dans le Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie. A cette intention, le 26 on célébra quoique avec grande peine cinq messes, après lesquelles, prosternés aux pieds de Marie, nous prononçâmes notre vœu à la Reine des Vierges, cette tendre Mère. Ce vœu était de jeûner

le premier samedi après notre arrivée, en l'honneur du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, de jeûner également la veille des fêtes de sa glorieuse Assomption, de sa Nativité, de son Immaculée Conception, de son Annonciation et de sa Purification, et que ces jours-là chaque Prêtre offrirait la sainte Messe, et les religieuses la sainte Communion et le chapelet ; que de plus, pendant trois ans, nous ferions les mêmes exercices de piété, le jour consacré à son Très-Saint Cœur, si elle daignait nous obtenir par sa puissante intercession, une prompte et heureuse arrivée au lieu de notre destination.

Nous résolûmes ensuite de consacrer le lendemain, à la récollection, et à l'examen de nos consciences. Chacun s'appliqua donc à passer ce jour comme dans une sorte de préparation à la mort ; il ne nous était pas difficile de nous occuper de cette pensée. Les vagues toujours en furie, et qui s'élevaient de 20 à 25 pieds au dessus du navire, semblaient nous présager notre dernier jour. On termina la journée par une bonne confession ; et pleins de confiance en la miséricorde de Dieu, nous nous remîmes entre les mains de sa Providence. Vers le soir je me rendis sur le pont et j'aperçus avec une joie indicible, quelques plantes marines appelées *aiguilles d'Adam*. Elles nous annonçaient que nous étions près du continent. Peu à peu le vent tomba, et dans la soirée nous conçûmes l'espoir de revoir bientôt la terre, ce que nous désirions depuis si longtemps ; en effet nous

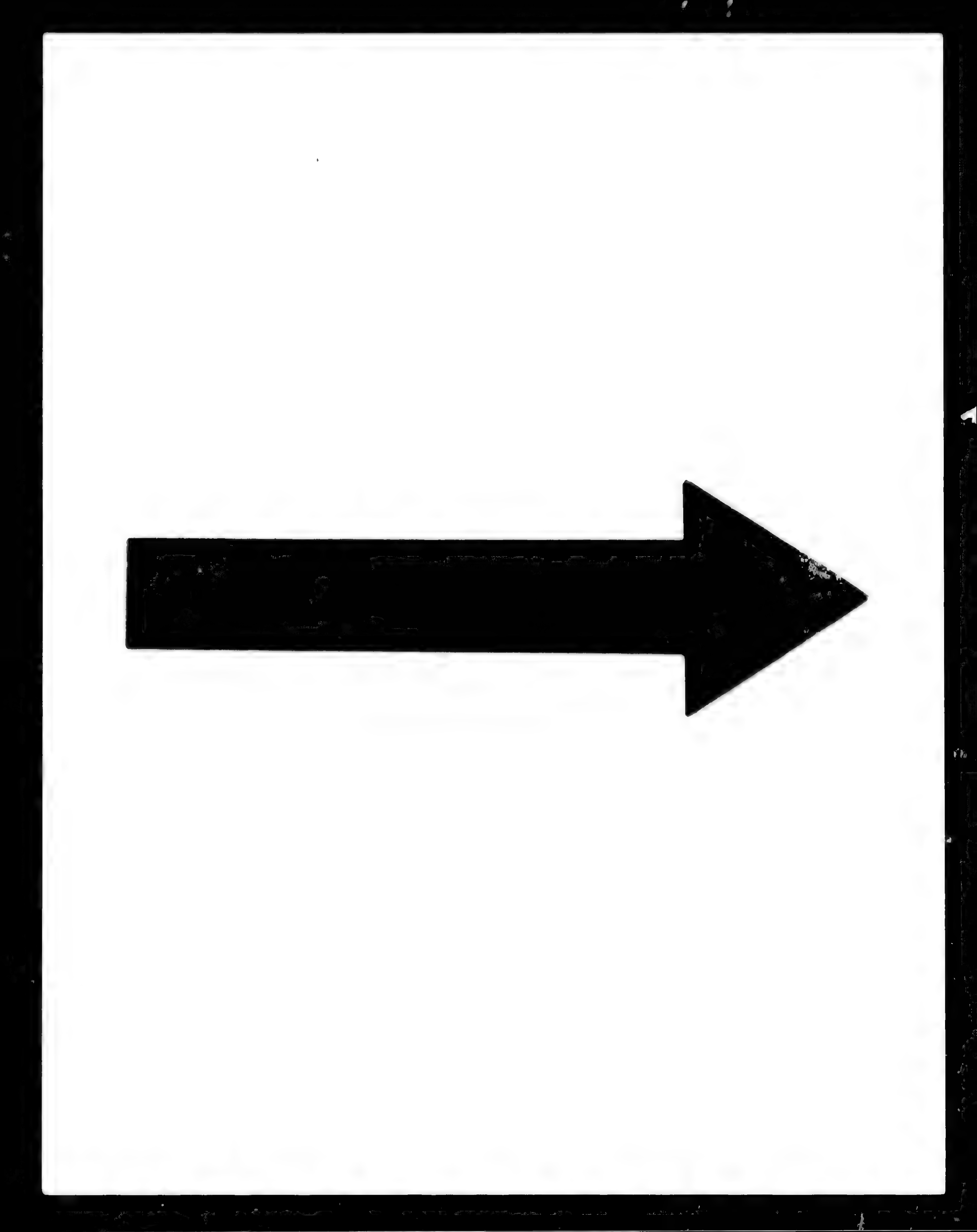
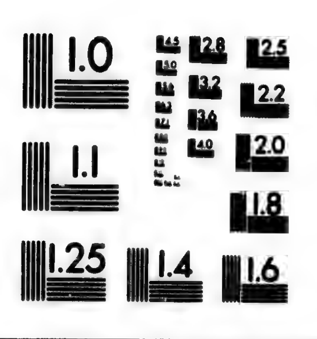
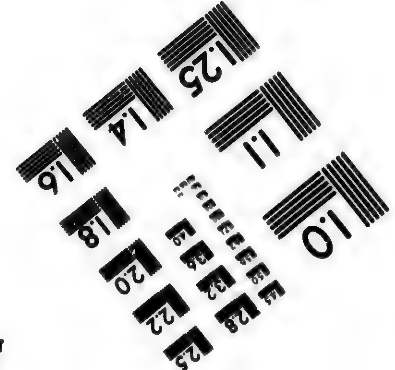


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"





n'en étions plus éloignés que de quelques lieues.

Le 28, nous découvrîmes les côtes de l'Orégon ; oh ! quelle joie alors ! quels transports d'allégresse !..... quelles actions de grâces dans nos cœurs, et sur nos lèvres ! Tous nous entonnâmes l'hymne de la reconnaissance, le *Te Deum ;* mais à peine nous étions-nous livrés aux premiers sentiments de bonheur, que l'idée de nouveaux dangers à affronter, vint renouveler toutes nos inquiétudes ; nous approchions du *Columbia.* L'embouchure de ce fleuve est d'un accès difficile et dangereux, même pour les marins pourvus de bonnes cartes ; et nous savions, que notre capitaine n'avait pu en aucune manière s'en procurer ; il ne connaissait pas les rochers et les brisants, qui rendent l'entrée du fleuve presqu'infranchissable dans la saison, où nous étions. Nous aperçûmes bientôt le cap *Désappointement*, qui semble indiquer aux voyageurs, la route qu'ils doivent suivre. Comme il était déjà tard, le capitaine prit la résolution de virer pour éviter les côtes pendant la nuit. Pendant que le vaisseau s'éloignait de la terre ferme, on vit de loin les hautes montagnes et les immenses forêts de l'Orégon. Çà et là nous vîmes s'élever la fumée des cabanes de nos Sauvages. A cette vue une foule de sentiments s'emparèrent de notre âme ; les redire ici ne me serait pas possible. Il faut avoir été dans notre position pour comprendre ce que nous sentîmes alors ; notre cœur palpitait de joie à l'aspect

de ces pays immenses, où se trouvent tant d'âmes abandonnées, naissant, vieillissant et mourant dans les ténèbres de l'infidélité, faute de missionnaires ; malheur auquel nous allions mettre un terme, sinon pour tous, du moins pour un grand nombre.

Le 29, tous les Pères célébrèrent le saint sacrifice ; nous fîmes une dernière violence au ciel ; les âmes du purgatoire ne furent pas oubliées ; je fis vœu en mon particulier de dire la messe pendant une année, pour leur délivrance, sauf les intentions prescrites par nos règles. Le commencement de ce jour fut sombre, nos esprits l'étaient aussi ; vers dix heures le temps s'éclaircit et nous permit d'approcher avec précaution de cette vaste et affreuse embouchure. On ne tarda pas à découvrir d'énormes récifs, signe certain d'un banc de sable de 4 à 5 milles d'étendue. Les écueils traversent le fleuve dans toute sa largeur, et nous présentaient une barre, qui semblait nous interdire le passage. Cette vue nous jeta vraiment dans la consternation ; on sentait qu'il était inutile de tenter le trajet, et qu'infailliblement nous y trouverions notre perte. Dans cette triste situation que faire, que devenir, où aller ? On parlait déjà de retourner en arrière et d'aller aborder dans quelque port de la Californie. Mais ce n'était qu'une simple proposition. Dieu voulait nous conduire comme par la main, et nous montrer qu'il n'a pas besoin du secours des hommes. A lui seul en revient toute la gloire.

Le 30, le capitaine se trouvant au haut du mât pour faire quelques découvertes, aperçut un navire, qui longeait le Cap pour sortir du fleuve. On ne le vit que peu de temps, car il alla jeter l'ancre derrière un rocher, en attendant le vent favorable. Nous conjecturâmes alors que le fleuve était encore praticable. Nous espérâmes pouvoir nous diriger d'après la course de ce navire. D'un autre côté cette vue nous rappela ce qui nous avait été dit à Valparaiso, qu'un bâtiment anglais avait l'ordre de nous défendre l'entrée du fleuve. Mais je fis remarquer, que le navire, dont on nous avait menacé, était un trois-mâts, tandis que celui-ci n'en avait que deux. Vers 3 heures, le capitaine envoya le lieutenant avec quatre matelots, afin d'examiner les brisants et de chercher une voie pour passer le lendemain, 31 juillet, jour de la fête de Saint-Ignace ; cette heureuse coïncidence ranima nos espérances et releva nos courages : nous attendions tout de sa puissante protection. On célébra cinq messes en son honneur, et tous, nous le priâmes avec toute la ferveur dont nous étions capables, de ne pas nous abandonner en ce péril extrême. Après le déjeûner, on n'eut rien de plus empressé que d'aller sur le pont, pour découvrir la chaloupe montée par le lieutenant. Vers les onze heures, elle rejoignit l'*Infatigable ;* les visages tristes et découragés des matelots, nous annonçaient de mauvaises nouvelles, on n'osait les interroger... Cependant le lieutenant dit au capi-

taine, qu'il n'avait pas trouvé d'obstacles, et que la veille à 11 heures du soir, il avait traversé la barre avec six brasses d'eau (30 pieds). Alors on déploya les voiles et l'*Infatigable* s'avança à la faveur d'une brise légère. Le ciel était pur, le soleil brillait de tout son éclat, depuis longtemps nous n'avions plus eu une journée aussi belle.

Il ne manquait plus pour rendre ce jour le plus beau de notre voyage, que l'heureuse entrée dans le fleuve. A mesure qu'on approchait, tous redoublèrent leurs prières, chacun se recueillait et se tenait prêt à tout événement ; cependant le vigilant et courageux capitaine ordonne de jeter le plomb. Un matelot s'attache au dehors du vaisseau et sonde ; on entend le cri : sept brasses ; de cinq en cinq minutes le cri se renouvelle ; puis six brasses... cinq brasses... le nombre diminuait toujours. On devine combien chaque cri devait faire palpiter nos cœurs. Mais quand on cria trois brasses, tout espoir s'évanouit ; car c'était le minimum de l'eau nécessaire au navire. On crut un instant que le vaisseau allait se briser contre les récifs. Le lieutenant dit au capitaine : « *Nous sommes entre la vie et la mort ; mais il faut avancer.* » Le Seigneur voulait mettre notre foi à l'épreuve, il n'avait pas résolu notre perte. Le cri de quatre brasses se fait entendre, on respire, on reprend courage ; mais le danger n'était pas passé. Nous avions encore deux milles de brisants à traverser. Un second cri de trois brasses vint de nouveau nous remplir d'épou-

vante. Le lieutenant dit alors au capitaine : « *Nous nous sommes trompés de route.* — *Bah !* reprit le capitaine, *ne voyez-vous pas que l'Infatigable passe partout ? avancez.* »... Le Ciel était pour nous !.... Sans Dieu, ni l'habileté du capitaine, ni la bonté du navire, ni l'activité de l'équipage, n'eurent pu nous préserver d'une perte certaine. Nous étions à plus de cent mètres de la bonne route, au milieu du Canal du Sud, que jamais vaisseau n'avait traversé. Quelques moments après, nous apprîmes d'une manière positive, que nous avions échappé au naufrage comme par miracle.

En effet notre vaisseau avait pris une bonne direction quant à l'entrée du fleuve ; mais à peu de distance de son embouchure, le *Columbia* se divise en deux branches, formant comme deux canaux, l'un au Nord, non loin du Cap *Désappointement*, est celui que nous devions suivre, l'autre au Sud, n'est point fréquenté, à cause des brisants, qui en barrent l'entrée, et sur lesquels nous avons passé les premiers et probablement les derniers. Nous sûmes encore que le gouverneur du Fort *Astoria* nous ayant aperçus depuis deux jours, s'était rendu à l'extrémité du Cap avec quelques Sauvages, et que pour nous attirer de ce côté, il avait allumé de grands feux, élevé un drapeau et tiré quelques coups de fusil. Nous avions, il est vrai, remarqué ces signaux, mais nul d'entre nous n'en avait compris la raison. Dieu sans doute voulait nous montrer, qu'il est assez

puissant pour nous exposer au danger, et nous en retirer ensuite sains et saufs. Que son saint nom soit béni ! gloire aussi à saint Ignace, qui a protégé si visiblement ses enfants le jour de sa fête !

Vers quatre heures et demie un canot se dirigea vers nous, il était monté par des sauvages *Clapsops* ayant à leur tête un Américain établi sur les côtes ; leurs cris étonnèrent beaucoup nos Pères et les Sœurs de Notre-Dame. Nous ne pûmes distinguer que le mot *Catche* qu'ils répétaient à l'infini. On leur fit signe d'approcher et le capitaine leur permit de monter à notre bord. A peine ces bons et pauvres Sauvages furent-ils sur le navire, que l'Américain m'aborde et m'expose le danger que nous avions couru ; il ajouta qu'il avait voulu venir à notre secours ; mais que les Sauvages, voyant le péril, n'avaient pas osé s'y exposer. De leur côté les Indiens nous racontaient par signes, quelles avaient été leurs craintes ; comment à chaque instant, ils s'attendaient à voir notre navire renversé et brisé ; ils avaient pleuré et déchiré leurs vêtements, sûrs que sans l'intervention du Grand-Esprit, nous n'eussions jamais échappé au péril. En vérité ces braves Sauvages ne s'étaient pas trompés. C'est le témoignage de tous ceux qui connaissent l'histoire de notre passage ; ils ne cessent de nous en féliciter, comme d'un succès unique et merveilleux.

La seconde visite que nous reçûmes à bord, fut celle de quelques *Tchinouks*, peuplade établie dans

l'immense forêt, qui s'étend à perte de vue sur la rive septentrionale du fleuve. Les *Clapsops* occupent la rive méridionale et forment une nation d'environ 1500 hommes. Les *Tchinouks* habitent trois grands villages au delà de la forêt ; ces deux nations, quoique voisines, sont ennemies l'une de l'autre. Les hommes s'enveloppent d'une couverture pour paraître devant les Blancs. Ils mettent toute leur vanité dans leurs colliers et leurs pendants d'oreille, ils donneraient tout ce qu'ils possèdent pour s'en procurer. Ces Sauvages sont extrêmement à leur aise; il faut même être très-réservé avec eux, afin d'empêcher la trop grande familiarité. Il suffit qu'on ne les chasse point ; contents pour lors, ils n'exigent pas qu'on s'occupe autrement d'eux ; ils sont d'un naturel paisible, leur physionomie ne diffère en rien de celle des peuples civilisés ; ils sont robustes et bien faits ; trouvant facilement de quoi satisfaire à leurs besoins, ils mènent pour la plupart une vie fainéante et oisive ; leur unique occupation est la pêche et la chasse. Le saumon abonde dans leurs fleuves, et le gibier dans leurs forêts. Après s'être pourvus chaque jour de ce qui leur est nécessaire, ils se couchent au soleil des heures entières sans bouger. Ils vivent du reste dans l'ignorance la plus grossière de la religion.

Le même jour, l'Américain dont j'ai parlé plus haut, nous envoya des provisions. Vers les 9 heures du soir, nous entonnâmes tous ensemble

le *Te Deum* en actions de grâces, pour l'immense bienfait que Dieu nous avait accordé en ce jour. Nous chantions encore lorsqu'arriva le capitaine du navire, que nous avions aperçu à l'entrée du fleuve. En nous voyant prendre une mauvaise route, il avait voulu nous montrer le chemin, mais le vent contraire l'en avait empêché.

Le lendemain matin nous distinguâmes une chaloupe, qui s'efforçait de nous rejoindre ; elle portait M. Burney, le même qui les jours précédents s'était, du haut du cap, si vivement intéressé à notre sort. Ce bon monsieur nous aborda avec toute la bienveillance possible ; c'est à lui que la garde du fort *Astoria* est confiée ; il y fait sa résidence avec sa famille, et il était chargé par sa dame et ses enfants de nous inviter à descendre de notre bord, pour aller jusque chez eux, et leur procurer le plaisir de nous voir. Persuadé qu'après un si long séjour sur mer , cette visite serait très-agréable à chacun de nous, j'y consentis volontiers ; et, vers les onze heures, notre navire étant vis-à-vis du fort, on jeta l'ancre ; nous descendîmes chez cette honorable famiile, qui nous reçut avec beaucoup de prévenance. Pendant qu'on nous préparait à dîner, nous fîmes une petite excursion dans la forêt voisine. Nous y admirâmes des sapins d'une hauteur et d'une grosseur prodigieuses. Il n'est pas rare d'en rencontrer de deux cents pieds de haut, sur quatre pieds et demi de diamètre. On nous montra un tronc de sapin qui

avait quarante-deux pieds de circonférence. Après une promenade de deux heures, M. Burney nous reconduisit au fort. Au sortir de la table, on fit une seconde promenade, et plusieurs d'entre nous visitèrent des tombeaux de Sauvages. Le corps du défunt est placé dans une espèce de canot fabriqué d'un tronc d'arbre. On le couvre de nattes ou de peaux, puis on le suspend à un chêne, ou bien, on l'expose sur les bords de la rivière. Nous vîmes jusqu'à douze tombeaux semblables, réunis dans un même endroit ; ils se trouvent ordinairement dans des lieux de difficile accès, afin d'être ainsi plus à l'abri des animaux féroces ; à propos d'animaux de cette espèce, l'un d'entre nous, plus curieux que les autres, ayant aperçu à l'écart le museau d'un ours, qui n'avait pas l'air trop apprivoisé, s'en revint saisi d'une panique assez plaisante. Vers les 7 heures du soir nous prîmes congé de l'excellent M. Burney et de sa famille ; il promit gracieusement de nous donner un Sauvage pour nous guider à travers les bancs de sable, car nous devions encore en rencontrer jusqu'au fort *Van Couver*.

Le 2 août, je résolus de devancer mes compagnons au fort *Van Couver*, pour informer le Révérend M. Blanchet de notre heureuse arrivée. Vers midi, M. Burney m'envoya un canot monté de neuf Sauvages pour me conduire. On se sépara après s'être réciproquement souhaité une heureuse continuation de voyage. Du reste, voici ce qui concerne leur traversée : le 3 et le 4, la marche

du navire fut retardée faute de vent. D'un coup d'œil on pouvait apercevoir le chemin qu'on avait fait en trois jours. Vers le soir une légère brise se leva et permit de poursuivre la route. Au bout de quelques heures, on fut au delà des écueils, qui se prolongent l'espace de six lieues. Cette distance une fois parcourue, on peut tenir constamment le milieu de la rivière ; il s'y trouve toujours une quantité d'eau suffisante ; mais les nombreuses sinuosités exigent une manœuvre précise et continuelle ; du reste, rivière des plus belles : surface unie comme un cristal, courant intercepté à la vue par le rétrécissement du lit des rochers, mugissement sourd des chutes et des cascades ; rien n'est plus varié ni plus agréable que le cours du *Columbia*. On ne se lassait pas d'admirer la richesse, la variété et la beauté des sites, que la nature offre dans ces contrées ; des forêts vierges bordent les deux rives, dans presque toute leur longueur ; elles sont surmontées de montagnes également boisées ; en remontant le *Columbia* on rencontre çà et là d'assez larges baies ou lacs, au milieu desquelles de jolies petites îles verdoyantes présentent un coup d'œil charmant ; c'est ici que les artistes devraient venir étudier leur art, ils y trouveraient les vues les plus pittoresques et les plus ravissantes, qu'on puisse imaginer ; les couleurs les plus variées, les sites les plus enchanteurs sont prodigués sur cette terre.

Le 5 août, un splendide lever du soleil nous

annonça une journée magnifique, elle le fut en effet. Plus on avançait, plus les perspectives devenaient grandes et majestueuses. Le navire, que je venais de rejoindre, arriva au fort *Van Couver*, vers les sept heures du soir. M. le Gouverneur, homme plein de religion, accompagné de sa femme, et des personnes les plus notables, se trouvait sur la rive pour nous recevoir. Nous jetâmes l'ancre ; nous nous rendîmes aussitôt au fort, où le digne Gouverneur avait fait préparer des appartements pour tout notre monde.

Le 6, je chantai une Messe d'actions de grâces, suivie d'un *Te Deum* solennel, et tous ensemble nous remerciâmes le Seigneur, d'être enfin arrivés au terme de notre périlleux voyage. M. le Gouverneur nous ouvrit ses magasins, et se chargea lui-même d'y faire transporter nos effets ; pendant tout notre séjour chez lui, cet homme respectable ne cessa de nous témoigner la plus grande bienveillance, et nous traita toujours avec toute la courtoisie possible.

Le 12, après huit jours d'attente, survint le Révérend M. Blanchet ; il n'avait pas reçu la lettre que je lui avais écrite, mais aussitôt que la nouvelle de notre arrivée lui fut parvenue, il se hâta de venir nous rejoindre, accompagné d'un bon nombre de ses paroissiens. Il avait voyagé tout un jour et une nuit sans s'arrêter. Sa présence nous combla tous de joie. Quoique nous fussions très-bien installés au fort, nous désirions au plus tôt parve-

nir à l'endroit, que la divine Providence nous avait destiné ; les religieuses de leur côté soupiraient après leur nouveau couvent de *Wallamette*. En conséquence M. Blanchet ordonna les préparatifs du départ, et le 14, nous quittâmes le fort *Van Couver*. Un adieu bien sensible nous restait à faire au capitaine de notre navire ; il nous attendait au bord du fleuve : l'émotion fut vive de part et d'autre ; lorsque pendant huit mois on a partagé les mêmes dangers, et qu'ensemble on a vu si souvent la mort de près, on ne se sépare pas sans larmes. Après ces adieux, nous montâmes le bateau que le Gouverneur nous avait fait préparer ; trois d'entre nous restèrent au fort pour mettre ordre au bagage, et séparer ce qui devait être transporté aux *Montagnes*, d'avec ce qui était destiné pour *Wallamette*. Notre petite escadre se composait des quatre canots, montés par les paroissiens de M. Blanchet, et de notre chaloupe ; nous remontâmes le fleuve et bientôt nous entrâmes dans la rivière *Wallamette*, qui se jette dans le *Columbia*.

Aux approches de la nuit, nous amarrâmes nos barques et nous allâmes camper au bord de la rivière. Aussitôt tous nos bons Canadiens déployèrent la plus grande activité pour préparer le campement. Nous nous réunîmes autour du feu en forme de table d'hôte assez pittoresque ; nous nous livrâmes au repos, mais les maringouins vinrent par milliers interrompre notre sommeil ; les

religieuses, auxquelles on avait cédé la tente, ne furent pas plus épargnées que ceux qui dormaient à la belle étoile. Vous comprenez sans peine que la nuit nous parut un peu longue ; aussi fûmes-nous sur pied au premier rayon du jour. J'aidai les religieuses à dresser un petit autel ; c'était le 15 août, fête de l'Assomption, mais qu'on ne célèbre toutefois ici que le dimanche suivant. M. Blanchet offrit le saint Sacrifice, tous les autres communièrent.

La chaleur, aussi intense que le jour précédent, ralentit notre marche, et nous n'arrivâmes au petit bourg de *la Chute* que vers le soir. On y déchargea nos caisses et notre bagage, pour les transporter au delà de *la Chute*, car pendant cette saison on ne peut sans danger franchir en canot la cascade, qui a plus de trente pieds de haut. *La Chute* a une population d'environ 500 habitants, appartenant à presque toutes les nations ; les catholiques y sont peu nombreux ; mais d'après toutes les apparences, leur nombre s'accroîtra rapidement.

Le 16 à midi, nous nous embarquâmes de nouveau, d'autant plus réjouis que nous espérions aborder le soir même à notre terre de promission ; mais notre espoir ne put se réaliser ; nous fûmes obligés de camper une seconde fois, pour passer la nuit sous le pavillon du missionnaire.

Enfin, le 17, à onze heures du matin, on aperçut la chère mission de *Wallamette*. M. Blanchet eut soin de faire transporter nos bagages ; les Sœurs

furent conduites en charrette jusqu'à leur demeure, éloignée d'environ cinq milles de la rivière ; à deux heures nous étions tous rassemblés et prosternés dans l'église de *Wallamette*, pour y adorer et remercier notre divin Sauveur, par un *Te Deum* solennel, qui fut chanté avec une joyeuse émotion.

Le dimanche 18, solennité de l'Assomption, dès huit heures du matin, on vit arriver en foule les cavaliers Canadiens, qui avaient amené de loin leurs femmes et leurs enfants pour assister à la fête. A neuf heures la foule se pressa dans l'église, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, dans un ordre parfait. Vingt enfants de chœur tout brillants servirent à l'autel ; le Rév. M. Blanchet célébra le saint Sacrifice. Quant à ses paroissiens, à peine civilisés, ils nous édifièrent beaucoup par leur piété.

Depuis mon arrivée dans l'Orégon j'ai fait une grande maladie ; Dieu m'a accordé la guérison, et aujourd'hui 9 octobre, date de ma lettre, j'ai le bonheur de me mettre en route pour les *Montagnes-Rocheuses*.

Je suis, etc.

Mon très-cher François [1],

Votre très-attaché frère,

P. J. De Smet, S. J.

[1] On lit dans un journal catholique de Gand, le Bien Public, 30 avril 1878 :

Avant-hier est décédé dans notre ville, M. François De Smet, ancien juge de paix. Il était âgé de 75 ans, et durant 40 ans, il avait rempli les délicates fonctions de sa charge avec une intégrité, une intelligence, un tact qui ne se sont jamais démentis.

Digne frère du célèbre Jésuite-missionnaire, le R.P. De Smet, il avait compris qu'il avait, lui aussi, une mission à remplir ; mission hérissée de difficultés ; il n'y a point failli. Une courte maladie l'a enlevé à l'affection de sa famille, à l'estime de ses nombreux amis. C'est une existence honorable entre toutes qui vient de s'éteindre ; et tous ceux qui l'ont connu, amis et adversaires, s'unissent pour entourer sa mémoire d'un sympathique souvenir. Nous y joindrons nos prières. (*Note de la présente Édition.*)

XXIII

UNE PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU DANS LES MONTAGNES-ROCHEUSES.

Un missionnaire établi dans les Montagnes-Rocheuses à rendu compte en ces termes, d'une procession de la Fête-Dieu parmi la tribu des Cœurs-d'alène :

« R. P. De Smet,

« Que n'étiez-vous ici ! Quelle joie vous auriez ressentie, en voyant nos bons et grossiers Sauvages se surpasser eux-mêmes, pour honorer leur Créateur !

« La grand'messe où j'avais distribué la sainte Communion à deux cent cinquante-trois personnes, étant terminée, on commença la procession. Le dais était porté par quatre des principaux chefs

et précédé par deux thuriféraires. Un de nos Pères était maître des cérémonies. En tête marchaient trois enfants, portant des étendards brodés ; suivaient deux files de jeunes gens, puis nos Frères coadjuteurs portant des cierges. Dix petits enfants, en surplis et en soutane rouge, formant un demi-cercle devant le Saint-Sacrement, jetaient des fleurs cueillies par des femmes sauvages. Le peuple suivait en chantant des hymnes et des cantiques, sous la direction du maître des cérémonies.

« Les *soldats du bon Dieu* attendaient sur deux rangs à la porte de l'église. Ces soldats sont une association militaire de jeunes gens, fervents chrétiens, ayant leurs chefs comme n'importe quelle milice régulière, et se dévouant à défendre la religion, autant par leurs exemples que par leurs armes. A l'arrivée du Saint-Sacrement nos braves soldats l'ont salué par deux décharges de mousqueterie ; puis, se divisant en trois pelotons, ils lui ont fait cortége. A chacun des reposoirs, après le *Tantum ergo* et la bénédiction, nouvelles décharges.

« La procession fit le tour d'une esplanade carrée qui se trouve devant l'église. Deux jours auparavant, nos jeunes gens avaient orné le parcours de la procession en plantant tout autour de l'esplanade une double rangée d'arbres, dont on avait courbé les branches pour faire une voûte de verdure. Cette esplanade, avons-nous dit, était

carrée : l'église occupait le milieu de l'un des côtés, et les reposoirs, chargés de fleurs, le milieu des trois autres.

« En rentrant dans l'église, le très-saint Sacrement fut salué encore par plusieurs décharges. Il n'y a que quelques années, les Cœurs-d'alène étaient des Sauvages de la pire espèce.

« 8 Juin 1871. »

XXIV

MORT DU RÉVÉREND MONSIEUR DESSEILLE, MISSIONNAIRE DANS L'INDIANA.

Quand le révérend M. Desseille [1] sentit que sa dernière heure approchait, il s'enveloppa dans sa couverture indienne, et se traîna jusqu'à un autel placé dans une chambre voisine de la sienne. Là, ne trouvant point d'ecclésiastique, il tira lui-même du tabernacle le Saint-Viatique, et passa cette heure dernière prosterné en adoration devant son Dieu réellement présent, lui recommanda son âme, et puis s'en retourna seul pour mourir. Ses pauvres néophytes indiens retardèrent pendant sept jours la triste cérémonie de

[1] Monsieur DESSEILLE, prêtre belge du diocèse de Bruges, partit pour les États-Unis en 1846. (*Note de la présente Édition.*)

ses funérailles, ne voulant pas l'ensevelir avant l'arrivée d'un prêtre ; ce qu'ils furent cependant forcés de faire à la fin. Peu après le révérend M. Petit étant arrivé, ils accoururent à son confessionnal au nombre de plus de mille, et se préparèrent ainsi, le chagrin dans le cœur, à partir pour les tristes contrées à l'ouest du Mississipi. Hélas ! ils regrettaient beaucoup moins d'aller habiter un pays désert, que de se voir privés des lumières et de l'appui de leur bon Missionnaire. (*Extrait d'un journal américain.*)

VOCABULAIRE

DES ADJECTIFS NUMÉRAUX, JUSQU'À DIX, EN SEPT LANGUES SAUVAGES.

FRANÇAIS.	ASSINIBOIN.	PIED-NOIR	CREE.	MANDAN.	RICAREE.	SIOUX.	TUSKARORA.
Un.	Kâtchéet.	Tookska.	Péak.	Manhannan.	Asco.	Onje.	Unji.
Deux.	Num.	Natoken	Nizo.	Nompan	Pitco.	Nonpa.	Nekty.
Trois.	Yamine.	Noókska.	Nisto.	Namary.	Towwit.	Hiamini.	Ausuh
Quatre.	Tonza.	Niswiem.	Néon.	Tohp.	Tcheetish.	Toupah.	Himtak.
Cinq.	Zapita.	Nissito.	Niamen.	Kakhn.	Tcheenoo.	Zapeta.	Wisk.
Six.	Shagape.	Noé.	Koetonazek.	Kema.	Tchapis.	Shanpai.	Oyyak.
Sept.	Shayoen.	Niskitzip.	T-peho.	Koopah.	Totchapis.	Shaneo.	Jarnak.
Huit.	Shagnoge.	Vanisso.	Enaneo.	Tatucha.	Totchapiswon	Shanendoden.	Nakrun.
Neuf.	Naintchoeant.	Pigizo	Tegametata	Maupa.	Nainenewan.	Nence-heonka	Nirun.
Dix.	Wint-chemine	Kipo.	Mitâtat.	Tonig.	Nanen.	Onkachemine.	Witsuh.

APPENDICE

ORIGINE DES INDIENS AMÉRICAINS.

§ 1. L'origine des anciens peuples se perd dans la nuit des âges : elle est partout antérieure aux temps historiques. Celle des Indiens Américains est plus obscure encore, parce qu'ils n'ont eu que très-tard des rapports avec les nations civilisées de l'ancien continent, et parce qu'ils n'ont pas de monuments précis de leur propre histoire.

Les prétendus philosophes du siècle dernier et quelques naturalistes impies, cherchant avec avidité tout ce qui pouvait affaiblir les croyances religieuses et saper les fondements de la révélation divine, ont voulu établir par des faits, que les différentes races du genre humain constituaient autant d'espèces distinctes et de souches

primitives. De là il résulterait que les peuples du nouveau continent, formant une race à part, dite *américaine*, ont une origine toute différente de celle des peuples de l'ancien continent.

Les principaux faits sur lesquels ces philosophes ont bâti leurs systèmes de la différence originelle des peuples, sont les diversités de couleur, d'organisation et de langage, qui se rencontrent chez les différentes races de l'espèce humaine. Mais tous les savants physiologistes et les naturalistes s'accordent aujourd'hui à dire que l'on ne peut tirer de ces caractères aucun argument, en faveur de la diversité d'origine des peuples [1].

L'objection que la multitude des langues des peuples américains et leur différence avec celles de l'ancien monde paraissaient fournir contre l'unité de l'espèce humaine, a non-seulement perdu toute sa force, mais elle a donné occasion de démontrer, avec la plus grande évidence, la vérité qu'elle était destinée à combattre, à savoir l'unité primitive de toutes les nations dispersées dans les cinq parties du globe.

« Quelque isolés que certains langages puissent « d'abord paraître, dit le célèbre de Humboldt [2], « tous ont une analogie entre eux, et leurs nom- « breux rapports s'apercevront plus facilement

[1] Voy. Cuvier, *Règne animal*; Dr Wiseman, *Rapports entre la Science et la Religion révélée*. Disc. 3e et 4e.

[2] *Append. Asiæ polyglot.*, p. VI.

« à mesure que l'histoire philosophique des « nations et l'étude des langues approcheront de « la perfection. » « Si jamais une conception phi- « losophique, ajoute le comte Gouliano[1], jadis « directeur de l'Académie de Saint-Pétersbourg, « venait multiplier encore les berceaux du genre « humain, l'identité des langues serait toujours « là pour détruire le prestige, et cette autorité « convaincrait, je pense, l'esprit le plus prévenu. »

L'étude plus approfondie des traditions des Américains, sur l'origine du genre humain, sur le déluge, sur la dispersion des peuples, celle des monuments qui représentent ces faits historiques, démontrent encore leur commune origine avec les peuples de l'ancien continent.

Cette communauté d'origine étant établie, plusieurs auteurs ont fait de grandes recherches pour trouver de quelles nations de l'ancien continent, l'Amérique a reçu ses habitants. L'ensemble de ses recherches démontre jusqu'à l'évidence, que c'est la Tartarie, la Mongolie et certaines autres contrées de l'Asie, qui ont peuplé successivement le continent Américain. Il paraît encore certain, que des peuples plus éloignés que ceux de l'ancien continent y ont aussi établi différentes colonies. Les observations suivantes jetteront quelque lumière sur ce que nous venons de dire en général.

[1] *Discours sur l'Étude fondamentale des Langues*, v. 5.

§ 2. *Caractères physiologiques*. — Les peuples indigènes de l'Amérique, si vous en exceptez ceux qui avoisinent le cercle Polaire, forment une seule race et se distinguent par une même conformation du crâne, par la couleur de la peau, par l'extrême rareté de la barbe et par des cheveux plats et lisses [1].

Les peuples Mongols, qui habitent le nord et l'est de l'Asie, la race des Malais et celle des nations les moins basanées de la Polynésie et des autres archipels de l'Océanie, ont des rapports sensibles avec la race américaine. Cependant ce rapprochement n'embrasse pas toutes les parties essentielles, et ne s'étend qu'à la couleur ; il ne suffisait pas, par conséquent, pour faire considérer la race américaine comme une branche de la race mongole.

Toutefois ces observations, recueillies sur les caractères physiques des Américains par MM. de Humboldt et Malte-Brun, peuvent déjà conduire à des conclusions favorables à l'unité des Américains avec les peuples de l'ancien continent. Mais il est d'autres observations qui sont d'un bien plus grand poids. Un des rédacteurs de la *Bibliothèque universelle*, cité dans les *Annales de Philosophie chrétienne* (t. 2, p. 348), rapporte les observations faites, dans ce sens, par le prince

[1] *Observations de M. de Humboldt. Monuments des peuples de l'Amérique.*

Maximilien de Neuwied, dans un voyage au Brésil. On trouve dans ce même recueil (t. 2, p. 339 *et suiv.*), des observations faites par M. Mitchell, professeur d'histoire naturelle à New-York. Il remarque une grande ressemblance de traits et de physionomie entre les Indiens Américains et divers peuples de l'ancien continent. Il a examiné avec soin les momies trouvées, il y a quelques années, dans les états du Kentucky et de Tenessee, et ces momies lui présentent le même angle facial et la même forme de crâne que la race des Malaïs, et, d'après ces observations, il rejette la doctrine professée par plusieurs naturalistes d'Europe, que l'homme de l'Amérique occidentale diffère sur plusieurs points importants de l'homme de l'Asie orientale.

Le savant P. Santini, Italien et missionnaire dans la Tartarie chinoise et la Sibérie, dit : « Les « Tongouses sont en général d'une haute stature « et ont des formes athlétiques ; ils courent avec « une telle vitesse, que je les vis souvent rejoin- « dre à la course les animaux les plus agiles de « la forêt. Corpulence et difformité, dit-il, sont « des défauts qu'on remarque rarement parmi « eux, puisque, depuis leur enfance, on les habi- « tue aux fatigues de la chasse et de la guerre.

« Les Koriaks, les Tongouses, les Kamcha- « dales, continue Santini, me paraissent être de « la même origine ; car quoique leurs langues ne « soient pas tout à fait les mêmes, cependant leur

« connexion est si radicale qu'elles doivent être « médiatement ou immédiatement les filles de la « même mère. La ressemblance de personne et « de figure est si frappante que l'identité d'origine « ne peut pas être douteuse. Leurs visages sont « ronds, leurs mâchoires élevées, leurs lèvres « grosses, leurs yeux petits et noirs, leur front « petit, leurs oreilles larges, leurs dents blanches, « leurs cheveux noirs. »

« Les Sauvages de l'Amérique du nord, con- « tinue le même auteur, que j'ai vus à Québec en « 1748, doivent être de la même origine que les « tribus asiatiques que j'ai décrites : ils ont le « même teint, la même figure ; et leurs coutumes, « leur religion, leur langage se ressemblent « entièrement. »

§ 3. *Monuments.* — Dans l'ancien état de Mexico ou Ténochtitlan, le voyageur rencontre encore aujourd'hui de nombreuses ruines de palais, de temples, de bains et d'hôtelleries publiques. Parmi ces monuments, dit Malte-Brun, les *Téocalli* des Mexicains rappellent seuls une origine asiatique : ce sont des pyramides, environnées de pyramides plus petites, comme le sont les temples pyramidaux, appelés *Cho-Madon* et *Cho-Dagon* dans l'empire des Brachmanes, et *Skah-Ton* dans le royaume de Siam. D'autres monuments ne nous parlent qu'une langue absolument inintelligible. Les camps ou forts carrés sur les bords de l'Ohio ne nous fournissent aucun indice.

§ 4. *Mœurs et usages.* — M. Mitchell, constatant les coutumes semblables des peuples des deux continents, cite l'usage de se raser la chevelure sur le front et les tempes, de manière à ne laisser qu'une touffe ou toupet sur le sommet de la tête ; ainsi font les Osages, les Kants, les Ottoas, les Aouas, les Renards, les Sancs, etc., qui habitent les bords du Missouri. Il nous apprend aussi que les Tartares d'Asie, et tous les Sauvages de l'Amérique du nord, se distinguent également par la manière de diriger la fumée du calumet, dans des occasions solennelles, vers les quatre points cardinaux, vers le ciel et vers la terre.

La danse du calumet parmi les Indiens de l'Amérique du nord a lieu, pour conclure un traité de paix ou d'alliance contre un ennemi commun. Le *potoosi* ou calumet, parmi les Tongouses, les Koriaks, les Kamchadales, les Yakouts et les Okhotsks de l'Asie, est introduit dans leurs festins avant le départ pour la guerre, afin d'exciter les guerriers à la fidélité et à la bravoure. Le potoosi est considéré parmi toutes les tribus Tongousiennes, comme un instrument sacré, que leurs pères ont reçu du Grand-Esprit, ou du dieu de la guerre, pour lui offrir des vœux par la fumée du tabac. La contexture du drap ou de la pagne qui enveloppe les momies déterrées dans les États de l'ouest, est la même que celle des étoffes apportées de Wakash, des îles Sandwich et des îles Tidgi, par nos navigateurs. On remarque une

ressemblance parfaite entre les manteaux de plume que l'on tire maintenant de la mer du Sud, et les couvertures dont sont revêtues ces momies. Mackenzie affirme que les vêtements et les usages des Chippeways sont semblables à ceux des habitants de la Haute Asie. Comme les Tongouses, les Américains Indiens mangent de la viande crue et seulement desséchée au soleil ou à la fumée ; ils mettent de la vanité à tracer sur les joues de leurs enfants des lignes et des figures en bleu ou en noir. Les femmes Tongouses et les Indiennes Américaines s'accordent dans l'usage de coucher leurs enfants tout nus dans un tas de bois pourri et réduit en poudre. Les anciens Scythes, comme les Américains, scalpaient ou enlevaient à leurs ennemis la peau de la tête avec les cheveux [1].

Plusieurs autres coutumes des tribus de l'Amérique ressemblent beaucoup à celles de l'Asie, en particulier celles des Tongouses, des Koriaks, des Kamchadales, des Yakouts et des Okhotsks de la Sibérie. On trouve une grande ressemblance dans leurs religions, dans les pratiques de leurs jongleurs, dans leur habits et leurs ornements, dans leurs mariages, dans leurs guerres, dans leurs danses, leurs sacrifices, leurs funérailles, leurs fêtes données à la suite de rêves, dans certains jeux, dans les cérémonies qu'ils pratiquent, lorsqu'ils donnent des noms à leurs enfants ; de part

[1] *Malte-Brun*, t. 5, p. 219.

et d'autre ils ont leurs orateurs ; les villages et les camps sont dirigés par les chefs, à peu près de la même manière. Il est sans doute des mœurs et des usages qui dépendent des qualités générales de l'esprit humain et des circonstances communes à plusieurs peuples ; mais il serait bien difficile d'expliquer, si l'on n'admet pas quelque communication, la similitude des usages que nous venons d'indiquer.

§ 5. *Traditions*. — En comparant les traditions américaines aux traditions hébraïques et indiennes, conservées dans la Genèse et dans deux Pouranas sacrés, M. Alex. de Humboldt remarque, « qu'il « est impossible de ne pas être frappé de l'analo- « gie qui existe entre les souvenirs antiques des « peuples de l'Asie et ceux du nouveau continent. » Ce savant voyageur a trouvé chez les Mexicains la tradition sur la mère des hommes, déchue de son premier état de bonheur et d'innocence ; le souvenir de la lutte de Caïn et d'Abel ; l'idée d'une grande inondation, dans laquelle une seule famille s'est échappée sur un radeau ; l'histoire d'un édifice pyramidal, élevé par l'orgueil des hommes, et détruit par la colère des dieux ; un témoignage de la longue vie des premiers hommes. (V. *Annales de Philos. Chrét.*, t. 4, page 19 *et suiv.* — Voyez VOYAGES DANS L'ORÉGON : n° 25 de mes lettres, sur la légende des Pottowatomies.)

§ 6. *Systèmes religieux, politiques.* — Dans plusieurs rituels mexicains, dit M. de Humboldt, on trouve une figure représentant un animal inconnu, orné d'un collier et d'une espèce de harnais, mais percé de dards. D'après les traditions qui se sont conservées jusqu'à nos jours, c'est un symbole de l'innocence souffrante. Sous ce rapport cette représentation allégorique rappelle l'agneau des Hébreux, ou l'idée mystique d'un sacrifice expiatoire, destiné à calmer la colère de la divinité. Les Péruviens attendaient un fils du soleil qui devait leur apporter une nouvelle loi. (V. *Annales de Phil. Chrét.*, t. 4, p. 19 *et suiv.*) Les quatre grandes fêtes des Péruviens coïncident avec celles des Chinois. (*Précis de la Géog. Univ.*, t. 5, p. 219.) M. de Paravey remarque diverses analogies entre les noms qui expriment les dignités civiles et sacrées chez les Japonais et les Mayscas ; on retrouve des deux côtés un pontife suprême et un chef militaire, comme aussi une division en quatre familles principales, et en familles nobles et familles du peuple. (*Ann. de Phil. Chrét.*, t. 10, p. 98.) M. de Humboldt a encore remarqué en Amérique des cérémonies, et des ablutions, pratiquées à la naissance des enfants ; des idoles, faites avec de la farine de maïs pétrie et distribuées en parcelles au peuple rassemblé dans l'enceinte des temples ; des déclarations de péché faites par des pénitents ; des associations religieuses ressemblant à nos cou-

vents d'hommes et de femmes ; une croyance universellement répandue, que des hommes blancs à longue barbe et d'une grande sainteté de mœurs, avaient changé le système religieux et politique des peuples. (*Ibid.* t. 4, p. 36.)

Les Incas étaient révérés par leurs sujets, comme descendants du soleil, du dieu qu'adorait le Pérou. La même opinion existait chez une peuplade sauvage du Mississipi qui professait le même culte. Chez les *Natchez*, le roi et tous ses parents, sans distinction de sexe, portaient le titre de soleil. Il est curieux de retrouver quelque chose d'analogue à l'extrémité de l'Asie septentrionale : les *Kamchadales* donnèrent au souverain de la Russie le titre de *Koutch-Aerem*, littéralement, Soleil-Majesté. Les Incas, à l'instar des empereurs de la Chine, labouraient de leurs propres mains une certaine étendue de terrain. Tout le système politique des Incas Péruviens et des Zaques de Condinamarca était fondé sur la réunion du pouvoir civil et ecclésiastique dans la personne d'un Dieu incarné. (*Géog. Univ.* Malte-Brun, t. 5, p. 219.)

§. 7. *Systèmes astronomiques.* — Dans le calendrier des Aztèques, comme dans celui des Kalmouks et des Tartares, les mois sont désignés sous des noms d'animaux, dit M. A. de Humboldt ; et voici le tableau dressé par ce savant voyageur, pour montrer l'analogie qui existe entre le zodiaque

mexicain et celui des peuples d'origine Tartare. (T. 2, p. 21.)

ZODIAQUE DES TARTARES MANTCHOUX.	ZODIAQUE DES MEXICAINS.
Pars, tigre.	*Ocelotl*, tigre.
Faoulai, lièvre.	*Tochli*, lièvre, lapin.
Mogai, serpent.	*Cohuatl*, serpent.
Petchi, singe.	*Ozomatli*, singe.
Nokai, chien.	*Itrzumtli*, chien.
Tukia, oiseau, poule.	*Quauhtli*, oiseau, aigle.

Les signes du zodiaque tartare, retrouvés dans le calendrier mexicain, remarque M. de Humboldt, suffisent pour prouver que les peuples des deux continents ont puisé dans une source commune leurs idées astrologiques. Ces traits de ressemblance sur lesquels nous insistons, ne sont pas tirés de peintures informes ou allégoriques, susceptibles d'être interprétées selon la nature des hypothèses que l'on désire faire valoir. Si l'on consulte les ouvrages entrepris au commencement de la conquête par des auteurs espagnols ou indiens, qui ignoraient jusqu'à l'existence d'un zodiaque tartare, on verra qu'au Mexique, depuis le septième siècle de notre ère, les jours s'appelaient tigre, chien, singe, lièvre ou lapin, comme dans toute l'Asie orientale ; les années portaient encore le même nom en thibétain, en tartare-mantchou, en mongol, en kalmouk, en chinois, en japonais, en kourland, dans les langues du Tonquin et de la Cochinchine... Mais les zodiaques

tartare et mexicain ne renferment pas seulement des animaux propres aux climats que ces peuples habitent aujourd'hui ; on y trouve aussi des tigres et des singes. Or ces deux animaux sont inconnus sur les plateaux de l'Asie centrale et orientale, auxquels une grande élévation donne une température plus froide que celle qui règne vers l'ouest, sous la même latitude. Les Thibétains, les Mongols, les Mantchoux et les Kalmouks, ont donc reçu d'un pays plus méridional le zodiaque, que l'on appelle trop exclusivement le cycle tartare. Les Toltèques, les Aztèques, les Flascaltèques, ancêtres des Mexicains, sont venus du nord vers le sud ; dans leurs régions septentrionales n'habitent pas non plus les tigres ni les singes... par conséquent les signes *ozomatli* et *ocelotl* rendent singulièrement probable, que les zodiaques des Toltèques, des Aztèques, des Mongols, des Thibétains et de tant d'autres peuples qui sont séparés aujourd'hui par une vaste étendue de pays, ont pris naissance sur un même point de l'ancien continent. (V. *Ann. de Phil. Chr.*, t. 4, p. 32.) On peut voir dans le même recueil (t. 10, p. 81 *et suiv.*) les analogies que fait remarquer M. de Paravey, entre les Japonais et les Mayscas, dans les noms de nombre, les jours et les termes astronomiques.

§. 8. *Autres observations.* — A ces diverses analogies on peut ajouter ce que dit Malte-Brun

(dans son *Précis*, etc., t. 5, p. 220) : « Les hiéro-
« glyphes et les cordelettes, en usage chez les « anciens Chinois, rappellent d'une manière frap- « pante l'écriture figurée des Mexicains et les « *Quipos* du Pérou. » Et l'identité du chien d'Amérique et de celui d'Asie, dit *canis sibericus*, tend aussi à prouver l'identité des deux peuples. Car le chien, comme le remarque le professeur Mitchell, étant le compagnon, l'ami ou l'esclave des hommes dans toutes leurs aventures et dans toutes leurs migrations, son histoire répand un grand jour sur l'histoire des nations et de leurs descendants.

Si chacune de ces considérations, prise à part, n'est pas une démonstration de la communication qui a eu lieu entre les peuples des deux continents, et de leur commune origine, il ne peut rester aucun doute, quand on envisage toutes ces observations réunies. Il y aura toujours quelque obscurité qui nous empêchera de reconnaître l'origine particulière de tel ou tel peuple du nouveau continent ; mais cette obscurité n'existe-t-elle pas aussi par rapport à plusieurs peuples de l'ancien ?

La communication entre les deux continents n'étant plus douteuse, il est bon d'exposer les diverses conjonctures que l'on a formées sur les points de communication, et sur l'époque à laquelle ces communications ont eu lieu.

Depuis un siècle, le passage des Asiatiques dans le nouveau continent par le détroit de Behring a

été élevé au rang d'une vérité historique, par les recherches des PP. Santini et Chiaratesta, de MM. Fisher, Smith-Barton, Vater et Al. de Humboldt. Malte-Brun suppose que quelques peuples ont émigré en longeant les côtes du grand Océan, et qu'un certain nombre de mots malais, javanais et polynésiens ont pu être plus facilement transportés dans l'Amérique méridionale par une colonie de Madécasses, que par la route du grand Océan, où les vents ne favorisent pas la navigation orientale. M. Fr. Schlegel (liv. I, ch. 4) paraît incliner vers la tradition, suivant laquelle les fondateurs de l'empire du Pérou y sont arrivés en se dirigeant de la Chine ou des îles de l'Inde vers l'Orient. M. de Siebold suppose que c'est par la pointe nord-est de l'Asie que l'Amérique a reçu sa population sauvage. Grotius croit que les Américains du nord sont venus de la Norwège par le Groënland ; que ceux du Pérou sont partis de l'Inde et de la Chine ; que ceux qui sont au midi jusqu'au détroit de Magellan, y sont passés de l'orient par les terres Australes. Le P. d'Acosta, de la Compagnie de Jésus (*Hist. des Indes*, t. 1, ch. 16), croit que les Américains sont venus par terre, avant la formation du détroit.

« En dernière analyse, nous dit Malte-Brun (dans son *Précis*, etc., p. 222), les traditions, les monuments et les idiomes, rendent très-probables plusieurs invasions de nations asiatiques dans le nouveau continent ; mais toutes les circonstances

concourent aussi à reculer l'époque de ces événements jusqu'aux siècles nébuleux qui précèdent l'histoire. Les émigrations, ajoute-t-il (p. 212), ont été faites à une époque à laquelle les nations asiatiques ne savaient compter que jusqu'à deux ou tout au plus jusqu'à trois, et où elles n'avaient pas complétement formé leurs pronoms dans leurs langues. Le même géographe (p. 225) est de l'opinion de Georges de Horn, qui déduit l'origine primitive des Américains, des Huns et des Tartares-Catayens ; et il croit leur migration très-ancienne. Les Scandinaves (*Ibid.*, p. 224) ont conservé les preuves historiques de leurs navigations au Groënland et à Terre-Neuve ; mais elles ne remontent qu'au dixième siècle, et elles prouvent seulement que l'Amérique était déjà peuplée en totalité ; argument très-fort pour la haute antiquité des nations sauvages américaines.

Suivant M. de Humboldt, rien ne prouve que l'existence de l'homme soit beaucoup plus récente en Amérique que dans les autres continents ; il a été impossible jusqu'ici de remarquer l'époque des premières communications entre les habitants des deux mondes. Les annales de l'empire Mexicain paraissent remonter jusqu'au sixième siècle de notre ère. (V. *Ann. Phil.*, ch. 3, p. 413, 418, 420.)

§ 9. *Langues.* — Les preuves les plus certaines de l'origine commune des peuples se trouvent, comme nous l'avons déjà dit, dans la comparaison

de leurs langues. Un grand nombre de mots, pris dans divers idiomes américains, ont une grande analogie avec les idiomes asiatiques. Malte-Brun a fait de grandes recherches sur ces analogies, et voici quelques conclusions qu'il en tire (*Précis de la Géog. Univ.*) : « 1° Des tribus asiatiques, liées « de parenté et d'idiome avec les nations Fin- « noises, Ostiaques, Péruviennes et Caucasiennes, « ont émigré vers l'Amérique, en suivant les bords « de la mer Glaciale et en passant le détroit de « Behring. Cette émigration s'est étendue jusqu'au « Groënland. 2° Des tribus asiatiques, liées de « parenté et d'idiome avec les Chinois, les Japo- « nais, les Aïnos ou Kouriliens, ont passé en « Amérique, en longeant le rivage du grand « Océan. Cette émigration s'est étendue pour le « moins jusqu'au Mexique. 3° Des tribus asiati- « ques, liées de parenté et d'idiome avec les Ton- « gouses, les Mantchoux, les Mongols et les Tar- « tares, se sont répandues en suivant les hauteurs « des deux continents jusqu'au Mexique et aux « Apalaches. 4° Aucune de ces trois émigrations « n'a été assez nombreuse pour effacer le carac- « tère originaire des nations qui ont peuplé les « premières l'Amérique. »

Le P. Chiaratesta, qui est resté deux années au Kamtchatka, a dit que les Indiens du détroit de Behring et du côté de l'Amérique, comprenaient la langue des Kamchadales, et qu'il les a vus souvent passer et repasser d'un continent à l'autre.

« *Eâdem linguâ*, dit-il, *ferè utebantur, atque eodem modo fere vestiti ; quamobrem dubitari non potest quin propinquitatibus affinitatibusque conjuncti sint.* » (Chiaratesta, *de Terrâ incognitâ*.)

TABLE COMPARATIVE DE LANGUES INDIENNES ET ASIATIQUES, TIRÉE PARTICULIÈREMENT DU P. SANTINI, DE BARTON ET D'ABERNETHY.

INDIEN.		ASIATIQUE.	
	DIEU.		
Lenni-Lenape,	*Kitschetmanitto.*	Kamchadales,	*Kotcham* et *Kitchimanoa.*
Algonquins et Chippeways,	*Kitschtmanitet manttoa.*		
Onotadagas, etc.	*Ntoh.*	Samoyèdes,	*Noob et Ntob.*
	CIEL.		
Kikkapoos,	*kishek.*	Tartares,	*koek.*
Pottowatomies,	*kijiktwog.*	Samoyèdes,	*koosoek.*
Crees,	*kijkok.*		
Narragansett,	*keesuk.*		
	PÈRE.		
Lenni-Lenape,	*nooch.*	Samoyèdes,	*niysce, neesee.*
Chippeways,	*noosach, noosah*	Kamchadales,	*noeseck.*
Pottowatomies,	*noosah.*		
Crees,	*nougta.*		
Miamis,	*nousah, nosah.*		
Algonquins,	*nousce.*		
Naudowessis,	*otah, ottah.*		
Darien Indians,	*tautoh.*	Olonetzi or Fins,	*tanto.*
Poconchi,	*tat.*	Walachians,	*tat.*
Caraïbes,	*baba.*	Tartares du Jenisea,	*baba.*
	MÈRE.		
		Morduani,	*dwace.*
Lenni-Lenape,	*gaowees.*	Tartares du Cassa,	*ana, anawee.*
Pottowatomies,	*nauua.*		
Indiens de la Pennsylvanie selon W. Penn,	*anna.*	Tartares d'Orenburg en Sibérie,	*anna.*
		Tartares de Tobolsk,	*ana.*
Indien du Darien.	*nannah.*	Tooshetti,	*nana.*

INDIEN.	ASIATIQUE.
	FILS.
Indiens de Penobscot, St-Jean et Narragansett, *namun*,	Samoyèdes, *nioma*. Kamasthini, *neem* Tongouses, *nioman*.
	FRÈRE.
Pottowatomies, *sesah*.	Tchiouski, *nioma*.
Miamis, *sheemah*.	Kamchadales, *seesomeh*.
	MARI.
Narragansett, *wasteh*.	Samoyèdes, *wasacko*.
	ÉPOUSE.
Miamis, *neeweewah*.	Schoukti, *neeweegaw*.
Pottowatomies, *neowak*.	Samoyèdes, *neoo*.
	ENFANTS.
Lenni Lenape, *nitsch*, *nitschaan*	Samoyèdes, *nitshoo*.
Chippeways, *bobeteshin*.	Suanetti, *bohsch*.
Piankashaws, *pappoos*.	
Narragansett, *pappoos*.	Kottowi, *poop*.
	NEZ.
Algonquins, *yaka*.	Koriaks, *kiaka*.
Acadiens, *chikon*.	Kamchadales, *kaikan*.
Indiens de Penobscot et St-Jean, *keeton*	Tongouses, *kattou*.
	YEUX.
Chilese, *ne*.	Tcherkessi, *ne*.
	FRONT.
Indiens de Pennsylvanie, *hakatu*.	Tooshetti, *haka*.
	CHEVEUX.
Chippeways, *lissis*, *lissey*.	Koriaks, *lisseh*.
Tuskaroras, *wooaara*.	Ostiahs, *warras*.
	BOUCHE.
Pottowatomies, *indonu*,	Koriaks, *endoon*.
Miamis, *endonnée*.	Karassini, *ende*.
	MAIN.
Lenni-Lenape, *nahk*.	Akashini, *nak*.
Indiens de Pennsylvanie, *nach*.	Tongouses, *neakka* et *natte*.

INDIEN.	ASIATIQUE.

CHAIR.

Shawnees, *wiothe.*	Ostiaks, *wede*, *wotec.*
Chippeways, *weas.*	Koriaks, *weasi.*

SANG.

Macicanni, *pucakan.*	Tartares, *kagan.*
Chilese, *moolbuen.*	Koriaks, *moollyomool.*
Brésiliens, *tayui.*	Dugorri, *toog.*

CŒUR.

Lenni-Lenape, *klee.*	Taweeguini, *keet.*
Chippeways, *michewah.*	Tongouses, *michewan.*

SOLEIL.

Chippeways,	*kesis*, *kischis.*	Koriaks,	*keeaschis.*
Machianni,	*keesogh.*	Kamchadales,	*keosan.*
Indiens de Penobscot et de St-Jean,	*keesoose.*	Tartares,	*kocatsch.*
Indiens de la Nouvelle-Angleterre,	*kesus.*	Coréens,	*kaesee.*
Chikasah,	*hasah.*		
Algonquins,	*kisis*, *kesis.*		

LUNE.

Indiens [Nouv. Carol.],	*keshuse.*	Tangouses,	*kashoe.*
» de Pennsylvanie,	*keshow.*		
» Nouv.-Angleterre,	*kesus.*		
Miamis,	*kelsoa.*	Kamchadales,	*koolsowah.*
Caraibes,	*noonum.*	Koriaks,	*noonoee.*
Nandowessies,	*oweeh.*	Tartares,	*oee*, *aee.*

ÉTOILE.

Lenni-Lenape,	*alank.*	Kotow,	*alagan.*
Algonquins,	*alan*, *alank.*	Assani,	*alak.*
Miamis,	*alanqua.*	Koriaks,	*agalan.*
Shawnees,	*alaqua.*	Kamchadales,	*lawkwa.*

PLUIE.

Chippeways,	*kimmawan.*	Lesgis,	*kema.*
Shawnees,	*kimmewane.*	Kamchadales,	*kemasee.*
Alonquins,	*kimiowan.*	Koriaks,	*komoseh.*

FEU.

Lenni-Lenape,	*tunden.*	Samoyèdes,	*tun.*
Euskohge,	*toatka.*	Vogouliichi,	*taoot.*
Brésiliens,	*tata.*	Koriaks,	*tatoeh.*

INDIEN.	ASIATIQUE.
	BOIS.
Chippeways, *mittie*. Muskoghe, *etoh*. Cherakee, *attoh*.	Samoyèdes, *meete*. Koriaks, *oottoo*. Tartares, *otook*.
	CHIEN.
Lenni-Lenape, *me-kanne*. Cherokee, *keera*. Indien du Darien, *tsi*.	Samoyèdes, *kannak*. Thiochonski, *koera*. Pumyocolli, *tzee*.
	LÀ.
Lenni-Lenape, *icka* et *talli*.	Kartalini, *ecka*, *eck*. Tongouses, *talai*.
Chippeways, *woity*.	Koriaks, *wooateh*.

§ 10. *Conclusions*. — Les sources où nous avons puisé nos informations sur l'origine des Indiens du continent Américain sont sans aucun doute dignes de foi ; elles nous sont fournies par des hommes distingués par leur savoir, leur véracité et leur profond jugement ; et elles se trouvent confirmées par les témoignages des plus savants voyageurs.

Nous pouvons donc les regarder comme autant de faits acquis aux sciences ethnographiques. — Pour faire mieux sentir l'utilité de ces recherches, nous mettrons sous les yeux du lecteur, en finissant ce petit travail, les conclusions importantes qui en découlent.

1re *conclusion*. — Les peuples Américains ont la même origine, la même souche primitive, que tous les autres peuples de la terre ; car ils ont conservé, comme eux, les traditions primitives du genre humain, antérieures à sa dispersion ; et la même origine du langage. (*Voyez nos* 5, 6 *et* 9.)

2me *conclusion.* — Ils descendent, pour la plus grande partie, de différents peuples Asiatiques, auxquels se sont mêlées des colonies, venues de diverses autres contrées de l'ancien continent.

3me *conclusion.* — Ces migrations des peuples ont eu lieu à des temps divers, et il est impossible de déterminer à quelle époque, et de quelle contrée l'Amérique a reçu ses premiers habitants ; les monuments historiques ne remontant que jusqu'au sixième siècle, alors que le Mexique était déjà occupé par des peuples très-civilisés.

4me *conclusion.* — Parmi les peuples de l'ancien continent, non-seulement des Asiatiques, mais aussi des Européens, avaient connu et visité l'Amérique avant la découverte de Christophe Colomb, en 1492. Lord Kingsborough [1] cite des monuments pour prouver que les juifs d'abord, et ensuite les chrétiens, ont colonisé l'Amérique. En 1306, selon Muratori, le bois du Brésil payait un droit aux portes de Modène ; la carte d'Andrea Bianco, dressée en 1436 et conservée à la Bibliothèque de Venise, place dans l'Atlantique une île sous le nom *Brasila.* (*Wiseman, Dissert.* 2, p. 138.) Les traditions des Américains sur l'arrivée de Manco-Capac, fondateur de la dynastie des Incas ; les souvenirs historiques des Norwégiens et des

[1] *Les Antiquités de Mexico,* vol. IV, 232, 409, 420, etc.

Scandinaves, remontant jusqu'au dixième siècle (nº 8), constatent aussi, qu'il avait existé entre les deux hémisphères, d'anciens rapports dont le souvenir était effacé du temps de la dernière découverte de l'Amérique.

Conclusion finale. — Les Sauvages de l'Amérique sont donc aussi nos frères ; ils descendent comme nous d'Adam, le père commun de toutes les nations ; eux aussi ont été rachetés par le sang de Jésus-Christ ; ils ont donc un droit égal au nôtre, à l'héritage céleste : motifs suffisants pour nous encourager à travailler de toutes nos forces à les civiliser, à les faire entrer dans le bercail de Jésus-Christ, et à leur procurer ainsi l'unique moyen de parvenir au salut.

FIN.

ERRATA

Page 202, au lieu de : quandam Guardinum, lisez : quondam Guardianum.

TABLE DES MATIÈRES.

APPENDICE.